



National Library of Canada
Collections Development Branch

Canadian Theses on
Microfiche Service

Bibliothèque nationale du Canada
Direction du développement des collections

Service des thèses canadiennes
sur microfiche

NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us a poor photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30. Please read the authorization forms which accompany this thesis.

**THIS DISSERTATION
HAS BEEN MICROFILMED
EXACTLY AS RECEIVED.**

AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de mauvaise qualité.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30. Veuillez prendre connaissance des formules d'autorisation qui accompagnent cette thèse.

**LA THÈSE A ÉTÉ
MICROFILMÉE TELLE QUE
NOUS L'AVONS REÇUE**

LE PHENOMENE D'EXURBANISATION
ET LES PARCS INDUSTRIELS MUNICIPAUX
DES BOIS FRANCS

par

Pierre Monfette

THESE PRESENTEE A L'ECOLE DES
ETUDES SUPERIEURES DE L'UNIVERSITE
D'OTTAWA EN VUE DE L'OBTENTION
DE LA MAITRISE EN GEOGRAPHIE

OTTAWA, LE 6 FEVRIER 1978

REMERCIEMENTS

L'expérience de la rédaction d'une thèse de Maîtrise, qui pour d'aucun constitue un grand acte d'humilité, apporte sa large part et de frustrations que de grandes satisfactions. C'est pourquoi, nous est particulièrement cher, l'appui indéfectible que nous a prodigué amis et personnes ressources dans la laborieuse élaboration de ce travail.

Un merci tout spécial va à Lisette pour son aide indispensable, à Lise pour l'excellent travail de dactylographie et Lise, dessinatrice du département, qui a cartographié une large part de nos figures.

Enfin, ma reconnaissance va au professeur Roger Roberge qui a eu la patience de me diriger dans la réalisation de ce projet.

SOMMAIRE

La résultante du développement industriel en harmonie avec les différentes composantes du fait urbain pose la problématique de l'espace vital. Les confrontations spatiales lors de l'expansion des éléments constituant le tissu urbanisé débouchent sur des mécanismes dits de rejets de certaines de ces composantes. Un de ces éléments plus particulièrement visé est le secteur industriel responsable de nombre de situations conflictuelles de voisinage. Ce refoulement du secteur manufacturier est dit phénomène d'exurbanisation industrielle.

Si ce phénomène a polarisé l'attention des géographes et autres chercheurs et ce plus spécifiquement en milieu de haute densité urbaine, il n'en est pas de même au niveau des environnements où le maillage n'est pas aussi serré.

La présente recherche se penche donc sur l'identification d'un mouvement exurbanitoire industriel en milieu de basse densité soit dans la région des Bois Francs. Vu la complexité du problème, un pivot soutendra toute la démarche. Celui-ci, le parc industriel municipal, servira de seuil quant à la départition temporelle de l'évolution du mouvement, et de catalyseur quant à l'accroissement de l'ampleur de ce même mouvement.

La fréquence sélective des implantations et des relocalisations en des points spécifiques des deux municipalités contrôles Drummondville et Victoriaville déterminera les zones fréquentielles dominantes et de ce fait même cernera les couloirs d'activités industriels de chacune des deux villes. De là découle une évaluation quantitative et visuelle de l'impact de la création d'une infrastructure d'accueil à l'industrie sur le mouvement d'exurbanisation industrielle.

TABLE DES MATIERES

LE PHENOMENE D'EXURBANISATION ET LES PARCS
INDUSTRIELS MUNICIPAUX DES BOIS FRANCS .

	<u>Page</u>
Introduction	1
Chapitre 1 : La région des Bois Francs	7
A) Son contexte	10
B) Les Bois Francs et ses pôles de croissances industriels	14
Chapitre 2 : Le phénomène d'exurbanisation et un outil de déconcentration : le parc industriel	27
A) Le phénomène d'exurbanisation : bilan de la littérature	34
B) Le parc industriel : outil de relocalisation	46
Chapitre 3 : Identification d'un mouvement d'exurbanisation industrielle dans les Bois Francs	70
A) Méthodologie	76
B) Le mouvement global	86
C) Les pôles dominants	95

	<u>Page</u>
Chapitre 4 : Le poids du parc industriel municipal dans le phénomène global d'exurbanisation industrielle	110
A) Drummondville: son parc industriel dans le phénomène d'exurbanisation	119
B) Victoriaville : son parc industriel dans le phénomène d'exurbanisation	135
C) Le poids comparé des deux parcs industriels dans le phénomène	153
 Conclusion	 163
 Bibliographie	 174
 Annexes	 205

LISTE DES FIGURES

<u>FIGURE NO.</u>	<u>TITRE</u>	<u>PAGE</u>
1	La morphologie des Bois Francs	11
2	% de l'accroissement des populations par tranche de 10 ans dans 6 villes des Bois Francs de 1921 à 1971	21
3	L'urbanisation et ses composantes	38
4	La fréquence de création des parcs industriels au Québec par type de 1950-1975	
5	Fréquence de création d'un fonds industriel versus la fréquence de création d'un parc industriel municipal	62
6	Moyenne d'employés par établissement au Québec de 1871 à 1971	80
7	Les deux zones polarisantes	89
8	Intensité des relocalisations industrielles à l'intérieur des Bois Francs 1950-1975	93
9	Intensité des mouvements industriels à Drummondville	97
10	Amplitude moyenne des mouvements industriels en relation avec un point central au centre-ville à Drummondville : 1950-1975	100
11	Intensité des mouvements industriels à Victoriaville	102

<u>FIGURE NO.</u>	<u>TITRE</u>	<u>PAGE</u>
12	Amplitude moyenne des mouvements industriels en relation avec un point central au centre-ville à Victoriaville : 1950-1975	104
13	Comparaison des moyennes mobiles de Drummondville et Victoriaville : 1950-1975	107
14	Fréquence des mouvements industriels dans les Bois Francs versus la fréquence des créations des parcs industriels au Québec 1950-1975	118
15	Rythme de remplissage du parc industriel municipal de Drummondville	123
16	Mouvements en relation avec un point central pris dans le parc industriel municipal de Drummondville: 1950-1975	129
17	Drummondville: zones de relocalisations majeures	131
18	Drummondville: zones d'implantations majeures	134
19	Rythme de remplissage du parc industriel municipal de Victoriaville	139
20	Mouvements en relation avec un point central pris dans le parc industriel municipal de Victoriaville : 1950-1975	145
21	Victoriaville : zones de relocalisations majeures	149
22	Victoriaville: zones d'implantations majeures	151
23	Drummondville: zones de juxtaposition	154
24	Victoriaville : zones de juxtapositions	155

LISTE DES TABLEAUX

VIII

<u>TABLEAU NO.</u>	<u>TITRE</u>	<u>PAGE</u>
1	La population des Bois Francs: densité	12
2	Les Bois Francs municipalisés	13
3	% populations rurales/urbaines 1961-71	14
4	Population active des Bois Francs urbain	17
5	Les Bois Francs : indice de spécialisation/ diversification	20
6	Polarisation industrielle dans les B.F.	23
7	La taille de la ville versus le type de parc industriel	54
8	Cycles de diffusion du parc industriel	57
9	Phases de diffusion par type de parc	60
10	Répartition des mouvements dans les B.F.	87
11	Poids des zones polarisantes des B.F.	90
12	Poids de chacune des zones polarisantes	92
13	Les phases cycliques de relocalisation	94
14	Distances moyennes du mouvement	95
15	Phases cycliques de relocalisation à Drummondville	98
16	Phases cycliques de relocalisation à Victoriaville	103
17	Les Fonds Industriels dans les B.F.	115
18	Processus d'implantation des utilisateurs	125

<u>TABLEAU NO.</u>	<u>TITRE</u>	<u>PAGE</u>
19	Les processus et les phases	126
20	La relocalisation et le parc industriel	130
21	Processus d'implantation des utilisateurs	143
22	Les processus et les phases	144
23	La relocalisation et le parc industriel	147
24	Taux de fréquence des fermetures d'usines	153
25	Le poids relatif des couloirs d'activités	157
26	La relocalisation et les parcs industriels	158
27	Les implantation et le parc industriel	158
28	Le phénomène global et le parc industriel	159

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Pierre-Henri Derycke traite dans son volume sur l'économie urbaine de la tendance de plus en plus marquée à l'exurbanisation de la plupart des industries ne subissant par de fortes contraintes de transports ou d'approvisionnements. (Derycke, 1970) Tendance qui apparaît tardivement au Québec mais qui dès 1900 se manifeste dans les pays industriellement plus avancés tels les Etats-Unis et l'Angleterre. Les mutations de l'organisation spatiale des industries à travers le temps et l'espace reflètent le passage de l'utilisation de l'énergie anthropique à l'énergie mécanique. Plusieurs phases se dégagent de cette évolution.

Originellement, la production de biens s'appuie davantage sur un besoin immédiat que sur une production de masse ceci entraînant une localisation diffuse des "usines" principalement axées sur les sources d'approvisionnement en matières premières. C'est l'aire de la dispersion. La barrière technologique, obstacle majeur à la concentration industrielle, se franchit par l'intrusion de la machine à vapeur. L'opportunité offerte par une mécanisation du mode de production débouche sur la concentration des outils en un même lieu générant de vastes complexes industriels. La concentration favorisant l'émergence de nouvelles innovations, cette poussée technologique accélère la tendance à une plus grande polarisation industrielle en des points précis. Cette concentration ne trouve ses limites qu'à la saturation même des espaces utilisables. De là un

phénomène de "rejet" se développe et pousse les entreprises à préférer un milieu aux contraintes plus modérées.

Le continuum évolutif dans lequel s'imbrique l'accession du Québec à une organisation sociétale dite de pays industrialisé s'initie par un phénomène de capillarité découlant d'une série de démarrages successifs qui doteront la province d'une structure industrielle vulnérable et déséquilibrée.

A) Le cadre de la recherche

L'objectif premier de ce travail se veut être une vérification d'un phénomène, en occurrence l'exurbanisation industrielle, dans le cadre particulier de la région des Bois Francs. Le phénomène servira de fil conducteur dans la compréhension de ce milieu confronté à l'incidence de l'intrusion d'un outil affectant l'organisation de ses éléments en place. Le problème consistera donc plus précisément à: vérifier le rôle du parc industriel municipal dans le phénomène d'exurbanisation et ce à l'intérieur d'une région de moyenne à basse densité et au cours d'un espace-temps précis.

L'identification du phénomène en tant que processus de remodelisation de la trame industrielle commande une approche globale de ce même processus. Celui-ci a monopolisé moult chercheurs captivés par le devenir des grandes métropoles aux prises avec de constants problèmes de planifi-

cation et d'aménagement. Les Bastié, Berry, Colby, Collins, Goldberg, Keeble, Keer, Linge, Logan, Reeder, Steed et d'autres ont fouillé par le biais de la relocalisation et de l'implantation industrielle en banlieue, l'asphyxie des macro-centres. Ces vastes agglomérations se sont avérées de parfaits laboratoires d'étude dans le domaine du desserrement industriel, ceci s'expliquant par la forte concentration industrielle qui caractérise toute métropole et qui voit leur capacité d'accueil et la qualité des installations disponibles devenir un bien rare et de ce fait favoriser des mouvements industriels centripètes. La profusion d'études sur le sujet en région métropolitaine corrobore ces dires.

La notion d'homogénéité étant le critère de base devant guider la sélection du laboratoire d'étude, cette homogénéité se doit de correspondre à prime abord à une entité administrative délimitée afin de faciliter et favoriser un accès aisé aux sources d'informations. Il est bon de noter qu'une homogénéité administrative n'entraîne pas à fortiori une homogénéité structurelle. A ce critère s'ajoute une série de facteurs limitatifs tels: des moyens financiers limités, un échéancier à respecter et la non-disponibilité de certaines statistiques. De plus ce laboratoire devra receler quelques parcs industriels municipaux à taux d'occupation respectable afin de vérifier la seconde partie de l'hypothèse. La cumulation de ces facteurs restreignants éliminent une majorité de régions et c'est dans cet esprit que la région des Bois Francs a été sélectionnée. Le fait que celle-ci soit le lieu de nos origines n'ajoute qu'à la pertinence de ce choix. Sise au centre du triangle de force québécois que

Girard surnommé "le triangle québécois de la fabrication" car il renferme plus de 90% de toute l'industrie manufacturière de la province, les Bois Francs en constituent donc un excellent laboratoire d'étude.

B) La démarche

Les problèmes structureaux ayant une incidence directe sur la diffusion spatiale des entreprises, ce lié aux effets d'entraînements des pôles de croissances, les déséquilibres structureaux de l'économie québécoise et ses disparités régionales proviennent donc de son manque d'adaptation à l'évolution de la demande des agents économiques et à un déséquilibre de sa trame urbaine axée sur un seul pôle d'attraction majeur. Cette unipolarisation, personnifiée par Montréal, condamne le reste de la province à ne recevoir que les entreprises d'extraction de matières premières et de production de biens non-durables vers les marchés régionaux. De fait plus de 60% de l'emploi industriel se retrouve à Montréal ce qui illustre la disproportion de la répartition spatiale des usines. A l'échelle des Bois Francs deux (2) pôles dit "pôles secondaires" ressortent soit Victoriaville et Drummondville. Caractérisée par une structure industrielle vieillit la région se débat dans un certain marasme économique qui influe sur son rythme de développement.

La région précisée, le phénomène sera défini par un bilan de la littérature tout en précisant les failles terminologiques qui en surgissent. Le second volet de ce chapitre s'attachera à définir le parc industriel et à le situer dans le contexte québécois. Le lien l'unissant en tant qu'outil au phénomène d'exurbanisation industriel nous amènera au niveau du laboratoire d'étude.

Une méthodologie simple et peu sophistiquée favorisera l'identification du phénomène en tant que processus de remodelisation de la trame industrielle des municipalités tout en précisant ses forces et faiblesses. Repoussant toute approche basée sur l'emploi d'un questionnaire, entreprise trop onéreuse en temps et argent, une méthode dont la manipulation s'avère particulièrement aisée s'appuiera sur l'utilisation systématique des annuaires téléphoniques. Ainsi dans cette phase il s'agira d'identifier le mouvement et non de le caractériser. C'est-à-dire que l'ensemble de toutes les oscillations spatiales répertoriées dégagera certains patterns ou "zones préférentielles" et ce sont eux qui seront les éléments explicatifs de la problématique. C'est donc dire que les caractéristiques des relocalisants ou des nouveaux arrivants telles: type d'entreprise, taille, motif de la relocalisation et autres ne seront pas des variables considérées. Seuls des détails tels: l'année du déplacement ou d'implantation, les distances parcourues, les localisations antérieures et futures et la fréquence de ces déplacements constitueront les variables explicatives. Cette étude ne se penchera donc pas sur les motifs et les causes d'une relocalisation ou d'une implantation dans un

secteur déterminé de la ville mais bien sur l'évaluation des zones préférentielles d'attractions industrielles, ce mis en corrélation avec l'incidence de la création d'un parc industriel municipal. L'impératif temporel étant le pivot de toute l'évolution du problème, une tranche de 26 ans soit de 1950 à 1976, fournira cette optique indispensable. Le focus sera successivement porté sur deux (2) municipalités contrôle.

Le phénomène cerné, la vérification du lien d'interdépendance entre celui-ci et la création d'une infrastructure d'accueil à l'industrie sera l'étape finale. Ceci permettra de cerner ou de quantifier le poids relatif du parc industriel municipal dans le phénomène global d'exurbanisation industriel.

CHAPITRE I

LA REGION DES
BOIS FRANCS

Plan du chapitre I

	Page
A) La région des Bois Francs : son contexte	10
i) sa morphologie	10
ii) son potentiel humain	12
B) Les Bois Francs et ses pôles de croissances industriels	14
i) son infrastructure économique	14
ii) les pôles de croissances	20
Conclusion	25

L'industrie, au sens contemporain du terme, constitue une innovation du milieu du 18 ième siècle. Le mode de production au cours des ans a passé au travers de toute une gamme de profondes mutations structurales témoignant du dynamisme de ce secteur en pleine expansion. Ce dynamisme se transpose à l'échelle régionale et peut être perçu comme le baromètre de son économie. Ce déterminisme constitue en soi une base d'approche à une problématique régionale qui sera dans notre étude la région des Bois Francs.

Nous ouvrons au préalable une brève parenthèse pour corriger une erreur trop fréquemment répétée dans la perception spatiale de cette région. Ainsi les expressions "Bois Francs" et "Cantons de l'Est" ne sont pas des termes synonymes. Les Bois Francs ne sont qu'un sous-ensemble des Cantons de l'Est. Ceux-ci se composent des comtés provinciaux de Sherbrooke, Missisquoi, Stanstead, Shefford, Drummond, Arthabaska et Mégantic. Pour leur part les Bois Francs englobent la totalité des comtés de Drummond et Arthabaska en plus des portions de Mégantic, Nicolet et Yamaska.

Globalement, si le Québec se caractérise par une structure industrielle déficiente largement axée sur la production de biens non durables, la région des Bois Francs fonde son vécu industriel principalement sur les deux secteurs mous les plus vulnérables soit le textile-habillement et le bois-ameublement. Ces types d'entreprises se concentrent prioritairement dans les deux centres principaux de la région: Drummondville et Victoriaville.

A) Son Contexte

Ouverte tardivement à la colonisation vers 1830, dû aux insurmontables problèmes de transport et à une spéculation foncière effrénée, cette région progresse péniblement tel que décrit par Mailhot dans ses chroniques sur les Bois Francs: "Les Bois Francs ont une histoire à part, histoire héroïque, admirable et parfois d'une tristesse navrante, histoire telle que l'on rencontre rarement dans les annales des premiers établissements". (Mailhot, 1914). Les obstacles majeurs que le colon doit donc affronter sont en essence: les distances à parcourir et la faiblesse des moyens de communication. Il acceptera de les supporter ce surtout à cause de la richesse des forêts qui recouvrent ce territoire. Celles-ci principalement composées de hêtres, de merisiers, de chênes, de noyers et d'érables tous des bois durs et francs qui désigneront l'appellation de cette région. Ce type de boisé permet la fabrication de deux (2) produits soit le sel à potasse (perlasserie) et le sucre d'érable qui deviennent les deux (2) premières "industries" de la région.

i) Sa morphologie

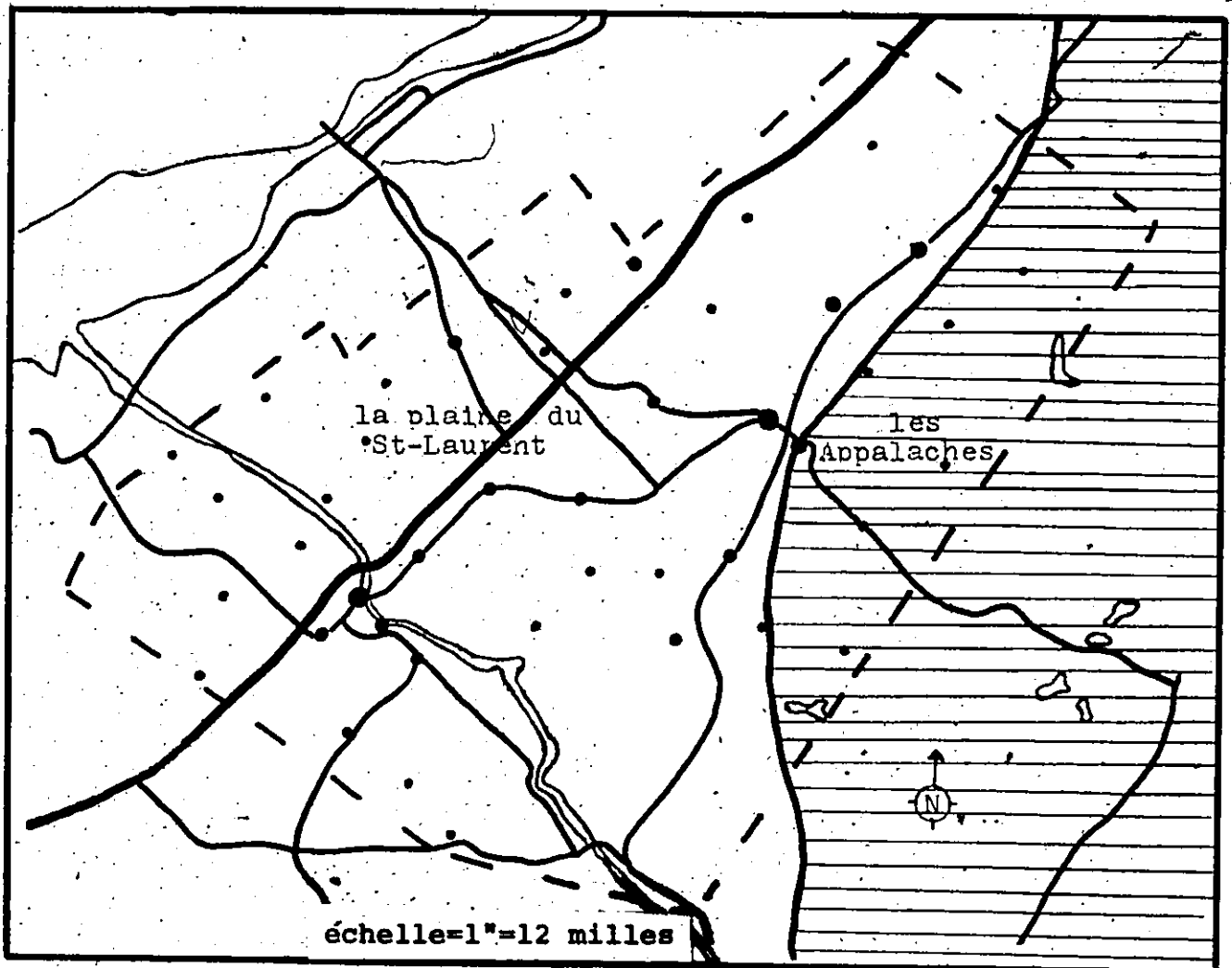
Zone de contact chevauchant les basses terres du St-Laurent et les ondulations précambriennes des Appalaches, la région offre un relief morphologiquement subdivisé en deux (2) grands ensembles.

Le premier faisant partie des basses terres du St-Laurent s'élève lentement direction nord-ouest / sud-est jusqu'aux premiers contre-forts des Appalaches. Couvrant plus de 75% de la région cet ensemble englobe la totalité des pôles importants. D'altitude moyenne de 120 mètres ou 400 pieds, son sol offre des potentiels agricoles (activité longtemps

dominante dans la région) d'excellent à moyen ce qui a favorisé la croissance de l'industrie laitière sur une large échelle.

Le deuxième grand ensemble, les pied_monts appalachiens, traverse la partie sud-est des Bois Francs. Ces plissements érodés n'atteignent pas dans ce secteur des altitudes supérieures à 360 mètres ou 1200 pieds. Cette zone n'offre qu'un potentiel agricole mitigé.

Figure 1 La morphologie des Bois Francs



Ainsi la morphologie de la région a joué un certain rôle dans l'implantation des établissements humains ce également selon la trame des principaux axes routiers et ferroviaires.

ii) Son potentiel humain

D'origines diverses mais à forte majorité canadienne-française, la population des Bois-Francs se regroupe autour de deux (2) pôles classifiés villes de deuxième palier ou centres secondaires (MIC, 1967) soit les villes de Drummondville et Victoriaville. La fluctuation des densités sur l'ensemble du territoire, corroborée par le tableau ci-dessous, pointe la nette domination de la région de Drummondville quant à l'intensité de l'occupation. De fait, seul le comté de Drummond offre un taux d'occupation supérieur à 120 habitants au mille carré dominant aisément la moyenne des Bois-Francs qui gravite autour des 81 habitants au mille carré.

Tableau 1. La population des Bois-Francs: sa densité

Comtés	Population 1971	Bois-Francs 1971	Superficie m ²	Bois-Francs -	Densité m ²	Bois-Francs -
Arthabaska	51,524	51,524	671	671	76.76	76.76
Drummond	64,144	64,144	523	523	122.71	122.71
*Mégantic ⁽¹⁾	30,004	5,886	636	127	47.16	46.34
*Nicolet	15,206	4,642	339	171	44.90	27.14
*Yamaska	58,020	13,408	767	225	75.62	59.59
Bois-Francs	-----	139,604	---	1,717	-----	81.30

(1) L'astérisque aux trois comtés indique qu'une portion seulement de ceux-ci est incluse dans notre étude.

Totalement municipalisé, ce territoire inégalement peuplé, abrite quelque 68 municipalités réparties en huit (8) villes, quatorze (14) villages et quarante-six (46) municipalités paroissiales.

Tableau 2 Les Bois Francs municipalités

Bois-Francs	Municipalités	Villes	Villages	Paroissiales
Arthabaska	27	5	7	15
Drummond	20	2	5	13
*Mégantic	8	0	1	7
*Nicolet	8	1	1	6
*Yamaska	5	0	0	5
TOTAUX	68	8	14	46

Ce foisonnement de municipalités rurales reflétant le passé agricole de la région ne se diversifie qu'au passage de la voie ferrée dit le "Grand Tronc". Cette infrastructure favorise la naissance de Victoriaville en particulier. L'avènement de ce moyen de transport draine une partie des populations vers les premiers micro-centres manufacturiers ayant un besoin pressant d'une nombreuse main-d'oeuvre. Ainsi on remarque que ce transfert perdure encore au cours de la dernière décennie où l'on a vu le pourcentage de la population classifiée urbaine passer de 60% à près de 70%.

Tableau 3 % des populations rurales et urbaines

	% urbain	% rural	% agricole
1961	63.8	18.4	17.8
1971	69.5	20.1	10.3

Le recul des populations rurales dites agricoles au cours de cette courte période (-7.5%) au profit majoritairement du secteur urbain (+5.7%) témoigne du marasme dans lequel se débat l'agriculture victime d'une trop grande spécialisation dans l'industrie laitière.

B) Les Bois Francs et ses pôles de croissances industriels

i) Son infrastructure économique

L'éventail de l'occupation de la main-d'oeuvre à l'intérieur d'une municipalité, demeure un indicateur particulièrement adéquat pour déterminer la spécialisation d'une région ou d'une agglomération. Pour

en dégager les caractéristiques deux (2) indices nous sont accessibles soit: le quotient de localisation et le coefficient de spécialisation. Afin de percevoir le plus exactement possible la place que tiennent les Bois Francs dans l'ensemble du Québec on basera notre approche sur l'ensemble des municipalités du Québec ayant plus de 2,000 habitants. Ce travail sera possible grâce aux données fournies sur ruban par "Statistique Canada" sur l'occupation de la main-d'oeuvre en 1971 basée sur 33 groupes d'activités (incluant les 20 grands groupes industriels) à l'intérieur de quelques 222 municipalités.

Le quotient de localisation. Sachant que cet indice agit comme indicateur de la force de chaque municipalité dans chacune des activités économiques, nous pouvons en dégager une première trame significative. Il est à noter que cet indice n'indique pas l'importance absolue des activités économiques mais bien l'importance relative de chacune d'elles. La formule employée est la suivante:

$$Q_v^i = \frac{E_v^i / E_v}{E_s^i / E_s}$$

- Q_v^i - quotient de localisation de la ville v par rapport à l'activité économique i
- E_v^i - population active dans l'activité i et demeurant dans la ville v
- E_s^i - population active dans l'activité économique i et étant incluse dans le système S (ici ce sont les 222 municipalités qui forment ce système)
- E_v - population active totale demeurant dans la ville v
- E_s - population active totale du système S

Le coefficient de spécialisation. A l'opposé du quotient de localisation qui précise l'importance de chacune des activités économiques municipales, le coefficient de spécialisation est un indicateur qui situe globalement la municipalité par rapport aux autres. Il indique dans quelle mesure la structure économique d'une ville est spécialisée dans telle ou telle activité par rapport aux autres. La formule utilisée est la suivante:

$$S_V = \sum_{i=1}^N \frac{\left(\frac{E_V^i}{E_V} \right) - \left(\frac{E_S^i}{E_S} \right)}{2} \quad (1)$$

N - nombre d'activités

S_V - coefficient de spécialisation de la municipalité V les autres éléments sont les mêmes que dans la formule précédente.

La valeur du coefficient peut varier de 0 à 1.

Lorsqu'elle tend vers 0, cela signifie que notre municipalité se rapproche de la répartition moyenne de la population active de notre système, alors qu'un coefficient tendant vers 1 indique une spécialisation dans un secteur quelconque.

Des huit (8) villes constituant la trame urbaine des Bois Francs, sept (7) se retrouvent dans le système des 222 villes québécoises de plus

(1) Ce type d'approche a été utilisé par l'OPDQ lors de l'élaboration des schémas régionaux, section: caractéristiques régionales, population active. (OPDQ, 1975).

de 2,000 habitants. Il s'agit d'Arthabaska, de Drummondville, Drummondville-Sud, Plessisville, Princeville, Victoriaville et Warwick. Ce groupe de municipalités accapare plus de 80% de la population totale et de la main-d'oeuvre active du laboratoire. L'importance du secteur de la transformation, à l'intérieur de notre micro-système, ressort dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 La population active des Bois Francs (urbain) en 1971

	Main-d'oeuvre active totale	Main-d'oeuvre industrielle	%	Main-d'oeuvre Services	%
Arthabaska	1,850	530	28.64	1,150	62.16
Drummondville	12,145	5,515	45.40	6,045	49.77
Drummond-Sud	3,190	1,530	47.96	1,475	46.23
Plessisville	2,750	1,445	52.54	1,110	40.36
Princeville	1,310	780	59.54	415	31.67
Victoriaville	8,150	3,415	41.90	4,120	50.55
Warwick	1,095	595	54.33	370	33.78
TOTAUX	30,490	13,810	45.29	14,685	48.16

La vocation manufacturière des Bois Francs se dégage nettement si on compare son pourcentage de sa main-d'oeuvre industrielle à celui du Québec. La main-d'oeuvre industrielle au Québec représentait en 1970

32.0% de l'emploi total tandis qu'en 1974 le secteur de la fabrication fournissait 31.6% de l'emploi au Québec. Les Bois Francs pour leur part culmine avec plus de 45.2% de leur matériel humain engagé dans le secteur industriel soit une différence de près de 15%. Afin de mieux appréhender cette vocation industrielle, nous avons listé par ordre décroissant d'importance les activités dominantes de chacune des municipalités et ce jusqu'à une concurrence de 50% de sa main-d'oeuvre active. Ceci nous donnera les secteurs de spécialisation de la région.

- Arthabaska: Santé et bien-être, commerce de détail, industrie non-spécifiée, bois et ameublement.
- Drummondville: Textile et habillement, commerce de détail, autres industries manufacturières, industrie non-spécifiée, éducation et services connexes.
- Drummond-Sud: Textile et habillement, commerce de détail, autres industries manufacturières, industrie non-spécifiée.
- Plessisville: Industrie métal et machinerie, textile et habillement, commerce de détail, éducation et services connexes.
- Princeville: Bois et ameublement, autres industries manufacturières, textile et habillement, nourriture et breuvages.
- Victoriaville: Textile et habillement, commerce de détail, bois et ameublement, éducation et services connexes, santé et bien-être.
- Warwick: Textile et habillement, bois et ameublement, autres industries manufacturières, commerce de détail, industrie non-spécifiée.

L'activité dominante de la région au niveau de l'emploi ressort nettement avec le textile et habillement qui apparaît dans six (6) des sept (7) municipalités en tant que secteur important. Par la suite le deuxième type d'activité qui ressort concerne surtout ce que l'on peut qualifier de service banal dû généralement au facteur taille et c'est le secteur du commerce de détail qui se rencontre également dans six (6) des sept (7) municipalités. Se retrouvent ensuite trois (3) activités industrielles qui se rencontrent selon la même fréquence soit quatre (4) sur sept (7). Ces activités sont: industrie non-spécifiée, bois et ameublement et autres industries. Ces fréquences d'apparition du secteur industriel en tant qu'activité dominante confirme la vocation industrielle de notre laboratoire.

Replaçant nos sept (7) villes dans le contexte global du système des 222 municipalités par le biais de l'indice de diversification et spécialisation, nous visualisons le rang de chacune d'elle dans le grand ensemble québécois. Notre indice dans le cas bien particulier des 222 municipalités considérées joue entre .810 et .008. Ainsi la ville la plus spécialisée au Québec est Valcourt suivie de Chapais, Gagnon, Schefferville et Murdochville, toutes des villes à base fonctionnelle fixe. Par contre, la ville qui ressort comme étant la plus diversifiée du système est Pointe-aux-Trembles avec .008 précédée de Montréal-Nord, Lachute et Mont-St-Hilaire soit des municipalités de la région métropolitaine de Montréal.

Quant à nos sept (7) villes, elles se redistribuent dans l'ensemble du système.

Tableau 5 Les Bois Francs: indice de spec./diversification

	Indice de spéc. div.	Rang dans le système	% du rang	Rang dans les Bois-Francs
Arthabaska	.235	104	46.8	4
Drummondville	.163	157	70.7	7
Drummond-Sud	.203	128	57.6	6
Plessisville	.286	78	35.1	2
Princeville	.350	45	20.2	1
Victoriaville	.207	125	56.3	5
Warwick	.236	102	45.9	3
Bois-Francs \bar{x}	.240	105	47.2	---

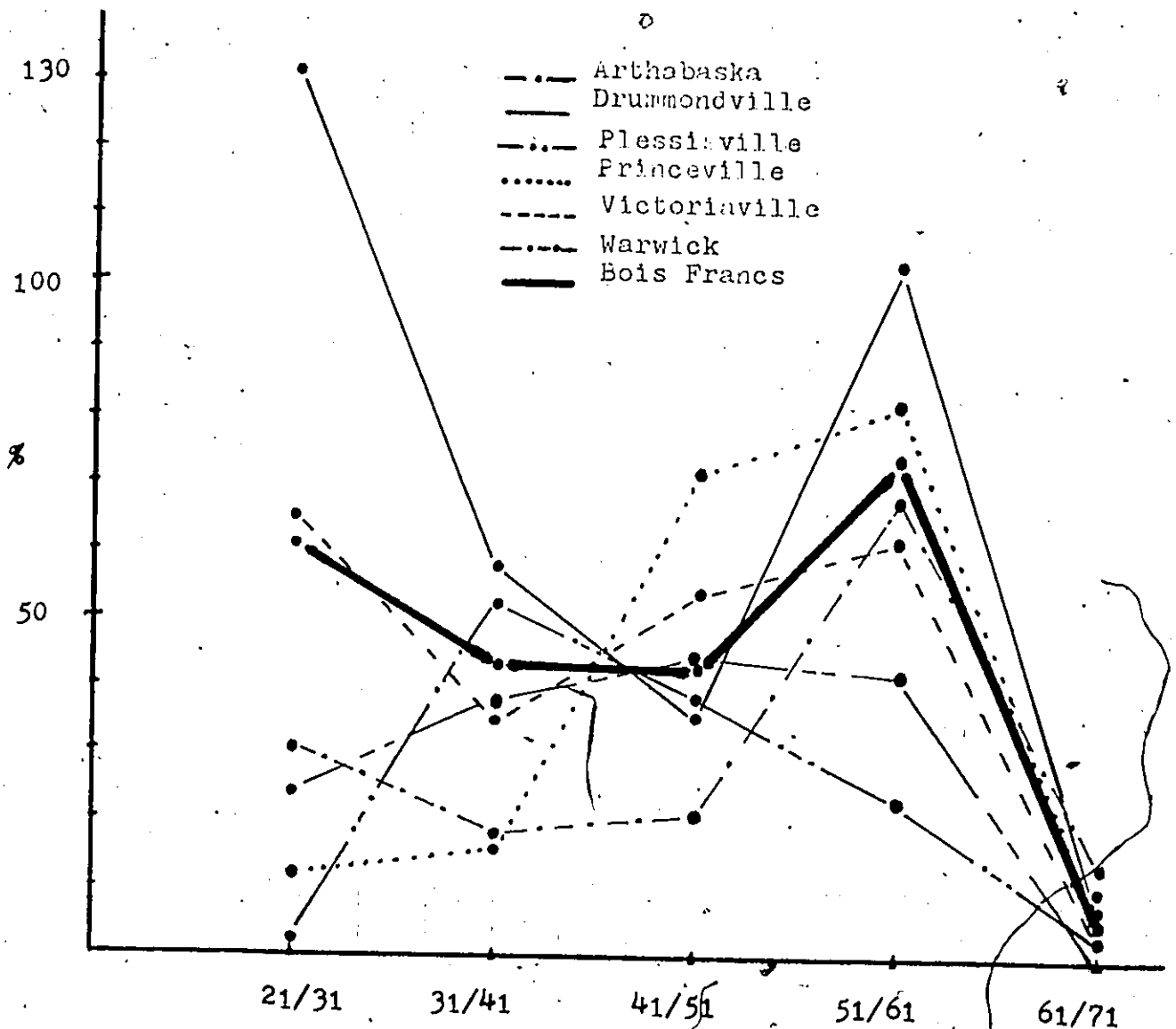
A noter que l'ensemble de nos centres urbains gravite plutôt au centre du système québécois.

ii) Les pôles de croissances

La naissance et croissance d'un centre polarisant sont liées à toute une série de facteurs (quantifiables et non quantifiables) qui hiérarchisent l'importance de chacun d'eux. Un des indicateurs le plus aisément accessible pour départir et cerner ces pôles demeure son évolution démographique.

Se limitant aux villes préalablement identifiées par le biais de nos indices, à l'exception de Drummondville-Sud née d'un regroupement donc n'ayant pas les statistiques adéquates disponibles, le graphique qui suit étudie l'évolution temporelle (1921-1971) de la croissance démographique pour ces municipalités données.

Figure 2 % de l'accroissement des populations par tranche de 10 ans dans 6 villes des Bois Francs de 1921 à 1971



La chute généralisée du taux d'accroissement des populations dans ces villes au cours de la dernière décennie laisse entrevoir une certaine stagnation du dynamisme industriel. En effet, le taux moyen de croissance de la décennie 1951-1961 se situait à plus de 74.3% tandis qu'au cours des dix (10) années suivantes sa population ne s'est accrue en moyenne que de 6.4% soit un ralentissement très significatif. Les taux moyens pour chacune des municipalités pour l'ensemble de la période se lisent comme suit:

Arthabaska	52.59%
Drummondville	203.09%
Plessisville	50.90%
Princeville	68.12%
Victoriaville	97.30%
Warwick	39.25%

De là une certaine hiérarchisation des agglomérations à forte incidence évolutive. Drummondville domine nettement les Bois Francs avec un effet polarisant plus de deux (2) fois supérieur au second pôle Victoriaville. La répartition spatiale des populations à l'intérieur des deux (2) comtés (Drummond et Arthabaska) confirme cette tendance. En effet, le comté de Drummond regroupe l'essentiel de ses populations que dans deux (2) centres principaux soit Drummondville et Drummondville-Sud (villes jumelles), tandis qu'Arthabaska disperse ses populations dans cinq (5) agglomérations laissant une plus faible polarisation possible à Victoriaville. La croissance progressive du poids relatif des deux (2) pôles principaux par des mécanismes de brassage des populations intra et extra régionales (flux migratoires) reflète le dynamisme des activités économiques de la région. Phénomènes interreliés et découlant d'un automatisme causal, l'in-

flux des intrants monétaires et l'élargissement de l'infrastructure industrielle de ces deux (2) villes constituent les éléments générateurs de cette pression démographique.

La confirmation de la suprématie de Drummondville en tant que pôle industriel des Bois Francs se visualise dans le tableau ci-dessous se penchant sur l'évolution comparée du nombre d'entreprises industrielles à l'intérieur d'un certain nombre de municipalités des Bois Francs.

Tableau 6 La polarisation industrielle dans les Bois Francs

Villes	n.ind. 1961	%	n.ind. 1967	%	n.ind. 1975	%	accr. %
Drummond.	58	19.6	73	22.1	115	24.9	+5.3
Drum.-Sud	5	1.7	11	3.3	30	6.5	+4.8
Victoriav.	56	18.9	61	18.4	90	19.5	+0.6
Arthabask.	11	3.7	11	3.3	16	3.5	-0.2
Princevil.	18	6.1	21	6.3	30	6.5	+0.4
Plessisv.	27	9.1	22	6.6	38	8.2	-0.9
Warwick	10	3.3	12	3.6	17	3.7	+0.4
Daveluyv.	9	3.0	13	3.9	17	3.7	+0.7
St-Léonard	9	3.0	10	3.0	13	2.8	-0.2
Lauriervil	8	2.7	7	2.1	10	2.1	-0.6
Total	211	71.2	241	72.8	376	81.5	+10.3
Bois Fr.	296	----	331	----	461	----	-----

Considérant la polarisation de Drummondville-Sud comme un simple phénomène de capillarité dû à une proximité physique du pôle principal Drummondville, le clivage existant entre celle-ci et le reste des municipalités de la région à l'étude ressort nettement. La tendance marquée à la concentration, une polarisation de 10.3% supérieure de 1961 à 1975, surtout et principalement orientée vers cette agglomération au cours de

cette période. (1) Les secteurs ou groupes industriels qui participent majoritairement à cette expansion se résument au textile, vêtement et ameublement. Le textile s'installe prioritairement à Drummondville tandis que les deux (2) autres secteurs se concentrent plutôt à Victoriaville et son environnement immédiat. Ce type d'activités se cantonnant dans le secteur mou de l'économie, l'équilibre industrialo-économique de la région en sera donc un des plus aléatoire ce surtout lié à l'étroitesse de sa base infrastructurelle industrielle.

Dans le processus d'évaluation d'un site d'implantation probable d'une entreprise (démarche essentielle à l'atteinte d'une rentabilité à court terme) l'opportunité de choix, basé sur ces critères bien particuliers à chaque type d'industries, amène généralement la sélection de sites potentiels. Le milieu offrant le minimum de frictions à la mise en production et à la rentabilisation rapide de l'entreprise constitue cette localisation optimale de l'unité de production. Ces caractéristiques se retrouvent dans la majorité des cas au sein des pôles de croissance. La fréquence de sélection de ces pôles amène une concentration abusive des usines générant toute une série de problèmes freinant les possibilités de future expansion ou implantation. De là une certaine réaction de rejet du milieu (généralement le centre-ville) congestionné par un surcroît d'activités. Cette réaction est dite mouvement exurbanitoire.

(1) Cette comparaison n'a pu être poussée plus à fond, vu la non disponibilité de statistiques au niveau de la région.

Le parallèle à établir entre la région homogène des Bois Francs et une métropole (centre polarisant principal) quant à la potentialité à générer des mouvements d'exurbanisation industrielle constitue en bref une des visées de ce travail à savoir: existe-t-il des mouvements de relocalisation industrielle en milieu de moyenne à basse densité comparable aux secteurs de haute densité?

CONCLUSION

Les problèmes structurels de l'économie des Bois Francs et du Québec en général, proviennent de leur manque d'adaptation à l'évolution galopante de la demande des agents économiques et aux changements radicaux survenus dans les rapports commerciaux. (MIC, 1974). Les performances économiques de la région O4 (Trois-Rivières), compte tenu du contexte défavorable de l'économie, se maintiennent à un niveau acceptable face au reste de la province. A titre d'exemple, la région occupe le 7^{ième} rang (sur les 9 régions administratives) quant au pourcentage de perte d'établissements industriels pour la période 1961-1971. Seuls les Cantons de l'Est et la région de Montréal présentent un taux de perte inférieur. (MIC, 1974)

Plus spécifiquement la région des Bois Francs, de par sa structure d'emploi, ne peut espérer une évolution positive de sa

situation à court ou moyen terme. Avec plus de 45.3% de sa main-d'oeuvre active engagée dans le secteur de la transformation, son équilibre économique se trouve précairement liée à une forte concentration du textile et de l'habillement en particulier, qui occupent 35.6% de toute sa main-d'oeuvre industrielle. Le poids relatif de ce secteur ne fait que croître avec le recul marqué du deuxième secteur dominant, le bois et l'ameublement. A la concentration sectorielle de sa main-d'oeuvre se greffe une polarisation spatiale de ces établissements. Deux villes, Drummondville et Victoriaville, accueillent 44.5% des entreprises tout en occupant 64.7% de l'ensemble de la main-d'oeuvre industrielle des Bois Francs.

Cette polarisation introduit un processus dit de mutation spatiale des entreprises. La tendance à une surconcentration des firmes dans les mêmes secteurs génère des mouvements de déconcentration vers les franges des municipalités.

Ce phénomène est-il identifiable à l'échelle des Bois Francs? Ou cette tendance de plus en plus marquée à l'exurbanisation chez la plupart des industries ne subissant pas de fortes contraintes de transport et d'approvisionnement, (Derycke, 1970) constitue-t-elle un nouveau champ de possibilités pour les municipalités excentriques ou marginale alors que ces dernières se dotent d'infrastructures d'accueil (plus ou moins sophistiquées) à l'industrie.

LE DEVOIR JEUDI 3-11-77

Montréal dépensera \$5 millions pour créer des parcs industriels

par Claude Turcotte

Le conseil municipal de Montréal a donné son accord complet au comité exécutif de la ville pour la création d'un fonds industriel de \$5 millions pour profiter de

autre zone dans l'est entre les ruisseau et Bourbomière

Ottawa ajoute \$77 millions à l'entente sur les infrastructures industrielles

ministres avaient apporté des éléments similaires à des en 1975 sur

à la modernisation en Gaspésie des centres de pêche de Cap-aux-Meules, Paspébiac, Rivière-au-Renard et Grande-Rivière et sur la Côte Nord à

lions prévus dans ce volet seront consacrés à la construction du Port de Leslie aux Îles-de-la-Madeleine, port qui doit servir à l'exportation de certains des mines que SOQUEM propose d'exploiter, si le Conseil consultatif de l'Environnement donne son accord. Il a été mentionné que M. Lessard

137 MILLIONS POUR LES PARCS INDUSTRIELS DE LA PROVINCE

Une somme de \$137,670,000 sera consacrée à la création d'une vingtaine de parcs industriels

parc industriel à Varennes et un autre sera créé dans l'agglomération de Shawinigan. De plus des travaux d'aménagement seront réalisés dans le parc industriel de

Québec fait l'acquisition d'un autre parc industriel

QUÉBEC (par Paul Bennett) — Après avoir approuvé sans difficulté ses prévisions budgétaires pour 1978, le conseil municipal urbain pour l'an prochain

cette somme de \$62,500 second plan. Approuvé par le conseil municipal précédent, le budget de l'année dernière a été entièrement financé par le budget de \$14,3 millions. Ces prévisions occasionnelles de \$10 millions, qui ont été financées par le conseil municipal pour le parc industriel de Victoriaville. Les contributions de \$6.7 millions

Parc industriel de Victoriaville

Plus de \$4 millions pour l'infrastructure

ces villes sont touchées. Le parc sera constitué grâce à un fort potentiel du futur dans la partie de la deuxième phase de l'expansion industrielle. Les aménagements ont décidé

Office de planification et d'urbanisme. M. Jacques Léonard, directeur de l'urbanisme, a annoncé que l'aménagement pourrait être réalisé dans le parc industriel de

VICTORIANVILLE (GB) — ... jet d'une rencontre entre ... la signature de l'entente de

CHAPITRE 2

LE PHENOMENE D'EXURBANISATION ET UN OUTIL DE
DECONCENTRATION: LE PARC INDUSTRIEL

7

Plan du chapitre 2

"Le phénomène d'exurbanisation et un outil de relocalisation: le parc industriel"

	Page
A) Le phénomène d'exurbanisation: bilan de la littérature	34
i) terminologie	34
a) la déconcentration	35
b) la décentralisation	36
ii) l'exurbanisation: une définition	37
a) les facteurs d'exurbanisation	40
b) l'impact de ces mouvements	43
B) Le parc industriel: outil de relocalisation	46
i) notions	47
a) une définition	47
b) son historicité	50
c) les types de parcs industriels	51
ii) le parc industriel au Québec	53
a) sa répartition	53
b) le parc industriel municipal	55
c) les mécanismes	60

iii) le parc et l'exurbanisation industrielle	64
a) une lacune dans la littérature	64
b) les tendances appréhendées	65
Conclusion	67

"Tout mouvement, de quelque
nature qu'il soit, est créateur"

Edgar Poe

(La Puissance de la Parole)

La saturation de la capacité d'accueil des centres villes par l'implantation abusive d'établissements industriels, commerciaux et financiers, a engendré l'inversion d'une tendance locative axée sur le centralisme vers une organisation spatiale plus diffuse. Cette accumulation des services et des unités de production autour du noyau central reflète bien le scepticisme des promoteurs et financiers qui ne croyaient pas possible la modification des services ni de la concentration des activités dans les villes. La contraction des externalités positionnelles favorisera les mouvements de reflux des entreprises vers les banlieues.

Cette propension à préférer un milieu où le tissu urbain n'a pas la densité qu'affiche le centre-ville, se retrouve globalement dans tous les pays dit industrialisés ou développés. Historiquement, l'exurbanisation prend ses souches dans quatre (4) facteurs: les deux grandes guerres, la dépression, la révolution technologique, l'explosion démographique (Berry, 1973) Cependant, l'universalité du phénomène n'implique pas automatiquement une similitude stéréotypée des processus et des tendances. Tout mouvement marque une sous-jacence conjoncturelle qui est conditionnée et particularisée par chaque pays, région ou municipalité selon l'échelle de son approche. C'est donc un phénomène global qui trouve son essence dans le particularisme. Isard abonde dans le même sens lorsqu'il déclare:

"There are no standard cities. Each is unique"
(Isard, 1956)

Sachant que l'urbanisation, qui englobe l'exurbanisation, se caractérise par un processus en devenir qui commande un mouvement (Berry, 1973) la migration manufacturière contribue ainsi au parachèvement du paysage urbain en continuelle mutation.

Tirer un bilan exhaustif de la masse de littérature sur le sujet s'avère une vraie gageure. Tous y ont touché de près ou de loin selon l'optique bien particulière du type d'étude entreprise. Les géographes se sont penchés sur la traduction géographique de ce mouvement pour en souligner l'apport spatial. Des noms tels que: Creamer, Hamer, Kerr, Linge ou Reeder sont à l'origine de la recherche typiquement géographique sur le sujet. Reeder pour sa part propose un point de départ commun à ce phénomène: la congestion. (Reeder, 1955)

L'opportunité de choix d'emplacements potentiels à une localisation dans la zone centrale se rétrécissant, vu une forte pression de la demande, une réaction à cette congestion s'organise entre autre autour de la création de zones d'accueil planifiées pour le secteur industriel. Innovation ayant vu le jour au début du siècle. Cette sophistication de l'aménagement ou de l'utilisation du sol en milieu urbain favorise une meilleure planification du développement des municipalités.

Au Québec, le parc industriel joue un rôle qui semble important bien qu'aucune étude d'impact sérieuse n'est été encore menée. La majorité sinon la totalité des villes de plus de 15,000 habitants possède son

parc industriel ou l'équivalent signe, évident du rôle que joue ou que l'on aurait aimé qu'il joue dans la restructuration industrielle interne de ces municipalités.

A). Le phénomène d'exurbanisation: bilan de la littérature

i) Terminologie

Le tamisage de la volumineuse littérature fouillant le phénomène d'exurbanisation, nous confronte à un premier dilemme soit une certaine imprécision terminologique. C'est-à-dire que certains termes utilisés par des auteurs revêtent des connotations quelquefois teintées d'imprécisions et même d'inexactitudes. L'exemple à l'appui de ceci est le terme "décentralisation" (une composante du mouvement exurbanitoire) dont certains y accolent une définition équivoque. De là, la primordialité d'une base terminologique explicite appuyée de définitions adéquates, l'importance de bien définir n'étant plus à démontrer.

Tel Collins, nous considérons ce mouvement migratoire des firmes industrielles non pas comme un simple processus unidirectionnel mais plutôt comme un ensemble de procédés interreliés.

"But migration is not a simple one way process. This study identifies five main processes: suburbanization, suburban dispersion, decentralization, centralization and dispersion" (Collins, 1972)

L'omission de préciser l'échelle spatiale ou l'ordre de grandeur des mouvements, ce étant un élément de différenciation primordial du processus exurbanitoire, nous amène à traiter de ces deux (2) procédés fonda-

mentaux. Ce processus se subdivise en deux grands ensembles: le micro-mouvement ou déconcentration et le macro-mouvement ou décentralisation.

a) la déconcentration

L'évolution spatio-temporelle des unités de production à l'intérieur d'un territoire spécifique telle une municipalité ou une zone métropolitaine définit ce qu'est la déconcentration. Ces mouvements intra-métropolitains des entreprises ont suscité un vif intérêt tenant compte de la masse des écrits qui s'y rattache. Linge nous fournit cette définition du processus:

*"Deconcentration is the process whereby the productive capacity of firms already established in the inner zone is partly or wholly shifted to the outer zone".
(Linge, 1963)*

Ce qui amène Pierre George, dans un article sur la décentralisation industrielle en France, à conclure qu'il existe de fait une différenciation ou une nuance terminologique dans les types de migrations:

"Les représentations cartographiques que l'on peut donner des implantations industrielles dirigées de Paris, suggèrent plutôt l'idée d'un desserrement du centre parisien et secondairement du centre lyonnais, que celle d'une décentralisation industrielle au sens plein du terme". (George, 1961)

Le champ gravitationnel des entreprises en cours de déconcentration se résume donc à l'aire métropolitaine. Le type de déplacement que ce soit une relocalisation, une implantation ou une expansion, ne vient que préciser les mécanismes du mouvement. C'est sur ce point que quelques auteurs achoppent en confondant les structures organisationnelles et les composantes du phénomène d'exurbanisation. Cette lacune se rencontre surtout dans des écrits analysant l'évolution d'une métropole à travers ses migrations industrielles mais sans décanter le phénomène de ses processus. Nous pouvons citer entre autres quelques auteurs qui se sont butés à ce problème tels: Gonen (1971), Hawley (1956) et Hoyt (1941).

b) la décentralisation

La deuxième facette de la répartition des mouvements selon l'ordre de grandeur, s'attaque à ce que l'on pourrait qualifier de maxi-mouvement. Ainsi par décentralisation on entend une dissémination à travers une province ou une région, des administrations, des entreprises industrielles ou des organismes qui se trouvaient groupés ou concentrés en un même centre. Lorsque l'on traite du phénomène de migration des usines hors d'une agglomération, cela ne signifie pas que l'on se trouve face à un "saupoudrage" systématique des établissements sur tout un territoire. Ce qui fait dire à Degand: "Décentraliser ne veut pas dire éparpiller" (Degand, 1974) La décentralisation industrielle implique plutôt (idéalement) un plan d'organisation dans lequel tous les éléments positifs et négatifs sont appréciés individuellement pour circonscrire ou cerner un en-

semble que l'on veut ou espère homogène et qui doit découler sur une rénovation ou un redressement de l'organisation spatiale de l'entreprise industrielle. Dire que la décentralisation industrielle correspond à une "industrialisation sur un plan décentralisé" (Faucheux, 1959) cerne bien l'essence du problème. Ce que précise Linge dans son étude de la diffusion des industries à Auckland en Nouvelle-Zélande:

*"Decentralization is the movement of manufacturing from one urban area to distinct and separate towns outside".
(Linge, 1963)*

Ce processus soutient donc toutes les nouvelles politiques prônant la création de sous-centres ou pôles secondaires qui équilibreraient l'infrastructure urbaine et industrielle d'une région ou d'une province aux prises avec des problèmes de disparités régionales. Donc la décentralisation a beaucoup plus une tonalité politique que la déconcentration qui est pour sa part la recherche d'une rentabilisation optimale d'une localisation.

ii) L'exurbanisation: une définition

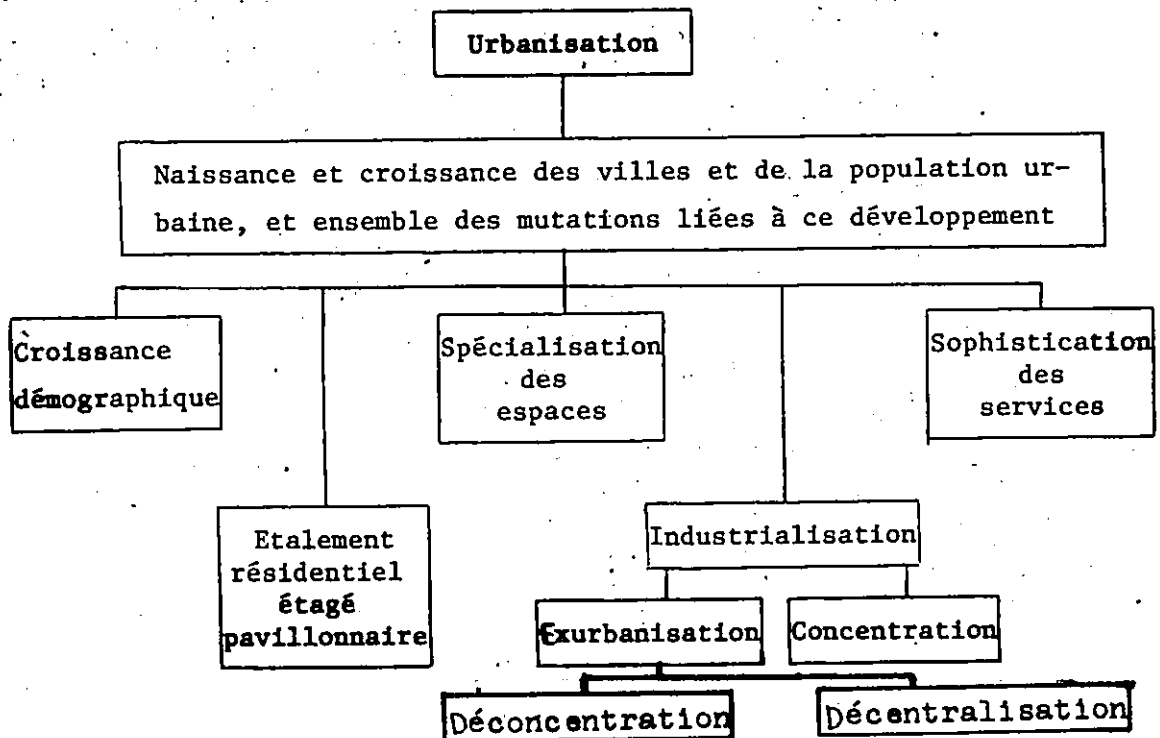
L'étude de la migration des entreprises des centres urbains vers les franges ou les périphéries, a monopolisé un fort contingent de chercheurs. Sélectionnant de préférence les zones métropolitaines, vu l'omniprésence de ce phénomène en ce milieu, ils ont tenté d'en cerner l'essence. Un éventail terminologique traduisant ces mouvements découlent de la mul-

tiplification des différentes interprétations. Ainsi pour ce même phénomène retrouve-t-on des termes aussi variés que: exurbanisation, ruralisation, polycentralisation, suburbanisation ou simplement exode industriel. Cependant, ce phénomène s'insère dans un système dynamique en constante évolution et qui se caractérise par des mouvements. Ce noeud polarisant et dynamique c'est l'urbanisation. Ce que Berry confirme:

"Urbanization is a process of becoming. It implies a movement". (Berry, 1973)

Et dire qu'il subsiste une sorte de mouvement dialectique entre les phénomènes d'industrialisation et l'urbanisation (Pietri, 1974) ne vient qu'appuyer la relation de complémentarité prévalant dans cet échange. L'exurbanisation est donc une caractéristique de l'industrialisation qui est pour sa part un élément ou une composante de l'urbanisation.

Figure 3: L'urbanisation et ses composantes



La commission de géographie urbaine du Comité National de Géographie Française a publié à la suite de son sommet à Caen en 1965 une série de définitions portant sur le vocabulaire de base de la géographie urbaine. Elle propose ainsi pour le terme exurbanisation: "rejet dans les zones rurales péri-urbaines de certains équipements collectifs et d'ensembles résidentiels, commerciaux et industriels". (CNGF, 1965)

L'exurbanisation ne concerne donc pas uniquement le secteur industriel mais bien toutes les composantes du monde urbain. Nous nous cantonnerons au monde usinier dans le cadre de cette étude.

Les nouvelles contraintes imposées aux entreprises industrielles, en particulier par un maillage urbain de plus en plus serré, modifient la conception première d'une proximité indispensable du centre-ville, ce que Berry qualifie de "core orientation". La modification de l'organisation spatiale des unités de production, perçue comme un mécanisme d'ajustement et de retour à l'équilibre, est favorisée par la mobilité des activités économiques. Cette tendance à sortir les usines des villes serait selon Moon Landrieu, maire d'Orléans, la clé de l'évolution d'ici l'an 2000. (La Presse, 3-5-1975) Mais que pousse l'entreprise à devenir banlieusarde? Sachant qu'une localisation adéquate est souvent la différence entre la survie ou la disparition de l'entreprise (ceci s'appliquant surtout à la moyenne et petite entreprise) la sélection d'un site devient donc capital.

Les facteurs naturels n'étant plus suffisants pour déterminer une localisation industrielle (George, 1961) l'investisseur ou le promo-

teur doit composer avec de nouveaux critères qui sont : sociaux, culturels et politiques.

a) les facteurs d'exurbanisation

Une des recherches sur les facteurs de localisation industrielle englobant le plus vaste échantillon a été sans doute menée par A.G. Hoare, qui en collaboration avec le "Greater London Council" a contacté plus de 3,000 firmes implantées dans le Grand Londres. Cette recherche tentait d'identifier les principaux facteurs de localisation industrielle en zone métropolitaine et de les ranger selon un ordre d'importance ou de priorité de choix. Pas moins de quatorze (14) facteurs furent identifiés. Les quatre (4) ayant été sélectionnés le plus fréquemment furent chronologiquement: accessibilité du marché, difficultés de trouver des cadres, accessibilité aux fournisseurs et disponibilité d'une main-d'oeuvre.

(Hoare, 1973) De nombreuses autres recherches furent menées selon une méthodologie et un échantillonnage différents telles celles de: Weber, Hoover, Isard, Alonso, Fales, Williamson, Devon qui ont tenté d'apporter un éclairage nouveau sur ce problème. Il ressort de ces recherches une difficulté à cerner distinctement la raison véritable d'un choix. (1)

(Nishioha et Krumme, 1973)

(1) Ce qui en découle également c'est que l'utilisation de questionnaires ne représente pas l'outil idéal dans le cas particulier de ce type de recherche.

Dans le cas d'une relocalisation, ces facteurs jouent dans la sélection de la destination tandis que certains autres motivent le départ. A. Gonen introduit un élément de différenciation ou de regroupement des types de facteurs influant sur une relocalisation. Il propose deux (2) blocs soit: les facteurs à incidence internes et les facteurs externes. (Gonen, 1971)

La notion d'internalité des facteurs, jouant dans la propension au déplacement ou à la relocalisation, fait appel au dynamisme interne de l'entreprise. C'est-à-dire que les facteurs internes englobent les éléments constitutifs de l'entreprise dépendant directement de celle-ci et non liés (ou si peu) à des entités extérieures. D.E. Keeble en tentant d'identifier les principaux facteurs de relocalisation a cerné le facteur interne lié au besoin d'expansion "manque d'espace" comme élément moteur d'une relocalisation. Des 54 répondants 43% ont identifié ce facteur comme étant le plus explicatif de leur déplacement. (Keeble, 1968) Ce manque d'espace découle entre autre d'une série d'innovations technologiques dont la corrélation avec le désir d'expansion soulève la problématique d'une localisation inadéquate. (1) Gonen en arrive aux mêmes conclusions que Keeble et constate que plus de 57% des facteurs jouant dans la relocalisation d'une entreprise sont liés à l'internalité de celle-ci. (Gonen, 1971) Ce besoin en nouveaux espaces pour améliorer la productivité ou simplement

(1) Les auteurs les plus marquants s'étant penché sur l'impact des innovations technologiques sont: Mansfield, Hajeck, Fourastié, Dumar, Curien et Blondel.

accroître la production a été traité plus particulièrement par: Linge, Lonsdale, Parry, Hamer, Keeble, Kerr, Swan, Steed et Berry qui en concluent que les besoins en espace conditionnent la stabilité des entreprises situées en milieu de haute densité. D'autres facteurs internes sont également circonscrits dans ces différentes études tels: l'addition de nouvelles machines, l'arrivée de nouveaux employés, l'adoption de nouveaux horaires de travail, changement de type de production, l'assimilation par un concurrent modifiant les politiques internes. L'influence des facteurs internes sur la décision d'une entreprise à se relocaliser ou non revêt une importance marquée bien que la croyance populaire veut que les lois restrictives des municipalités ou des gouvernements soient les raisons majeures du mouvement des industries vers des environnements aux contraintes moins rigoureuses.

L'impact du monde extérieur sur l'entreprise crée le climat favorable ou non à une réévaluation de sa localisation présente. Sachant la faible marge de jeu *(économiquement parlant) que peuvent se permettre les moyennes et petites entreprises, elles doivent donc être attentives à toutes réactions de leur environnement. Ceci amène une longue liste de facteurs possiblement responsables d'une relocalisation. Pour n'en énumérer que les principaux relevés dans les différentes enquêtes telles celles de Keeble, Gonen ou Logan nous retrouvons: la fin du bail, la congestion, le mouvement des ouvriers vers les banlieues la disponibilité de bâtisses industrielles appropriées aux besoins et le prestige de faire partie d'une zone ou d'un parc industriel renommé. A toute cette liste

de facteurs pouvant générer un mouvement de relocalisation, nous devons y ajouter un dernier soit: "autres raisons" qui dans bien des cas cache la motivation de l'entrepreneur de déplacer son usine. Ici il faut mentionner que ces raisons ne sont pas toujours guidées par le désir d'assainir la rentabilité de l'entreprise mais quelquefois pour satisfaire certains caprices (proximité d'un terrain de golf, de sa résidence ou par sentimentalité) ou pour exprimer son opposition à un contexte politique. En bref, le mouvement est lié en grande partie au particularisme même de chacune des unités ou types d'entreprises impliquées dans ce phénomène.

Finalement il existe des facteurs qui peuvent agir en tant qu'entité freinante. R.E. Lonsdale dans un article sur la décentralisation industrielle en Australie cerne certains facteurs de friction ayant des effets inverses sur la propension au mouvement. Ces facteurs sont: les coûts de transport trop élevés, le manque d'une main-d'oeuvre spécialisée et l'insuffisance des compensations et subventions. (Lonsdale, 1972) Ce que Lonsdale fouille concerne surtout les mouvements hors de zones métropolitaines, ce qui dans notre cas ne s'applique pas vu que notre étude se limite au phénomène de déconcentration.

b) l'impact de ces mouvements

La migration industrielle produit des effets à double impact soit sur son lieu d'émission (qui est souvent la zone centrale ou un sec-

teur contigüe) et le secteur d'implantation que l'on retrouve fréquemment en périphérie ou sur les franges dites péri-urbaines.

L'évolution de la vocation de la zone centrale (CBD) se lie étroitement avec l'intensité du mouvement industriel qui draine ses activités en banlieue. De fait dans les trente-cinq (35) plus grandes agglomérations des Etats-Unis durant la période de 1954-1967, on a constaté une baisse de 9% de l'emploi manufacturier dans les zones centrales. Extraits d'une recherche menée par Swan sur l'évolution de l'emploi manufacturier dans les zones métropolitaines, ces résultats confirment la lente désagrégation du rôle manufacturier du centre-ville. (Swan, 1968) La réaffectation des espaces laissés vacants par la migration des entreprises pose un sérieux problème aux municipalités comme le constate Thompson:

"The increasing suburbanization of manufacturing industry will have important implications for city financing". (Thompson, 1973)

Ceci principalement dû au fait que ce mouvement n'est pas unilatéral. A celui-ci se rattache la migration ouvrière vers les quartiers résidentiels périphériques, la création de grands centres d'achats en banlieue qui entraînent la fermeture de nombreux établissements et boutiques commerciaux au centre-ville et enfin, le déplacement des centres décisionnels vers des secteurs plus attrayants comme des parcs industriels ou à bureaux. Logan confirme cette nouvelle tendance lors-

qu'il constate qu'en 1954 à Sydney on retrouvait plus de 45% de toutes les activités de la ville concentrées en son centre et qu'à peine quelques années plus tard, soit en 1960, on n'en retrouve plus que 35% , ce pourcentage tendant toujours à décroître. (Logan, 1964) La problématique du recyclage du centre-ville devient donc une préoccupation de plus en plus présente.

En banlieue, cette marée montante qu'est le reflux des activités du centre-ville ne s'est pas développée soudainement:

*"By, 1910 observers recognized the slow, persistent relative increase of manufacturing in the suburbs".
(Pred, 1964)*

Toujours dans les trente-cinq (35) plus grandes agglomérations américaines, les banlieues de 1954 à 1967 doublent leur nombre d'emploi industriel. (Swan, 1968) Et L.G. Reeder pour sa part relève une situation comparable dans la zone métropolitaine de Chicago ou sur une période de vingt-cinq (25) ans soit de 1936 à 1950, la tendance au net déclin de l'attractivité de la zone centrale au profit des banlieues. (Reeder, 1955) Ce transfuge se manifeste également à Toronto où Kerr et Spelt constatent que des 182 entreprises torontoises sélectionnées pour fin d'étude plus de 65% de celles-ci étaient des entreprises anciennement localisées au centre-ville et qui se relocalisent en banlieue.

"Development of manufacturing in suburban Toronto results largely from the relocation of existing Toronto firms". (Kerr et Spelt, 1958)

Ce privilège dont jouit la banlieue sur la zone centrale de la part des relocalisants suppose un rôle toujours croissant du parc industriel en tant que zone d'implantation ou de relocalisation à l'intérieur d'une municipalité ce qui fait dire à Thompson:

"The suburbs are more and more the heart of industrial district". (Thompson, 1973)

B) Le parc industriel: outil de relocalisation

La pression exercée sur la banlieue par une croissance accélérée de la demande en terrains ou espaces industriels favorise l'innovation du parc industriel. Opération purement à but lucratif. originellement, cette sophistication de l'aménagement de l'espace devient par la suite ce que beaucoup on cru être un puissant facteur de localisation industrielle.

Le parc industriel ajoute donc à l'éventail des opportunités de choix quant aux sites de localisation considérés ce que Liston dénote:

"The fantastic growth of industrial parks has been called the most significant factor influencing plant location in recent years". (Liston, 1970)

i) Notions

L'ambiguïté terminologique rattachée à la notion de parc industriel accentue les difficultés à cerner la problématique de cette zone planifiée. Une des difficultés majeure met en relief la carence ou la faiblesse théorique soutenant celle-ci. De fait, ^{de} multiples études fournissent des définitions sans possibilités ou presque de les universaliser vu le particularisme de chacune de ces expériences. Mehling souligne cette limite en constatant:

"Dans la pratique, il faut se contenter presque toujours de simples références à des expériences dont chacune ne vaut que pour elle-même". (Mehling, 1967)

a) une définition

La majorité pour ne pas dire la totalité des définitions proposées par les auteurs s'étant penchés sur le phénomène du parc industriel, se cantonne presque exclusivement dans une tentative à délimiter les différentes phases de la mise en place des éléments constituant cette zone planifiée. L'Urban Land Institute, un organisme américain de recherche opérationnelle en planification et en aménagement, a publié plusieurs bulletins techniques sur les différentes phases de la mise en place d'un parc industriel. (1) Cette approche d'aménagiste stipule, selon certai-

(1) Voir les bulletins numéro: 19, 21, 41 et 44.

nes spécifications, quelles seront les normes et les techniques

qui départiront les zones des parcs industriels. La conférence sur les parcs industriels qui eut lieu au Collège Darmouth en 1958 se pencha sur ce problème de définition. On adopta une formulation qui se lit comme suit:

"An industrial park is a planned or organized industrial district with a comprehensive plan which is designed to insure compatibility between the industrial operations therein and the existing activities and character of the community in which the park is located". (Evans, 1973)

La notion de compatibilité ou de continuité liée à la création du parc industriel dans une municipalité, se révéla être la pierre **angulaire** sur laquelle devra s'appuyer toute nouvelle tentative d'implantation. Cependant, sans réel fondement théorique, cette notion de parc industriel s'est vue employer sans discernement et pas nécessairement à bon escient.

"In many instances the term is nothing more than a semantic gimmick used to gain community acceptance on the one hand and to promote a piece of real estate on the other". (U.L.I., 1961)

Il s'agit donc souvent que d'une sophistication terminologique sans inférence pratique ou vérifiable sur le terrain dans l'emploi du terme "parc industriel" par une ville pour désigner un secteur industriel de son territoire. Les nombreuses tentatives de définition de cette zone pla-

nifiée (1) prouvent l'importance acquise par cette infrastructure d'accueil à l'industrie. Une définition soumise par la firme de consultant en aménagement Planigram pour le compte du gouvernement du Québec, résume raisonnablement les multiples essais de synthétisation relevée dans la littérature sur le sujet.

"Un parc industriel est un espace planifié en fonction d'une utilisation industrielle. Cet espace desservi par des infrastructures et son utilisation est soumise à des normes favorisant la compatibilité avec le milieu. Il est géré par un organisme unique et généralement permanent". (MIC, 1974)

Plus spécifiquement les objectifs et rôles du parc industriel en seront un de concentration par rapport à la zone elle-même qui regroupera les investissements tout en permettant une meilleure planification de l'utilisation du sol municipal, un de fonction d'accueil en offrant les services de base (eau, égout, etc.) sur un plan organisé et planifié et afin de faciliter les implantations ou les créations et enfin un de desserrement en favorisant la régénération urbaine en prônant le départ hors du tissu urbain d'activités vétustes ou mal situées et en accroissant le dynamisme industriel local. (Jeannette, 1971)

La diffusion ou propagation de cette innovation, qui fit tache d'huile plus particulièrement après le second conflit mondial, a généré

(1) Les principaux auteurs s'étant penchés sur une définition sont: Bale, Evans, Jeannette, Mehling, Nunnally, Pasma, Pollina et Smith.

de par sa faiblesse théorique une pléiade de problèmes.

b) son historicité

"Planned industrial districts are essentially a post world-war II phenomenon". (U.L.I., 1961)

Etant à l'origine une entreprise privée à but lucratif, le parc industriel commandait des investissements importants pour l'aménagement physique d'un site. Ce type d'entreprise exigeait un environnement favorisant l'expansion rapide et stable des établissements **susceptibles** de venir s'y installer. C'est-à-dire qu'une solide infrastructure industrielle devait exister avant la mise en place de ce que l'on pourrait qualifier de site privilégié. Ces critères de complémentarité et d'interdépendance orientèrent les financiers novateurs vers les pôles industriels les plus importants.

La concentration spontanée des usines de textile en Angleterre (1) et aux Etats-Unis (2) à l'aube du 20^{ème} siècle constitua les prémices de l'organisation des zones industrielles planifiées. Mais c'est de la New York Dock Company que naquit le concept moderne de la zone

-
- (1) A titre d'exemple citons le Trafford Park à Manchester et le Slough Trading Estate à Londres.
 - (2) Aux U.S.A. ce furent surtout Lowell, Lawrence et Waltham qui abritèrent des filatures.

industrielle. Les premiers parcs industriels à s'organiser furent le Central Manufacturing en 1905 et le Clearing Industrial Districts en 1908 tous deux à Chicago.

L'effet d'entraînement escompté ne se fit sentir qu'après l'impulsion donnée par le second grand conflit mondial et favorisa, par capillarité, la création de nombreux nouveaux parcs industriels. Une enquête patronnée par l'Urban Land Institute constate que plus de 80% des zones industrielles planifiées disponibles aux Etats-Unis se sont créées au cours des vingt (20) dernières années. (U.L.I., 1961).

La demande croissante d'espaces industriels liés à une perception quelque peu erronée du rôle de la zone industrielle planifiée (son supposé rayonnement attractif ou facteur localisant) attire de nombreux investisseurs en passant du promoteur privé aux municipalités rurales. A cette diversité du type d'investisseurs (privé, para-public ou public) se rattache la diversité du type de parc industriel.

c) les types de parc industriel

Idéalement, le choix d'un type de parc dépend de la structure industrielle locale, de la stratégie de développement adoptée et des facteurs de localisation (identifiés lors d'une étude de pré-sélection industrielle) présentant un potentiel d'industrialisation ou de développement utilisable.

L'origine des capitaux permettant le développement ou la mise en oeuvre d'une zone industrielle distribue sous différentes étiquettes les parcs industriels. Tous (les promoteurs) recherchent ou poursuivent les mêmes buts ou objectifs soit une maximisation de la rentabilité vocationnelle d'une surface industrielle. Ils comportent généralement les mêmes caractéristiques au niveau des équipements et des services. Quatre (4) catégories de zones planifiées se dégagent.

- le parc privé qui doit son existence à des promoteurs du secteur privé;
- le parc para-privé, qui se caractérise par une redistribution des capitaux investis entre le secteur privé et le secteur public (municipal ou gouvernemental);
- le parc paragouvernemental, qui opère par le biais d'une société créée par le gouvernement en place;
- le parc municipal, subordonné à une administration municipale (parc local) ou à une administration inter-municipale ou à une communauté urbaine (parc régional)

Dans ces quatre (4) catégories de parcs industriels, plusieurs types de zones planifiées peuvent se développer. La vocation du parc est en étroite interrelation avec la municipalité réceptrice c'est pourquoi à la disparité des villes correspond la multiplicité des types de parcs. Les plus communs répertoriés sont: le parc polyvalent ou mixte, le parc de recherche, l'aéroparc, le parc portuaire, le parc pour industrie lourde, le parc de transport et le parc à bureaux. Il n'y aura de limite à cette typologie que les spécialités même des agglomérations ou régions. Cependant, au Québec, la très grande majorité des parcs industriels se

regroupe dans le premier type de parc soit le parc mixte ou polyvalent qui offre une certaine flexibilité aux utilisateurs et une moindre pression sélective.

ii) Le parc industriel au Québec.

Au Québec (en 1975) on retrouve approximativement quelques 167 parcs ou zones industrielles (selon la définition utilisée) disséminés sur l'ensemble du territoire québécois.

a) sa répartition

La répartition spatiale des parcs industriels sur le sol québécois reflète l'armature urbaine déséquilibrée de la province. En croisant la taille des villes au type de parc y opérant, on constate qu'il existe deux (2) catégories d'expériences bien particulières quant à cette infrastructure d'accueil à l'industrie.

Le parc industriel privé choisit de préférence une proximité physique du pôle principal qui est Montréal tandis que le parc municipal se dissémine sur l'ensemble du territoire. Ce qui en essence signifie que le parc industriel municipal est à la petite municipalité ce que le parc privé est à la métropole.

Tableau 7: La taille de la ville versus le type de parc en 1974

classes (population)	Villes ayant un parc in- dustriel	Nombre de parcs indus- triels	%	privé	para	munic.
100,000 et +	4	8	4.79	4	2	2
50 - 99,999	8	30	17.96	24	0	6
25 - 49,999	16	21	12.57	8	2	11
15 - 24,999	22	33	19.76	11	0	22
5 - 14,999	44	56	33.53	11	0	45
1 - 4,999	18	19	11.38	7	0	13
TOTAUX	111	167	-	65	4	99

Ce tableau révèle que plus de 60% des parcs industriels québécois ont été ^{financés} par des fonds publics tandis que la balance se rattache au secteur privé. Ces mêmes parcs du secteur privé se regroupent dans 85% des cas sur une aire de 30 milles (48 kilomètres) autour de Montréal. (1)

Le cadre de notre recherche se limitant à une région bien particulière de la province, les Bois Francs, et que celle-ci n'abrite que

(1) Voir la carte de la répartition spatiale des parcs industriels dans la province de Québec, en annexe.

des parcs industriels municipaux, nous nous bornerons donc à l'étude de ce type de parc.

b) le parc industriel municipal

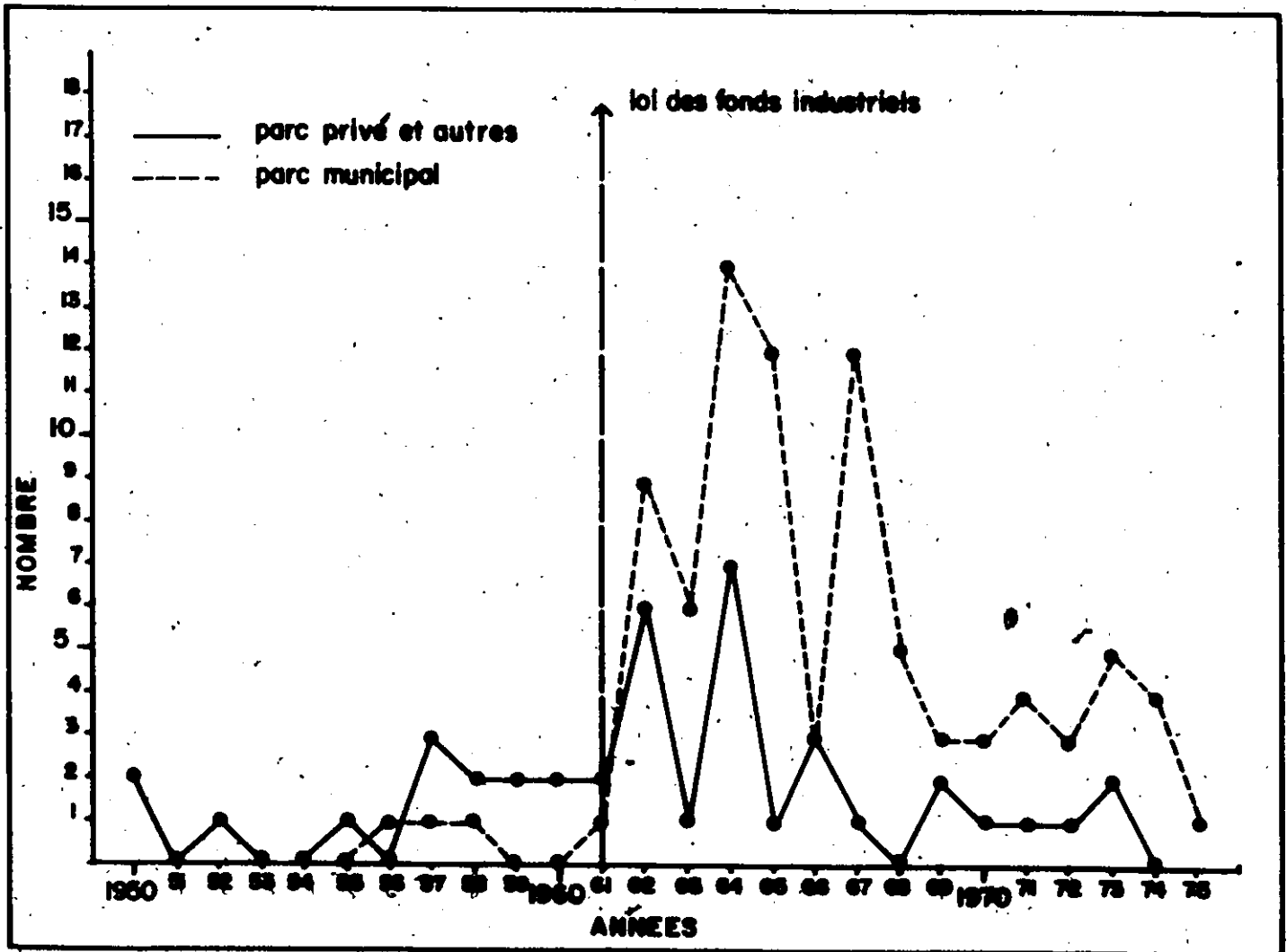
Le processus de croissance en économie libérale privilégiant les régions riches aux dépens des régions pauvres, débouche sur des disparités régionales qui forcent les municipalités défavorisées à chercher des palliatifs ou correctifs à ce sous-développement par la mise en place d'équipements susceptibles de favoriser l'implantation d'entreprises industrielles. Cette notion d'équipement est devenue synonyme d'expansion. Ainsi, le problème à résoudre n'est pas uniquement celui de l'industrialisation dans une optique globale, mais bien celui de l'équilibrage de la structure industrielle au niveau de chacune des municipalités et régions. Pour ce, l'outil qui semblait pouvoir jouer ce rôle fut le parc industriel municipal. Et comme le note Mehling:

"La création de zones industrielles paraissait capable de jouer un rôle d'entraînement à peu près irrésistible". (Mehling, 1967)

Les résultats en furent tout autres. Car la transposition systématique des expériences américaines (pas toujours heureuses) des modèles de croissance industrielle par le biais des zones industrielles planifiées, débouche au Québec sur une diffusion spatiale effrénée de cet équipement coûteux sans qu'une politique rationnelle de développement de

ce type d'infrastructure ne soit mise en place. Coïncidant avec le nouveau décollage industriel tel qu'identifié par Koenig vers les années 1950, la diffusion du parc industriel (privé au début)^{ne} prend vraiment son essort que vers les années 1960.

Figure 4: Fréquence de création des parcs industriels au Québec, par type (1950-1975)



La diffusion spatio-temporelle de cette infrastructure s'organise selon trois (3) cycles distincts.

Tableau 8 : Les cycles de diffusion du parc industriel

	Nombre d'années dans cette étape	Nombre de parcs industriels créés	%	Fréquence d'ouverture des parcs
1950-1959	10	14	10.85	1.40
1960-1969	10	90	69.76	9.00
1970-1975	6	25	19.37	4.16
TOTAUX	26	129		4.96

La première phase, soit de 1950 à 1959, correspond à une étape de sensibilisation au phénomène du parc industriel. La fréquence de création d'un parc nous indique bien le lent processus de propagation de cette nouvelle infrastructure. Ainsi la majorité des parcs industriels inaugurés durant cette période l'ont été par l'injection de capitaux privés dans ce nouveau type d'entreprise. De fait, des quatorze (14) parcs industriels mis en opération au cours de cette première décennie; onze (11) appartiennent au secteur privé soit plus de 78%. Le graphique de la fréquence de création des parcs industriels au Québec selon le type, dégage bien cette prédominance. Découlant de cette tendance à préférer les zones à haute densité, le parc industriel privé se concentre donc en priorité dans un de faible amplitude autour de Montréal.

La carte (voir annexe) de la répartition spatiale des parcs industriels au Québec nous démontre que plus de 80% des parcs privés se rencontrent dans le Montréal métropolitain.

La deuxième phase, soit de 1960 à 1969, concentre près de 70% de toutes les créations de parcs industriels lors de ce laps de temps couvert par notre étude. La multiplication des demandes pour l'obtention d'une loi spéciale afin de rendre possible des transactions entre la municipalité et certaines de ses industries a poussé les gouvernements à se pencher sur une législation permettant de corriger certaines lacunes. Le sanctionnement de la Loi des Fonds Industriels le 25 mai 1961 a sans nul doute favorisé l'accélération de la diffusion spatiale du parc industriel. Cette loi permettant aux corporations municipales de se munir des argents nécessaires afin de développer un espace industriel devait se transformer en un facteur localisant très puissant. Cette notion un peu colportée a engendré cet engouement pour cette innovation infrastructurelle. Plus de 90 nouveaux parcs industriels débutent leurs opérations en quelques années, ce qui propulse la fréquence annuelle d'ouverture à 9.0 parcs. De ce nombre, le parc industriel municipal est responsable de plus de 72% de toutes ces nouvelles créations. Le secteur privé suit, en moindre importance le rythme évolutif du parc industriel municipal. L'accroissement de l'offre en terrains industriels équipés de la part des municipalités oblige les promoteurs privés à suivre la tendance.

Enfin, la troisième étape qui s'étend de 1970 à 1975, en est une de maturation reflétée par la correspondance de la moyenne générale de création des parcs pour la durée que couvre notre étude soit 4.96 et celle de la fréquence de mise en opération des parcs au cours de cette troisième phase soit 4.16. Ainsi après la frénésie ou l'engouement de la découverte de cette infrastructure, qui dota d'équipements coûteux des municipalités incapables d'en assumer les fardeaux financiers et qui de plus sont faiblement sujette aux possibilités du développement, un ralentissement se dessine dès lors avec seulement vingt-cinq (25) nouveaux parcs aux cours des six (6) dernières années. En projetant pour obtenir une période comparable aux deux (2) précédentes et selon le rythme évolutif déjà enregistré cette dernière décennie ne générerait qu'un maximum de quarante-un (41) parcs ce qui ne représentent pas la moitié de la quantité enregistrée à la phase précédente. La notion de facteur de localisation a été oubliée au profit d'une utilisation beaucoup plus rationnelle des argent disponibles ce qui évitera les gaspillages et de meilleures opportunités de rentabiliser ces investissements. Le parc industriel municipal conserve malgré toute sa présence sur le secteur privé car des vingt-cinq (25) derniers parcs comptabilisés plus de 80% appartiennent au domaine public.

Le bilan de cette période étudiée soit de 1950 à 1975 nous confirme l'impact certain d'une législation incitatrice à l'implantation d'un parc industriel municipal et les liens évolutifs qui lient les différents types de parcs industriels.

Tableau 9 : Les phases de diffusion par type de parc

	Parc industriel municipal	%	Parc industriel privé	%	Totaux
1950-1959	3	21.4	11	78.5	14
1960-1969	65	72.2	25	27.7	90
1970-1975	20	80.0	5	20.0	25
Totaux	88	68.2	41	31.7	129

Ce qui nous amène à ouvrir une brève parenthèse sur les mécanismes de création d'un parc industriel municipal.

c) les mécanismes

Rigoureusement encadrés par toute une série de lois (1) restreignant les possibilités de venir en aide aux entreprises, amène les municipalités à contourner ces défenses par le biais de lois spéciales. Ces bills privés étant en voie de devenir règle générale (plus de soixante-onze (71) municipalités s'en étant prévalu. ceci poussa les gouvernants à proposer une loi corrigeant ces problèmes soit la LOI DES FONDS INDUSTRIELS en 1961.

(1) Loi relative aux subventions accordées aux manufactures par la corporation municipale. Chap. XLI, section VII, 10/3/1899, Nouveaux amendements: 1901, 1909, 1919, 1925 et 1941.

Cette loi autorise toute ville ou corporation à se créer un fonds industriel, qui est en fait une marge de crédit, pour acquérir ou construire des immeubles pour fins industrielles. Elle fut par la suite amendée en 1962, 1963, 1967 et 1971. Les procédures pour la création d'un fonds industriel par une municipalité se résument à trois (3) étapes successives. En premier lieu la municipalité fait parvenir une demande au ministère de l'Industrie et du Commerce de même qu'au Affaires Municipales avec justification de la demande. Suite à cela, une enquête est menée pour établir si le projet est recommandable. Pour ce, des études de rentabilité et de potentiel déterminent le sérieux de la demande. Enfin, la municipalité est avisée si son projet est acceptable et si oui, le conseil municipal procèdera à l'adoption du règlement créant le fonds industriel. (MIC, 1964)

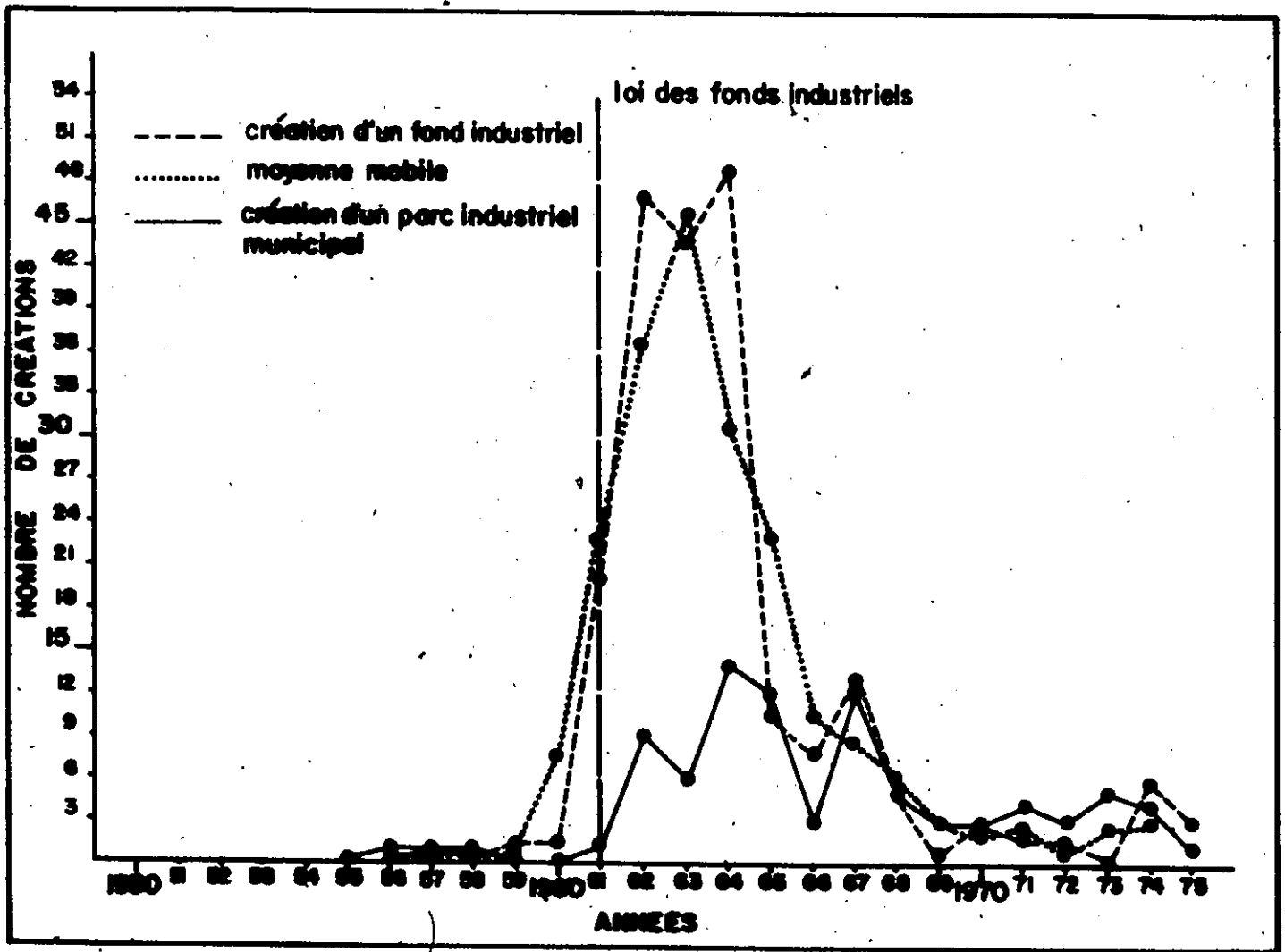
Le sanctionnement de cette nouvelle législation a provoqué une explosion de la demande pour la création d'un fonds industriel. Ainsi des 217 municipalités possédant un fonds industriel en 1975 plus de 78.3% d'entre elles en ont fait la demande au cours de cinq (5) années suivant la date de l'adoption de la loi soit de 1961 à 1965. (1)

Une fois que la municipalité a un fonds industriel en main, elle peut aborder les procédures de création d'un parc industriel municipal.

(1) Comme exemple: Victoriaville a créé son fonds industriel le 22-08-1961 pour un montant de \$300,000 par le règlement R-IONS. Elle a par la suite accru son fonds en 62-64-66 et 74 à l'aide de quatre (4) nouveaux règlements.

Bien que celles-ci ne sont pas inscrites dans la loi, ni établi par voie de règlement, elles sont intimement liées à la Loi des Fonds Industriels. (Nadeau, 1961) Ceci implique cependant une seconde gamme de procédures. Un fonds industriel n'engendre pas forcément la création d'un parc industriel municipal comme nous le démontre le graphique ci-dessous.

Figure 5 : Fréquence de création d'un fonds industriel versus fréquence de création d'un parc industriel municipal



La loi ne fut pas conçue dans le cadre d'une stratégie de développement industriel mais résulte plutôt de la pression des municipalités à vouloir s'impliquer et jouer un rôle plus actif dans leur développement industriel. Le rôle premier de la loi fut donc de permettre aux municipalités de financer des projets industriels sans considérer vraiment la problématique de l'infrastructure inhérente à ce développement. Ainsi, cette absence de fondement théorique a amené le fait qu'au Québec la presque totalité des municipalités de 10,000 habitants et plus possèdent leur fonds industriel et qu'une vingtaine d'autres au potentiel d'industrialisation non évident y participent également.

Le rôle dans ce développement du parc industriel municipal n'ayant jamais été déterminé catégoriquement, ceci entraîna cette éparpillement anarchique des zones industrielles dans tout le Québec et qui en laissa de nombreuses sans utilisation d'aucune sorte faute de profondeur et de sérieux dans les documents soutenant la création du parc.

Cependant certains effets bénéfiques émanent soit:

- freine la spéculation foncière sur les terrains industriels;
- favorise une meilleure planification urbaine;
- offre une solution de rechange aux entreprises devant se relocaliser.

La relation dynamisme et équilibre infrastructurel d'une municipalité en liaison avec le développement ou les performances de son parc

industriel semble se concrétiser.

iii) Le parc et l'exurbanisation industrielle

a) une lacune dans la littérature

Le mouvement d'exurbanisation industriel en tant que générateur et dispensateur d'activités dans et hors les parcs industriels accuse un net retard quant aux investigations se penchant spécifiquement sur ce problème. John Bale, dans sa nomenclature des travaux ou recherches possibles sur le phénomène du parc industriel, soulève cette carence:

*"Analyses purpoting to examine specifically intraurban industrial location have omitted the industrial estate".
(Bale, 1974)*

Après une couverture exhaustive de la littérature traitant de l'exurbanisation industrielle Bale en conclue qu'à peine quatre (4) auteurs auraient effleuré le problème sous l'optique de l'interrelation existant entre le phénomène et cette infrastructure. Ce sont chronologiquement C. Wagner (1957), U.I. Krupper (1969), J.P. Dickenson (1970) et T.A. Hartshorn (1973). Aucun d'eux cependant n'a fouillé spécifiquement ce problème. Les quelques extraits touchant notre centre d'intérêt font beaucoup plus appel à des déductions posées à priori qu'à un raisonnement fondé sur des statistiques fouillées. Prenons comme exemple Hartshorn qui déclare:

"In many cities, however, industrial parks are now being pieced together informely blighted residential and industrial areas to stem the exodus of industry to the suburbs". (Hartshorn, 1973)

Mais quel est le poids réel du parc industriel dans le phénomène global?

Ou encore:

"In many cities industrial estates have had an important influence on urban land use in general but it is in the suburbanization of industry that they have the most obvious impact". (Bate, 1974)

Un certain concensus décubule de ces différentes approches. Le critère distance qu'acceptera de couvrir l'entreprise se relocalisant renferme un des éléments de cette interrelation ce qui fait dire à D'Amours:

"La solution se trouve au niveau de la relation entre l'espace et le phénomène de la localisation industrielle". (D'Amours, 1973)

b) Les tendances appréhendées

Bien que fort complexe en zone métropolitaine vue sa rapide prolifération (les parcs industriels se comptent par plusieurs dizaines dans ce type d'agglomération) l'étude du parc industriel en tant que zone pré-

férée de relocalisation demeure essentielle. Découlant de cette prolifération de ces zones planifiées et ce de plus en plus près du centre-ville:

"In recent years, more parks have tended to locate to the CBD". (Nunnally et Pollina, 1973)

la tendance des entreprises à se relocaliser tient beaucoup plus d'un desserrement de courte à moyenne distance qu'un transfert radical du centre vers les périphéries. Ce qui dans ce cas confirme le rôle du parc en tant qu'outil de déconcentration. Une tendance similaire ressort de l'étude sur Vancouver menée par Guy Steed:

"By far the majority of plants appearing in the suburban periphery were new plants, not migrants.

Most migration was in short distance moves within the inner core, and the larger moves were mainly to the south or east but still largely within the city of Vancouver". (Steed, 1973)

Le phénomène d'exurbanisation industrielle ne comprend pas uniquement les oscillations spatiales des industries du centre vers les banlieus, mais également les implantations déconcentrées en banlieue. Et ces mêmes créations ne surviennent pas forcément dans les parcs industriels comme nous le fait remarquer Bastié:

"En revanche, en banlieue les créations sont beaucoup plus fréquentes qu'on ne pourrait le penser; depuis 1954, contre les 300 déjà mentionnées dans les zones industrielles, il y en a eu au moins le double hors zone". (Bastie, 1972)

Ce qui donne dans ce cas un taux d'attraction équivalent à 30% de l'ensemble du phénomène pour le parc industriel.

L'évaluation du poids relatif d'un parc industriel dans le phénomène de suburbanisation industrielle sera donc plus aisément abordable dans un contexte de moyenne et petite municipalité. Ceci surtout lié au fait que la municipalité en question ne possède généralement qu'un seul parc et que les mouvements exurbanoitiques sont relativement peu nombreux. Mais qu'en est-il pour la région des Bois Francs?

CONCLUSION

La mutation récente de facteurs attractifs en des éléments freinants ou répulsifs ouvre la voie à une nouvelle tendance soit: la mobilité industrielle par le biais des relocalisations. Identifié sous le vocable "exurbanisation", ce phénomène, largement fouillé par une multitude de chercheurs, a pour principe fondamental la migration des entreprises industrielles de la zone centrale ou centre-ville vers les secteurs périphériques de même que l'implantation ou la création d'entreprises en milieu péri-urbain.

Ces oscillations au niveau de l'agglomération ont leur pendant à l'échelle régionale ou nationale, là on parlera de décentralisation plutôt que de déconcentration.

Les banlieues n'étant pas préparées à recevoir cet afflux massif d'usines (Evans, 1973), une infrastructure fut proposée comme palliatif à cette carence. Ce fut le parc industriel. L'avantage de zoner des terrains en secteurs privilégiés pour l'industrie (le parc) dans la banlieue, éveille les entrepreneurs à de nouvelles opportunités de localisation. La tendance au cours de ces dernières années étant, de la part de la zone centrale, plus répulsive qu'attractive (Berry, 1973) comme Bale le suppose:

"The industrial park represents an important element of infrastructure; for the latter they help to localize industry, for both the estate can be used as a tool of urban renewal". (Bale, 1974)

Une large diffusion de ce type d'aménagement s'ensuit. Issu du capital privé le parc industriel s'introduit dans les politiques d'expansion industrielle des municipalités et devient ainsi bien public.

Au Québec ce type d'infrastructure se développe surtout par le biais d'une loi incitative soit la "Loi des Fonds Industriels". A la suite de sa promulgation on note une nette accélération dans la création de parcs industriels municipaux. Les liens de causes à effets n'ayant pas été fouillés préalablement, de nombreux investissements se sont avérés incompatibles avec les possibilités pécuniaires des municipalités investissant dans cette coûteuse infrastructure.

L'essentiel des recherches étant tiré de zones métropolitaines là où la complexité des interrelations ne sont qu'à la mesure de la taille de l'agglomération, l'examen du même phénomène mais ce dans une zone de moyenne à faible densité (les Bois Francs) pourra nous offrir une meilleure perception de **celui-ci**.

CHAPITRE 3

IDENTIFICATION D'UN MOUVEMENT

D'EXURBANISATION INDUSTRIEL DANS LES BOIS FRANCS

"Identification d'un mouvement d'exurbanisation industrielle dans les Bois Francs"

	Page
Introduction	73
a) le mouvement au Québec	73
b) le mouvement dans les Bois Francs	75
A) Méthodologie	76
i) Pourquoi le non-emploi du questionnaire	76
ii) La méthode	78
a) mise sur fiche	79
b) son évolution spatio-temporelle	79
c) la définition de mouvement	81
d) l'identification des patterns du mouvement	81
iii) Les limites de cette méthode: la qualité de l'information	82
a) la liste des industries	83
b) l'annuaire téléphonique	83
c) le tracé des patterns	85
d) les correctifs	86
B) Le mouvement global	86
i) Regroupement	88
a) la notion de seuil	90
b) la notion de morphologie	91

ii) L'intensité du mouvement	92
C) Les pôles dominants	95
i) Drummondville	96
ii) Victoriaville	101
iii) la municipalité versus l'agglomération	106
Conclusion	108

Introduction

Le vide causé par l'inexistence de centres intermédiaires ou pôles de croissance. (Perroux et Boudeville) au Québec suggère à Trottier l'analogie "Montréal et le désert québécois" (Paris et le désert français) pour exprimer la problématique devant laquelle se but tous les efforts ou tentatives pour équilibrer l'infrastructure industrielle de la province. De timides interventions pour tenter de réduire le nombre effarant de municipalités au Québec (plus de 1600) n'a pas apporté selon Bédard les dividendes escomptés. Le principe biologique de sélection naturelle suggéré par Saulnier (1) à déboucher sur un gonflement vertigineux du secteur tertiaire dit "tertiaire de refoulement" par Courthéoux.

a) le mouvement au Québec

L'identification des mouvements industriels au Québec n'a pas soulevé l'intérêt remarqué dans d'autres pays industrialisés. La relation zone métropolitaine versus les mouvements industriels telle que largement discutée par nombre d'auteurs (2) présuppose une dominante des super-pôles sur tout autre secteur. Montréal représentant le seul environnement po-

(1) Saulnier L., Le Nouveau Journal, Montréal, 26/01/1962, p. 3.

(2) Ce sont, en particulier: Bastié, Berry, Colby, Collins, Goldberg, Keeble, Kerr, Linge, Logan, Reeder et Steed.

tentiel comparable susceptible de générer ces mouvements, ce sera donc en ce milieu que l'on retrouvera les seules contributions pertinentes. Ainsi Michaud (1968) en relevant l'origine-destination des nouveaux investissements au Québec en 1968, constate que plus de 65% des argents réservés au secteur manufacturier sont investis hors de la région métropolitaine. Ceci pourrait être à prime abord un signe d'une certaine décentralisation. Mais poussant plus loin son investigation, il relève que plus de 90% de ces argents se destinent au secteur de première transformation soit aux pâtes et papier plus particulièrement. Ce sera donc une opération de consolidation et non de décentralisation. Par la suite une recherche patronnée par le "Centre de Recherche Urbain et Régional" sur les mouvements industriels dans la couronne urbanisée de Montréal a fourni certains éléments susceptibles d'apporter des éclaircissements sur le sujet. **Thibodeau (1971) a relevé, que pour Montréal, une majorité des usines qui se sont déplacées ou relocalisées (85% du total) est demeurée dans un rayon de dix (10) milles autour du centre-ville.**

Il semble donc que le phénomène de diffusion ou de relocalisation tel que discuté au préalable s'estompe graduellement à mesure que l'on s'éloigne de la zone centrale. Il a pourtant relevé certains paramètres tels une forte orientation vers le nord des mouvements et en particulier vers Laval. D'ailleurs, un relevé effectué par le Commissariat Industriel de Laval, démontre que 78% des nouvelles implantations sur son territoire (usines et centres de distribution) sont le résultat de la relocalisation d'entreprises préalablement installées à Montréal. (1)

(1) La Presse, mardi 17/02/1976, section D. 7, F. Berger.

De fait le mouvement s'explique par la présence du nouvel aéroport de Mirabel de même qu'au développement d'un grand réseau routier (ce pour le critère accessibilité) et par une large disponibilité de vastes zones industrielles.

Le constat de la primauté d'une zone préférentielle de localisation à faible et moyenne distance du centre-ville en zone métropolitaine laisse planer la possibilité d'un certain parallélisme avec les zones de basse densité.

b) le mouvement dans les Bois Francs

Le but premier de cette recherche étant d'établir et d'évaluer la relation d'interdépendance existant entre le mouvement d'exurbanisation industrielle et l'impact de la création d'un parc industriel nous force à prime abord à circonscrire et quantifier l'ensemble du phénomène d'exurbanisation à l'intérieur du laboratoire. Aucune méthodologie n'étant disponible et repoussant toute approche liée à l'emploi d'un questionnaire, nous nous devons pour répondre à notre hypothèse de base de développer notre propre outil. La non-disponibilité de données comptabilisées pour ce type de recherche, nous permet d'approfondir nos connaissances sur la région ceci par une collecte exhaustive de tous les renseignements existants sur celle-ci. L'interprétation de ces statistiques débouche sur l'identification des zones ou municipalités où l'activité exurbanitaire est présente.

A) La méthodologie

1) Pourquoi le non-emploi du questionnaire

Au terme questionnaire s'allie une longue démarche nécessitée par l'épuration des buts et objectifs sousjacents à la qualité même du produit final. Passant par le mode d'échantillonnage jusqu'au pré-test, ce cheminement commande un fort investissement de temps et d'efforts avant même le contact avec l'échantillon retenu. Ce facteur temps a donc modifié notre approche. A ceci, dans le cas bien particulier du type d'étude entreprise, une sérieuse limite se rattache à cet outil. En effet, voulant identifier toutes unités de production ayant modifié leur localisation au cours de la période 1950-1975, il survient une difficulté majeure. Elle consiste au fait que tout contact avec l'entreprise mobile ayant cessé ses opérations au cours de la période d'étude s'avèrera impossible. Donc un certain pourcentage (1) du phénomène sera rayé de notre étude ce qui dans le contexte des petites municipalités étudiées revêt une certaine importance.

Un second palier de discussion se situe au niveau même de la pertinence de l'emploi d'un tel outil dans ce type d'étude.- Quelques critiques fournies par Carrier (1968) et Nishioka (1973) visent le peu de relation existant entre le questionnaire et le vécu qu'il fouille. Ce

(1) Il s'élève à 15%, soit 24 des 160 entreprises mobiles ne seraient pas accessibles au niveau des Bois Francs.

qui génère des études ou la faiblesse conceptuelle brouille toute possibilité d'interprétation rationnelle. Dans cette même veine, si l'on transpose au cas bien précis de notre travail il pourra se glisser des subtilités terminologiques ou d'interprétations. A titre d'exemple: la motivation ou motif du déplacement d'une usine à un temps donné pourra être toute autre lors du contact tout ceci étant lié à une question de perception et d'interprétation.

Un troisième volet qui conditionne les deux (2) autres se veut dans un désir de simplifier l'accès à des études globales ou sectorielles aux petites municipalités ne pouvant s'offrir le luxe des firmes conseils. Les coûts prohibitifs des services professionnels de ces dites firmes ou tout autre spécialiste (indispensable dans le cas d'une étude menée par voie de questionnaire) nous a donc porté à chercher une nouvelle approche. Notre méthodologie aura donc comme qualité première une accessibilité particulièrement simple.

Enfin, un dernier élément motivant le rejet de l'approche par voie de questionnaire c'est la saturation même des répondants écrasés sous une multitude de différents questionnaires soumis par tous les paliers de gouvernement sans oublier les recherches personnelles. Cette surcharge indispose plus particulièrement le petit entrepreneur qui n'a pas le personnel pour répondre. Ce facteur rend souvent son approche quelque peu délicate vu son exaspération et son agacement.

ii) La méthode

La non correspondance des diverses sources statistiques nous force à nous bâtir un fichier personnel sur l'ensemble des unités de production opérant en 1975 dans la région des Bois Francs. Or la condition sine qua non à la mise en marche de notre recherche demeure intimement liée à la pertinence de la liste des entreprises en opération sur le territoire des Bois Francs au cours de l'année 1975. Pour ce, différentes sources viennent nous fournir les renseignements désirés.

Une première couverture de la sous-région dans notre recensement des entreprises nous est fournie par le "Service des Statistiques du Gouvernement du Québec". Ce relevé, qui sous forme d'une sortie d'ordinateur (output), nous donne une liste (très incomplète d'ailleurs) des industries opérant dans les Bois Francs et ce par municipalité pour l'année 1975. Se devant de compléter cette nomenclature, l'Annuaire Scott's parvient à rajouter certaines des entreprises manquantes dans les statistiques gouvernementales. Mais ceci laisse encore certaines absences. Un troisième palier d'information susceptible de compléter notre inventaire, nous provient des municipalités elles-mêmes (une dizaine) qui tiennent à jour la liste des industries existantes dans leur communauté. Egalement le City Directory et les pages jaunes des annuaires téléphoniques nous donnent l'énumération des entreprises opérationnelles en 1975. Finalement le parcours systématique de toute la région clôt cette comptabilisation des industries dans les Bois Francs. De là, nous pouvons supposer que ce répertoire industriel des Bois Francs n'en omet qu'un très faible pourcentage.

a) la mise sur fiche

Le traitement des données accumulées sera facilité par une fiche dite "fiche identité/localisation" (voir un spécimen en annexe) sur laquelle l'essentiel de tous les renseignements vitaux indispensables à la bonne marche de notre travail y sera inscrit. Ainsi chaque entreprise aura sa fiche propre qui comportera: son identification et caractéristiques et son évolution spatio-temporelle.

b) son évolution spatio-temporelle

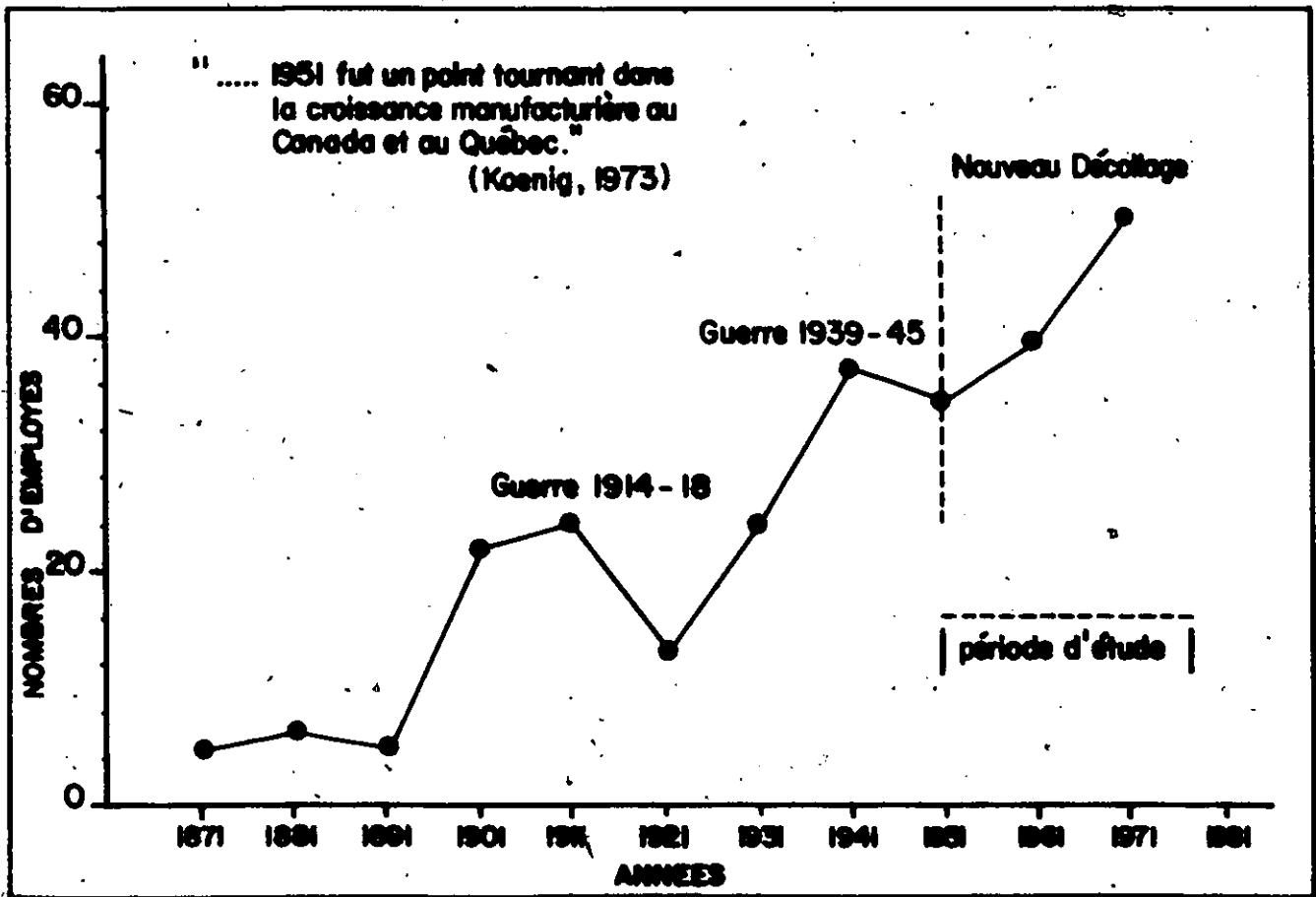
Le pivot de l'étude étant le mouvement il importe donc de le cerner adéquatement.

La dimension spatiale ou spatialité du phénomène reproduit, par le déplacement des établissements d'un point A vers un point B, l'échelle de celui-ci. La méthode utilisée pour suivre ces évolutions nous est fournie par le biais ^{de l'annuaire} téléphonique. En effet, en connaissant l'adresse postale de l'usine à une date donnée, en occurrence 1975, il devient aisé de vérifier celle-ci au cours de l'espace-temps que couvre l'étude. Utilisant le verso de notre fiche, nous identifions tout changement d'adresse qui survient durant ce laps de temps.

La dimension temporelle constitue le second aspect de cette méthodologie. Sachant l'importance de bien sélectionner la période d'étude

nous avons utilisé comme point de repère, afin de situer les cycles de l'activité industrielle au Québec, l'évolution du nombre d'employés moyen par industrie.

Figure 6 : Moyenne d'employés par établissement au Québec de 1871 à 1971



Celle-ci permet de déterminer notre base temporelle car sachant que durant la guerre l'ensemble des mécanismes régissant l'évolution industrielle en monde capitaliste se trouvent biaisés, nous avons donc fixé la date de départ de notre recherche en 1950. Ce qui nous donne un espace/temps de 26 ans soit de 1950 à 1975.

Ainsi en suivant l'évolution spatiale d'une industrie au cours de cet espace/temps nous aurons ce que nous appelons "le mouvement".

c) la définition de "mouvement"

Il est impératif au préalable que l'on clarifie ce que l'on entend par mouvement, c'est-à-dire départir ce qui est mouvement dans notre optique de ce qui ne l'est pas. Par "mouvement" on entend la relocalisation physique des outils de transformation ou de fabrication d'un lieu "A" vers un lieu "B". N'est pas comptabilisé ou identifié comme mouvement la concentration monopolistique des pouvoirs décisionnels; c'est-à-dire l'assimilation de petites entreprises par de plus grandes. La cession de son pouvoir de décision en faveur d'un concurrent ne signifie pas automatiquement la fermeture de l'entreprise mais simplement le changement d'adresse de son siège social. Ceci pour nous n'est pas un mouvement. A titre d'exemple prenons le cas de la Boulangerie Guerin et Frères du 665 boul. Mercure à Drummondville qui acquiert la Boulangerie Provencher du 166 St-Georges de la même ville et qui doit dans ce cas fermer ses portes. Ou encore le cas de la Victoriaville Upholstering Ltd du 120 Debigarré qui se voit assimiler par la Victoriaville Furniture dont le siège social est au 37 Dubord, mais qui continue toujours à opérer au même endroit.

d) l'identification des patterns du mouvement

Dans le processus "mouvement" nous ne conservons de la masse des unités de production répertoriées (plus de 600) pour fin d'approfondisse-

ment, que celles qui ont modifié leur localisation entre 1950 et 1975 soit quelques 160 usines ou 25.8% du total.

Regroupées par municipalité, ces statistiques nous donnent une première vue de l'ampleur du mouvement global à l'échelle des Bois Francs et au niveau de chacune des villes. Afin de dégager les patterns qui se cachent sous ces migrations, un travail de terrain devient indispensable. Pour ce, une carte des municipalités ou plan de ville sera notre trame sur laquelle nous pointerons, dans notre travail de repérage, toutes les adresses constituant notre mouvement intra-urbain. Il s'agira donc de préparer un trajet chronologique dans les rues des municipalités concernées et **d'indiquer** sur la carte les adresses pertinentes avec une approximation pouvant jouer dans la dizaine de pieds (ou trois mètres près

Dans un deuxième temps nous prendrons lecture des utilisateurs (dans leur totalité, c'est-à-dire industriel ou pas) des parcs industriels municipaux pour les villes concernées. Ceci nous servira dans la vérification de l'impact possible de la création du parc industriel sur l'orientation du mouvement de relocalisation industriel.

iii) Les limites de cette méthode: la qualité de l'information

Toute méthodologie comporte une série de facteurs soit positifs ou négatifs. Ceux-ci affectent dans le cas bien particulier de cette démarche différentes étapes de notre approche.

a) La liste des industries

Comptabilisant la moindre unité classée industrielle, que se soit la pâtisserie n'ayant que deux (2) employés en passant par la filature qui en aura plus de 1,000, la fréquence d'erreurs sera donc plus probable au niveau de l'énumération de la micro-entreprise que dans le cas inverse. Or la plupart des palmarès, fournis par l'entremise de nos différentes sources décrite préalablement, mettent l'accent que sur les entreprises de cinq (5) employés et plus omettant l'entreprise dite artisanale. La seule possibilité pour corriger ces oublis a été de procéder à un recoupage systématique de toutes les sources d'information disponibles et de procéder à l'élimination des entreprises n'appartenant pas au secteur industriel. Cette démarche ne présente par d'embûches sérieuses pour les cinq (5) ou dix (10) dernières années de notre phase d'étude vue une certaine disponibilité d'une documentation suffisante. Là où la marge d'erreur a tendance à s'accroître c'est au cours de la première décennie. A la décharge de cette limite il s'est avéré que cette classe d'industries ne représente que moins de 5% du mouvement répertorié ce qui affecte que très légèrement nos résultats.

b) l'annuaire téléphonique

L'énumération des unités de production et leur localisation exacte par l'entremise de l'adresse postale constitue notre unique possibilité de suivre l'industrie durant la phase d'étude retenue. Or, la

compagnie Bell Canada, comme toute entreprise en pleine expansion et constante évolution a amélioré sa technique au cours des ans. Ainsi dans le début des années 50, et ceci s'applique surtout aux petites municipalités de moins de 2,000 habitants, aucune adresse postale n'apparaît dans les annuaires. Ceci entraîne certaines difficultés dans l'identification d'un mouvement possible. Ce sera donc une limite qui affectera surtout les micro-communautés donc à impact plutôt négligeable car celles-ci ne regroupent que 7.4% du phénomène total.

Un second problème se pose lors de la rencontre d'entreprises qui ont eu une longévité relativement courte et qui ont fermé leurs portes durant le laps de temps que couvre notre étude. La difficulté réside surtout dans l'identification de l'entreprise elle-même. Il arrive souvent que n'ayant que le nom de l'entreprise il devient délicat de discerner une unité commerciale d'une industrielle. Et plus est de connaître les caractéristiques telles: nombre d'employés, type de production, année d'ouverture etc.. Une certaine marge d'erreur devra donc s'ajouter à la première. De fait cette catégorie, entreprises fermées, n'affecte pas nos résultats dans la mesure où l'entreprise est demeurée stable c'est-à-dire qu'elle n'a pas bougé. Ainsi des 159 usines ayant cessé leurs opérations dans les Bois Francs entre 1950 et 1975, 15% de celles-ci ou 24 avaient modifié leur localisation.

Un dernier problème qu'engendre l'utilisation de l'annuaire téléphonique joue lors de l'identification de la localisation physique de

l'usine en tant que lieu de transformation. C'est-à-dire qu'il arrive que dans l'annuaire l'on retrouve l'adresse du siège social de la société et non celle de l'usine en opération dans la municipalité concernée. Or comme nous l'avons déjà mentionné c'est le lieu de fabrication ou de transformation du produit qui constitue notre unité de sélection.

c) le tracé des patterns

La visualisation du phénomène par le tracé des mouvements s'étant effectués dans les différentes municipalités se bute à certains problèmes.

Le premier, qui fut relativement aisé à contourner vu notre connaissance de la région, concerne le changement de nom de certaines rues lors de travaux de rénovation urbaine effectués principalement à Drummondville et Victoriaville. Ce facteur joue sur l'exactitude de localisation antérieure d'une usine s'étant relocalisée. A titre d'exemple citons le cas de la rue St-François à Victoriaville qui est devenue le boulevard Bois Francs.

La seconde embûche s'applique à l'utilisation de la même bâtisse industrielle par différentes compagnies au cours de notre étude. C'est ce qui explique la convergence de plusieurs déplacements vers un même point dans la cartographie de nos résultats. A Victoriaville comme exemple pas moins de dix (10) de ces double et triple utilisations sont répertoriées. Ainsi le 28 Edouard et le 19 Onil ont vu leurs installations occupées par trois (3) différentes compagnies tandis que le 11 Luneau, le 4 Marchand

et le 160 Lambert ont pour leur part vu deux (2), compagnies occuper successivement les mêmes disponibilités.

d) les correctifs

Conscients des problèmes pouvant déboucher d'une sous-évaluation des impacts possibles de facteurs limitatifs nous nous sommes **efforcés**

d'y introduire certains correctifs susceptibles d'amoinrir ces effets négatifs.

Concluant que la seule approche logique demeurait, le retour à la source même, des rencontres avec des personnes ressources telles: commissaires industriels, délégués industriels, secrétaires municipaux et certains fonctionnaires provinciaux ont pu contrecarrer ou corriger les déviations liées à l'imperfection de notre outil. De plus, une visite systématique du terrain nous a également apporté des dividendes certains. Le bilan de ces démarches a été le constat de la faible marge d'erreur relevée qui se situait sous le 5% ce qui est fort respectable.

B) Le mouvement global

De par la répartition spatiale des mouvements à l'intérieur de la région, on note une nette relation taille versus l'ampleur du mouvement.

Tableau 10 : Répartition des mouvements dans les Bois Francs de 1950-1975

ville	n. ind. active	n. ind. fermée	total	n. de mouvements	population
Drummondv.	115	74	189	85	33,101
Dr.Sud	30	16	46	20	8,989
Victoria.	90	42	132	71	24,667
Plessisv.	38	5	43	15	9,312
Princev.	30	6	36	7	5,011
Arthabask	16	8	24	9	5,284
Warwick	17	2	19	6	4,447
Laurierv.	10	3	13	1	922
Daveluyv.	17	1	18	0	1,338
ST.Léonar	13	0	13	0	2,128
St.Germair	9	0	9	0	1,104
Wickham	8	0	8	0	898
St.L.Blanc	6	0	6	0	535
N.D.Bon C.	5	0	5	0	1,048
Tingwick	5	0	5	0	339
St.Félix	5	0	5	0	1,272
St.Guillau	4	0	4	0	834
St.Cyril:	5	0	5	0	1,035
Durham-S.	1	0	1	0	637
St.Paul	4	0	4	0	324
St.Nicép.	9	0	9	0	226
Kingsey	3	0	3	0	1,403
St.Clotil.	2	0	2	0	1,013
St.Bonav.	2	0	2	0	931
Grantham	2	0	2	0	847
St.Perpét.	3	0	3	0	990
N.D.Lourd.	2	1	3	0	737
St.Valère	2	1	3	0	1,052
St.Albert	2	0	2	0	991
St.Pier.B.	1	0	1	0	640
St.Joachi.	1	0	1	0	422
St.Samuel	1	0	1	0	334
St.Majori.	1	0	1	0	656
L'Avenir	1	0	1	0	639
St.Norbert	1	0	1	0	651
Totaux	461	159	620	214	114,757

Ne sont inclus dans ce répertoire que les municipalités abritant une activité industrielle quelconque. C'est ce qui explique la différence de totaux quant au nombre de municipalités dans les Bois Francs. Des 68

qui composent la trame urbaine de la région 35 ou 51.5% possèdent au moins une industrie. Et de ces trente-cinq (35) municipalités seulement huit (8) ont généré des mouvements ce qui correspond au nombre de villes dans la région des Bois Francs (voir tableau 4: Les Bois Francs municipalisés).

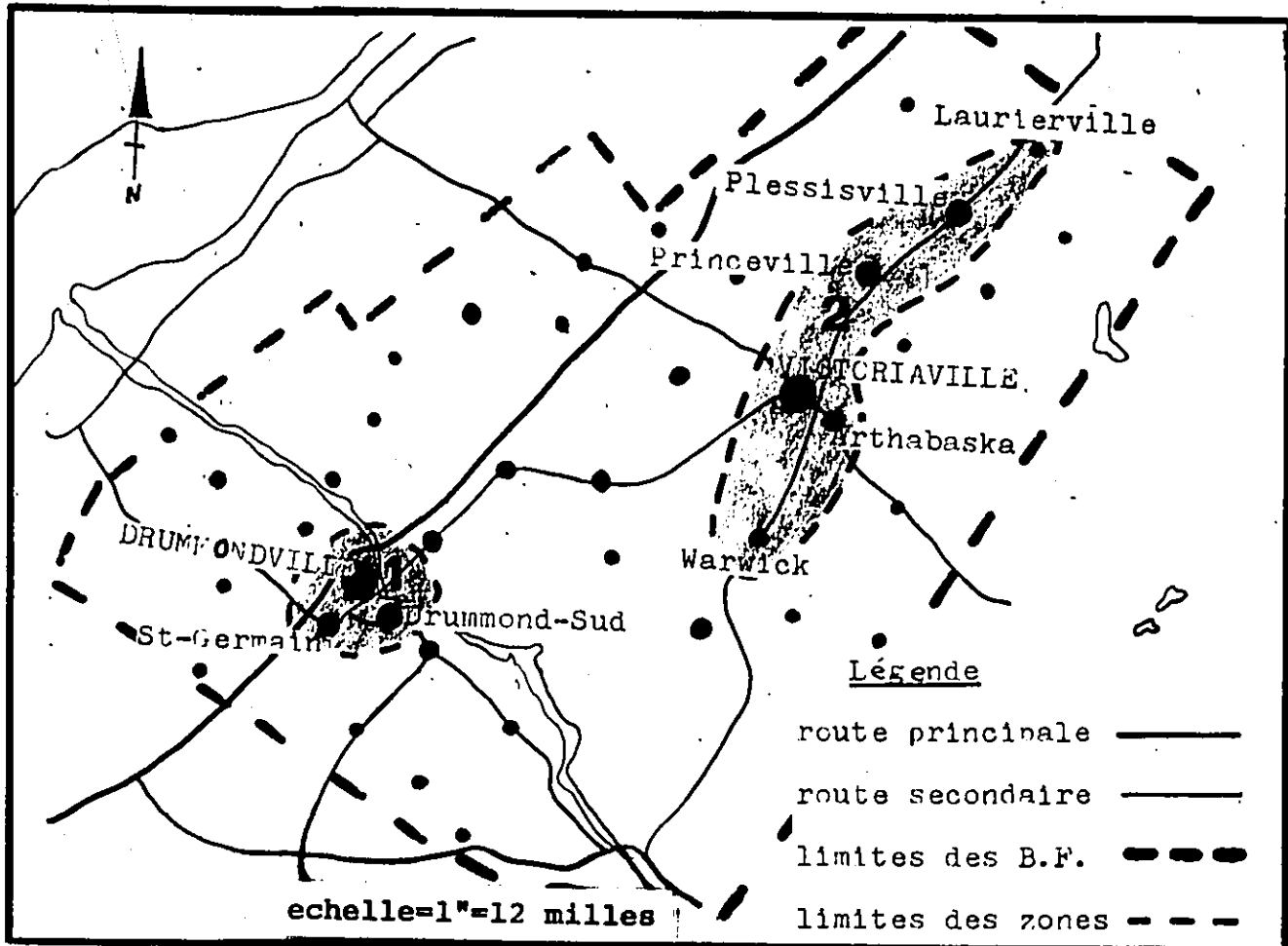
1) Regroupement

Caractérisés par une trame bipolarisée (Drummondville et Victoriaville) les Bois Francs affichent un agencement particulier dans la répartition de es mouvements.

Plutôt compact , le pôle de Drummondville regroupe dans son aire d'agglomération peu de municipalités, ce qui lui confère une forme voisine de la configuration radio-concentrique. Il accapare tout de même 49% de la totalité du mouvement exurbanitoire recensé.

Différemment, la seconde zone rassemble un certain nombre de municipalités six (6) avec Victoriaville comme pivot. S'apparentant morphologiquement au développement en ruban ou lanière le long d'une voie principale, ce deuxième pôle s'étire en une bande discontinue éparpillant ses agglomérations sur un même axe routier tout en fournissant 50.9% de l'ensemble du mouvement.

Figure 7. : Les deux zones polarisantes des Bois Francs.



Un des premiers éléments ressortant de cette figure se manifeste par l'absence totale de mouvement hors de ces deux (2) blocs. Un statisme ou non-mobilité qui souvent n'en n'est pas un car dans la majorité de ces petites communautés dites rurales la faible densité de leur tissu urbanisé n'imprime aucune pression sur les entreprises qui se relocalisent en majorité par un manque d'espace pour expansion ce qui n'est pas le cas dans ce contexte bien spécifique. Ceci pourtant ne fait pas force de loi il pourra occasionnellement se glisser quelques cas marginaux ce qui dans notre étude ne s'est pas présenté.

Le poids relatif des deux (2) zones polarisantes sur l'ensemble du laboratoire se visualise dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11 : Le poids des zones polarisantes dans les Bois Francs

	n. de municip.	%	n. ind. active	%	population	%
avec mouvements	8	11.8	363	78.7	91,733	65.8
sans mouvement	27	39.7	98	21.2	23,024	16.5
total B.F.	68	100	461	100	139,604	100

La concentration de près de 80% de toute l'activité industrielle des Bois Francs à l'intérieur des deux (2) zones polarisantes tout en n'abritant que 65% de la population totale commande l'**introduction** de certains facteurs explicatifs.

a) la notion de seuil

La présence d'une entreprise industrielle dans une communauté n'engendre pas **forcément** des mouvements de relocalisation à court ou à moyen terme. Certaines conditions préalables au mouvement doivent être atteintes. Ainsi, d'après nos relevés, il semble qu'un bassin minimum de 5,000 habitants soit la taille pouvant générer des mouvements de relocalisation. Ceci s'apparente au fait qu'à cette échelle un embryon d'un centre-ville organisé apparaît, ce qui souvent a tendance à repousser certaines entreprises à forte consommation d'espace.

Déoulant de ce facteur taille minimum, le nombre d'entreprises en opération dans la communauté doit graviter autour de la quinzaine pour qu'un mouvement quelconque puisse être perçu. Ce ne sont que des tendances mais les exemples de Daveluyville avec ses dix-sept (17) entreprises et St-Léonard d'Aston avec treize (13) corroborent cette inclinaison. En effet, ni l'une ni l'autre de ces deux (2) communautés n'abrite une population atteignant notre seuil critique de 5,000 habitants et qui plus est aucun mouvement n'a pu être décelé au cours de la période d'enquête. Ceci n'établit pas catégoriquement ces seuils mais ouvre une possibilité de discussion et d'approfondissement.

b) la notion de morphologie

Conserver un lien direct avec le centre commercial et financier de la municipalité semble un des critères déterminant la distance qu'acceptera de s'éloigner l'entreprise. Repoussée par le besoin d'aération du centre-ville, l'industrie se trouve confrontée à deux (2) possibilités soit: un repli vers les zones intermédiaires du tissu urbain ou un bond plus important vers les quartiers périphériques en expansion.

Le choix de la nouvelle localisation découlera donc de l'élément accessibilité qui lui se greffe à la morphologie même de la municipalité.

Tableau 12: Le poids de chacune des zones polarisantes

	n. de municip.	%	n. ind. active	%	mouvem.	%	fréquence de mobilité
Zone 1	2	25	145	39.9	105	49.1	.72
Zone 2	6	75	218	60.0	109	50.8	.49
Total	8	100	363	100	214	100	.58

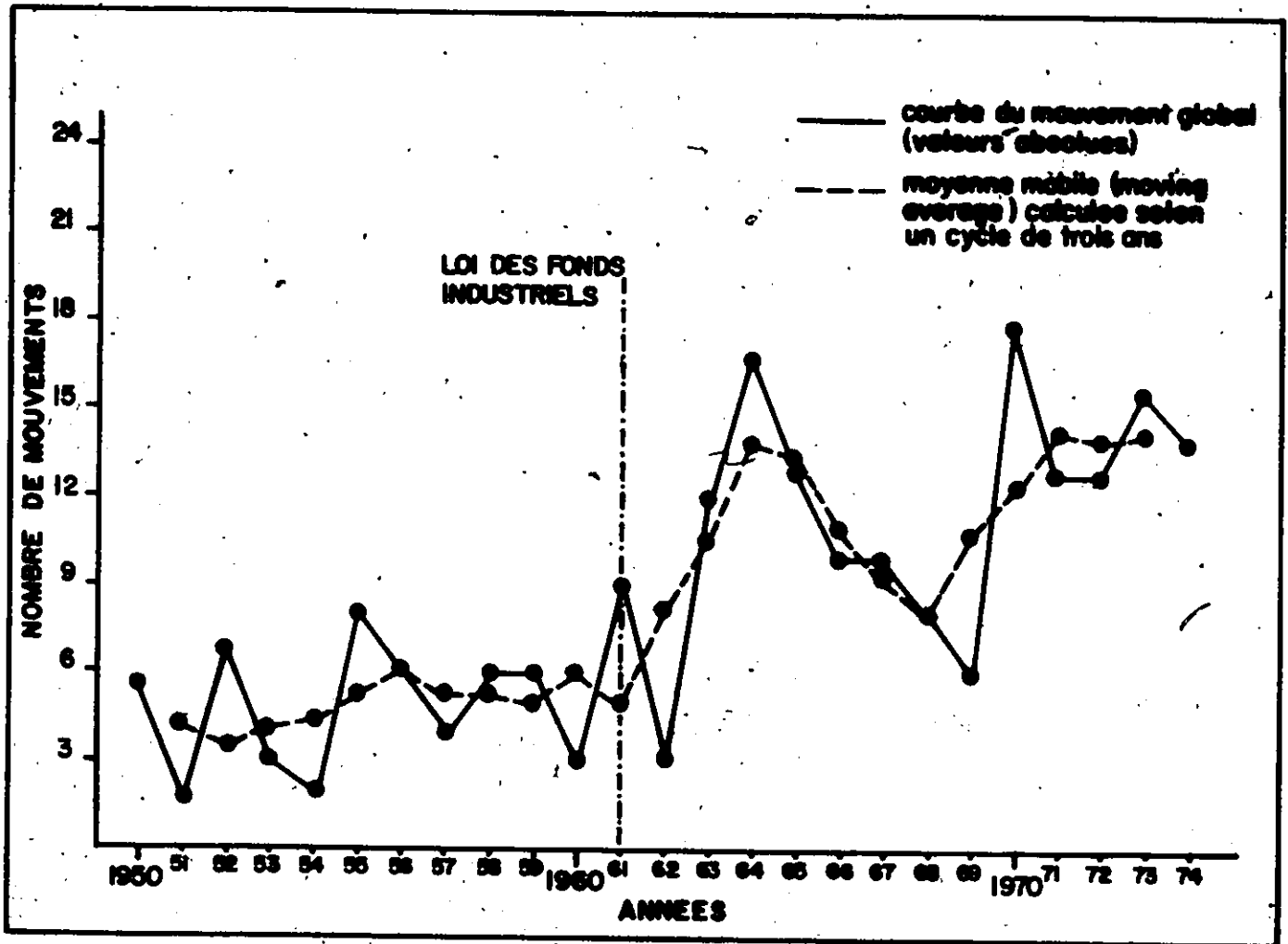
La fréquence de mobilité (mouvement/nombre d'industries actives), favorise la zone 1 qui en opposition à Victoriaville présente un maillage plus serré favorisant ainsi un échange relatif entre les constituants de la zone ce qui ne semble pas le cas pour la zone 2.

ii) L'intensité du mouvement

Les 214 mouvements de relocalisation recensés dans la tranche espace/temps couverte par notre étude ne sont pas constants. Des temps forts et des temps faibles ressortent.

(1) La zone 1 sera Drummondville et la zone 2 Victoriaville

Figure 8 : Intensité des relocalisations industrielles à l'intérieur des Bois Francs de 1950 à 1974



Le graphique de l'intensité globale du phénomène nous donne une première image du rythme de diffusion des mouvements. La moyenne mobile départissant les phases cycliques permet de subdiviser la période d'étude en trois (3) phases distinctes.

Tableau 13: Les phases cycliques de relocalisation

	n. de mouvem.	%	n. années	%	fréquence moyenne
1950 à 1960	51	23.8	11	44	4.63
1961 à 1968	82	38.3	8	32	10.25
1969 à 1974	81	37.8	6	24	13.50
Total	214	100	25	100	8.58

Inconsistant et de faible intensité le mouvement de relocalisation, au cours de la première phase qui couvre 44% de l'espace/temps de notre étude, ne réussit à atteindre qu'une fréquence moyenne de 4.6 mouvements par année.

Réactivé par un facteur exogène, la prolifération d'infrastructures d'accueil à l'industrie, la fréquence du mouvement passe à 10.25 oscillations moyennes par année au cours de la seconde phase.

Cette fréquence dépassera les 13.5 au cours de la dernière phase.

La relation inverse existant entre la fréquence annuelle des mouvements et l'espace/temps confirme la tendance à une accélération de ce type de phénomène sous l'impulsion d'un facteur externe.

C) Les pôles dominants

Bien que traité préalablement dans une optique globale, le phénomène en tant que tel se cantonne presque exclusivement à une gravitation intra-urbaine. A l'appui de ceci, la distance moyenne parcourue lors des migrations reflète bien l'ampleur toute relative de l'exurbanisation industrielle sur le plan régional.

Tableau 14 : Distances moyennes du mouvement par municipalité

	Taille	dist \bar{X} pi.	dist \bar{X} mètres	dist \bar{X} pi.
Drummondville	33,101	3980	1213	3228.8 (zone 1)
Drummond-Sud	8,989	2478	755	
Victoriaville	24,667	4780	1457	3772 (zone 2)
Arthabaska	5,284	2925	892	
Princeville	5,011	5629	1716	
Plessisville	9,312	1765	538	
	86,364	3592.8	1095.2	

La relation taille/distance moyenne des mouvements n'est pas une liaison de proportionnalité. Car différents facteurs interviennent lors de ces migrations que ce soit la forme de la municipalité, sa structure manufacturière, son infrastructure d'accueil à l'industrie ou son climat favorable aux entreprises.

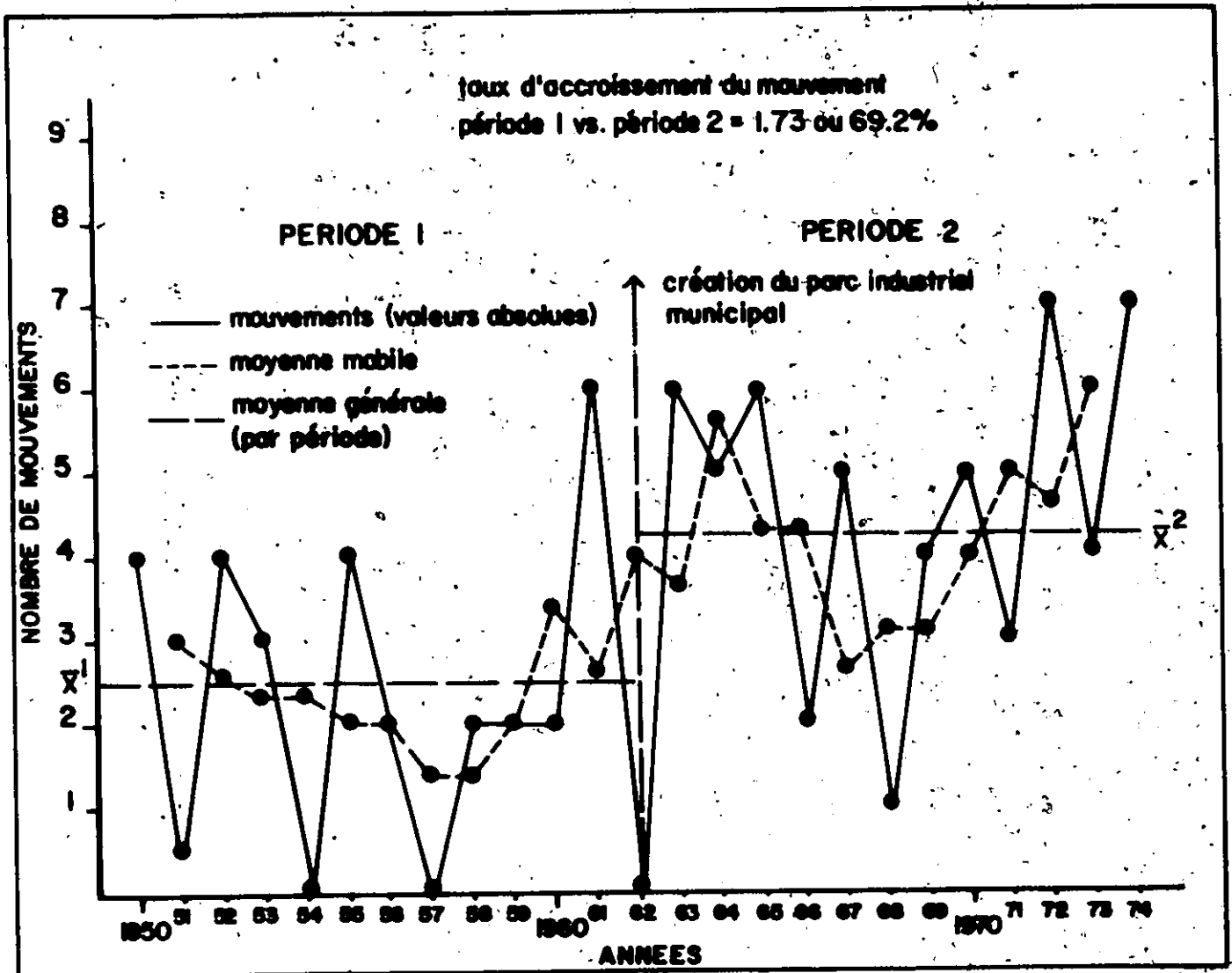
La propension à générer des mouvements de relocalisation sur un territoire donné étant une relation d'étroite interdépendance taille/densité industrielle, la sélection des municipalités contrôlées à l'intérieur

des Bois Francs s'en trouve simplifiée. Uniquement Victoriaville et Drummondville présentent une intensité relocalitive suffisante. La forte polarisation de ces deux (2) villes qui à elles seules regroupent 71.9% de tout le phénomène se confirme à l'ajout de leur ville satellite, Drummondville-Sud pour l'une et Arthabaska pour l'autre, en atteignant 85.4% de toutes les oscillations répertoriées. Les quatre (4) autres municipalités ne représentent que 14.6% du mouvement.

i) Drummondville

A mi-chemin entre Montréal et Québec sur la Transcanadienne (route 20), Drummondville tire avantageusement profit de cette localisation favorable. Métropole des Bois Francs elle domine les autres villes de sa région à tous les niveaux. Possédant la structure d'emploi la mieux équilibrée, de même que Drummondville-Sud mais ce grâce à un lien d'étroite interdépendance avec le pôle principal (capillarité), elle génère avec son satellite près de 50% de tout le phénomène d'exurbanisation industrielle des Bois Francs. Bien que fortement dépendante de secteurs mous de l'économie, ce qui est la tare de l'ensemble du Québec, elle demeure le pôle de croissance dominant de la région comme nous le démontre son taux de croissance démographique. (voir Figure 5) Le graphique de l'intensité et de l'amplitude des mouvements stigmatise le rythme d'évolution ou cette propension à la relocalisation.

Figure 9 : Intensité des mouvements industriels à Drummondville



La date de création du parc industriel municipal (1962) retenu comme élément de départition de l'espace-temps, nous permet de calculer un taux d'accroissement de la fréquence du mouvement entre les deux (2) périodes désignées. Une simple différence de moyennes nous donne ce taux de 69.2%.

Très inégal comme rythme, la fréquence relocalitive des usines tend à première vue à s'amplifier au fil des ans. Contournant les difficultés d'interprétation du graphique par l'utilisation de la moyenne mobile, cette méthode nous permet de scinder notre période d'étude en trois (3) étapes différenciées.

Tableau 15 : Phases cycliques de relocalisation à Drummond

	n. de mouvem.	%	n. années	%	fréquence moyenne
1950 à 1957	18	21.2	8	32	2.2
1958 à 1966	31	36.5	9	36	3.4
1967 à 1974	36	42.4	8	32	4.5
Total	85	100	25	100	3.2

De faible fréquence (2.2) bien que passablement hachuré comme rythme (en valeurs absolues) cette première phase dévoile une tendance plutôt régressive de la propension au mouvement. En effet, la chute lente de la courbe de la moyenne mobile pourrait laisser supposer un climat ambiant réfractaire à ce type de phénomène.

Par contre la reprise de l'activité relocalitive par l'ascension irrégulière de la courbe annonce au cours de la seconde phase une période d'activité plus intense. Fait à l'appui le parc industriel municipal a été inauguré durant cette phase et son intrusion (en 1962) semble affecter sensiblement la fréquence des relocalisations. Bien que n'ayant pas approfondi les causes exactes de la chute radicale du mouvement de 1961 à 1962, on pourrait suggérer une certaine hésitation ou méfiance (le monde des af-

fares étant renommé pour son conservatisme) des entrepreneurs face à cette innovation.

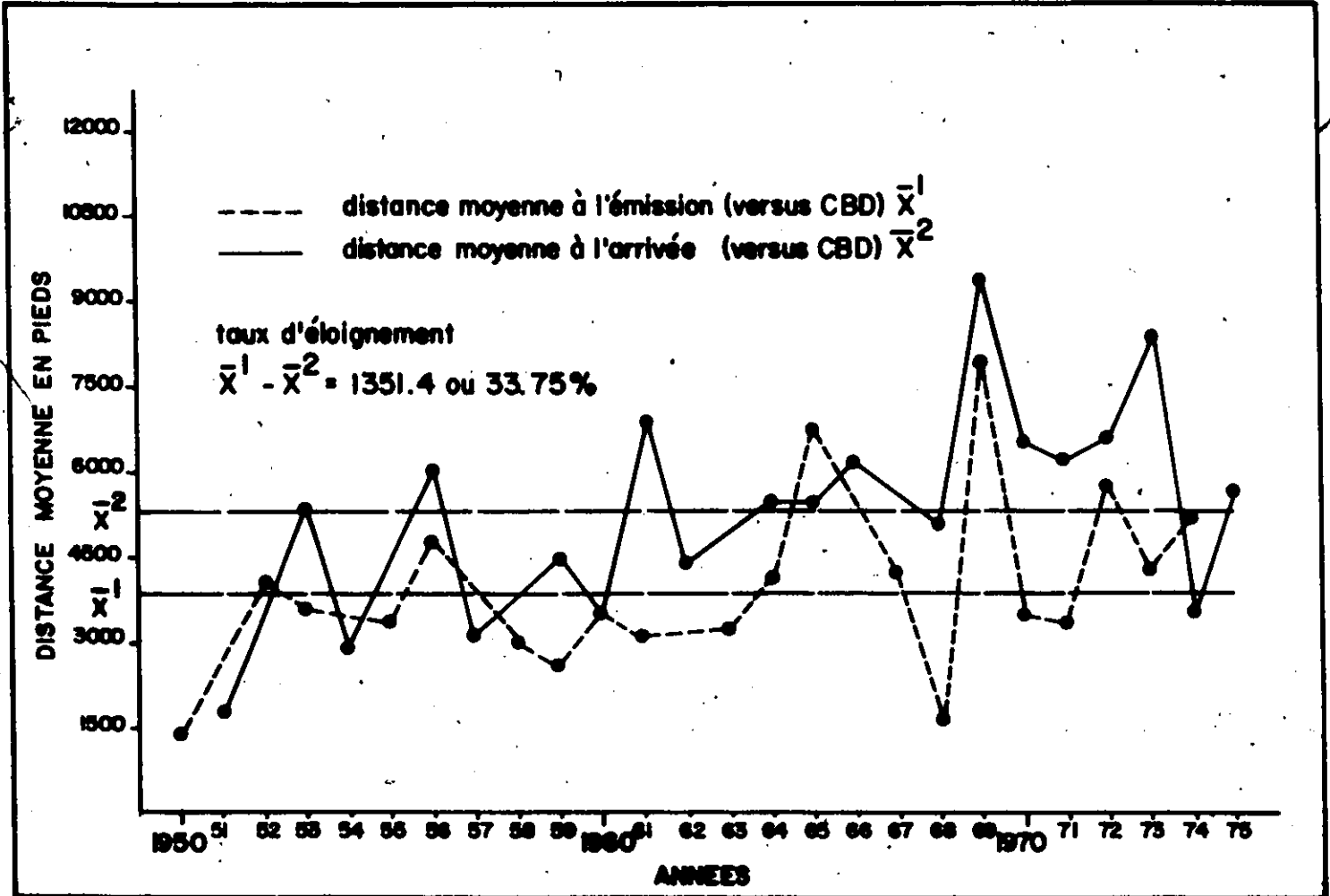
Finalement la période s'étendant de 1967 à 1974 marque une reprise du mouvement qui avait marqué le pas après une période d'activité relativement intense.

La croissance de la fréquence moyenne des mouvements bien que moins spectaculaire qu'à l'échelle des Bois Francs dénote l'importance qu'acquiert le phénomène dans **le remodelage** du tissu urbain même en milieu de moyenne densité.

L'appréhension du rôle du parc industriel municipal dans ce phénomène par l'entremise du graphique 12 de l'intensité **des mouvements** tend à confirmer un certain lien causal. Si l'on compare **l'augmentation** de la fréquence du mouvement entre les périodes 1 et 2 qui est de 54.5% et le taux d'accroissement global entre la période pré-crédation (1950-62) et après (1962-74) on retrouve un pourcentage comparable de 69.2% ce qui suppose que le parc a effectivement joué un rôle dans la propagation de l'inclinaison à se relocaliser.

Ce qui nous amène à fouiller le **pattern** des mouvements tel que reproduit sur la carte en annexe. Celle-ci **illustre** certaines tendances dans l'orientation des mouvements. Une des évidences qui ressort **à trait** à la zone d'émission dominante qui s'apparente au centre-ville et que conséquemment engendre un certain éloignement. Le taux d'éloignement se chiffre de fait à 33.7%.

Figure 10 Amplitude moyenne des mouvements industriels en relation avec un point central au centre-ville à Drummondville (1950-1975)



Le graphique des mouvements (distance moyenne parcourue) pris en relation avec un point central au centre-ville dégage la pression exercée par la zone centrale sur les relocalisants. On note que la courbe des points d'arrivée a tendance à s'éloigner sensiblement de celle des distances des points d'émission et la différence des deux (2) moyennes nous indique à quel point les entreprises se dégagent de la zone centrale pour préférer des secteurs périphériques.

ii) Victoriaville

Légèrement en retrait (12 milles ou 19 kilomètres) de la voie de communication majeure du Québec (la route 20) et distante de quelques 32 milles ou 51 kilomètres de Drummondville, Victoriaville représente 33.2% du mouvement global de la région. A l'exemple du pôle principal, Victoriaville possède sa ville satellite ou jumelle soit Arthabaska qui a elles deux atteignent les 37.4% de la totalité des oscillations industrielles.

Caractérisée par un secteur industriel fortement axé sur le vêtement et le meuble cette municipalité rencontre (tout récemment d'ailleurs) d'énormes difficultés (1) vue la fragilité de sa structure d'emploi. Un taux de croissance démographique reflétant la moyenne des Bois Francs mais deux (2) fois inférieurs à celui de Drummondville témoigne de l'impact d'un trop grand conservatisme (autant de la part des travailleurs que des entrepreneurs).

Le rythme des mouvements de relocalisation industrielle souligne cette lente évolution.

(1) Fermeture récente du complexe Victoriaville Furniture résultat: perte de 600 emplois dans le secteur du meuble soit 18% de sa main-d'oeuvre industrielle active.

Tableau 16: Phases cycliques de relocalisation à Victoriaville

	n. de mouvem.	%	n. années	%	fréquence moyenne
1950 à 1960	20	28.2	11	44	1.8
1961 à 1968	26	36.6	8	32	3.2
1969 à 1974	25	35.2	6	24	4.0
Total	71	100	25	100	2.8

La première phase 1950 à 1960 suite à un début hésitant atteint son sommet en 1955-56 pour se résorber dans les années 60. L'infériorité de la fréquence face à Drummondville s'expliquerait par le facteur taille.

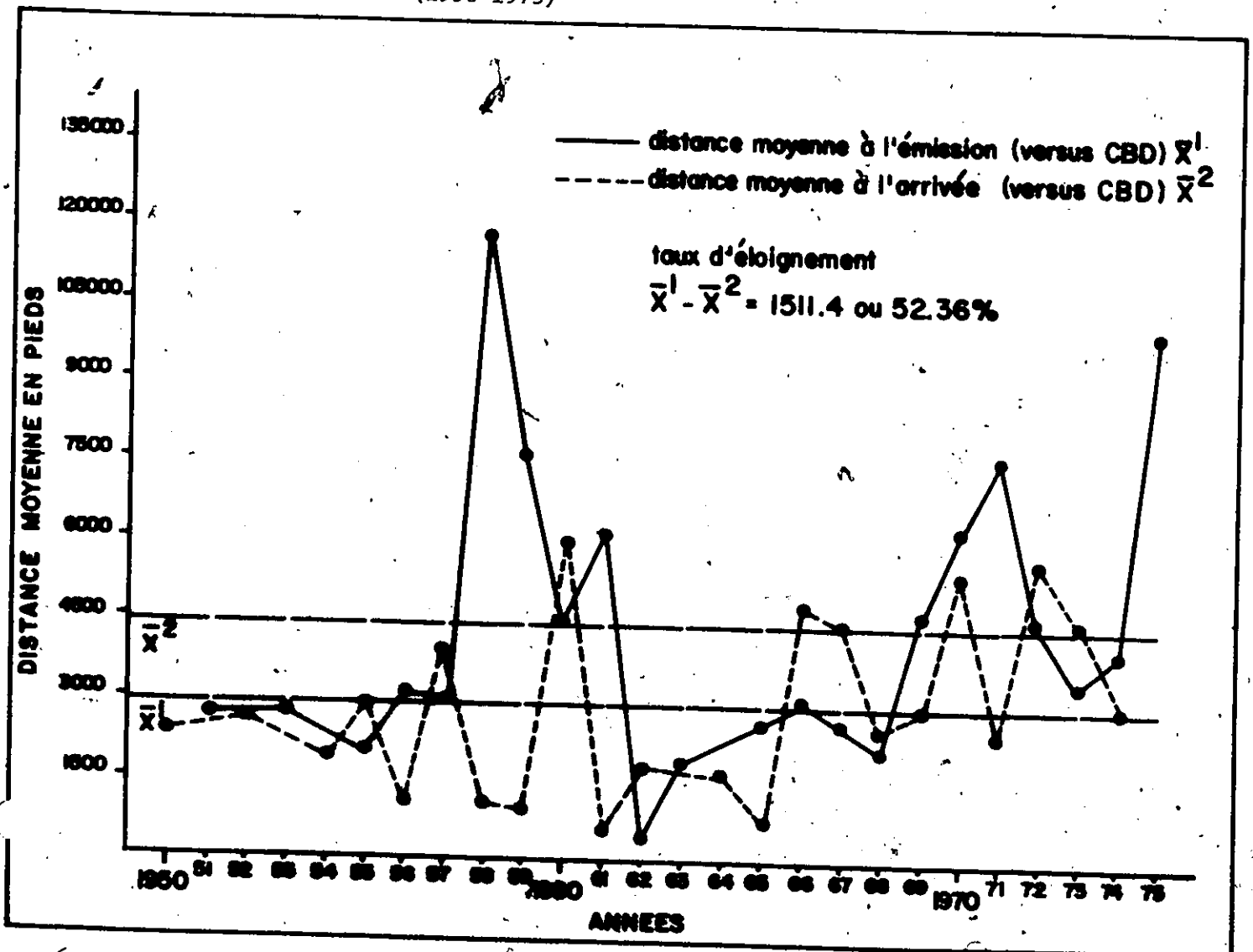
L'avènement du parc industriel à Victoriaville a semblé produire un impact plus senti qu'à Drummondville. Bien qu'ayant le même rythme d'accroissement de la période 1 à la période 2 soit 1.4 celui représente pour Victoriaville une amélioration de sa fréquence de plus de 77.7% tandis que Drummondville en accuse une de 54.5% du fait du facteur espace/temps.

Suite à ceci la troisième période bien que moins percutante que la deuxième marque de nouveau une amélioration de 37.5% de la fréquence contre 32.3% pour Drummondville. L'influence de la création du parc industriel municipal, survenant en 1961, subdivise par contre notre graphique en deux (2) parties inégales soit 1950-60 et 1961-74. Le poids de cette innovation se traduit par un taux d'accroissement du mouvement de quelque 40.4%. La non-comparabilité avec les taux

cyoliques s'explique par le fait que les phases 2 et 3 (incluant la date de création du parc) font partie intégrante de l'étape après-crétion ce qui camoufle partiellement l'impact de cette infrastructure.

L'orientation des mouvements répondant à un certain pattern confirme, comme c'est le cas à Drummondville, un éloignement du centre-ville.

Figure 12 : Amplitude moyenne des mouvements industriels en relation avec un point central au centre-ville à Victoriaville (1950-1975)



Le modèle spécifique représentant cartographiquement (voir carte de Victoriaville en annexe) et d'une manière simplifiée la structure du phénomène de relocalisation industrielle à Victoriaville, dégage les zones d'émissions des secteurs d'arrivée. Groupés ^{en} éventail autour de la zone centrale, dans un premier temps, les établissements se sont progressivement éloignés du noeud central pour se diriger vers des secteurs où la densité du tissu urbanisé permet une utilisation plus extensive des espaces. La vérification de cette tendance se confirme dans les calculs de la distance moyenne parcourue lors d'une relocalisation et ce en fonction d'un point localisé au centre-ville. Ces calculs basés sur de simples formules de moyenne telles:

$$\bar{D}_t^e = \frac{\sum D_t^e}{N_t} \quad \text{et} \quad \bar{D}_t^a = \frac{\sum D_t^a}{N_t}$$

\bar{D}_t^e = distance moyenne des émissions e à un temps t

\bar{D}_t^a = distance moyenne des arrivées a à un temps t

N_t = nombre de relocalisants au temps t

Ceci permet le tracé des deux (2) courbes (points d'émissions et d'arrivée.) et d'en visualiser l'évolution. Les deux (2) moyennes globales conduisent donc à ce taux d'éloignement moyen.

La tendance voudrait donc que les relocalisants délaissent les secteurs avoisinant le centre-ville avec plus d'intensité à Victoriaville (52.3%) qu'à Drummondville (33.7%).

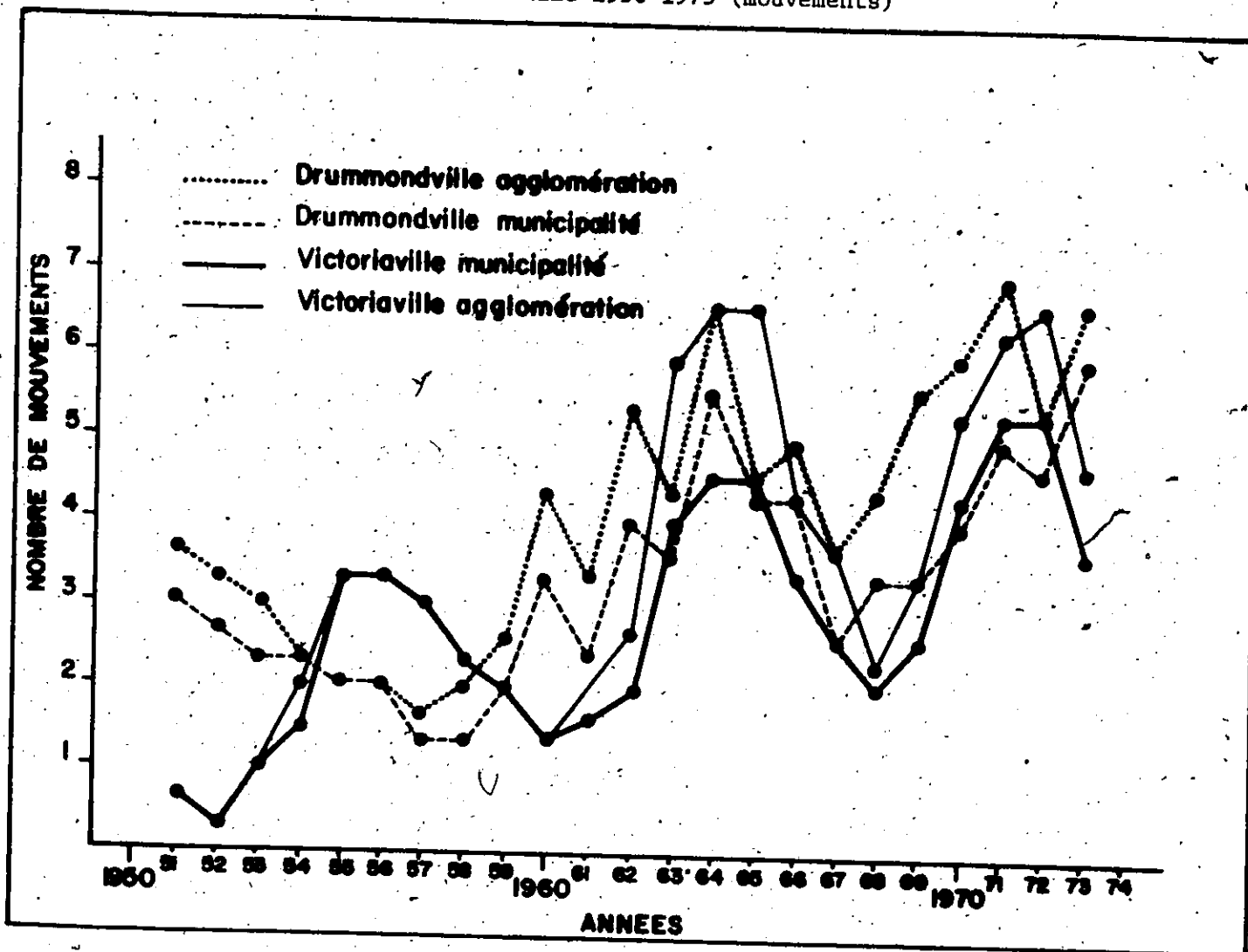
iii) La municipalité versus l'agglomération

Un dernier aspect à considérer dans ce phénomène est la relation existant entre le pôle principal et ses satellites. L'apport des municipalités satellites au grand ensemble que forme l'agglomération, au niveau de l'intensité des mouvements générés, se cantonne dans les mêmes proportions dans les deux (2) cas. Comparant l'importance des villes polarisantes, Victoriaville et Drummondville, en relation avec leurs éléments constitutants, on note la similarité des deux (2) municipalités. De fait, les deux (2) comptent pour plus de 80% des mouvements inventoriés.

Drummondville	85		80.9%
Drummondville-Sud	20	105	19.0%
Victoriaville	71		82.5%
Arthabaska	9	86	10.4%
Warwick	6		6.9%
		191	89.3% (dans les B.F.)

L'accélération de la propension au déplacement découle de l'effet d'entraînement transmis par voie de rayonnement de la part du pôle principal. La comparaison des courbes de la moyenne mobile de la municipalité versus l'agglomération nous démontre le même pattern. Ceci se vérifie dans la constance de l'espacement des courbes entre les deux (2) éléments.

Figure 13 : Comparaison des moyennes mobiles de Drummondville et Victoriaville 1950-1975 (mouvements)



Un des premiers éléments de différenciation dans la morphologie des deux (2) couples de courbes, est le scénario sous-jacent qui trace ces patterns. Dans le cas de Drummondville une certaine symétrie se maintient entre les deux (2) courbes à l'exception de la période 1969-71, où il y a un décrochage de l'agglomération laissant ainsi filtrer l'influence plus active de son satellite.

Victoriaville par contre semble relativement affectée par l'avènement du parc industriel municipal qui suite à son inauguration provoque un gonflement significatif de la courbe de l'agglomération indiquant une activité relativement forte de ses satellites. Ce décrochage 1963-65, se répète mais à plus faible incidence en 1971-72.

A nouveau dans ce contexte de faible à moyenne densité les facteurs taille et ampleur du phénomène doivent être signalés comme éléments affectant le phénomène.

CONCLUSION

L'identification d'un phénomène pressenti en milieu de haute densité, dans un environnement de moyenne à basse densité, présente une certaine problématique d'approche. Sachant que la relation milieu/phénomène constitue le noeud du problème autour duquel gravite toute l'hypothèse, la région se doit donc d'être d'une certaine homogénéité.

Les Bois Francs, en tant qu'entité dif homogène, offre un milieu d'étude susceptible de rejoindre les buts visés. Dominée par deux (2) pôles secondaires qui possèdent des parcs industriels municipaux, cette région se débat dans une conjoncture économique non-favorable qui est amplifiée par un retard technologique et industrialo-structurel.

Ces éléments négatifs devraient théoriquement ralentir ou indiquer la propension au mouvement des industries.

Le mode d'identification du phénomène, basé sur l'utilisation d'une méthodologie qui à première vue peut paraître élémentaire et même simpliste (l'emploi d'annuaires téléphoniques) permet tout de même et ce avec une marge d'erreur raisonnable de cerner les relocalisations industrielles dans un espace-temps suffisant pour permettre une vue globale des cycles évolutifs.

Ce procédé confirme l'existence d'un courant migratoire dans la région. Quelques 214 oscillations sont identifiées par cette méthode. Or à l'intensité des mouvements correspond la hiérarchie des municipalités génératrices de ces relocalisations. Ainsi les deux (2) pôles principaux (Victoriaville et Drummondville) accaparent près de 75% de tout le phénomène des Bois Francs. Il existe donc une relation de cause à effet entre la taille et l'intensité du mouvement. Cependant, un élément commun aux municipalités s'affirme soit l'interaction ou l'impact de certains facteurs d'accélération du rythme ou de la fréquence des mouvements.

Ce stimulus semble intimement lié à l'incidence de la création d'une infrastructure d'accueil à l'industrie dans la municipalité.

Mais quel est le poids réel de cette innovation dans l'ensemble du phénomène d'exurbanisation industrielle?

CHAPITRE 4

LE POIDS DU PARC INDUSTRIEL MUNICIPAL DANS LE
PHENOMENE GLOBAL D'EXURBANISATION INDUSTRIELLE

Plan du chapitre 4

"Le poids du parc industriel municipal dans le phénomène global d'exurbanisation industrielle"

	Page
Introduction	113
a) le parc industriel dans les Bois Francs	114
b) l'incidence du parc sur les mouvements	117
A) Drummondville: son parc industriel dans le phénomène d'exurbanisation	119
i) les caractéristiques	121
ii) le rythme de remplissage	122
a) les processus d'implantation des utilisateurs	124
b) les processus et les phases	126
c) un taux de rapprochement du parc	128
iii) les zones de relocalisation et d'implantation à Drummondville de 1950 à 1975	130
a) les zones préférentielles de relocalisation	130
b) les zones préférentielles d'implantation	133

B) Victoriaville: son parc industriel municipal dans le phénomène d'exurbanisation	135
i) les caractéristiques	137
ii) le rythme de remplissage	138
a) les processus d'implantations des utilisateurs	141
b) les processus et les phases	144
c) un taux de rapprochement du parc	144
iii) les zones de relocalisation et d'implantations préférentielles à Victoriaville de 1950 à 1975	147
a) les zones préférentielles de relocalisations	147
b) les zones préférentielles d'implantations	150
C) Le poids comparé des deux (2) parcs industriels dans le phénomène	153
i) les zones de juxtaposition	153
ii) le poids comparé des parcs	157
Conclusion	160

Si l'on accorde foi aux propos de Draine, membre d'une firme de planification de parcs industriels aux Etats-Unis, qui déclare:

"All of us realize the impact on industrial moves which has been created by the advent of the industrial park" (Draine, 1970)

le lien de causalité existant entre le parc et le phénomène jouerait donc un rôle prépondérant sinon essentiel dans le processus de **remodelage** du tissu urbanisé. Appuyant ses dires sur une étude menée sur la côte Ouest des U.S.A. où l'on a constaté que 60% des nouvelles constructions industrielles se font dans les parcs industriels, cette connexité interrelative s'oriente dans le sens de nos propos tenus préalablement. Ces liaisons d'interdépendance ne marquent pas une ~~similitude~~ intégrale des expériences:

"No two are managed the same or have an identical history" (McNary, 1970)

l'homogénéité retrouve ses liens dans la diversification. Ainsi à la multitude des parcs industriels existants (1) on retrouve une quantité d'opérations diverses.

(1) On retrouve comme exemple plus de 4,000 parcs industriels en opération en 1974 aux Etats-Unis et ce chiffre ne fait que s'accroître.

La zone des Bois Francs répond à cette polymorphie d'expériences quant à l'évolution d'un outil face à un processus.

a) Le parc industriel municipal dans les Bois Francs

La notion d'espaces industriels planifiés en vue d'une utilisation intensive et rationnelle se répand dans les Bois Francs à l'instar du reste du Québec à la promulgation de la Loi des Fonds Industriels en 1961 (voir figure 7). De facteur de localisation et de polarisation, cette innovation se mute en un outil de contrôle et de planification du tissu urbain. Les récentes restrictions régissant la création d'un fonds industriel ont de beaucoup (finalement) freiné la diffusion spatiale des parcs industriels entraînant des modifications et des réajustements de stratégies. Car ce n'est pas tout de subventionner il faut également planifier. Les objectifs à court et moyen terme visent dorénavant beaucoup plus à conserver et améliorer la structure industrielle en place (la petite et moyenne entreprise) que de tenter de la transformer radicalement. Rendre son secteur industriel plus compétitif donc viable.

Cette opportunité de crédits, par le biais de la Loi des Fonds Industriels, suscite dans les Bois Francs un intérêt marqué. Quelques douze (12) municipalités se sont prévaluées de ce droit. La majorité de celles-ci (92%) ayant placé leur demande entre 1961 et 1965, ceci confirme à tout le moins l'appoint de cette législation. Le montant total des crédits accordés se chiffre à quelque \$10,528,000 dont la solde en 1975 ne représente plus que 36.3% du montant initial. Si l'on compare son

Tableau 17: Les fonds industriels dans les Bois Francs

	Comté	Date de la création	Montant total \$000	Augmentation du fond	Date du 1 ^{er} achat de terrain	Parc industriel muni. (MIC)
Arthabaska	Arth.	21-11-61	\$ 400	2(62,64)	5-08-63	1
Chesterville	Arth.	17-09-64	\$ 15	0	-	-
Daveluyville	Arth.	25-05-69	\$ 250	0	-	-
Drummondvil.	Drum.	22-09-61	\$ 5,375	4 ^(62,62) (63,66)	30-01-62	1
Drummond-Sud	Drum.	20-11-62	\$ 200	0	-	-
Durham-Sud	Drum.	30-12-64	\$ 50	0	-	-
Laurierville	Meg.	12-06-62	\$ 208	1 (71)	7-09-71	-
Plessisville	Meg.	22-12-61	\$ 200	0	28-09-70	-
Princeville	Arth.	30-12-65	\$ 50	0	-	-
St-Germain	Drum.	13-06-67	\$ 130	0	-	-
Victoriavil.	Arth.	22-08-61	\$ 3,300	4 ^(62,64) (66,74)	26-09-61	1
Warwick	Arth.	05-07-63	\$ 350	1 (64)	16-06-64	1
12 munini.	-	-	\$10,528	5 muni. 12 op.	6 trans.	4

taux d'utilisation de ces crédits soit 63.7% à celui du Québec qui est de 56.5%, deux (2) explications peuvent s'y **raccorder**: soit que le coût de création d'un emploi soit plus élevé que la moyenne québécoise ou qu'il existerait un certain dynamisme régional. La première hypothèse rejoindrait beaucoup plus la position de la majorité des intervenants impliqués dans ces dossiers que la seconde.

En plus de donner accès à des argents, cette loi permet à une municipalité de doter d'une infrastructure d'accueil à l'industrie. Dans les Bois Francs on retrouve quatre (4) parcs industriels municipaux authentifiés par le MIC. Il s'agit des parcs de Drummondville, Victoriaville, Arthabaska et Warwick. De ces quatre (4), deux (2) seulement présentent au niveau de leur parc industriel les caractéristiques susceptibles de vérifier notre hypothèse de départ que ce soit le rythme de remplissage, le type de localisation et les utilisateurs.

Quand aux autres municipalités ayant effectué des achats de terrains et étant en puissance ou en **train** de se munir de cette infrastructure, les terrains possédés sont classifiés comme étant des zones industrielles. Seules deux (2) municipalités se retrouvent dans cette catégorie soit Plessisville et Laurierville. Mais si une municipalité se retrouve sans terrain industriel, cela ne signifie pas qu'elle n'a pas tenté de s'en munir. Souvent les enquêteurs du gouvernement rejettent les demandes les jugeant irrecevables. Nous pouvons citer l'exemple du cas de Princeville qui a tenté le 30 décembre 1971 d'acquérir des terrains

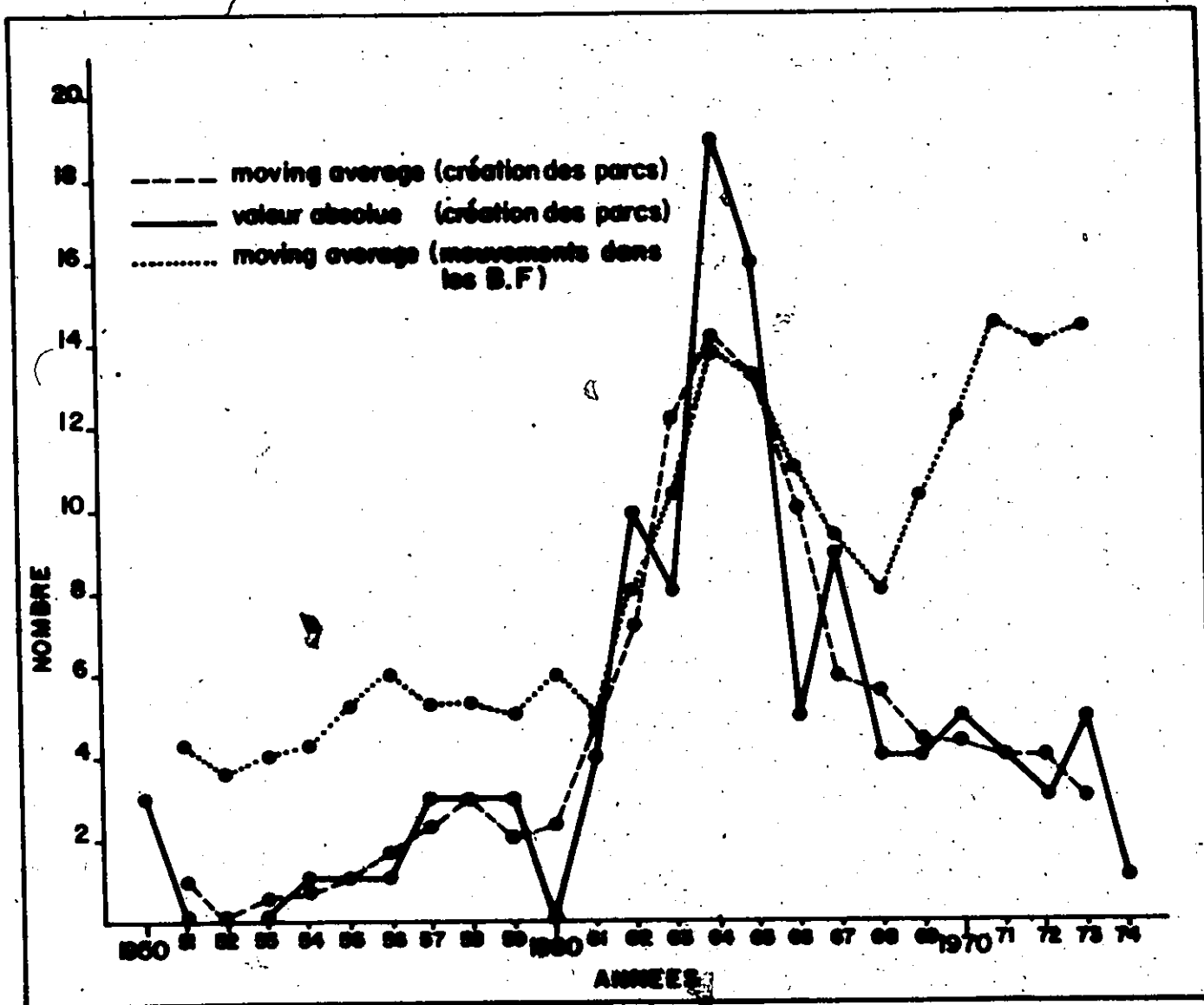
pour fin de développement industriel. Or , après enquête et différents mémos, il a été établi que cette transaction n'était pas souhaitable et elle a été rejetée le 25 mai 1972 pour diverses raisons telles la forme irrégulière des terrains concernés, les difficultés d'aménagement, la faible polarisation industrielle de la ville et le faible taux d'occupation des parcs industriels de la région des Bois Francs ce qui laisse disponible une banque de terrains suffisante.

L'ampleur des mouvements de relocalisation détermine également la sélection exclusive de ces deux (2) municipalités.

b) L'incidence du parc sur les mouvements

Le croisement des courbes de la fréquence des mouvements de relocalisation industrielle avec la fréquence de création des parcs industriels au Québec **est en relief** sur une période d'intense activité.

Figure 14 : - Fréquence des mouvements industriels dans les Bois Francs versus la fréquence de création des parcs industriels au Québec (1950-1975)



La concordance du pattern des deux (2) courbes durant la période de 1961-1968, réaffirme l'impact positif de l'intervention législative gouvernementale. De plus, l'interrelation de ces deux (2) éléments, qui épouse une configuration similaire à leurs points maximaux d'intensité de

fréquence présuppose que le parc industriel a influé directement sur l'intensité du mouvement au cours de la période 61-68 pour ensuite laisser l'effet d'entraînement généré poursuivre les stimulations **de relocalisations**.

Cependant toutes statistiques compilées sur un plan régional masquent le relativisme des indices ramenés à l'échelle d'une municipalité. La présence d'un parc industriel municipal n'engendre pas **forcément** un **taux élevé** de mouvements de relocalisation industrielle et commerciale et ces mêmes mouvements ne s'orientent pas exclusivement vers le parc industriel car chaque type d'unité de production possède **ses propres caractéristiques d'oscillations**.

L'étude de cas, Drummondville et Victoriaville, dans lesquels nous vérifieront l'orientation des mouvements de relocalisation de même que les zones d'implantation préférentielle au cours de la période d'étude déterminée nous permettra d'établir certaines comparaisons et y apporter par le fait même une meilleure compréhension.

A) Drummondville: son parc industriel municipal dans le phénomène d'exurbanisation

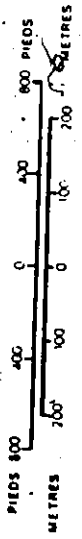
La mise sur pied de l'infrastructure d'accueil à l'industrie s'est faite en deux (2) temps à Drummondville. En 1960 la municipalité a zoné une portion de son territoire en terrains à vocation industrielle.

PARC INDUSTRIEL MUNICIPAL DRUMMONDVILLE MUNICIPAL INDUSTRIAL PARK

AUTOROUTE TRANSCANADIENNE
TRANSCANADA HIGHWAY

1005 KILOMÈTRES LIMITÉ
1005 MILES LIMITED

PARC INDUSTRIEL MUNICIPAL/
MUNICIPAL INDUSTRIAL PARK



RIVIÈRE ST-FRANÇOIS
CHEMIN DU GOLF
ST-GEORGES
BOUL. ST-JOSEPH

CONSOLIDATED
TEXTILE LTD

EDMUNDSON
TEXTILE
CO LTD

SHEBROOKE
AERODROME
DRUMMONDVILLE (5.5MI)

STEVANT
ELECTRIC
CANADA LTD

172

PARC INDUSTRIEL
MUNICIPAL
INDUSTRIAL PARK

FORSTER
REGENERATOR
OF CANADA LTD

GRUMMOND
BUSINESS
MACHINERY LTD

PRESTON
BATTERIES OF
CANADA LTD

EAGLE NORTH-WAY
OF CANADA
LTD

FRANCIS
MACHINERY AND
ELECTRICAL LTD

VENTURE
CARPET OF
CANADA LTD

WECO
CONTAINERS
CANADA LTD

MCQUINN
INDUSTRIES
INDUSTRIAL LTD

ST-PIERRE

BOUL. LEMIRE

ST-FRÉDÉRIC

20

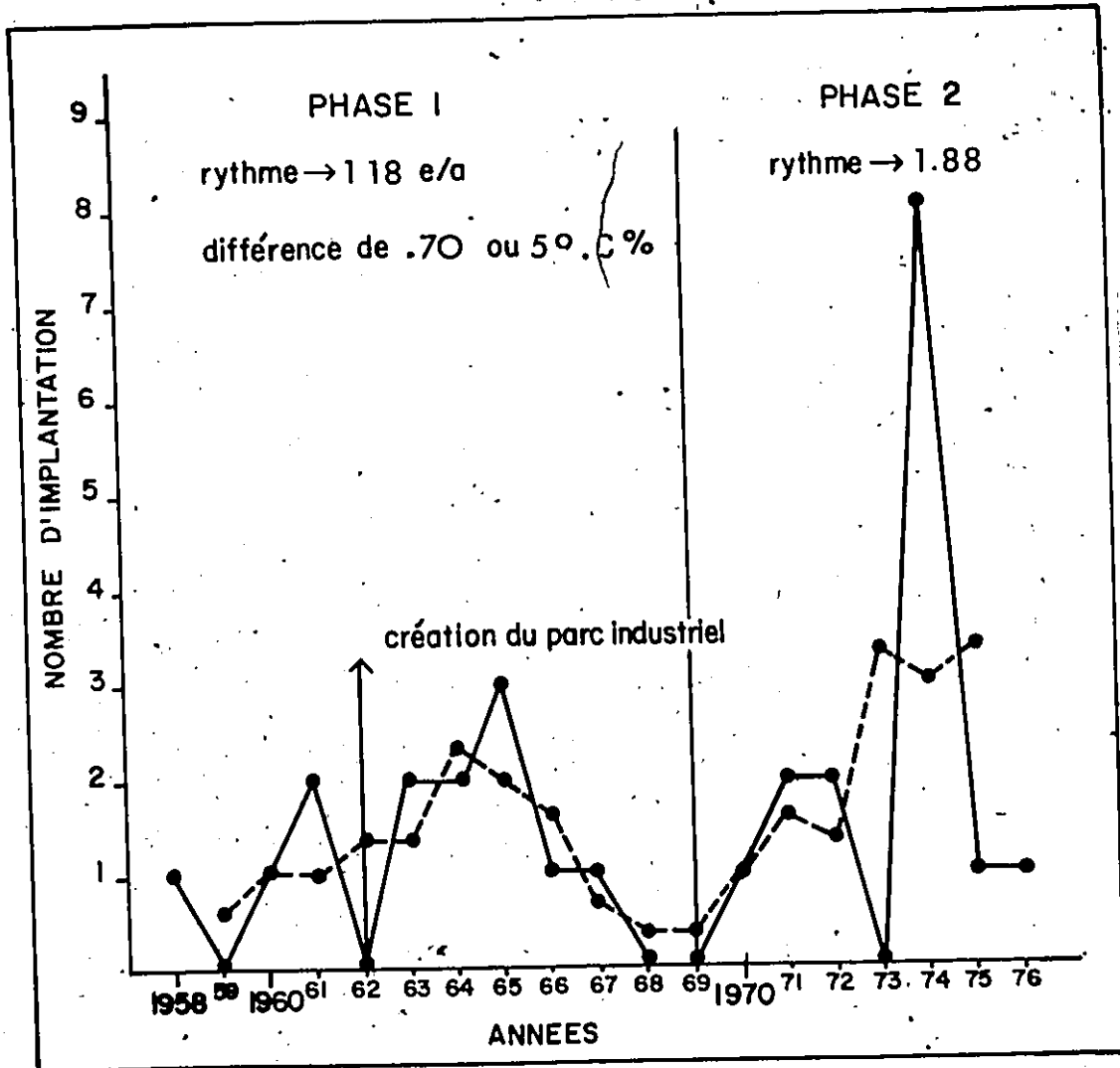
→ MONTREAL 100 MI

POPULINE
1980

DIRECTION DE L'INFRASTRUCTURE INDUSTRIELLE 11M

DIVISION DU DESIGN MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DU COMMERCE

Figure 15: Rythme de remplissage du parc industriel municipal de Drummondville



Principalement rendu possible par des opérations de financement qui consistaient à ce que la municipalité se rende acquéreur d'une entreprise et la revende à terme au promoteur afin d'en assurer soit la survie, soit une consolidation financière ou une expansion. Quelques sept (7) opérations de ce genre ont été contractées pour un montant total de \$2,025,000. Des amendements à la Loi des Fonds Industriels viennent mettre un terme à ces transactions qui trop souvent hypothèquent grave-

ment le fonds général des municipalités. Cette modification législative contribue à l'avènement du parc industriel municipal. N'étant pas ouvert qu'à l'implantation industrielle, bien que son nom semble le définir ainsi, le parc industriel accueille également des entreprises commerciales.

Tel que le graphique le décrit, deux (2) phases cycliques ressortent du rythme de remplissage du parc. Occupant à 70% les facilités du parc en 1976, les entreprises qui l'utilisent l'ont fait selon deux (2) processus distincts soit la relocalisation et l'implantation. Un certain parallélisme peut être établi entre les phases **cycliques** du mouvement de relocalisation (voir figure 12) et le rythme de remplissage du parc. Si l'on compare les deux (2) courbes, on note que la phase 1 a été escamotée pour laisser place à deux cycles distincts. Ceux-ci bien que non symétriques aux phases 2 et 3 correspondent grosso modo ayant les mêmes sommets pour la première et indiquant une progression du mouvement dans la seconde. Ainsi les taux d'accroissement inter-phase gravitent dans le même ordre de grandeur soit 69.2% pour le mouvement global contre 59.3% pour le parc.

a) le processus d'implantation

De 1958 à 1976 pas moins de vingt-huit (28) unités se sont implantées dans le parc selon les deux (2) processus mentionnés.

Tableau 18 : Processus d'implantation des utilisateurs

Années	Relocalisation	Localisation	Industriel	Commercial et autre	Total	Nombre d'emplois
1958	1	0	1	0	1	545
1960	0	1	1	0	1	33
1961	2	0	2	0	2	130
1962	0	0	0	0	0	0
1963	1	1	2	0	2	224
1964	2	0	2	0	2	126
1965	2	1	3	0	3	43
1966	0	1	1	0	1	4
1967	1	0	1	0	1	245
1968	0	0	0	0	0	0
1969	0	0	0	0	0	0
1970	1	0	1	0	1	23
1971	0	2	2	0	2	60
1972	0	2	2	0	2	170
1973	0	0	0	0	0	0
1974	1	7	6	2	8	348
1975	0	1	0	1	1	3
1976	0	1	0	1	1	15
TOTAUX	11	17	24	4	28	1969

La forte majorité des utilisateurs des disponibilités du parc viennent du secteur industriel. Mais le phénomène de relocalisation ne représente que 39.3% des implantations quant aux processus.

Industriel: 85% des utilisateurs
42% relocalisation
58% localisation

Commercial et autres: 15%
25% relocalisation
75% localisation

39% relocalisation
61% localisation

Cette nette préférence du secteur industriel de l'environnement qu'offre le parc déroge de la tendance provinciale décelée dans l'ensemble des parcs industriels. En effet, un rapide inventaire des utilisateurs de ces infrastructures d'accueil a dénoté une présence commerciale frisant les 50% (des utilisateurs). Cette situation a forcé les autorités responsables de la planification des parcs industriels à rédiger un rapport sur les activités permises dans un parc ce surtout lié à des critères d'incompatibilité. Ce qui dans notre cas ne pose pas de problèmes majeurs vu la forte prédominance du secteur industriel.

b) les processus et les phases

En établissant le lien entre les **phases cycliques** et le processus d'implantation l'on dénote que 81.8% des relocalisations ont eu lieu au cours de la première phase soit de 1958 à 1968. Qu'on se rappelle que le parc industriel municipal de Drummondville a été inauguré en 1962.

Tableau 19 Les processus et les phases

	reloc.	loc.	total	%	\bar{X} empl.
1958-1968	9	4	13	39.3	103.8
1969-1976	2	13	15	60.7	41.3
Total	11	17	28	100	70.3

TABLEAU DES ACTIVITES ADMISES DANS LES ZONES INDUSTRIELLES
EN RAISON DES CRITERES D'INCOMPATIBILITE

ACTIVITES	POLLUTION				CONSERVATION D'ESPACE	BESOINS EN TRANSPORT	FLUX DE CIRCULATION
	EAU	AIR	BRUIT	VISUELLE			
I- Activités liées à l'industrie							
- Sous station électrique				X			
- Distribution de gaz				X			
- Voie de service de chemin de fer			X	X	X		
- Centres de recherche industrielle							
- Entreprise de transport			X	X	X	X	X
- Entrepôt de marchandises				X	X	X	X
- Bâtisses industrielles polyvalentes				X		X	X
II- Activités commerciales de gros ou de détail							
- Vente d'automobiles et de camions				X	X		
- Vente de maisons mobiles, roulotte, chalets et maisons préfabriquées				X	X		
- Vente de matériaux de construction				X	X		
- Vente de machineries aratoires				X	X		
- Centre de distribution de chaînes de magasins				X	X		X
- Vente de machineries lourdes				X	X		
- Cour de ferraille (Scrap)			X	X	X		
- Pépinières					X		
- Coopératives agricoles				X	X		
III- Services							
- Hôpital vétérinaire			X				
- Garage municipal et fourrière				X	X		X
- Blancherie et nettoyage à sec							
- Atelier de réparations automobiles			X	X			X
- Entrepreneurs							
- Construction				X	X		
- Installation				X	X		
- Electricité				X			
- Plomberie et chauffage				X			
IV- Récréation commerciale							
- Ciné-parc, hippodromes, etc.			X	X	X		X
V- Autres							
- Garage d'autobus				X	X		X
- Stations IV et ciné					X		
- Antennes de transmission				X			

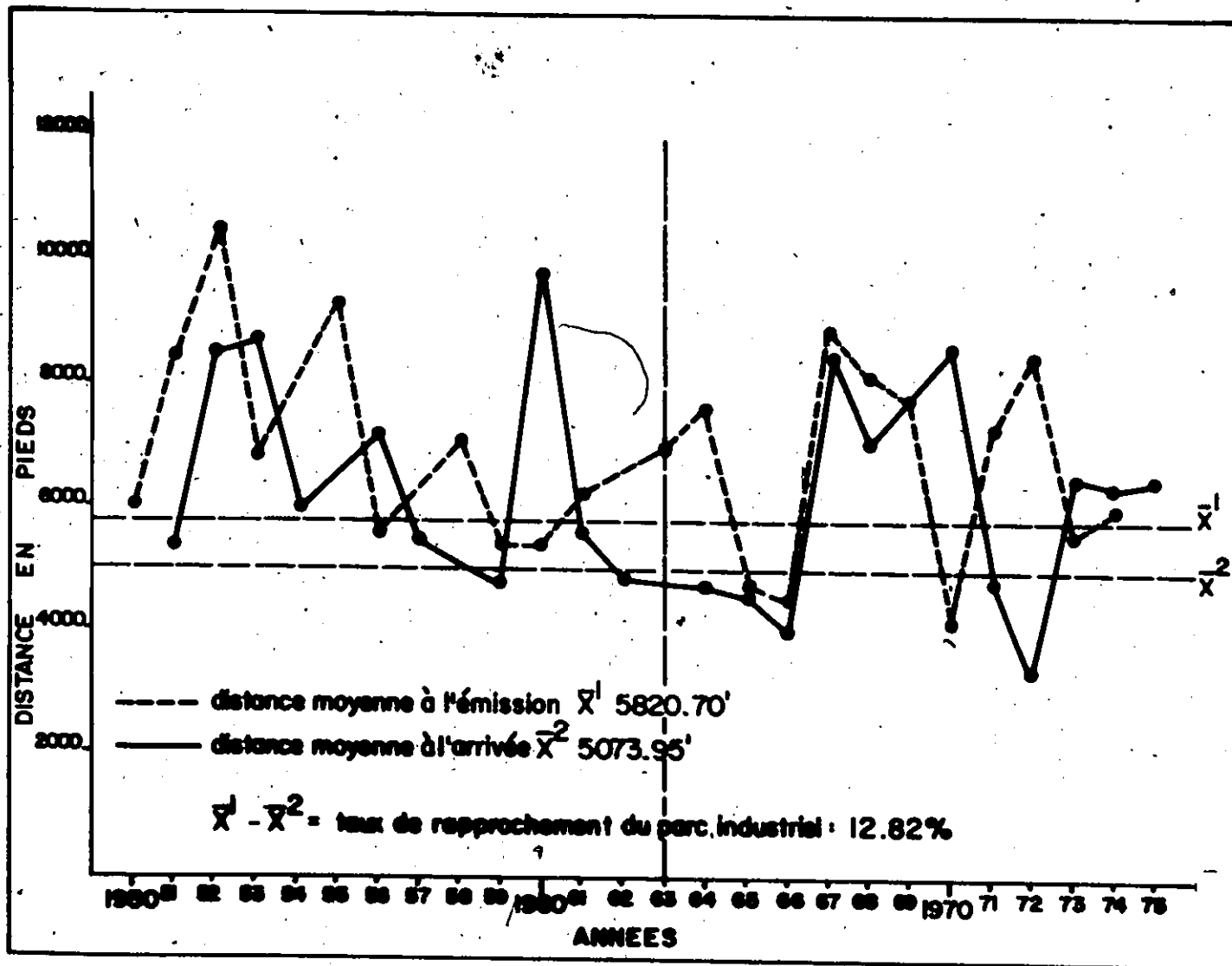
Des neuf (9) mouvements dans le parc industriel au cours de la première phase, six (6) sont consécutifs à la création du parc ou 66.6%. Par contre, la deuxième tranche de l'espace-temps se caractérise par un très fort taux de localisation dans le parc soit quelque 76.5%.

c) un taux de rapprochement du parc industriel

S'il existe un mouvement de reflux face au centre-ville des activités (taux d'éloignement de 33.7%) celles-ci dans leurs pérégrinations s'orientent-elles prioritairement vers le parc industriel? En appliquant une approche identique à notre méthodologie utilisée dans le cas du centre-ville, la modification de la distance moyenne des entreprises ce en relation avec un point central pris dans le parc industriel (1) nous fournira cette trame comparative.

(1) Ce point central en est un géographique, il se peut qu'il ne corresponde pas systématiquement à l'occupation comme telle du parc.

Figure 16 Mouvements en relation avec un point central pris dans le parc industriel municipal de Drummondville (1950-1975)



Bien que créé qu'en 1962 (le parc industriel) nous avons tout de même appliqué cette méthode à la totalité de l'espace-temps, surtout afin de stigmatiser le rôle que peut jouer une infrastructure dans les processus de localisation. La première tranche de la période (1950-1962) nous offre sans surprise un taux inverse ou négatif de -12% ce qui semble vouloir confirmer la thèse qu'à une disponibilité infrastructurel-

le se lie une certaine attractivité. La deuxième ~~séquence~~ s'étendant de 1963-1975 voit son taux de rapprochement atteindre 20% ce qui représente une amélioration de quelque 32% de la tendance ^{de} ~~localisation~~ ^{vers} le parc industriel. Il y a donc eu interrelation ~~mais~~ ^{relativement} faible il faut l'avouer. Il nous faut donc aborder le problème sous un angle différent.

iii) Les zones de relocalisations et d'implantations préférentielles à Drummondville de 1950 à 1975

S'articulant selon ces deux processus, l'étude du phénomène d'exurbanisation industrielle ne peut se dissocier ni de l'un ni de l'autre.

a) les zones préférentielles de relocalisations

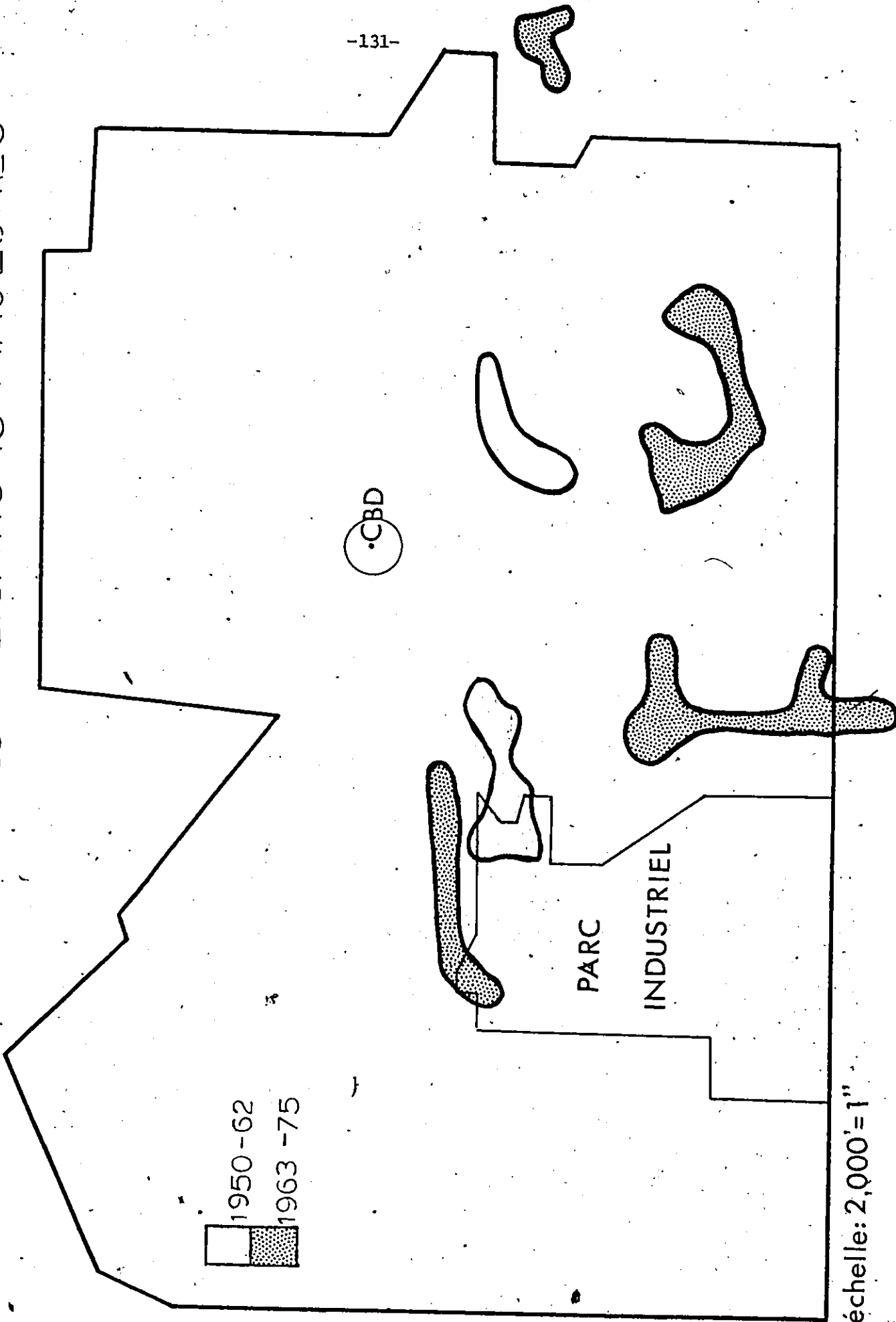
Les pauvres performances du parc industriel en tant que pôle attractif des mouvements de relocalisations ne peuvent confirmer, si l'on se base sur la proportion des relocalisants s'installant dans le parc soit 16.1%, le rôle du parc industriel dans sa vocation de restructuration du tissu urbain.

Tableau 20 La relocalisation et le parc industriel

	Indus-tries mobiles	%	Nombre de mou- vements	%	Reloc. dans le parc	%	Reloc. hors du parc	%	actives		fermées	
									Dans	Hors	Dans	Hors
Phase 1 1950 - 1962	19	30.6	29	34.1	3	30.0	16	30.7	3	11	0	5
Phase 2 1963 - 1975	43	69.3	56	65.8	7	70.0	36	69.2	5	29	2	7
TOTAL	62	-	85	-	10	16.1	52	83.8	8	40	2	12

DRUMMONDVILLE

ZONES DE RELOCALISATIONS MAJEURES



échelle: 2,000' = 1"

La visualisation de la répartition spatiale des relocalisants ce sur l'ensemble du territoire de la municipalité permet un certain noyautage de zones plus fréquemment sélectionnées que d'autres. En conservant les deux (2) phases préalablement déterminées dans le tableau précédent, on constate que durant la phase 1 à peine 34% du total des mouvements répertoriés surviennent. Ces vingt-neuf (29) oscillations spatiales dispersées sur l'ensemble du territoire de la ville ne peuvent générer de forts noyaux de relocalisation. C'est pourquoi afin de contourner le problème de la faible fréquence, certains critères, arbitraires il est vrai, viendront le minimiser. Ces critères seront:

- que le regroupement des unités représente au moins 10% de l'ensemble du phénomène pour la phase étudiée;
- qu'il n'y est pas un espacement supérieur à 500 pieds (152m.) entre chacun des points;
- qu'il y est un minimum de trois (3) points pour former un noyau.

Une relocalisation industrielle étant en essence une modification de la localisation dans un but de mieux-être pour l'entreprise justifie la faible polarisation du centre-ville dans ce processus.

Relativement concentrés dans un premier temps les mouvements, au cours de la phase 1, se regroupent à 60% des cas dans deux (2) noyaux. Le premier, adjacent au parc industriel et comptant pour 28%, se voit quelque peu dominé par le second avec une proportion de 32% du mouvement global. Quant aux autres entreprises s'étant déplacées, elles se disper-

sent inégalement sans générer de concentration ou d'agglomérats répondant à nos critères.

Dans le cas de la deuxième phase, 1963-75, un élément ressort des relocalisations soit une nette progression dans l'éloignement du centre-ville et une certaine orientation vers le parc et son proche immédiat. Ainsi on peut au cours de cette période dénombrer pas moins de quatre (4) zones préférentielles. Cependant, et c'est ce qui caractérise cette phase, l'on assiste à une plus grande dispersion des entreprises car les quatre (4) noyaux ne totalisent que 51.9% du mouvement global. Il y a donc une plus forte propension au mouvement mais sans pour cela développer des pôles majeurs de relocalisation.

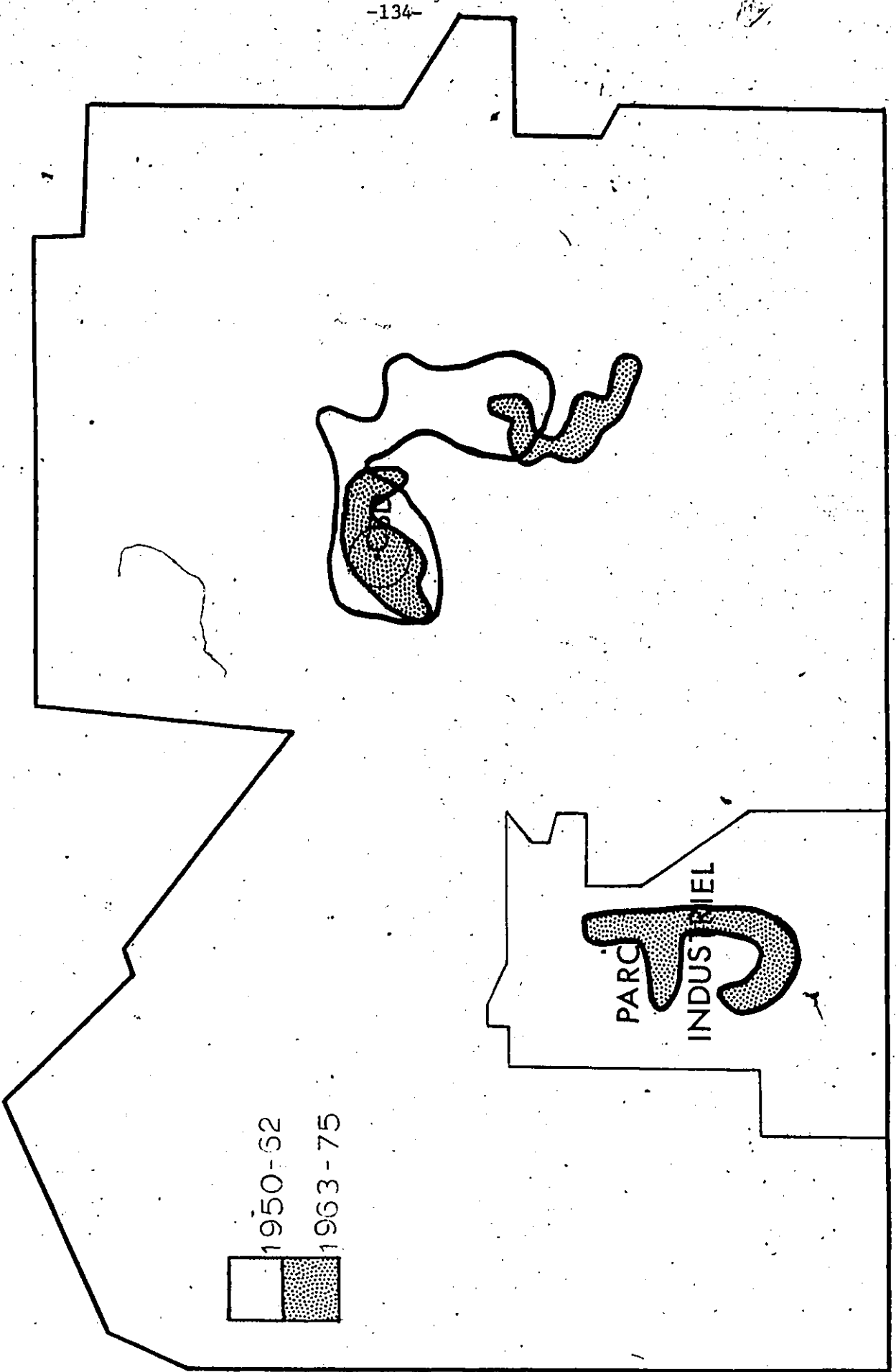
b) les zones préférentielles d'implantation

Dans le palmarès des entreprises s'implantant à Drummondville, nous y incluons les entreprises actives mobiles, les entreprises actives immobilières, les entreprises fermées mobiles et les entreprises fermées immobilières ce pour un grand total de 189 unités. Ainsi de ce total, 115 ou 60.8% représentent le monde usinier actuel de la ville.

Si les relocalisants ne privilégient pas la zone centrale en tant que secteur préférentiel de relocalisation, il en est tout autrement pour le processus d'implantation. En effet, la première phase montre une très forte polarisation du centre-ville face au reste de son territoire. Un noyau comptant pour 53.7% des implantations de cette période

DRUMMONDVILLE

ZONES D'IMPLANTATIONS MAJEURES

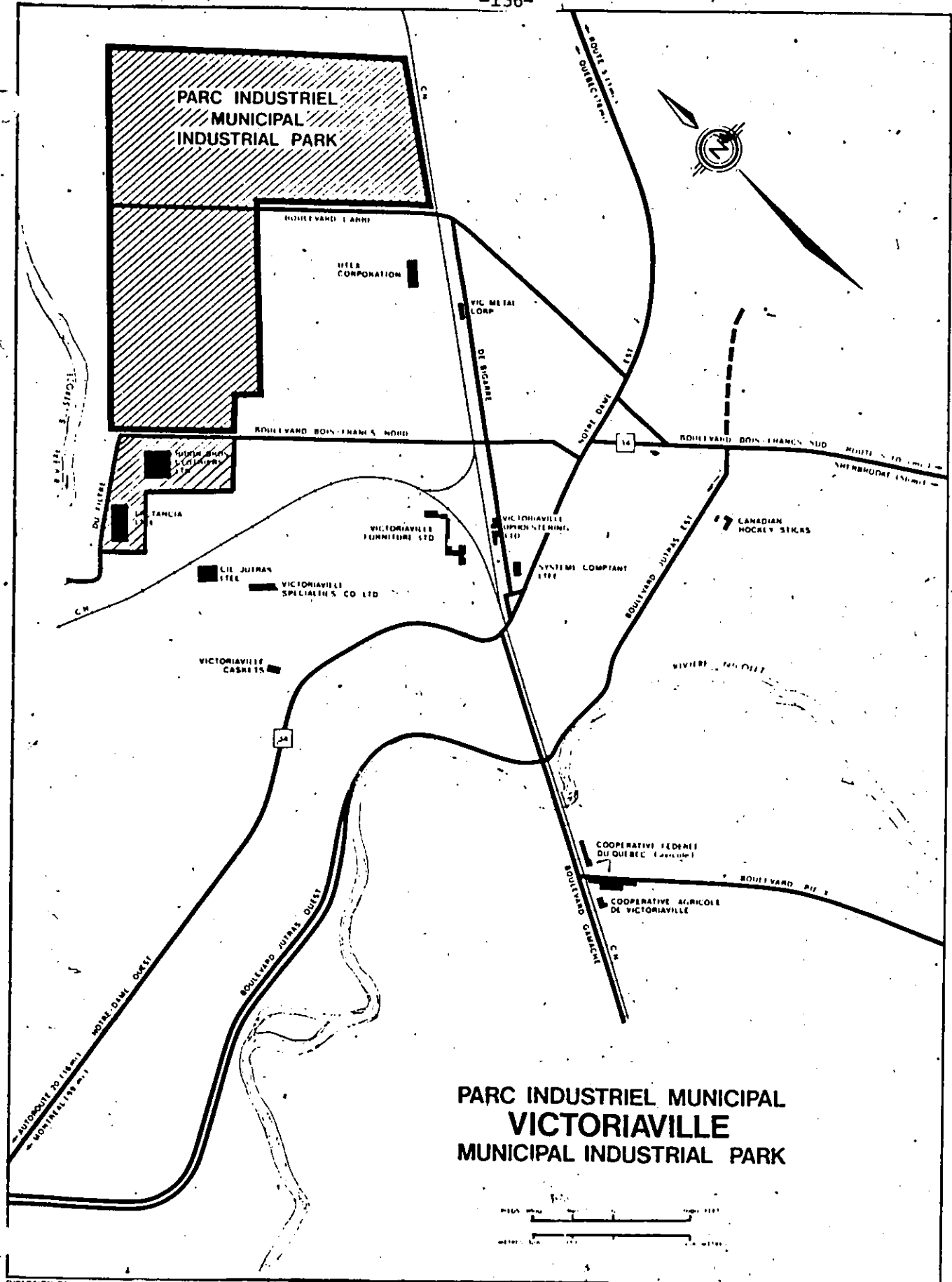


constitue l'unique zone de regroupement majeur. La dispersion des autres implantations forme une couronne discontinue autour de ce noyau dominant.

Dans la seconde phase l'on assiste à l'éclatement du noyau principal du centre-ville en deux (2) nucléons différenciés. Ce morcellement témoigne du rétrécissement de l'aire **d'attraction** du centre-ville. Les poids relatifs cumulés des deux (2) noyaux 37%, en témoignent. Conservant tout de même 17.4% des implantations, la zone centrale demeure un secteur d'activités importantes. Suite à ce fléchissement, un nouveau pôle se développe avec l'incidence de la création d'une infrastructure d'accueil à l'industrie et qui semble jouer un certain rôle. De fait le parc industriel regroupe au cours de la seconde phase 19.6% des implantations supplantant par le fait même le centre-ville.

B) Victoriaville: son parc industriel municipal dans le phénomène d'exurbanisation

Dotée à l'origine d'un fonds industriel de \$300,000 dès la promulgation de la Loi des Fonds Industriels, Victoriaville tentera par la suite après quelques opérations de financement de se donner une infrastructure d'accueil à l'industrie. Le premier achat de terrain qui correspond à la création du parc industriel municipal, fut négocié le 26-09-1961. Par la suite, la rentabilisation de ces investissements sera confiée au comité intermunicipal de développement industriel.



**PARC INDUSTRIEL MUNICIPAL
VICTORIAVILLE
MUNICIPAL INDUSTRIAL PARK**

1) Ses caractéristiques

D'une superficie de 259 acres ou 11,259,000pi², cette zone planifiée sise au nord-est de la municipalité, offre ses terrains à un taux ne dépassant pas en moyenne .05¢ le pi².

Une entreprise venant s'implanter dans le parc industriel trouvera en disponibilité les services suivants:

- égouts sanitaires et pluviaux;
- l'aqueduc avec une pression de 95lb/po²;
- l'électricité avec le 110,220 et 550 vlt;
- des voies d'accès (qui sont en cours d'amélioration);
- le rail avec le CN;
- pas de gaz naturel.

Quant aux caractéristiques physiques des terrains ils offrent:

- une capacité portante de 3-4,000/pi²;
- roche-mère 5-12 pieds;
- un drainage naturel bon;
- une pente légère 5° maximum.

L'isolement relatif, si l'on se base sur le critère de proximité d'une voie de communication majeure, ~~grève~~ Victoriaville^{d'} un facteur de rétention ou ^{de} freinage quant aux difficultés et tracasseries engendrées par ces distances à parcourir. Elles ne sont pourtant pas excessives ou démesurées (15 milles ou 24 kilomètres) mais suffisantes pour affecter sensiblement le développement. Le palliatif à cette carence, la

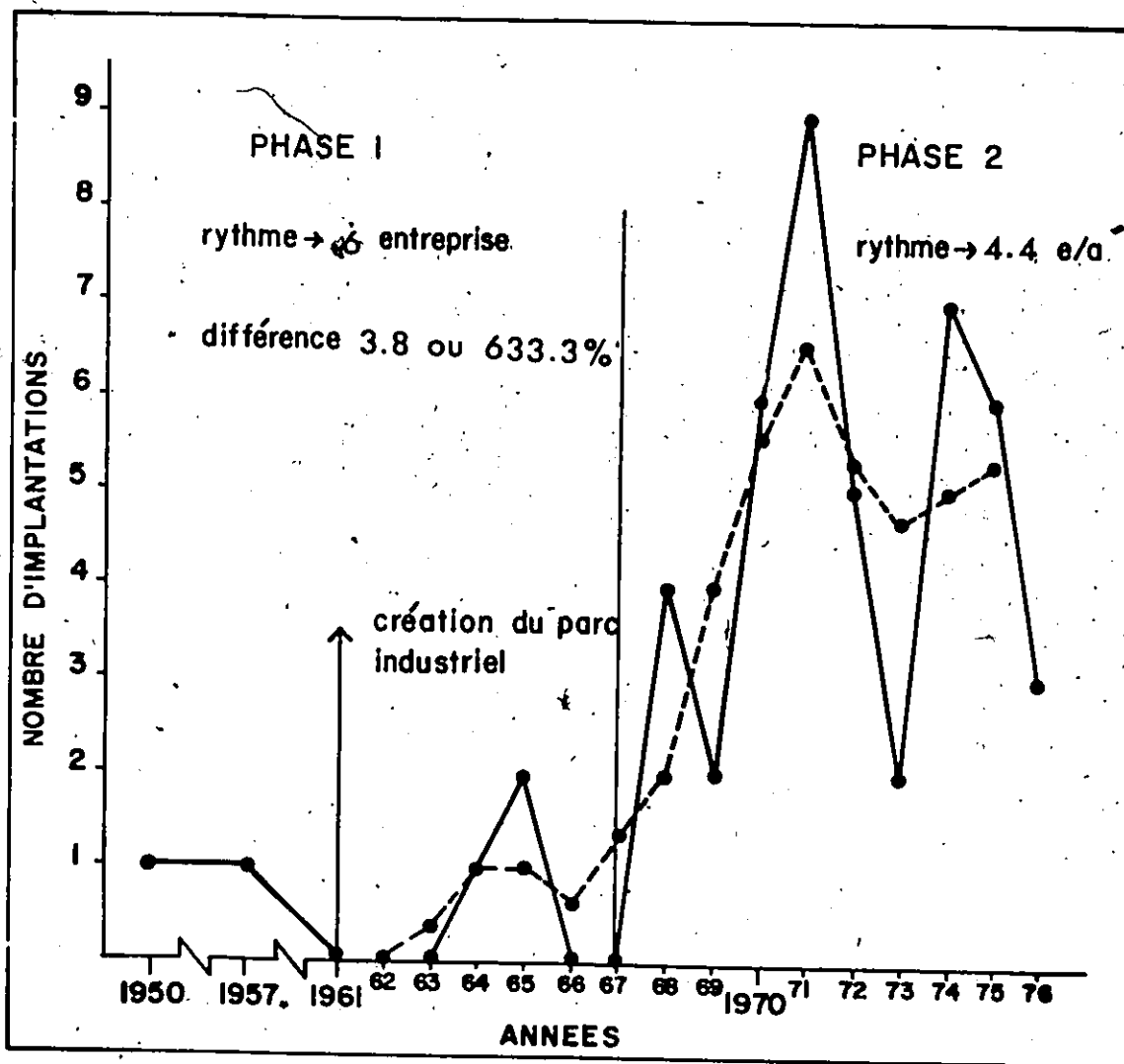
TransQuébécoise ou route 55, ne semble pas vouloir devenir un élément positif d'ici plusieurs années, les travaux de construction traînant en longueur. Cette situation conjoncturelle joue sur la composition des utilisateurs du parc industriel municipal de Victoriaville.

ii) Le rythme de remplissage

Le désir et souvent la nécessité de fournir un appui financier aux promoteurs industriels amène la municipalité sur la voie du financement d'entreprises par le biais de la Loi des Fonds Industriels. Particulièrement active dans ce domaine, quelques onze (11) opérations de financement pour un montant de \$2,163,000, Victoriaville devance sur ce point Drummondville qui en a effectué sept (7). Seroit-ce ^{une} preuve d'un dynamisme administratif ou d'une santé économique précaire? Seule une étude comparative de tous les éléments constitutants pourrait fournir une réponse adéquate.

Tout comme à Drummondville quelques implantations précèdent la délimitation officielle du parc industriel en 1961. La moyenne mobile nous suggère la subdivision de l'espace-temps en deux (2) intervalles dissymétriques. A l'instar du parc industriel de Drummondville, le rythme de remplissage du parc industriel de Victoriaville a connu deux cycles de développement différenciés. La première période correspond à des opérations dites de financement ce qui ne favorise pas explicitement le parc mais plutôt un statut quo qui transparaît dans le négligeable flux d'intrants

Figure 19 Rythme de remplissage du parc industriel municipal de Victoriaville



soit .6 entreprise par année. Des modifications dans la formulation de la loi viendront corriger cette situation et plus particulièrement l'amendement de 1967 qui abroge cette prérogative de financement d'entreprises par les municipalités. Cette restriction a un effet bénéfique et immédiat sur le parc. Dès lors une recrudescence d'implantations s'opère. La remontée rapide de la courbe qui atteint son plafond en 1971, illustre la deuxième tranche de l'espace-temps.

L'accélération des implantations au cours de la deuxième phase qui fait passer le taux d'occupation de 30% à 100% force le comité inter-municipal à planifier une expansion des installations afin de suffire aux demandes. Pour ce une firme conseil (1) sera mandatée pour sélectionner les sites potentiels.

Se basant sur le rythme d'acquisition des terrains dans le parc industriel de Victoriaville qui fut:

	Superficies vendues en acres	Nombre d'entreprises
1969	30	11
1970	7	2
1971	4	2
1972	10	2
1973	50	4
1974	37	7

ce qui laisse une moyenne de 23 acres par année, la firme conclua que si ce rythme se maintenait le besoin en terrains industriels pour les quinze (15) prochaines années se situeraient aux environs de 400 acres. Le secteur sélectionné au nord-est du parc existant et d'une superficie de 337 acres ou 14,694,802pi² donnera à l'agglomération de Victoriaville - Arthabaska un ratio qui met en relation la population d'une ville et la superficie industrielle requise de 13.5 acres/1,000 habitants. Cette

(1) Cette firme SOTAR, travaillera en collaboration avec une autre firme soit Major et Martin pour produire le document de sélection du site et de pré-sélection industrielle.

proportion rejoint celle proposée par l'"Urban Land Institute" qui donne 12 acres/1,000 habitants comme ratio idéal.

Ces nouveaux terrains dont 20% seraient déjà engagés laissent présager une accentuation ou un maintien du rythme d'implantations relevé.

a) le processus d'implantation des utilisateurs

L'occupation systématique des espaces selon les deux (2) processus locatif accorde une nette domination au processus de relocalisation. C'est dans une proportion de 6/10 que les entreprises en place ont opéré une relocalisation.

industriel 60%

54% relocalisation

46% localisation

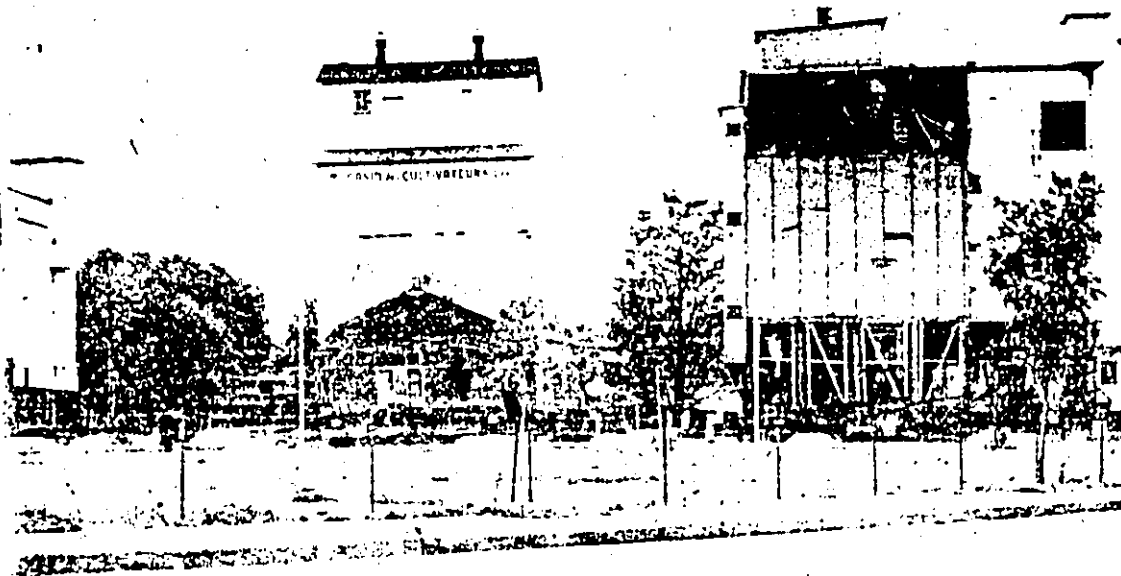
commercial et autres 40%

68% relocalisation

32% localisation

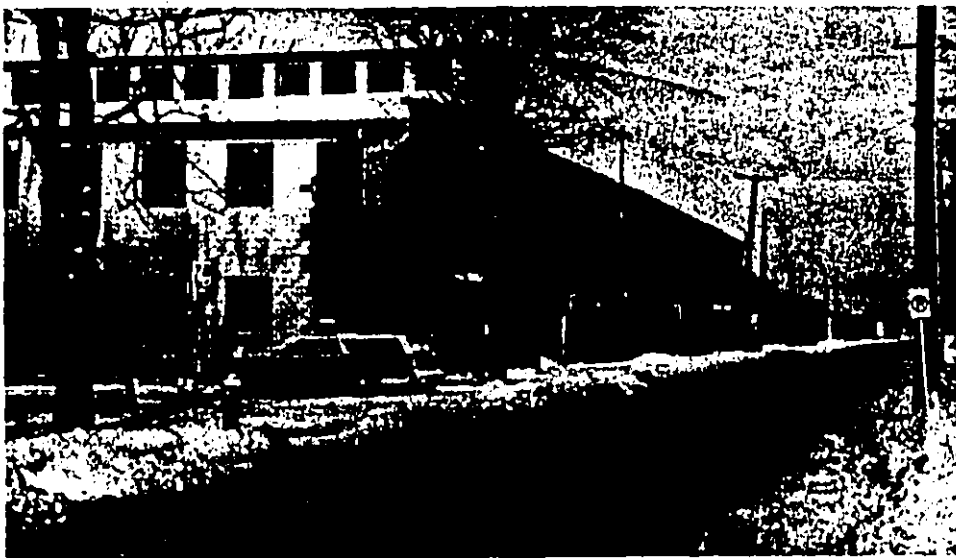
60% relocalisation

40% localisation



TECHNIQUES MODERNES — Victoriaville a vécu dimanche dernier une apogée dans le domaine du déménagement. En effet, une firme de Thetford-Mines, spécialiste moderne du déménagement, a transporté les quatre bâtisses du Magasin des Cultivateurs dans la zone industrielle. Voici trois des bâtisses qui attendaient patiemment le départ.

(Photo L'Union)



Cette bâtisse occupée par Victoriaville Upholstering sera bientôt démolie pour faire place à du stationnement et une artère de 6 voies. Grâce à une subven-

tion de \$900,000, cette industrie sera relocalisée dans le Parc Industriel de Victoriaville.

(Photo G.B.)

Tableau 21 : Processus d'implantation des utilisateurs

Années	Relocalisation	Localisation	Industriel	Commercial et autre	Total	Nombre d'emplois créés
1950	0	1	1	0	1	90
1957	1	0	0	1	1	7
1961	0	0	0	0	0	0
1962	0	0	0	0	0	0
1963	0	0	0	0	0	0
1964	1	0	1	0	1	29
1965	1	1	1	1	2	606
1966	0	0	0	0	0	0
1967	0	0	0	0	0	0
1968	2	2	4	0	4	127
1969	1	1	1	1	2	23
1970	5	1	6	0	6	206
1971	7	2	4	5	9	265
1972	1	4	1	4	5	72
1973	1	1	1	1	2	117
1974	3	4	5	2	7	118
1975	5	1	3	3	6	251
1976	1	2	2	1	3	50
TOTAUX	29	20	30	19	49	1961

Des quarante-neuf (49) entreprises en opération dans le parc vingt-neuf (29) appartiennent au secteur industriel. La situation diffère donc quelque peu entre les deux (2) parcs à l'étude. Dans l'un la proportion du secteur industriel atteint 85% tandis que dans ce cas ci on y retrouve que 59 %. Mais là où la situation est exactement à l'inverse c'est dans les processus d'implantation. La relocalisation industrielle a joué un rôle déterminant dans l'évolution du parc industriel de Victoriaville..

b) les processus et les phases

Le processus de relocalisation domine les deux (2) phases cycliques dans la même proportion soit 60%. La disproportion numérique des localisants entre les deux (2) phases entraîne cette marge du nombre d'employés moyen par entreprise dans le parc. Il est à noter qu'une situation comparable survient à Drummondville bien que la chute du nombre d'employés soit moins marquée, 60.2% contre 80.9% à Victoriaville.

Tableau 22 : Les processus et les phases

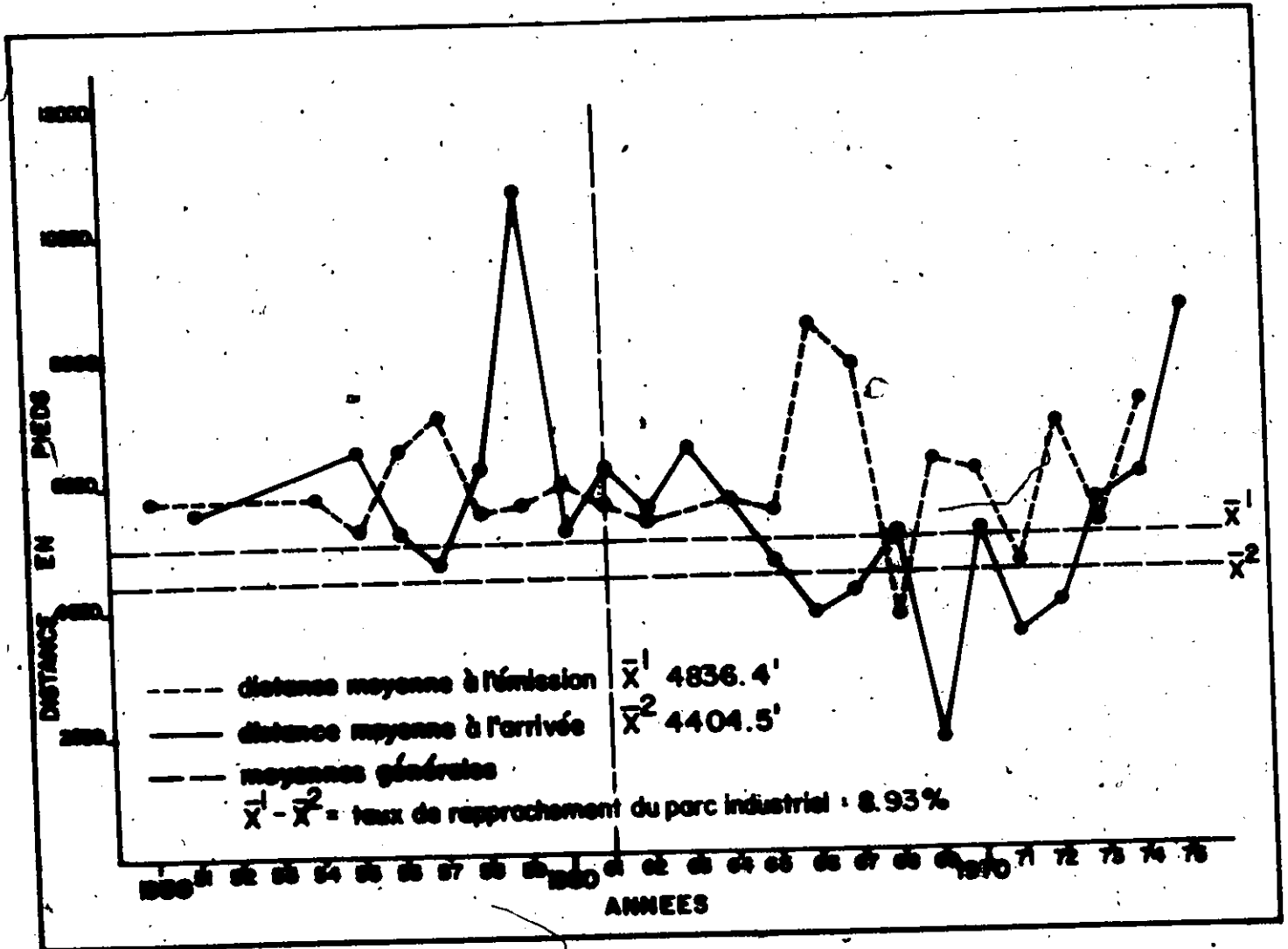
	reloc	loc.	tot.	%	\bar{X} empl.
1961 - 1966	3	2	5	10.2	146.4
1967 - 1976	26	18	44	89.8	27.9
Total.	29	20	49	100	40.1

La taille moyenne des entreprises dans les deux (2) parcs industriels les classe dans la catégorie des petites et moyennes entreprises, groupe particulièrement vulnérable dans cette conjoncture économique.

c) un taux de rapprochement de parc industriel

Se distançant d'un **taux** de 52.3% du centre-ville, les usines dans cette lente mutation spatiale, ne semblent pas converger massivement vers le parc industriel.

Figure 20 Mouvements en relation avec un point central pris dans le parc industriel municipal de Victoriaville (1950-1975)



L'évolution spatio-temporelle des distances moyennes reportée sur graphique, n'établit pas clairement l'orientation via le parc. On note une certaine constante dans le rapprochement au cours de la seconde phase mais l'évidence du phénomène n'en ressort pas. De fait un très faible taux de 8.93%, mais ce calculé à l'échelle globale de notre espace-temps, semble plutôt infirmer cette tendance. Sachant que l'impact

ne peut devancer l'avènement de l'innovation, une partie de la période d'étude ne reflète donc pas la réalité. La répétition des mêmes calculs mais ce au niveau des deux (2) phases, nous dégage un tableau beaucoup plus probant. Ainsi au cours de la phase 1 soit de 1950 à 1961 on obtient un taux négatif de -6.88%.

Le bond de 25.5% qu'effectue ce **taux** si l'on confronte les résultats des deux (2) périodes justifie la pertinence de l'emploi de l'épithète "tendance". Bien que relativement faible, 18.6%, ce pourcentage subit les effets négatifs des limites méthodologiques bien que les deux (2) parcs industriels semblent réagir selon un scénario similaire les deux (2) taux gravitant autour de 20%.

Un des premiers éléments altérant le taux de rapprochement concerne le pattern même des mouvements. La variation des distances parcourues étant en relation avec l'intensité du taux, les mouvements négatifs ou à orientation inverse du parc, jouent un rôle restreignant. La motivation à se relocaliser variant d'un type d'industrie à l'autre et d'un individu à un autre, les écarts des distances sont en conformité avec ce principe ceci amenant des oscillations de profil variable. Un deuxième palier limitatif de cette méthode découle de la morphologie du parc. Le taux découlant des différences entre les lieux de départ et d'arrivée et ce en fonction d'un point dit central du parc industriel, les distances seront donc affectées par une forme irrégulière de la zone. Ainsi une entreprise s'implantant dans le parc pourra être relativement

éloignée du centre géographique du parc ce qui affecte sensiblement les résultats. Enfin l'irrégularité dans la fréquence des mouvements au cours de la période d'étude, on rencontre contre même une année (1963) où ils sont totalement absents.

Le tracé des zones d'utilisation intensive par les localisants suggèrera une réponse plus satisfaisante.

iii) Les zones de relocalisation et d'implantation préférentielles à Victoriaville de 1950 à 1976

Accaparant 32.8% des mouvements de relocalisation répertoriés dans les Bois Francs, le phénomène prend dans cette municipalité une teinte particulière par une certaine polarisation de ceux-ci dans le parc industriel municipal.

a) les zones préférentielles de relocalisation

Si le parc industriel de Drummondville affiche un taux d'affluence très bas de relocalisants soit .58 relocalisation par année, à Victoriaville la proportion des intrants se situe à 1.28.

Tableau 23 : La relocalisation et le parc industriel

	ind. mobil.	%	n. de mouv.	%	reloc. parc	%	reloc hors	%
1950-61	17	34.7	21	29.6	3	14.3	14	50.0
1962-76	32	65.3	50	70.4	18	85.7	14	50.0
Total	49	100	71	100	21	42.8	28	57.2

A cette différenciation de fréquence s'accolle une proportion de relocalisation . avantageant le parc de Victoriaville face à Drummondville.

A un pourcentage de 42.8% des migrations spatiales se relocalisant dans le parc industriel de Victoriaville, Drummondville n'en oppose que 16.1%. Est-ce à dire qu'à l'étalement ou la dispersion des mouvements à l'intérieur du pôle principal s'allie le facteur taille dominante? Les superficies disponibles et accessibles jouent effectivement un rôle, cependant le dynamisme spatial tente de privilégier certaines zones dites préférentielles.

Cette notion de préféralité bien que répondant à certains critères fondamentaux (facteurs de localisation industriel) n'engendrent pas automatiquement des configurations identiques dans les patterns de relocalisation. Le particularisme et l'originalité de chacune des municipalités transparaît dans le modelage de ces zones.

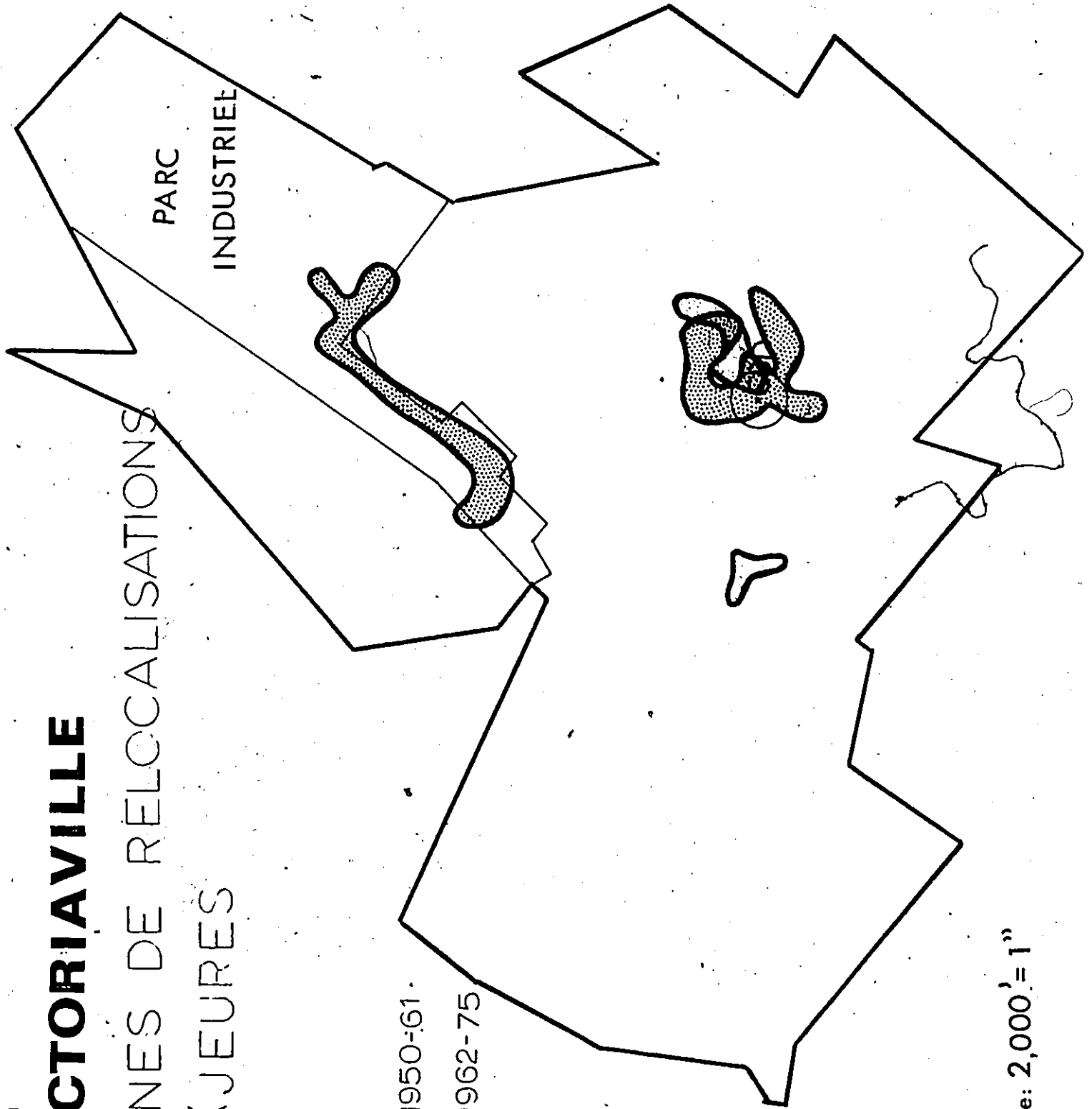
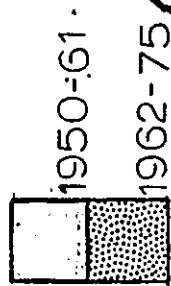
Le déterminisme spatial caractérisant le phénomène de relocalisation industrielle à Victoriaville ne répond pas aux mêmes impératifs qu'à Drummondville. Minime au cours de la première phase, le mouvement ne génère que deux (2) anémiques noyaux dont le dominant se greffe au centre-ville et représente 31.6% du mouvement de cette période. La sommation des deux zones ne dépasse pas 47.4% du mouvement ce qui reflète la faible intensité du mouvement. Par contre, Drummondville avec également deux (2) noyaux polarisants accueille 60.0% de toutes les usines s'étant relocalisées mais ce plutôt hors du centre-ville ce qui n'est pas le cas à Victoriaville.

VICTORIAVILLE

ZONES DE RÉLCCALISATIONS

MAJEURES

PARC
INDUSTRIEL



échelle: 2,000' = 1"

Dans la seconde phase le centre-ville confirme son attraction sur les relocalisants en regroupant de nouveau 35.7% du mouvement global tandis qu'un second noyau se développe dans le parc industriel municipal et y concentre 28.6% ce qui totalise comme effet polarisant pour ces deux (2) secteurs quelque 64.3% confirmant la tendance marquée à une concentration polarisée. On remarque une tendance inverse dans le cas de Drummondville. A quoi peut-on attribuer ou relier ceci? L'apparition ou création du parc industriel municipal en conjonction avec le passage du seuil critique (1) des 20,000 habitants auront certainement affecté ces résultats.

b) les zones préférentielles d'implantations

Si le noyautage des relocalisants progressent au cours des ans, le regroupement des implantations se révèlent de tendance contraire. Ces implantations résultant d'une création sont réellement des établissements nouveaux et correspondent à des unités nouvelles pour la municipalité. En raison de la répartition spatiale traditionnelle des industries à l'intérieur du tissu urbanisé, la prédominance du centre-ville de Victoriaville en tant que zone préférentielle dominante d'implantation au cours de la première phase (1950-61), se conforme ou respecte cette

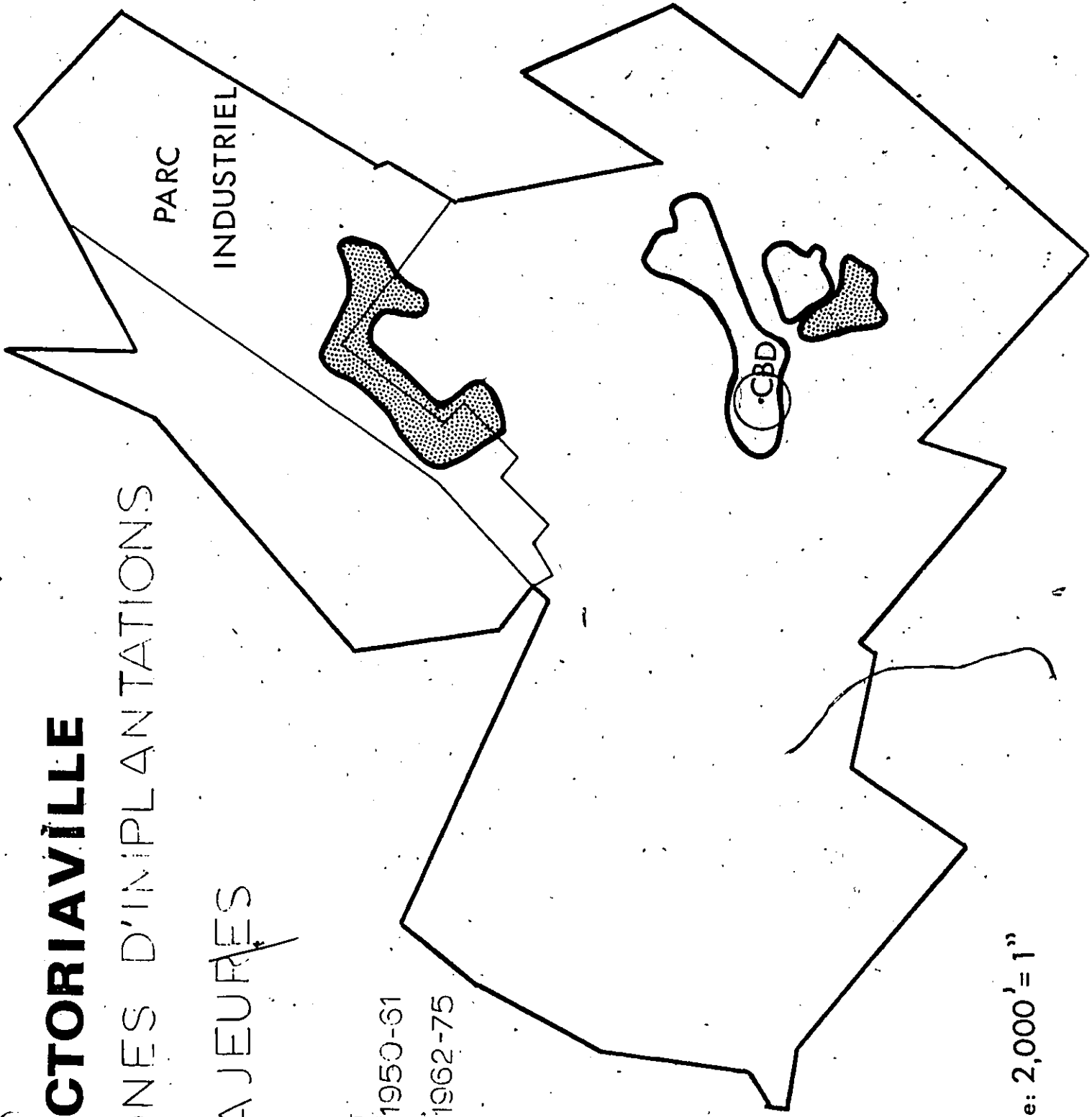
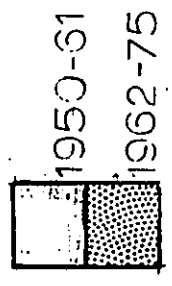
(1) Cette notion de seuil (20,000 h.) se retrouve dans les écrits de: Pinchemel, Vahili, Gozzi, Prost, Carrière entre autres pour la situation française et chez Fournier dans une typologie du secteur urbain québécois.

VICTORIAVILLE

ZONES D'IMPLANTATIONS

MAJEURES

PARC
INDUSTRIEL



échelle: 2,000' = 1"

pratique. Constitué de deux (2) noyaux contigus totalisant 57.3% du mouvement de cette période, le pattern de ces localisations se greffe à la voie principale d'accès traversant la municipalité d'est en ouest. Similairement le centre-ville de Drummondville polarise 53.7% de ses mouvements.

La seconde étape numériquement moins productive en terme de fréquence d'implantation soit 71 contre les 86 de la première, une plus faible polarisation en découle. On assiste à la désagrégation du noyau englobant le centre-ville pour voir apparaître une série de petits regroupements, soit trois (3) en particulier, n'agglomérant qu'un faible pourcentage du mouvement soit 32.5%. Le noyau dominant se localise par contre dans le parc industriel municipal et n'atteint cependant que les 15.5%. Ce qui laisse une dispersion plus accentuée des implantations dans cette deuxième phase.

La nomenclature des implantations au cours de l'espace-temps retenu se chiffre à quelques 157 unités de production à Victoriaville. De ce nombre 90 représentent son monde usinier actuel. La corrélation entre les taux d'implantation et de fermeture des deux (2) pôles à l'étude est très révélatrice.

Tableau 24 : Taux de fréquence comparés des fermetures

	n. implant.	fréquence	n. fermetures	%	fréquence
Drummond.	189	7.3	74	39.2	2.8
Victoria.	157	6.1	67	42.7	2.6

Le taux fréquence d'implantation favorise Drummondville ce qui confirme son leadership industriel régional. Mais ce qui reflète le contexte régional dans lequel ces deux (2) municipalités se débattent c'est la fréquence de fermeture des unités de production au cours de ces vingt-six (26) années. Les deux (2) agglomérations se confrontent à un taux similaire indice probant de l'omniprésence de facteurs de disparités régionales analogues.

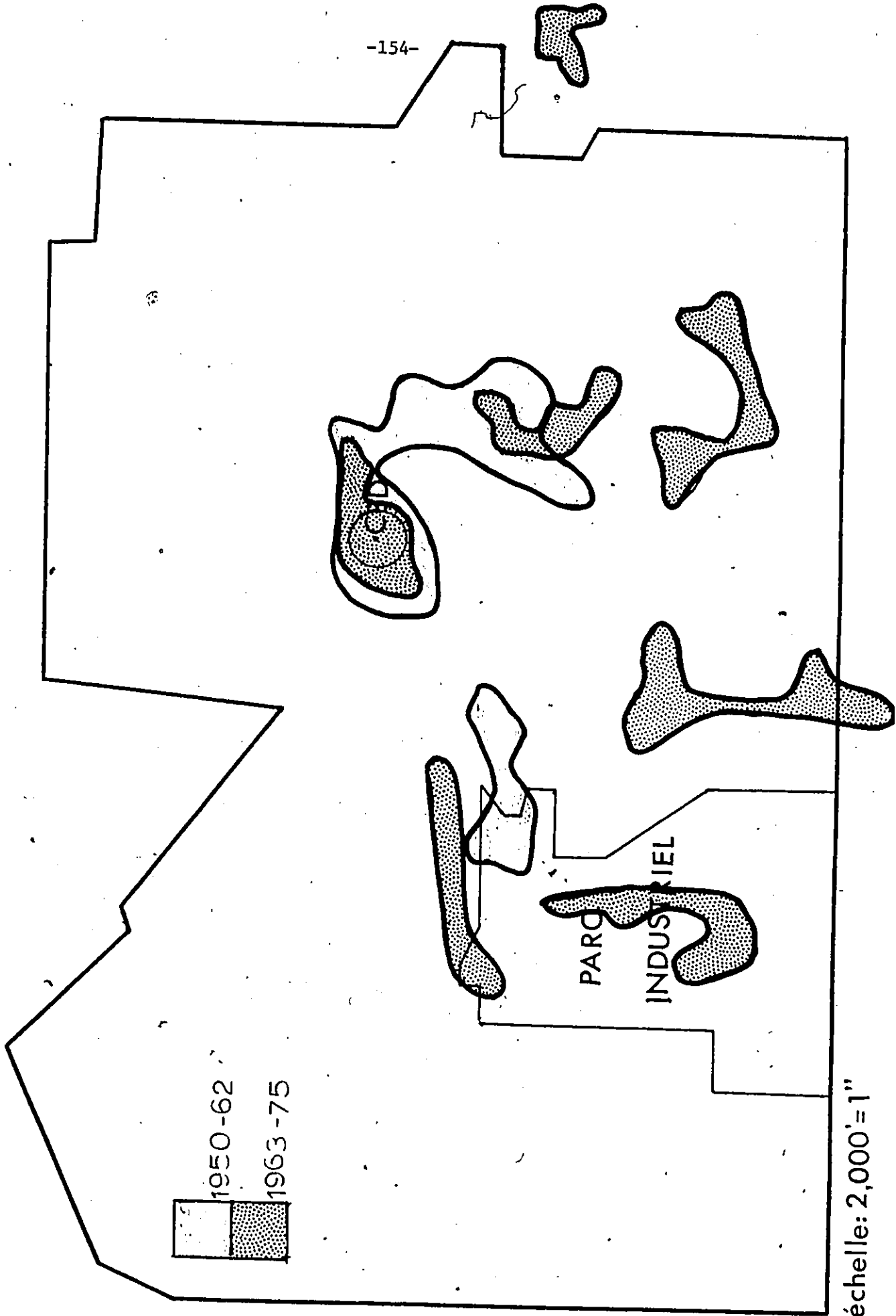
C) Le poids comparé des deux (2) parcs industriels

1) Les zones de juxtaposition

La superposition des cartes des zones préférentielles de relocalisation et d'implantation pour les deux (2) municipalités dessine ce que l'on pourrait appelé "les couloirs d'activités industriels". Bien que ces couloirs ne représentent qu'une portion variable du phénomène global il n'en demeure pas moins qu'ils en polarisent l'essentiel.

DRUMMONDVILLE

ZONES DE JUXTAPOSITION

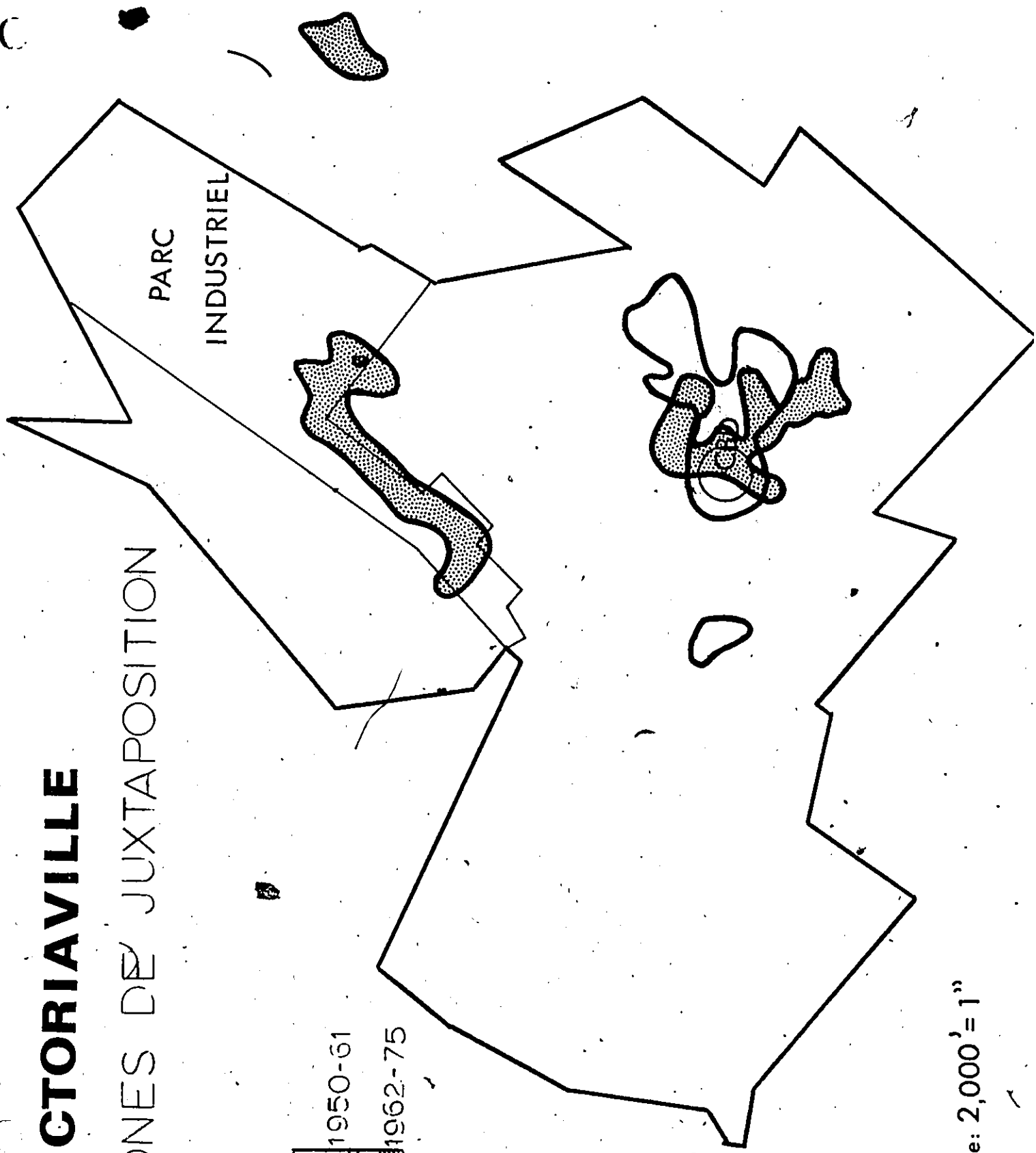
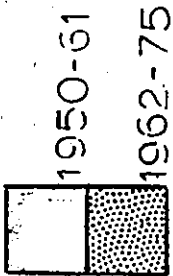


échelle: 2,000' = 1"

VICTORIAVILLE

ZONES DE JUXTAPOSITION

PARC
INDUSTRIEL



échelle: 2,000' = 1"

Les deux (2) phases continuent de jouer un rôle vital. Ainsi à Drummondville la carte synthèse laisse voir pour la première période une nette polarisation du centre-ville avec une orientation vers le sud de son territoire. Un second noyau de moindre importance gravite dans les environs immédiate du futur parc industriel municipal. De bipolaire à l'origine, la répartition spatiale des noyaux en deuxième phase adopte une configuration multi-nucléique dispersée. Pas moins de sept (7) zones ressortent dont trois (3) liées au parc industriel et deux (2) au centre-ville. Cette inversion des tendances de localisation correspond aux résultats de nombreuses études se penchant sur le transfert de certaines activités du centre-ville vers les proches périphéries.

Victoriaville par contre n'épouse pas aussi catégoriquement ces tendances. Dans un premier temps son centre-ville culmine en accueillant une large part de toute l'activité industrielle. La seconde ne marque cependant pas la fin de cette domination car un fort noyau d'activités perdure dans sa zone centrale tandis qu'un second pôle se développe dans le parc industriel.

La comparaison du poids relatif des couloirs d'activités des deux municipalités démontre une tendance comparable à un plus grand éparpillement des usines sur leur territoire respectif.

Tableau 25 : Le poids relatif des couloirs d'activités

	Drummondville		Victoriaville	
	n. noyaux	%	n. noyaux	%
Phase 1	2	51.8	2	52.4
Phase 2	7	43.5	3	46.5

Le déclin du poids relatif des zones de concentration de l'activité industrielle se confirme dans les deux (2) cas. Légèrement plus sensible à Drummondville qu'à Victoriaville si l'on compare les deux (2) pourcentages, il devient plus aigue en y ajoutant le nombre de noyaux.

ii) Le poids comparé des parcs industriels

Le développement différencié des deux (2) municipalités selon les processus de relocalisation et d'implantation s'explique par un mode d'approche au développement exprimé par le maire de Lachine qui stipule qu'il faut respecter la liberté des villes à se développer selon leur propre personnalité. (1) Personnalisme qui se visualise dans l'organisation et l'aménagement spatial de zones industrielles planifiées. Ces conceptions particularisées amènent qu'à Drummondville la superficie moyenne d'un terrain pris dans le parc industriel est de 25% supérieure à celle d'un terrain du parc de Victoriaville. Face à l'accroissement des relocalisations la polarisation de la zone planifiée se fait sentir sous divers angles.

(1) Le Devoir, lundi 9 août 1976. Guy Decary est le président de la Conférence des maires de banlieue de la CUM.

Tableau 26 : La relocalisation et les parcs industriels

	DRUMMONDVILLE			VICTORIAVILLE		
	Nombre de relocali.	Nombre ds le parc	% du mouvement	Nombre de relocali.	Nombre ds le parc	% du mouvement
Phase 1	29	3	10.34	21	3	14.28
Phase 2	56	7	12.50	50	18	36.00
Total	85	10	11.76	71	21	29.57

Relativement constante à Drummondville la polarisation du parc industriel sur les relocalisants se fait sentir avec une acuité accrue dans le cas de Victoriaville.

Tableau 27 : Les implantations et les parcs industriels

	DRUMMONDVILLE			VICTORIAVILLE		
	Nombre d'implan.	Nombre ds le parc	% du mouvement	Nombre d'implan.	Nombre ds le parc	% du mouvement
Phase 1	87	3	3.44	86	1	1.16
Phase 2	102	18	17.64	71	13	18.30
Total	189	21	11.11	157	14	8.91

Le décalage ou l'écart cerné dans la relocalisation s'amenuise lorsque l'on aborde les implantations. De fait aucune différence significative ^{ne} ressort de ce tableau.

Nous ouvrons ici une brève parenthèse afin de préciser ou de corriger une erreur qui de fait n'en est pas une. Ainsi ne sont comptabilisés dans ces tableaux que les entreprises industrielles ce qui entraîne cette variation numérique des utilisateurs des parcs industriels.

Tableau 28: Le phénomène global et les parcs industriels.

	Drummondville			Victoriaville		
	mouvement global	dans parc	%	mouvement global	dans parc	%
Phase 1	116	6	5.66	103	4	3.88
Phase 2	158	25	15.82	125	31	24.80
Total	274	31	11.31	228	35	15.35

Le parc industriel joue donc un rôle de stimulant à une restructuration de la trame urbaine par un desserrement de son centre sans pour ce accaparer intégralement le mouvement.

C'est donc dire que le parc industriel municipal a effectivement joué et joue un rôle observable dans le développement industriel de ces deux (2) municipalités mais à des intensités variables.

Le parc industriel sera donc beaucoup plus un catalyseur à effet d'entraînement qu'un générateur en lui-même.

Conclusion

Se penchant sur le phénomène de la relocalisation industrielle dans la province belge du Limbourg, Merenne-Schoumaker constate que:

"Un nombre élevé de transferts (relocalisations) dans un site de la même commune se rencontrant davantage là où le déplacement des usines fut favorisé par la présence d'un parc industriel". (Merenne-Schoumaker, 1976)

Et elle poursuit en spécifiant que plus de 42.7% des implantations nouvelles se sont installées dans une zone ou parc industriel. Ce qui la force à conclure que:

"Les zones et les parcs industriels limbourgeois ont donc joué un rôle déterminant dans la répartition des nouvelles localisations". (Merenne-Schoumaker, 1976)

La mise en place d'une infrastructure d'accueil à l'industrie sur l'ensemble du territoire québécois, présuppose à la base un effort de rationalisation des besoins. La suprématie numérique des parcs industriels municipaux à l'échelle de la province manifeste ce désir d'améliorer le climat industriel des municipalités tout en offrant un lieu d'accueil privilégié à l'industrie. La PME (petite et moyenne entreprise) profite plus particulièrement de cet atout. A ce sujet Jean-Yves Dumont dans un profil socio-économique de la Rive Sud de Montréal, établit cette

relation:

"La Rive Sud, grâce à une multitude de PME disséminées à travers plusieurs parcs industriels municipaux bien équipés et regroupant la plus forte concentration de PME au Québec, pourrait servir de banc-d'essai pour toute nouvelle politique gouvernementale d'aide et d'encouragement". (1)

Ainsi bien que bénéficiant de la forte déconcentration de Montréal (celle-ci a perdu plus de 150,000 habitants, en moins de cinq (5) ans) cette région se développe également par le biais d'une disponibilité infrastructurelle d'appoint. Récemment la ville de Montréal a décidé de réagir face à cette exode et elle se dotera dans un proche avenir de parcs industriels municipaux pour relancer le développement industriel dans la métropole. Car selon les dires de M. Yvon Lamarre, vice-président du comité exécutif, certaines industries qui ont des projets d'expansion ne peuvent le faire présentement et attendent un parc industriel pour se relocaliser. Et il poursuit en notant que plusieurs industries au cours des dernières années ont opté pour des municipalités de banlieue. (2)

Hors d'un contexte métropolitain ce phénomène d'interdépendance peut-il jouer avec une même acuité? L'exemple des deux (2) pôles principaux de la région des Bois Francs semble vouloir corroborer que partielle-

(1) La Presse, mardi, 11/01/1977

(2) Le Devoir, jeudi, 3/11/1977

ment ces tendances. Dotés d'une infrastructure d'accueil à l'industrie comparable sinon semblable Drummondville et Victoriaville réagissent cependant différemment face aux interrelations existant entre l'outil et le phénomène.

A Drummondville le taux d'implantation (dans le parc) domine quelque peu son taux de relocalisation bien que les marges de différenciation ne soient pas très significatives. De fait, l'impact global du parc industriel sur le phénomène représente 15.8% d'effet polarisant ce qui ne peut être qualifié d'impact probant.

Le parc de Victoriaville pour sa part démontre un net penchant pour les intrants relocalitifs. Son taux global de polarisation du phénomène se chiffre à quelque 24.8% ce qui est près de 10% supérieur à l'autre pôle.

On perçoit ici la différence fondamentale entre les deux municipalités. Drummondville s'apparente à la petite ville industrielle s'approchant de l'image d'un grand centre manufacturier tandis que Victoriaville a conservé de forts liens avec le monde agricole tout en développant un secteur industriel raisonnable.

CONCLUSION

A) Interprétation

Le cadre logique dans lequel s'imbrique l'élaboration de ce travail a commandé de prime abord la sélection d'un laboratoire d'étude valable susceptible de répondre aux interrogations posées. C'est dire: existe-t-il un phénomène d'exurbanisation industrielle similaire ou comparable au contexte métropolitain dans un environnement de moyenne à faible densité? Et est-ce que ces mêmes mouvements sont effectués par la mise en place d'une structure d'accueil à l'industrie?

Le contexte économique dans lequel se débat la région des Bois Francs ne favorise pas un retour prochain à un état d'équilibre. Ainsi, caractérisé par une forte concentration de "secteurs mous" tels: le textile, l'habillement et le meuble, la stabilité de son devenir économique s'en voit sérieusement compromise. Le déclin progressif de ces secteurs dominants en témoigne, déclin surtout lié à la disparition du facteur de localisation premier i.e. une main-d'oeuvre nombreuse, docile et à bon marché. Et ce n'est pas par un protectionnisme accru, comme le souligne Pierre-Paul Proulx, que la survie de ces entreprises en sera d'autant

plus assurée. (1) Sur ce point le consensus est loin d'être atteint, toutes les parties impliquées défendent des thèses qui souvent sont diamétralement opposées. Ce qui ressort de toutes ces discussions ce sont les coûts sociaux des nombreuses fermetures qui affectent ces secteurs et qu'il urge de proposer des éléments de solution à court terme. Il ne s'agira pas de tout effacer et de recommencer à neuf car le mentionne le ministre d'Etat au Développement Economique Bernard Landry:

"Les pays qui avaient abandonné ces secteurs tentent maintenant de les reconstituer". (2)

Un nouvel équilibre doit répondre à ce marasme et pallier au défaitisme des investisseurs qui répugnent à soutenir des secteurs dont la marge de profit ne fait que rétrécir. Pas moins de 93 usines de textile et vêtement ont cessé leurs opérations en 1976 au Québec et la situation du meuble ne vaut guère mieux avec la fermeture du Complexe Victoriaville Furniture en 1977 le plus important fabricant de meubles au Canada. La répartition spatiale de l'activité industrielle se résume donc à deux (2) pôles principaux Drummondville et Victoriaville pour la région des Bois Francs. Ces deux (2) agglomérations regroupent 58.2% de toutes les usines de la région, dont Drummondville avec une dominante dans le textile et Victoriaville dans le meuble et le vêtement. A ce

(1) Le Devoir 04/11/77 "L'économie du Québec en transition".

(2) La Presse 13/09/77 "Québec disposé à aider les secteurs mous".

phénomène de concentration numérique et structurel d'unités de production en des milieux spécifiques peut s'établir le parallélisme avec des zones de plus forte densité. La pression du milieu sur l'industrie (le site) génère une certaine mobilité de faible amplitude qui est dit phénomène d'exurbanisation industrielle.

La réorganisation de la répartition spatiale des industries en milieu urbain s'est vue motivée par l'apparition de nouveaux critères de localisation et par les changements intervenus dans l'éventail des opportunités de choix. Ayant une base terminologique souvent ambiguë, le phénomène, bien que largement fouillé en milieu métropolitain n'a pas reçu la même attention dans les zones de moyenne à basse densité.

Une industrialisation des banlieu par le biais de la relocalisation ou d'implantations déconcentrées définit bien ce qu'est ce phénomène. Bien que l'ampleur de ces mouvements ne dépasse par une certaine échelle:

*"L'exurbanisation est sensible mais elle se manifeste essentiellement sur de très courtes distances".
(Merenne-Schoumaker, 1975)*

ces oscillations spatiales supposent une série d'outils en favorisant l'avènement. Un de ces outils privilégiés est le parc industriel.

L'aménagement d'une zone d'accueil à l'industrie en milieu de moyenne à basse densité, doit composer avec une marge de risque que les investisseurs souvent répugnent. Recherchant plutôt un environnement où:

- les marges de risque sont minimisées;
- le retour sur investissement est rapide;
- les coûts d'immobilisations sont moindres;
- les facteurs de localisation industrielle sont à leur maximum

ils privilégient donc les zones où l'effet d'agglomération se manifeste. Ce clivage entre la métropole et son arrière-pays débouche sur une organisation spatiale des types de parcs industriels qui pourrait s'exprimer ainsi:

"Le parc industriel privé est à Montréal ce que le parc industriel municipal est à la province".

L'élément générateur prépondérant de la diffusion systématique de cette infrastructure sur tout le territoire québécois, s'avère être la Loi des Fonds Industriels adoptée en 1961. Cette vague de créations de parcs industriels municipaux en particulier, liée à une perception souvent faussée de l'essence même de cet outil, a entraîné une immobilisation de fonds publics qui affectent dorénavant l'équilibre financier de nombreuses petites et moyennes municipalités. Or cette conception un peu fantaisiste du parc industriel municipal est révoquée mais les investissements demeurent.

Le cas de la région contrôle des Bois Francs, confirme cette tendance à se doter d'une infrastructure. Des six (6) tentatives de création, deux (2) seulement ont dépassé le seuil de survie soit Victoriaville et Drummondville. Un taux d'occupation ou d'utilisation des disponibilités de ceux-ci atteste une viabilité apparente de ces équipements. Apparente parce que nonobstant l'injection massive de capitaux par le biais de subventions par les différents paliers de gouvernements (Entente-Cadre 15-3-1974), ces municipalités n'auraient pu supporter les fardeaux financiers de ces parcs industriels. Drummondville lors de la signature de cette entente, s'est vue octroyé \$5 millions tandis que Victoriaville a bénéficié de \$2 millions. Ces interventions, essentielles au maintien du niveau de compétitivité de ces infrastructures, soulèvent toute la problématique des politiques d'expansion industrielle. Hors des grands centres, le secteur industriel commande un soutien gouvernemental constant qui doit pallier au manque à gagner des entreprises par des taux préférentiels ou des subventions incitatives à la création, la localisation ou l'expansion de toutes activités à effets multiplicateur. Le parc industriel municipal devient, donc dans cette optique beaucoup plus un outil catalyseur s'ajoutant à l'éventail des possibilités s'offrant à une localisation ou une relocalisation industrielle qu'une fin en soi. L'identification des oscillations spatiales, basé sur une méthodologie qui nous est propre, des deux (2) processus composant le phénomène apporte une première réponse à l'existence effective d'un mouvement de relocalisation industrielle dans des municipalités de taille moyenne. Les variations cycliques d'amplitude présupposent l'interrac-

tion d'une série de facteurs jouant dans les variations d'intensité. Deux facteurs en particulier semblent poindre avec plus d'évidence soit, l'adoption d'une législation incitatrice d'aide à l'industrie et la diffusion systématique d'une infrastructure d'accueil à l'industrie dans les zones urbanisées de la province. Ce dernier facteur soulève le lien causal liant le phénomène au parc industriel.

L'historicité (rythme de remplissage) des deux (2) parcs industriels municipaux permet d'entrevoir une certaine différenciation évolutive et caractérielle. Cette disparité s'est clarifiée dans l'étude des processus par lesquels ces deux (2) parcs ont évolué. Dans le cas de Drummondville une majorité (60%) des intrants utilisant les disponibilités de son parc industriel sont des localisants. Ce processus caractérise donc le développement actuel du parc. Une situation inverse se produit à Victoriaville où l'on voit le parc industriel municipal accueillir à 60% des cas des relocalisants.

Le poids relatif de cette infrastructure ressort à la superposition des zones de relocalisation et d'implantation préférentielles qui tracent les couloirs d'activités dominants dans chacune des municipalités. Ainsi globalement l'impact de la création du parc peut se visualiser quantitativement. Le parc de Drummondville polarise 15.8% du mouvement intégral tandis que ce pourcentage atteint les 24.8% dans le cas de Victoriaville.

B) Implication

Sachant que les villes n'ont plus les moyens de financer leur avenir (les villes mettent un tiers de leurs ressources à payer leurs dettes, (1)) en raison des nouvelles obligations liées à la vitesse de croissance et des coûts prohibitifs des services et de l'administration, une solution de rechange se doit d'y être insérer. Ces solutions sont un réaménagement de l'assiette fiscale et un nouveau partage des pouvoirs entre le gouvernement et les municipalités. Mais le financement de l'avenir des villes ne se résume pas simplement à une question d'argent mais à une structuration réaliste du territoire à aménager. Quelques indicateurs accessibles à grands frais, tels les dossiers socio-économiques, les plans d'aménagement et les études de pré-sélection industrielle entre autres, permettent aux municipalités bien nanties de corriger des erreurs de parcours.

Mais les villes vivent au-dessus de leurs moyens et le ministre des Affaires Municipales Guy Tardif veut mettre fin au système qui pousse les villes à se lancer dans des projets hors de proportion. (2) Un des

(1) La Presse, mercredi 02/03/1977, "Les villes mettent un tiers de leurs ressources à payer leurs dettes".

(2) La Presse 26/04/1977, "Tardif veut mettre fin aux projets mirobolants des ingénieurs-conseils".

avantages de la démarche proposée minimise justement les coûts prohibitifs engendrés par des études dites spécialisées qu'elles soient globales ou sectorielles. Car la tendance à sortir les usines des villes serait pour d'aucun la clé de l'évolution pour les années futures. Donc une connaissance raisonnable des mécanismes de ce phénomène (l'exurbanisation industrielle) en mettant l'accent beaucoup plus sur le développement que sur la croissance continue évitera ce leurre qui a poussé trop d'administrations municipales à immobiliser un trop fort pourcentage de leur capacité de payer dans des infrastructures très onéreuses. Il serait faux de conclure que le seul vrai problème de développement urbain se pose uniquement à Montréal, il se pose dans tout le Québec mais ^{avec} des incidences variables. Et ce sont ces proportions qu'il faut respectées.

Dans le cadre des deux (2) villes étudiées, le constat d'une stagnation de leur évolution comme le fait foi la cassure de l'accroissement de leur population, confirme le cul-de-sac dans lequel se sont engagées ces deux (2) municipalités. Victime de ce qui faisait leur prospérité elles doivent maintenant tenter de réactiver et réorienter leur structure industrielle. Certains vont même jusqu'à parler d'agonie:

"Drummondville aujourd'hui est une ville à l'agonie".

(1)

(1) Ouimet P., Une ville à l'agonie "L'Actualité", mai 1977, 7 p. également dans: La Presse mercredi 27/10/1976 par J. Pelletier.

Les querelles interminables et vaines qui opposent les deux (2) villes devront cesser et faire place à un travail constructif. Une identité régionale ne peut nuire comme les beaucerons en témoignent avec leurs succès industriels régionaux. Les parcs industriels municipaux devraient donc servir d'outil de régénérescence de l'économie régionale et non pas de vulgaire monnaie de négociation.

C) Perspective

Le décortilage d'une situation économique régionale selon une méthodologie établie, soulève inévitablement une foule de possibilités d'approfondissement de différents aspects de ce vécu. Cependant, le danger d'une trop grande dispersion et le facteur temps compriment et limitent l'ampleur du travail.

Parmi ces possibilités il nous a semblé que la mobilité industrielle était un gage de dynamisme et de vitalité ^{autant} de la part de la municipalité que de la part des industries impliquées. Il serait donc intéressant et révélateur d'établir la corrélation entre la mobilité et la longévité des industries ce en relation avec la longévité des entreprises non-mobiles.

Egalement une approche typologique des mouvements ~~dégageait~~ les composantes internes du mouvement et permettrait d'établir la rela-

tion entre la structure de la ville et les secteurs **potentiellement**
générateur des mouvements.

Enfin, une dernière facette qui serait complémentaire aux deux
(2) précédentes serait d'étudier l'effet d'entraînement occasionné par
un déplacement. C'est-à-dire comptabiliser la fréquence des passages
dans une bâtisse industrielle d'entreprises différentes et tenter de vé-
rifier si tout ceci s'intègre dans un système ou continuum débouchant
sur un type de localisation bien spécifique ou **s'il ne s'agit que d'une**
disponibilité temporelle.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- 1- Le laboratoire dans son contexte global
- 2- Le phénomène d'exurbanisation industrielle
- 3- Le parc industriel
- 4- Le parc industriel et le phénomène d'exurbanisation industrielle

- 1 -

"LE LABORATOIRE DANS SON
CONTEXTE GLOBAL: EVOLUTION
HISTORICO-ECONOMIQUE"

- ANGERS, F.A., Essai sur la centralisation, Librairie Beauchemin, Montréal, 1960, 330p.
- ANGERS, F.A., PARENTEAU, R., Statistiques manufacturières du Québec 1665-1948, Institut d'Economie Appliquée Montréal, 1966, 166p.
- ASSELIN, O., L'industrie dans l'économie du Canada français, École Sociale Populaire, nos. 296, septembre, 1938, Montréal 23p.
- BARBEAU, V., Mesure de notre taille, Imprimé au Devoir, Montréal, 1936, 245p.
- BEDARD, R., La bataille des annexions, Les Editions du Jour, Ottawa, 1965, 215p.
- BEDARD, R., L'essor économique du Québec, Librairie Beauchemin, Montréal, 1969, 524p.
- BERTRAM, G.W., Economic growth and Canadian industry 1870-1915: the staple model and take-off hypothesis, Canadian Journal of Economics and Political Science, vol. XXIX, no. 2, May, 1963, p. 162-184.
- BERTRAM, G.W., Historical statistics on growth and structure of manufacturing in Canada 1870-1957, Canadian Political Science Association, Conference on statistics, June, 1962.
- BLADEN, V.W., An introduction to political economy, U. of Toronto press, Toronto, 1961, 317p.
- BLANCHARD, R., L'est du Canada: province de Québec, Paris, 1935, 295p.

- BLANCHARD, R., Le Canada Français, Que sais-je, nos. 1098, Paris, 1966, 128p.
- BLANCHARD, R., Le relief des Cantons de l'Est, Revue de géographie Alpine, 1936.
- BOUCHARD, LACOURSIERE, PROVENCHER, VAUGEOIS, Histoire 1534-1968, Farley/Lamarche, Boréal Express, Montréal, 1968, 615p.
- BOUCHETTE, E., L'indépendance économique du Canada Français, Arthabaskaville, 1906, 335p.
- BOULET, L., Propos sur la nécessité d'une recherche orientée et planifiée dans l'industrie québécoise, Revue de géographie de Montréal, 26, no. 3, 1972, p. 237-240.
- BOURNE, B., Urban development, Ontario and Quebec: outline and overview, Center for urban and community studies, Toronto press, report nos. 1, 1968, 35p.
- BROUILLETTE, N., Les facteurs du déclin industriel de Shawinigan, Cahiers de géographie de Québec, 1973, vol. 17, nos. 40, p. 123-133.
- BROUILLETTE, N., L'industrie manufacturière du Québec: développement et tendances récentes, Le Géographe Canadien, vol. XVIII, 1, 1974, p. 26-38.
- BRUNET, M., Canadiens et Canadiens, Bibliothèque Economique et Sociale, Fides, Montréal, 1967, 173p.
- BUCKLEY, K., The role of staple industries in Canada's economic development, The Journal of Economic History, XVIII, December, 1958, p. 429-450.
- CAZALIS, P., Le St-Laurent facteur de localisation industrielle, Cahiers de géographie de Québec, septembre, no. 23, 1967, p. 327-341.

- CHATEAU, J.P., Croissance et structure des industries manufacturières au Québec et en Ontario, 1949-1963, Actualité Economique, vol. 44, no. 2; juillet, 1968, p. 273-289.
- CREIGHTON, D.G., The commercial empire of the St-Lawrence 1760-1850, Toronto, 1937, 193p.
- DALES, J.H., Hydroelectricity and industrial development: Quebec 1898-1940, Cambridge, Harvard University Press, 1957, 225p.
- D'AMOURS, A., Pour une stratégie du développement industriel au Québec, Actualité Economique, vol. 49, 1973, p. 585-592.
- D'AMOURS, A., Les facteurs de localisation industrielle dans l'Estrie, Centre de recherche en aménagement régional, Université de Sherbrooke, 1971, 290p.
- DAUPHIN, R., Les textiles canadiens: une politique plus rationnelle, Centre de recherche en aménagement régional, Université de Sherbrooke, 1971, 210p.
- DE BRAY, L'essor industriel et commercial du peuple canadien, Librairie Beauchemin, Montréal, 1914, 22p.
- DUROCHER, R., LINTEAU, P.A., Le retard du Québec, Les éditions Boréal Express, Trois-Rivières, 1971, 127p.
- EASTERBROOK, W.T., WATKINS, M.H., Approaches to Canadian economic history, Carleton Library, no. 31, 1967, Toronto, 290p.
- FALARDEAU, J.C., Essai sur le Québec contemporain, P.U.L., Québec, 1953, 440p.
- FAUCHER, A., LAMONTAGNE, M., Histoire de l'industrialisation, dans: Le retard du Québec et l'infériorité économique des canadiens-français, P.U.L., Québec, 1971, p. 25-42.

- FAUCHER, A., Le Québec en Amérique au 19ième siècle, Fides, Montréal, 245p.
- FAUCHER, A., Histoire économique et unité canadienne, Fides, Centre de recherche en histoire économique du Canada Français, Montréal, 1970, 290p.
- FAUTEUX, J.N., Essai sur l'industrie au Canada sous le régime français, L.S. Proulx, Québec, 1927, 280p.
- FIRESTONE, O.J., Development of Canada's economy 1850-1900: trends in the american economy in the 19th century, Studies in Income and Wealth, vol. 24, 1928, p. 231.
- FLEURY, A., Arthabaska: capitale des Bois Francs, Imprimerie d'Arthabaska, Arthabaska, 1961, 238p.
- FOURNIER, L., Une typologie des centres urbains du Québec, Thèse de Maîtrise, Département de géographie, Université d'Ottawa, 1976, 250p.
- GAUTHIER, F., Centralisation ou décentralisation, Notes Bibliographiques, Actualité Economique, vol. 44, no. 1, Avril, 1968, p. 122-125.
- GERMAIN, D., Montréal métropole industrielle, Actualité Economique, vol. 43, no. 1, 1967, p. 177-127.
- GILMOUR, J.M., MURRICANE, K., Structural divergence in Canada's manufacturing belt, Géographe Canadien, XVII, 1973, p. 1-18.
- GIRARD, J., Géographie de l'industrie manufacturière du Québec, MIC, Montréal, 1969, 365p.
- GLAZEBROOK, G.P., A history of transportation in Canada, Carleton Library, Ottawa, 1967, 2 vol. 485p.

- GRAVEL, A., Les Cantons de l'Est, Sherbrooke, Novembre, 1938, 212p.
- GRAVEL, A., Mélanges historiques, Sherbrooke, 1967, 170p.
- HARVEY, J., Structure industrielle actuelle des sous-régions nord de Montréal, MIC, Etudes Régionales, août, 1970, 102p.
- HAURIE, A., Les chaînes de Markov: la distribution des firmes suivant leur taille et la mobilité des entreprises, Actualité Economique, vol. 42, no. 3, octobre, 1966, p. 657-669.
- HIGGINS, B., MARTIN, F., RAYNAULD, A., Les orientations du développement économique régional dans la province de Québec, Ottawa, MEER, 1970, 180p.
- INNIS, H.A., Significant factors in Canadian economic development, Canadian Historical Review, XVIII, December, 1936, p. 374-384.
- JOUANDET-BERNADAT, R., Bilan perspectives et éléments de stratégie: secteurs des industries manufacturières, Actualité Economique, 1974, p. 342-349.
- KING, L.J., Cross sectional analysis of Canadian urban dimension: 1951-1961, Canadian Geographer, 10:4, 1966, p. 205-224.
- KOENIG, LEWIS, RAY, Allometry and manufacturing hierarchy: a general system theory approach to manufacturing employment and industry incidence, Urban Affairs, Ottawa, October, 1973, 62p.
- LANDRY, L., Encyclopédie du Québec: un panorama de la vie québécoise, édition de l'Homme, Ottawa, 1973, 560p.
- LAURIN, J.E., Histoire économique de Montréal et des cités et villes du Québec, Les Editions J.E. Laurin, Ottawa, 1942, 287p.

- LEBEL, G., Horizon 1980: étude sur l'évolution de l'économie du Québec de 1946 à 1968 et sur ses perspectives d'avenir, MIC, Québec, 1970, 263p.
- LESSARD, MONTMIGNY, L'urbanisation de la société canadienne française, P.U.L., Québec, 1968, 209p.
- LETARTE, J., Atlas d'histoire économique et sociale du Québec 1851-1901, Montréal, Fides, 1971, 50p.
- MACKINTOSH, W.A., Economic factors in Canadian history, Canadian Historical Review, IV, March, 1923, p. 12-25.
- MAILHOT, C.E., Les Bois Francs, Imprimerie d'Arthabaskaville, Arthabaska, 1914, 4 volumes, 471p.
- MARQUIS, G.E., Expansion industrielle dans le Québec, Ecole Sociale Populaire, no. 138, Quillet, Montréal, 1925, 24p.
- MAXWELL, J.W., The functional structure of Canadian cities: a classification of cities, Geographical Bulletin, 1965, vol. 7, no. 2, p. 79-104.
- MICHAUD, L., Le déséquilibre urbain québécois, Actualité Economique, vol. 44, no. 1, avril, 1968, p. 128-140.
- MORRILL, V.E., Men of today in the Eastern Townships, Sherbrooke, 1917, 297p.
- OUELLET, F., Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850, Fides, Montréal, 1966, 638p.
- POLES, M., THIBODEAU, J.C., Localisation et développement régional, INR, Centre de recherche urbain et régional, Les Presses de l'université du Québec, Montréal, 1972, 250p.

- RAJOTTE, E.C., Drummondville: 150 ans de vie quotidienne au coeur du Québec, Editions des Cantons, Drummondville, 1972, 153p.
- RAVENEAU, J., OTTOMAN, L., GAGNON, Y., L'utilisation du sol des agglomérations urbaines du Québec de plus de 4,000 habitants en 1971: essai de typologie, Association Canadienne des Géographes, Communication présentée à Thunder Bay, mai, 1973, 29p.
- RAY, M., Socio-economic dimensions and spatial structure of Canadian cities, A report of the first CMHC project, Waterloo, Mimeographed, 1968, 8p.
- ROBIDOUX, J., LEONARD, H., Profil de la petite et moyenne entreprise dans l'Estrie, Centre de recherche en aménagement régional, Université de Sherbrooke, 1971, 80p.
- ST-AMANT, J.C., Un coin des Cantons de l'Est, La Parole, Drummondville, 1932, 535p.
- ST-GERMAIN, M., Structures économiques et développement du Québec: dépendance et dualisme, Thèse de Doctorat, Université de Paris, 1972, 675p.
- SIMMONS, W.J., Pattern of interaction within Ontario and Quebec, Research Paper, no. 41, Toronto, 1970, 55p.
- SMITH, J.M., Canadian economic growth and development from 1939 to 1955, Ottawa Queens's Printer, 1957, 225p.
- STANEK, O., Pôles de développement et zones d'influence des centres de l'Estrie, Centre de recherche en aménagement régional, Université de Sherbrooke, 1971, 183p.
- STEWART, A., CHARLES, D., A short view of the present state of the Eastern Township, Sangter Printing, Sherbrooke, 1964, 20p.

- THIBAUT, J., SAVOIE, R., Approche systématique au développement économique et industriel, La Revue Municipale, mai, 1975, p. 50-53.

- THIBODEAU, J.C., Implantation manufacturière dans la région de Montréal: mouvement centrifuge ou centripète? Centre de recherches urbaines et régionales, Les Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1971, 150p.

- THUNBERG, P.H., Factors in economic growth in Canada, Journal of Economic History, XV, March, 1955, p. 13-22.

- URGUHART, M.C., Historical statistics of Canada, Toronto, 1965, 672p.

- WOO TAE HO, La structure industrielle des Cantons de l'Est, Centre de recherche en aménagement régional, Université de Sherbrooke, 1971, 110p.

- -----, Annuaire Statistiques du Québec, 1914 à 1976, MIC, Québec.

- -----, 300 ans d'évolution économique au Québec, Le Québec Industriel, décembre, cahier spécial, 1967, 20p.

- -----, Dossier économique: Drummondville, MIC, Etudes Régionales, Québec, 1973, 214p.

- -----, Dossier économique: Victoriaville, Arthabaska et Warwick, Comité intermunicipal de développement industrie, 1973, 150p.

- -----, Drummondville et son rayon d'influence sur le territoire avoisinant, Chambre de Commerce de Drummondville, 1967, 34p.

- -----, Drummondville: facteurs de localisation industrielle, MIC, 1972, 179p.

- -----, Economic progress and industrial expansion 1946-1959, Bureau of Economic research, Montréal, 1960, 196p.
- -----, L'expansion industrielle de la province de Québec de 1900 à 1953, MIC, Service Bureautech, Montréal, 1953, 220p.
- -----, Les régions administratives: le socio-économique, Document de travail, O.P.D.Q., 1971, 24p.
- -----, Méthodologie de sélection des municipalités pouvant se créer ou acheter des terrains à vocation industrielle, MIC, 1970, 15p.
- -----, Notre région et son développement, CRD du Centre du Québec, Québec, 1972, 276p.
- -----, Profil régional: étude socio-économique de Victoriaville, Arthabaska et Warwick, MEER, 1973, 214p.

- 2 -

"LE PHENOMENE D'EXURBANISATION
INDUSTRIEL"

- BARBONAU, Y., La décentralisation devant le problème de la main-d'oeuvre du Loir et Cher, Norois, 1959, p. 47-52.
- BASTIE, J., Evolution industrielle et décentralisation 1954-1964, Atlas de Paris et de la région parisienne, Paris, 1967, carte 73-2.
- BASTIE, J., L'évolution récente des localisations industrielles dans une grande agglomération: l'exemple de Paris, Revue de Géographie Alpine, 1972, nos. 60, p. 245-252.
- BEACHAM, A., OSBORN, W.T., The movement of manufacturing industry, Regional Studies, 1970, vol. 4, nos. 1, p. 41-47.
- BERRY, B., COHEN, Y., Decentralization of commerce and industry: the restructuring of metropolitan America, p. 431-456, in: The urbanization of the suburbs, Urban Affairs Annual Review, vol. 7, London, 1973, 600p.
- BIDAULT, C., La décentralisation industrielle dans le Maine, Thèse de 3ième cycle, Paris, 1970, 139p.
- BROWN, C.M., Industry in the new towns of the London region: a study in industrial decentralization, Unpublished M. Sc. Economic thesis, University of London, 1965, 168p.
- BROWN, L., MOARE, E.G., The intra-urban migration process: a perspective, Geografiska Annaler, series B, nos. 52, 1966, p. 1-13.
- CAMERON, G., JOHNSON, K., Comprehensive urban renewal and industrial relocation - The Glasgow case, Regional and Urban Studies, London, 1969, p. 242-280.
- CHENAIS, M., Bilan de la décentralisation industrielle en Eure-et-Loire, Norois, 1964, p. 521-525.

- COLLINS, L., Industrial migration and relocation a study of European branch plants in metropolitan Toronto, Unpublished M.A. thesis, University of Toronto, 1966, 192p.
- COLLINS, L., Industrial migration in Ontario, Forecasting aspects of industrial activity through Markov Chain analysis, Statistics Canada, Catalogue 31-509, Occasional Paper, June, 1972, 154p.
- CREAMER, D., Is industry decentralizing? A statistical analysis of locational change in manufacturing employment 1899-1923, University of Pennsylvania Press, Philadelphia, 1935, 202p.
- DERYCKE, P., L'économie urbaine, SUP, Presses Universitaires de France, nos. 18, Paris, 1970, 260p.
- DESSUS, G., Rapports et travaux sur la décongestion des centres industriels, Fascicule nos. 1: Introduction à l'étude de la localisation industrielle, Délégation générale de l'équipement national, Paris, 1943, 69p.
- FREMONT, A., AMBOIS, M., CHESNAIS, M. Argentan, une petite ville de Basse-Normandie ranimée par la décentralisation industrielle, Norois, 1964, p. 419-437.
- FUCHS, V., Statistical explanation of the relative shift of manufacturing among regions of U.S.A., Regional Science Association, 1961, 112p.
- GADANT, M., La décentralisation industrielle en Maine et Loire, Thèse de 3ième cycle, Saumur, 1970, 242p.
- GALES, S., Probability and interaction: a stochastic approach to intra-regional mobility, Unpublished Ph.D. thesis, University of Michigan, 1969, 279p.
- GEORGE, P., Nécessités et difficultés d'une décentralisation industrielle en France, Annales de Géographie, no. 337, 1961, p. 25-26.

- GILMOUR, J., Suburbanization of manufacturing, Unpublished paper, Department of Geography, University of Toronto, January, 1965, 35p.
- GOLBERG, M., An economic model of intrametropolitan industrial location: plant size and theory of production, Berkeley California, Center for Real Estate and Urban Economies, University of California, 1969, 58p.
- GOLBERG, M., An economic model of intrametropolitan industrial location, Journal of Regional Science, vol. 10, nos. 1, 1970, p. 75-79.
- GONEN, A., Intra-urban location of manufacturing: the case of Tel Aviv, Paper presented to the 21st International Geographical Congress, New-Delhi, 1968, 18p.
- GONEN, A., Decentralization of manufacturing within a metropolitan core, Jerusalem Studies in Geography, nos. 2, 1971, p. 37-54.
- GORDON, M., MCCARRY, A., Plant relocation and job security: a case study, Industrial and Labour Relations Review, October, 1957, p. 35-47.
- GOUTHIER, J., Notes sur la décentralisation industrielle entre Seine et Loire, Annales de Géographie, nos. 402, 1965, p. 220-223.
- GRIFFITH, E., Moving industry from London, Town Planning Review, nos. 26, 1955, p. 34-45.
- GUTENSWAGER, G., Intra-metropolitan industrial location: the scrap industry in Chicago, Land Economics, 1964, p. 129-139.
- HAWLEY, A., The changing shape of metropolitan america: deconcentration since 1920, Glencoe the Free Press, N.Y., 1956, 250p.
- HAY, K., Trends in the location of industry in Ontario 1945-1959, Canadian Journal of Economics and Political Science, vol. 31, 1965, p. 368-81.

- HOARE, A.; The spheres of influence of industrial location factors, Regional Studies, vol. 7, 1973, p. 301-314.
- HOWARD, R., The movement of manufacturing industry in the United Kingdom 1945-1965, London, HMSO for the Board of Trade, 1969, 39p.
- HOWARD, R., The movement of industry: its role and generation, Paper presented to the East Anglia Regional Studies Association, Cambridge, September, 1971, 43p.
- ISARD, W., Location and space economy: a general theory relating to industrial location, Areas and land use, N.Y., 1956, 225p.
- KEEBLE, D., The movement of manufacturing industry, Regional Studies, vol. 4, 1970, p. 395-397.
- KEEBLE, D., La localisation correcte de l'industrie, Geographical Magazine, août, 1969, p. 844-848.
- KEEBLE, D., Industrial decentralization and the metropolis: the North-West London case, Transactions of British Geographers, 1968, nos. 44, p. 6-11.
- KEEBLE, D., Industrial movement and regional development in the United Kingdom, Town Planning Review, January, 1972, vol. 43, no. 1, p. 3-26.
- KEEBLE, D., Local industrial linkage and manufacturing growth in outer London, Town Planning Review, 1969, p. 163-188.
- KEER, D., SPELT, J., Manufacturing in suburban Toronto, Canadian Geographer, nos. 12, 1958, p. 11-19.
- KITAGAWA, E., BOGUE, D., Suburbanization of manufacturing activity within metropolitan areas, Scrips Foundation, Oxford, Ohio, 1955, p. 126-7.

- LEIGH, R., Analysis of the factors affecting the location of industry within cities, Canadian Geographer, vol. XIII, nos. 1, 1969, p. 28-33.
- LEVER, W., The intra-urban movement of manufacturing: a Markov approach, Institute of British Geographers Transactions, nos. 56, 1972, p. 21-38.
- LEVER, W., Manufacturing decentralization and shifts in factor costs and external economies, p. 295-324 in: Location dynamics of manufacturing activity, Collins and Walker, London, 1975, 395p.
- LEVER, W., Industrial movement spatial association and functional linkages, Regional Studies, vol. 6, nos. 4, December, 1972, p. 371-384.
- LINGE, G., The concentration and dispersibn of manufacturing in New Zealand, Economic Geography, vol. 30, 1960, p. 326-343.
- LOGAN, M., Manufacturing decentralization in the Sydney metropolitan area, Economic Geography, nos. 40, 1964, p. 152-164.
- LOGAN, M., Suburban manufacturing: a case study, Australian Geographer, vol. 9, 1964, p: 223-234.
- LONSDALE, R., Manufacturing decentralization: the discouraging record in Australia, Land Economics, 1973, p. 321-328.
- LUTTREL, W., Factory location and industrial movement, NISER, London, 1962, 2 vol. 1070p.
- MCCARTY, H., Industrial migration in the U.S.A. 1914-1923, Iowa Studies in Business, vol. VII, March, 1930, p. 48-62.
- MANNE, S., Plant location under economics of scale-decentralization and computation, Management Science, November, 1964, p. 128-134.

- MERENNE-SCHOUMAKER, B., Les implantations industrielles nouvelles de la province de Liège, Travaux Géographiques de Liège, nos. 164, 1976, p. 1-17.
- MOINDROT, C., La décentralisation industrielle vue de la zone de départ, Norois, nos. 64, octobre, 1969, p. 635-644.
- NOEL, M., Mobilité spatiale des industries: croissance et urbanisation; Espace Géographique, nos. 1, Paris, 1974, p. 47-56.
- PALIERNE, J., RIQUET, P., La décentralisation industrielle et le bassin parisien, Cahiers de l'I.A.U.R.P., fascicule 6, 1966, 58p.
- PARRY, C., Un exemple de décentralisation industrielle: la dispersion des usines de la radiotechnique à l'ouest de Paris, Annales de Géographie, nos. 390, 1963, p. 148-161.
- PIETRI, J., NARDIN, N., La problématique des pôles industriels, Urbanisme, nos. 144, 1974, p. 100-101.
- POLLARD-BRITTEN, C., Industrial growth and decentralization, Town Planning, 1965, p. 112-127.
- PRED, A., The intra-metropolitan location of american manufacturing, Annals of Association of American Geographers, vol. 54, 1964, p. 165-180.
- REEDER, L., Industrial deconcentration as a factor in rural-urban fringe development, Land Economic, vol. 31, 1955, p. 275-280.
- REEDER, L., The central area of Chicago: a re-examination of the process of decentralization, Land Economic, nos. 28, 1952, p. 370-71.
- REID, P., Industrial decentralization: Detroit region 1940-1950, Metropolitan area regional planning commission, Detroit, June, 1951, 34p.

- SAINT-JULIEN, T., La Rochelle et la décentralisation industrielle, Annales de Géographie, os. 442, 1971, p. 687-706.
- SAINT-JULIEN, T., Signification géographique des implantations industrielles décentralisées en province, Annales de Géographie, octobre, nos. 453, 1973, p. 557-575.
- SANT, M., Industrial movement and regional development: the British case, Urban and Regional Planning, vol. 2, 1975, 268p.
- SANT, M., Toward a forecasting framework for inter-regional industrial movement in Britain, Conference of the movement of industry, Regional Studies Association, Cambridge, 1971, 33p.
- SCHNORE, L., Metropolitan growth and decentralization, American Journal of Sociology, vol. 63, 1957, p. 171-180.
- SCHNORE, L., Suburbanization in the sixties: a preliminary analysis, Land Economics, 1972, p. 23-9.
- SLATER, D., Decentralization of urban peoples and manufacturing activity in Canada, Canadian Journal of Economics and Practical Science, vol. 27, 1961, p. 72-84.
- SPOONER, D., Industrial movement and the rural periphery: the case of Devon and Cornwall, Regional Studies, nos. 6, 1972, p. 197-215.
- STEED, G., Intrametropolitan manufacturing: spatial distribution and locational dynamics in greater Vancouver, Canadian Geographer, vol. XVII, nos. 3, 1973, p. 235-258.
- SWAN, P., Decentralization and the growth of urban manufacturing employment, Land Economics, 1973, p. 212-216.

- VAN DER HORST, S., The economics of decentralization of industry, The South Africa Journal of Economics, March, 1965, p. 126-133.
- WHITMAN, E., Plant relocation, American Management Association, N.Y., 1966, 16p.
- ZELINSKY, W., Has american industry decentralization? The evidence for the 1939-1954 period, Economic Geography, July, 1962, p. 322-355.

- 3 -

"LE PARC INDUSTRIEL"

- BALDWIN, W., A report on the Dartmouth College Conference on industrial parks, Arthur D. Little Inc. and state of New Hampshire, June, 1958, 127p.
- BALE, J., An industrial park at Abercorn, Mounmouthshire, Town and Country Planning, vol. 40, 1972, p., 572-575.
- BALE, J., The development of industrial estate with special reference to South Wales 1936-1969, Unpublished master's thesis, University of London, 1972, 222p.
- BALE, J., Towards a definition of the industrial estate, Geography, vol. 59, 1974, p. 31-34.
- BALE, J., Toward a geography of industrial estate, Professional Geographer, vol. XXVI, nos. 3, August, 1974, p. 291-297.
- BERUBE, M., Bâtiments, terrains et parcs industriels, MIC, Montréal, 1973, 40p.
- BEVAN, W., Organisation of the English Industrial Estates Corporation, English Industrial Estate, London, 1971, p. 34-36.
- BOLEY, R., Industrial districts: principles in practice, Urban Land Institute, technical bulletin, vol. 44, 1962, 32p.
- BOLEY, R., Industrial districts restudied: an analysis of characteristics, Urban Land Institute, technical bulletin, vol. 41, 79p.
- BREDO, W., Industrial estates: policies, plans and progress - a comparative analysis of international experience, New York, ONU, 1966, 142p.
- BROWN, J., Industrial estate development in India, Pacific Viewpoint, vol. 10, 1969, p. 65-71.

- COX, W., The role of the railroads in industrial district development, Plan, 1958, p. 21-29.
- DANIELSON, R., The growth of industrial districts, Architect and Engineer, April, 1951, 32p.
- DICK, D., Problems attributed to industrial park: a survey of tenants, Oklahoma University, 1968, 132p.
- DICKENSON, J., Industrial estates in Brazil, Geography, vol. 55, 1970, p. 326-329.
- FOGARTY, F., Industrial parks-city style, Architectural Forum, December, 1959, p. 94-97.
- GENTLEMAN, H., Kirkby industrial estate: theory versus practice, Social Economic Studies, 1970, p. 411-450.
- HARTSHORN, T., Industrial office parks: a new look for the city, Journal of Geography, vol. 72, 1973, p. 33-45.
- HULBERT, F., Aménagement régional du Québec: le développement et l'aménagement industriel du territoire dans la région de Québec, Thèse de Doctorat, Université Laval, Juin, 1975, 450p.
- JEANNETTE, A., L'expérience des zones industrielles, Urbanisme, nos. 122, 1971, p. 15-19.
- KREBS, W., Trends in industrial parks, Industrial Development, vol. 127, nos. 7, June, 1959, p. 44.
- MALINOWSKI, Z., The place of small business in planned industrial districts, Small Business Management Report, University of Connecticut, 1963, 136p.

- MERENNE-SCHOUMAKER, B., Les zones et les parcs industriels, Travaux Géographiques de Liège, nos. 164, 1976, p. 87-110.
- NADEAU, A., Les municipalités face au problème de l'aide à l'industrie, La Revue du Barreau, tome 22, nos. 3, mars, 1962, p. 125-136.
- PASMA, T., Clinic: planned industrial districts, Urban Land Institute, nos. 21, 1953, p. 99-108.
- PASMA, T., Organized industrial districts: a tool for community development, Washington, June, 1954, 32p.
- PASMA, T., Planned industrial districts, Urban Land Institute, 1958, 132p.
- PERCIVAL, G., Industrial estates in Wales, International Labour Review, vol. 90, 1964, p. 130-149.
- POLLINA, P., The location of industrial parks and districts: theory and practice in the Chicago area, AIDC Journal, vol. VII, nos. 3, July, 1972, p. 51-61.
- REDMAN, A., What is an industrial park? Industrial Development and Manufacturers Record, vol. 136, nos. 4, May, 1967, p. 16-23.
- ROTERUS, V., Planned industrial parks, International Administration, Washington, 1961, 32p.
- ROTERUS, V., Planned industrial districts, Proceedings of the American Society of Civil Engineers, vol. 82, 1956, p. 1-4.
- ST-LOUIS, M., Usages permis et interdits dans les parcs industriels, MIC, Montréal, 1975, 23p.

- SMITH, D., Industrial parks: their characteristics and need for certification, AIDC Journal, vol. VII, nos. 2, April, 1972, p. 43-51.
- TROTTMAN, D., DICKENSON, J., The Scottish industrial estates, Scottish Journal of Political Economy, vol. 8, 1961, p. 45-56.
- WAGNER, C., Planning industrial districts, Journal of Geography, vol. 56, 1957, p. 129-132.
- WRIGLEY, R., Organized industrial districts, Journal of Land Public Utility Economics, vol. 23, 1947, p. 18-22.
- -----, Création d'une société des infrastructures d'accueil à l'industrie pour le Québec, MIC, Montréal, mai, 1975, 75p.
- -----, Des parcs industriels répondant à tous les besoins des industries, Le Québec Industriel, août, 1973, p. 31-37.
- -----, Extension des parcs industriels municipaux de la région aéroportuaire: études physiques et économiques, Pluram Inc., Québec, 1972, 180p.
- -----, Industrial estates in Africa, ONU, N.Y., 1965, 32p.
- -----, Industrial parks and districts: an annotated bibliography, Council of Planning Librarians, nos. 63, December, 1968, 9p.
- -----, Industrial parks restudied, Urban Land Institute, April, 1972, p. 14-23.
- -----, Industrial parks in the Montreal area, MIC, Québec, 1974, 50p.

- - - - - , Inventaire des fonds industriels municipaux, MIC, Etudes Régionales, document non publié, 1976, 220p.
- - - - - , La zone industrielle de Victoriaville, qui s'en occupe? CSD, mai, 1976, 60p.
- - - - - , Les infrastructures industrielles, Développement Québec, avril, 1975, 12p.
- - - - - , Les parcs industriels d'importance locale au Québec, MIC, document non publié, 1975, 32p.
- - - - - , L'implantation des parcs industriels au Québec depuis une dizaine d'années: leurs modes de financement et l'aide qu'ils reçoivent de la part d'organismes gouvernementaux, Le Québec Industriel, vol. 28, nos. 8, août, 1973, p. 31-33.
- - - - - , Loi des Fonds Industriels et texte explicatif, MIC, novembre, 1964, 8p.
- - - - - , Loi des Fonds industriels: procédure administrative et note explicative, MIC, Montréal, 1973, 36p.
- - - - - , Loi sur les parcs et lots industriels municipaux, MIC, texte non publié, 1975, 40p.
- - - - - , Organized industrial districts U.S., Dept. of Commerce, June, 1954, 28p.
- - - - - , Parcs industriels municipaux et Loi des Fonds Industriels, MIC, Annuaire du Québec 1976, p. 814-825.
- - - - - , Parcs et zones industrielles du Québec, MIC, Montréal, 1971, 150p.

- -----, Planned industrial district zoning, American Society of Planning, nos. 120, 1959, 27p.
- -----, Planned industrial district, their organization and development, Urban Land Institute, nos. 19, 1952, 58p.
- -----, Taux de taxation et caractéristiques des parcs industriels pour certaines municipalités du Montréal métropolitain, MIC, octobre, 1973, 18p.

"LE PARC INDUSTRIEL ET LE
PHENOMENE D'EXURBANISATION"

- BALE, J., Industrialist's attitudes towards location on industrial estates, Tijdschrift Voor en Sociale Geografie, vol. 64, 1973, p. 320-324.
- BOLEY, R., Effects of industrial parks on the community, Urban Land Institute, 1958, p. 18-36.
- BREDO, W., Industrial estates: tool for industrialization, Glencoe, The Free Press, 1962, 80p.
- DELFANTE, C., Infrastructures pour l'industrialisation, Urbanisme, nos. 122, 1971, p. 8-11.
- DRAINE, W., The most successful tracts today are those that offer industry the most different ways of establishing an industrial plant, Industrial Development, March, 1970, p. 14-16.
- GUENIOT, Y., Des zones industrielles vers les parcs d'activités, Berger-Levrault, Paris, 1974, 438p.
- GUNTER, D., Industrial parks mean growth, The New Jersey Business, vol. 10, April, 1964, p. 18-23.
- HOWELL, L., Industrial parks in community development, Business and Government Review, vol. 4, nos. 3, May, 1963, p. 23-32.
- JUCIUS, M., Industrial districts of Chicago region and their influence on plant location, Unpublished master's thesis, University of Chicago, 1932.
- LISTON, J., Proliferating industrial park: plant location revolution, Industrial Development, nos. 3, March, 1970, 34p.
- MCGOUGH, B., Determining success potential for industrial parks, Industrial Development, March, 1973, p. 19-24.

- MCNARY, D., Industrial parks: if they're well-planned, they're profitable, Industrial Development, April, 1970, p. 12-13.
- MEHLING, J., Croissance d'une ville à zone industrielle équipée et freinages endogènes ou exogènes, Actualité Economique, vol. 42, nos. 4, 1967, p. 751-779.
- MODEL, F., Industrial parks: golden or ghetto or both? The New Englander, September, 1964, 12p.
- MURPHY, R., Business moves to the industrial park, Harvard Business Review, May, 1959, p. 45-53.
- SMITH, L., Inner city industrial district's: is there a future? Urban Land Institute, May, 1971, p. 3-8.
- UTENKOV, N., Infrastructure as a factor of regional development, La Géographie Internationale, 1972, Montréal, vol. 1, p. 373-375.
- -----, Planned industrial district development. Limited access highways and their effect of industrial expansion, Industrial Council Seminar, December, 1959, 35p.
- -----, The effects of industrial parks on the community, Urban Land Institute, November, 1958, 32p.
- -----, The industrial park, its place in industrial development, Economic Development, vol. 3, nos. 7, 1966, 16p.

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

A) En détaché

- 1: Carte des régions et sous-régions administratives du Québec
- 2: Fiche identité/localisation a: endo
b) verso
- 3: Parcs industriels municipaux du Québec en 1974
- 4: Un exemple de promotion de déconcentration

B) En pochette

- 1: Les Bois Francs
- 2: Répartition des parcs industriels au Québec en 1975
- 3: Pattern des relocalisations industrielles à Drummondville 1950-1976
- 4: Pattern des relocalisations industrielles à Victoriaville 1950-1976
- 5: Plan général de la cité de Drummondville et du grand Drummondville
- 6: Plan général de la ville de Victoriaville

La Fiche identité/localisation

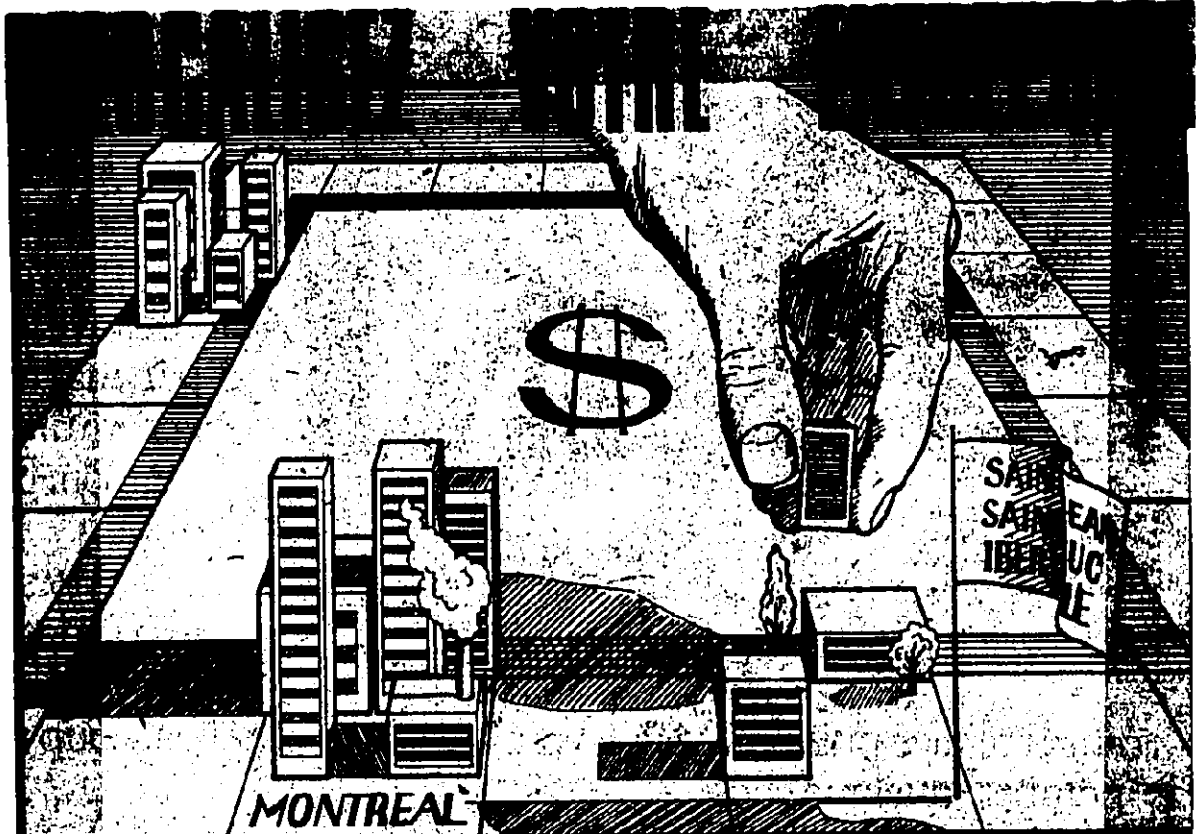
ENDO					
NOM DE L'ENTREPRISE (PROPRIETAIRE)			PRODUCTION		
SIC NOMBRE D'EMPLOYES: 15 ANNEE D'OUVERTURE: 1955 Siège Social			REMARQUES		
MOUVEMENT			<input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N	<input type="checkbox"/> X <input type="checkbox"/>	LOCALISATION DANS LE P. IND.
ANNEE: 1965 DIST.: 1000'			ANNEE D'IMPLANTATION SUPERFICIE COUT		
DISTANCE CBD		DISTANCE P. IND.			
1955 -- 80'		1955 -- 3500'			
1966 -- 2000'		1966 -- 288'			

Annexe: b

VERSO

1975	11 Des pins Ville	1962	"
74	"	61	"
73	"	1960	"
72	"	59	"
71	"	58	"
1970	"	57	"
69	"	56	"
68	"	55	184 Sirois Ville
67	"	54	-
66	11 Des Pins Ville	53	-
65	184 Sirois Ville	52	-
64	"	51	-
1963	"	1950	-

ANNEXE : : UN EXEMPLE DE PROMOTION DE DECONCENTRATION



LA REGION DE SAINT-JEAN SAINT-LUC IBERVILLE VOUS AVANTAGE:

Zones et parcs industriels situés à proximité de la route 25 et de l'Autoroute des Cantons de l'Est
PAYEZ AUSSI PEU QUE 40.07 le pied carré

A PEINE 20 minutes de MONTREAL ET DE LA FRONTIERE des ETATS-UNIS

A VOTRE SERVICE SUR PLACE:
AEROPORT — CHEMINS DE FER — ENTREPRISES DE TRANSPORT
SERVICE DE DOUANES...

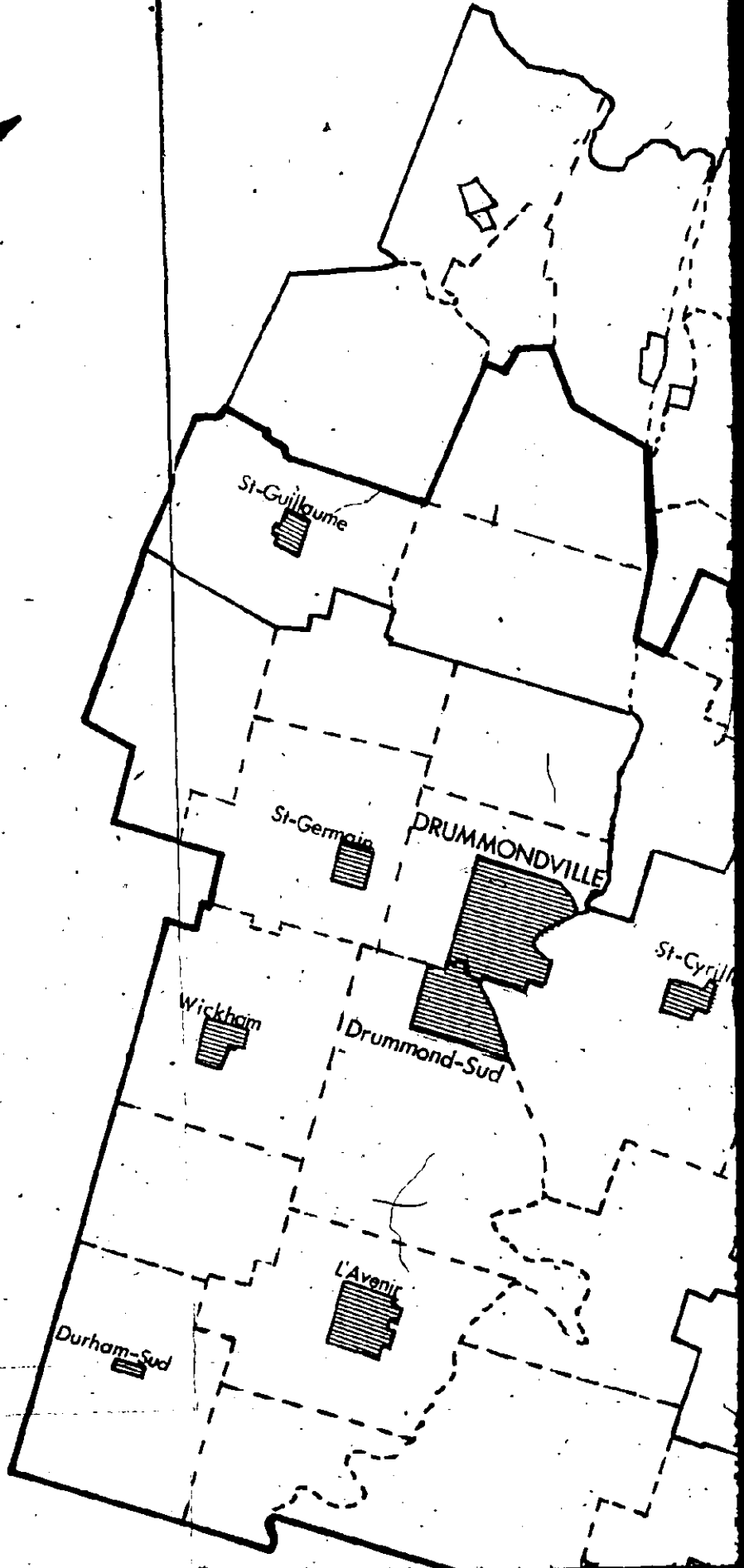
IMITEZ LE GESTE des quelques 115 entreprises manufacturières établies chez nous
et réparties dans 20 secteurs industriels différents

RELOCALISEZ VOTRE ENTREPRISE SUR LES BORDS DU RICHELIEU

COMMUNIQUEZ AVEC M. JEAN-MARC LAJOIE
COMMISSAIRE INDUSTRIEL
195 JACQUES CARTIER
ST-JEAN-QUE

LISTE DES CARTES

- . carte 1 : Les Bois Francs
- . carte 2 : Répartition des parcs industriels au Québec en 1975
- . carte 3 : Pattern des relocalisations industrielles à Drummondville 1950-1976
- . carte 4 : Pattern des relocalisations industrielles à Victoriaville 1950-1976
- . carte 5 : Plan général de la cité de Drummondville et du grand Drummondville
- . carte 6 : Plan général de la ville de Victoriaville



LES BOIS-

YAMASKA

NICOLET

St-Léonard

N.D. du Bon Conseil

Astob

Ste Clothilde

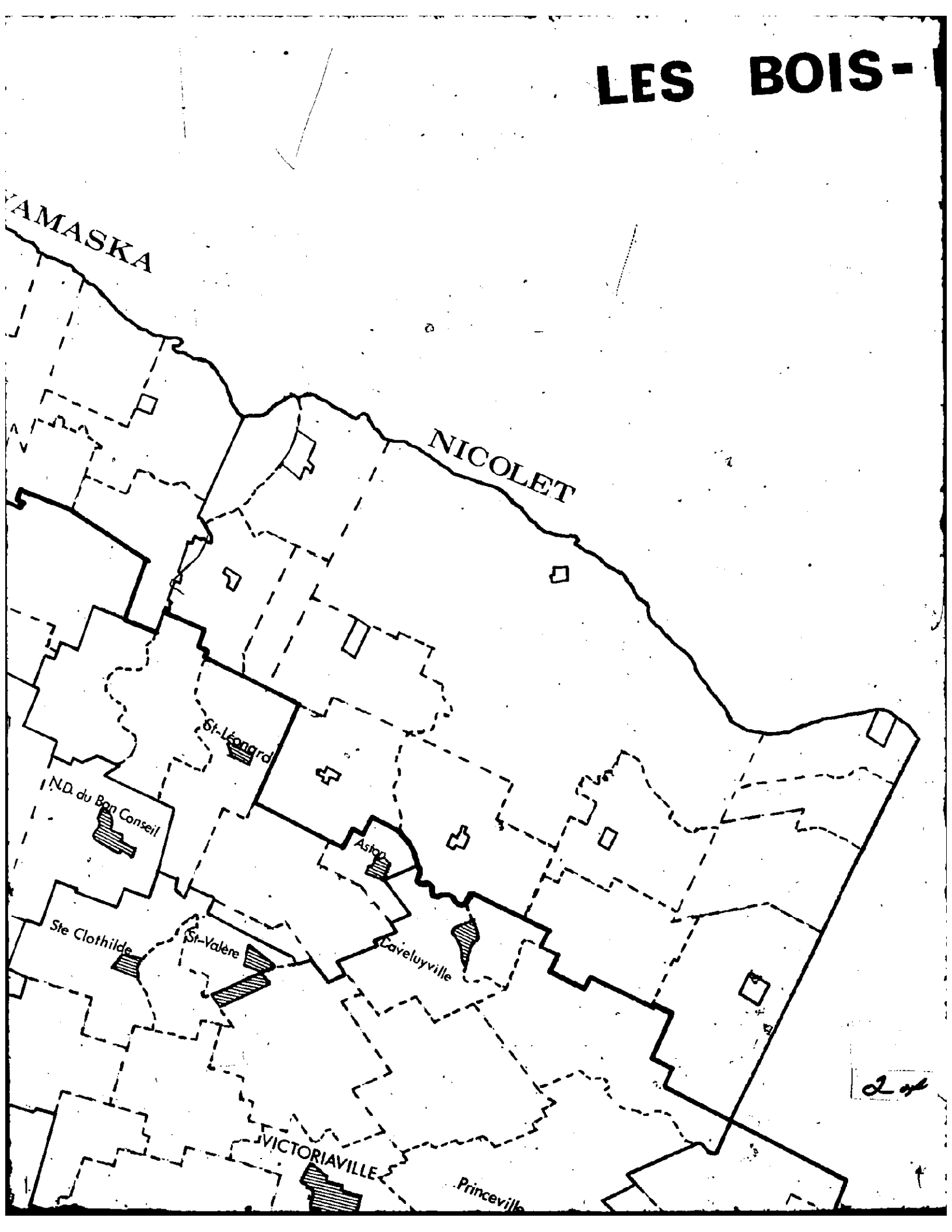
St-Valère

Caveluyville

VICTORIAVILLE

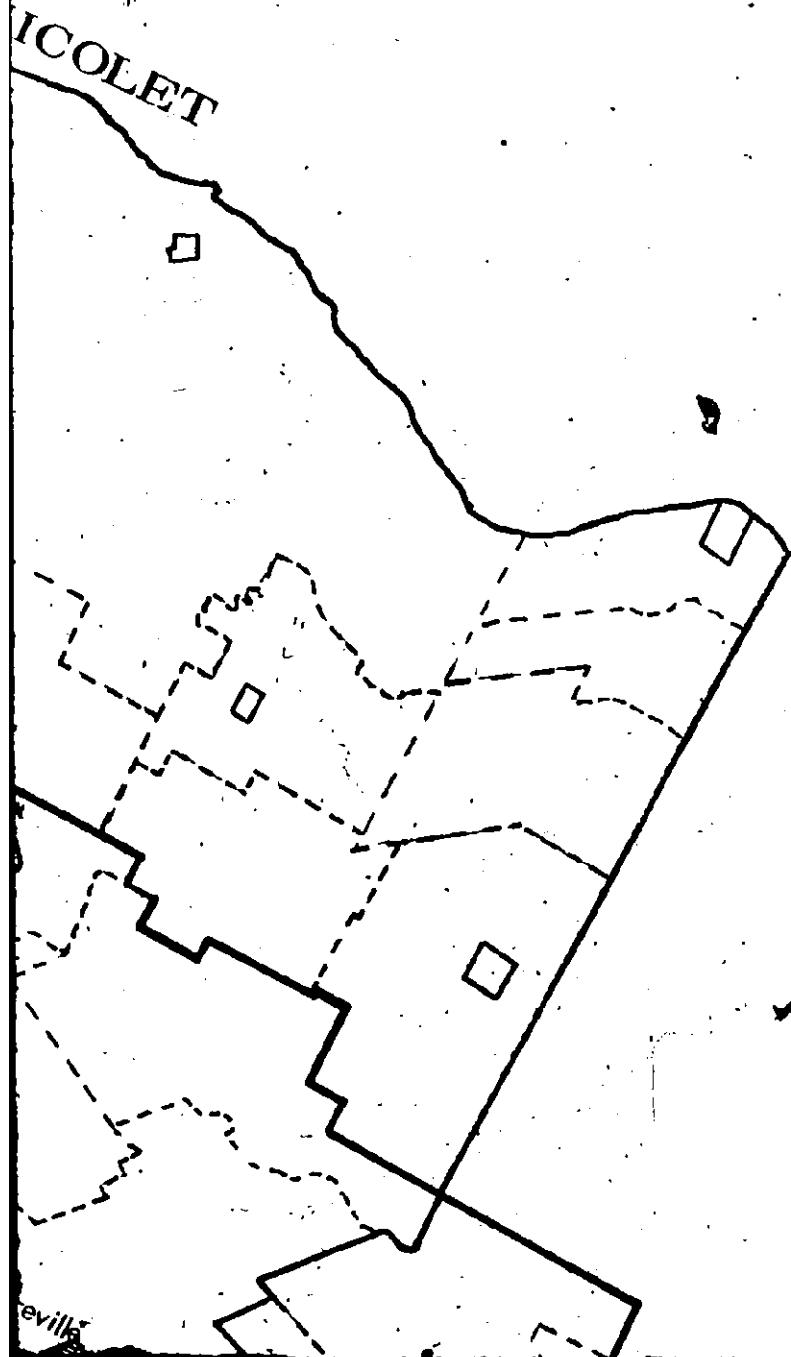
Princeville

2 of



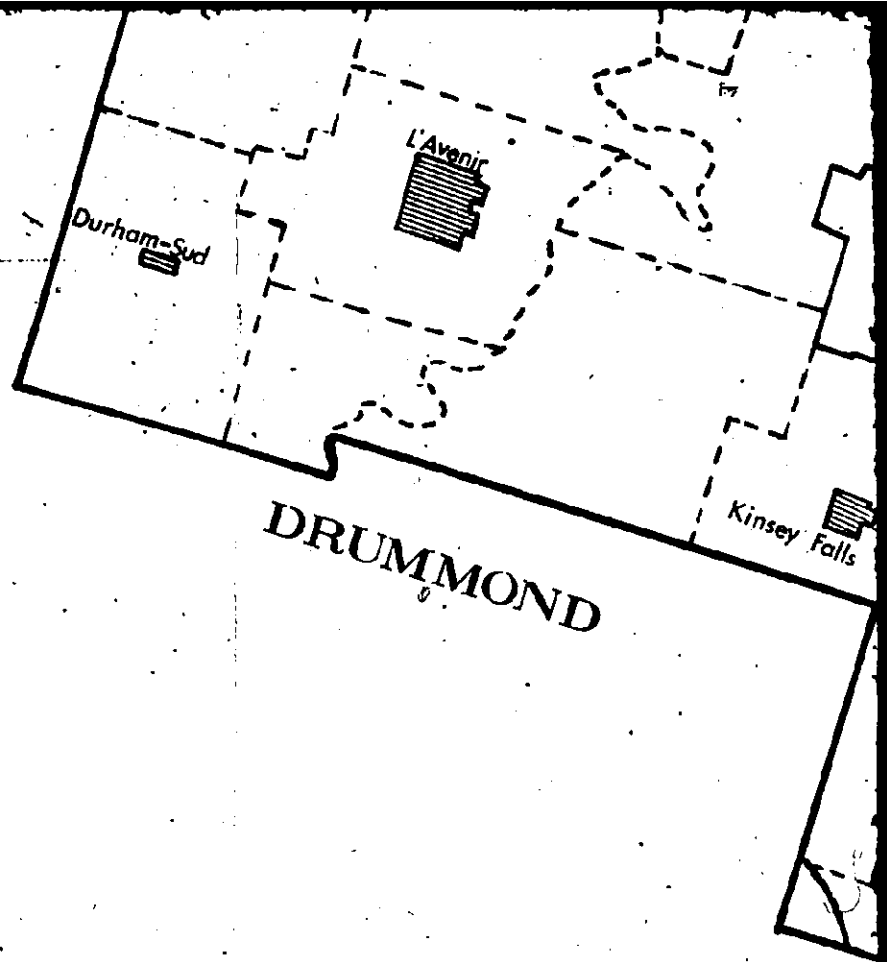
LES BOIS-FRANCS

ICOLET

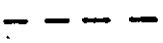





evilla

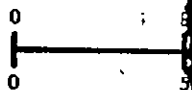
3 of

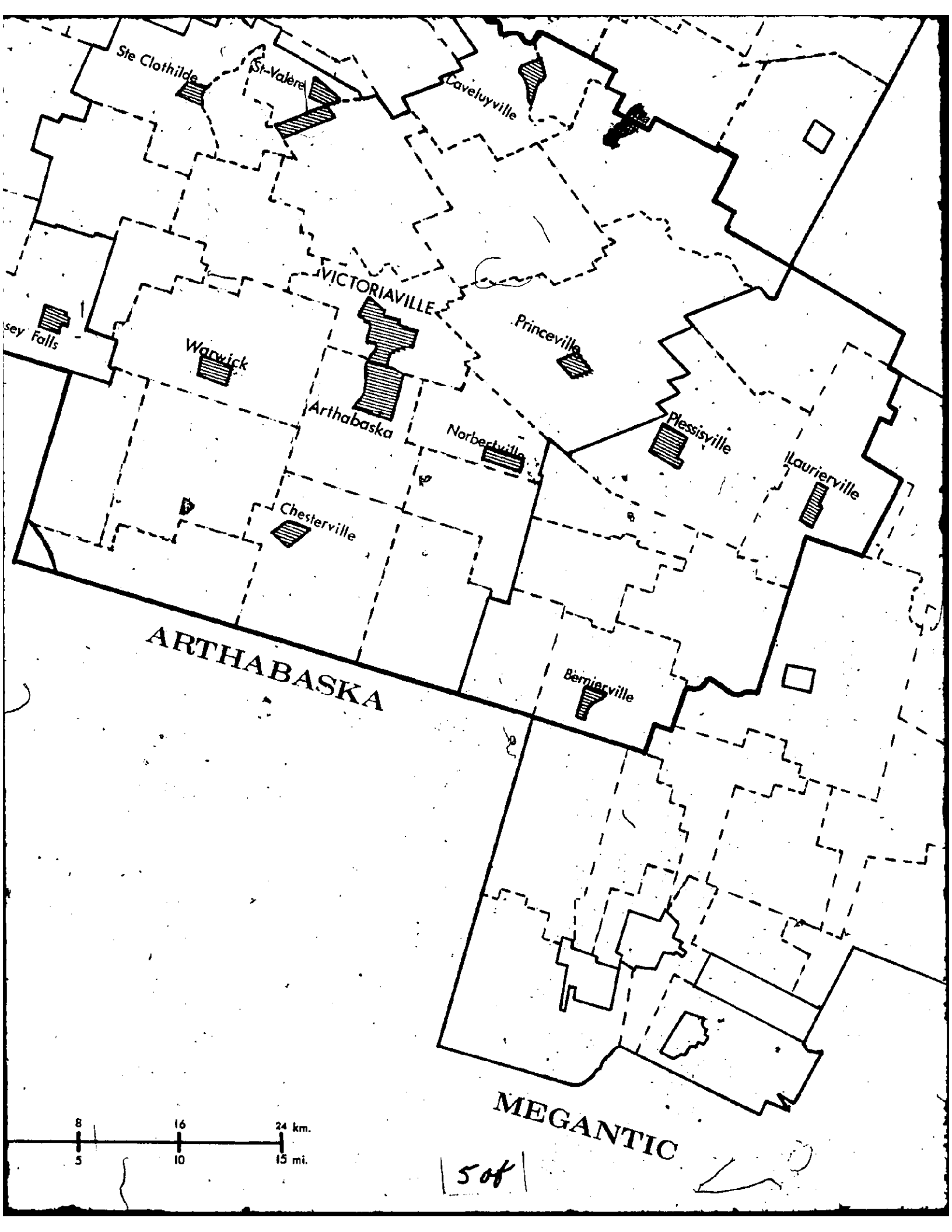


LEGENDE

	Municipalité (limites)
	Comté (")
	Bois-Francs (")
	Agglomération

échelle





Ste Clothilde

St-Valère

Caveluyville

VICTORIANVILLE

Princeville

Warwick

Arthabaska

Norbertville

Plessisville

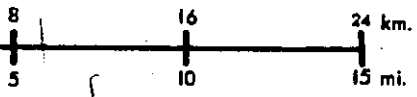
Laurierville

Chesterville

ARTHABASKA

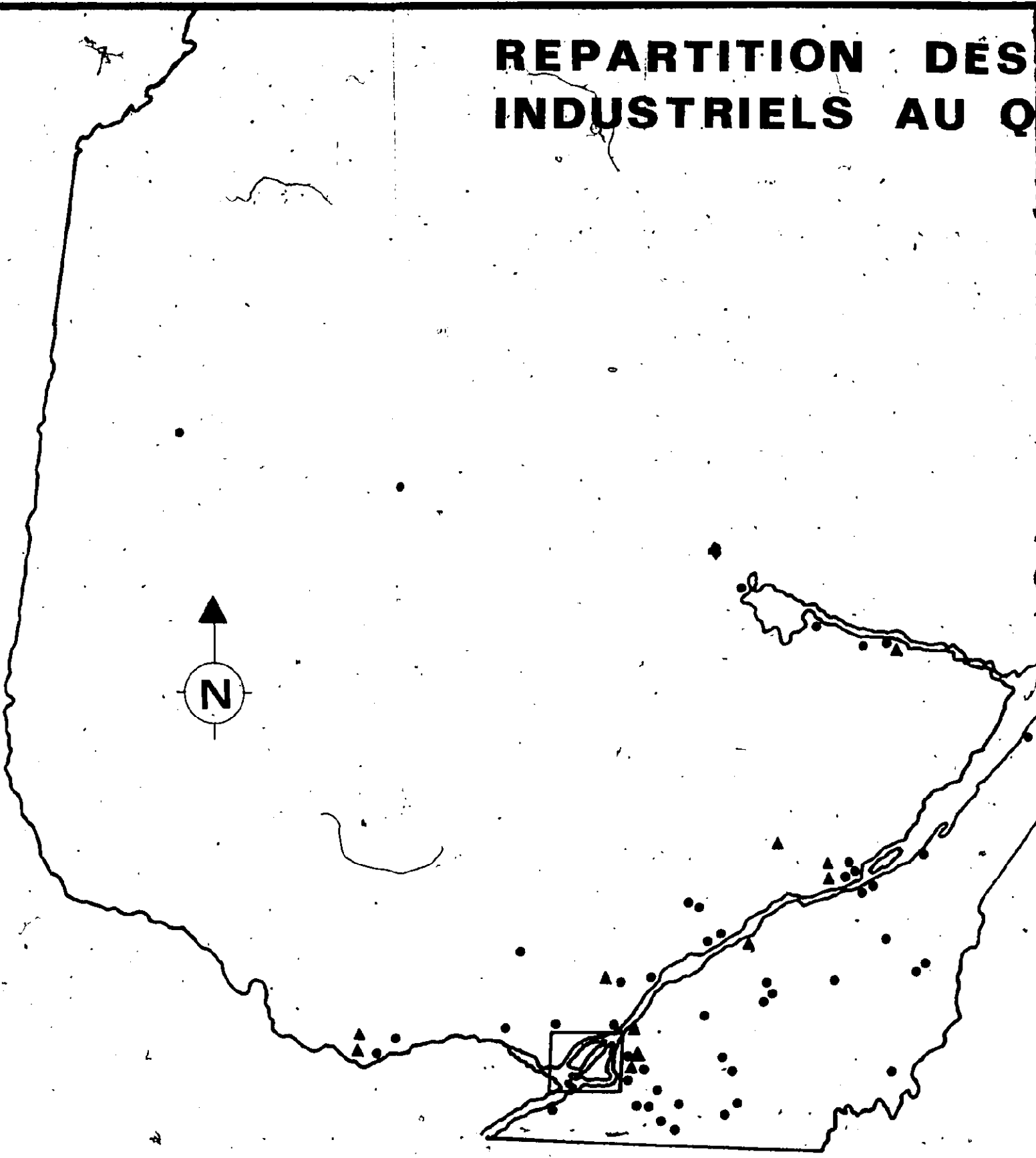
Bernierville

MEGANTIC



508

REPARTITION DES INDUSTRIELS AU Q



LEGENDE

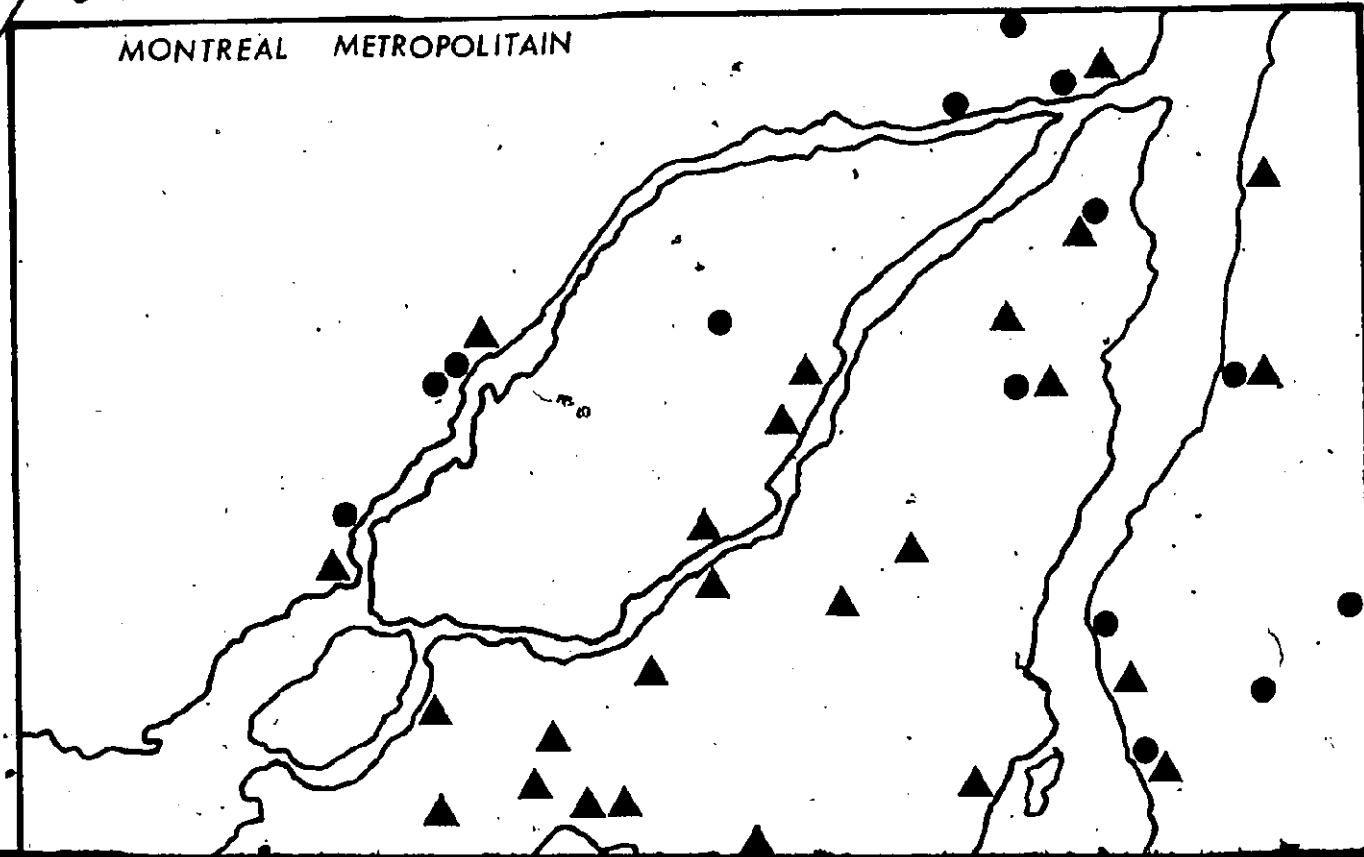
▲	PRIVE et PARAGOUV.
●	MUNICIPAL

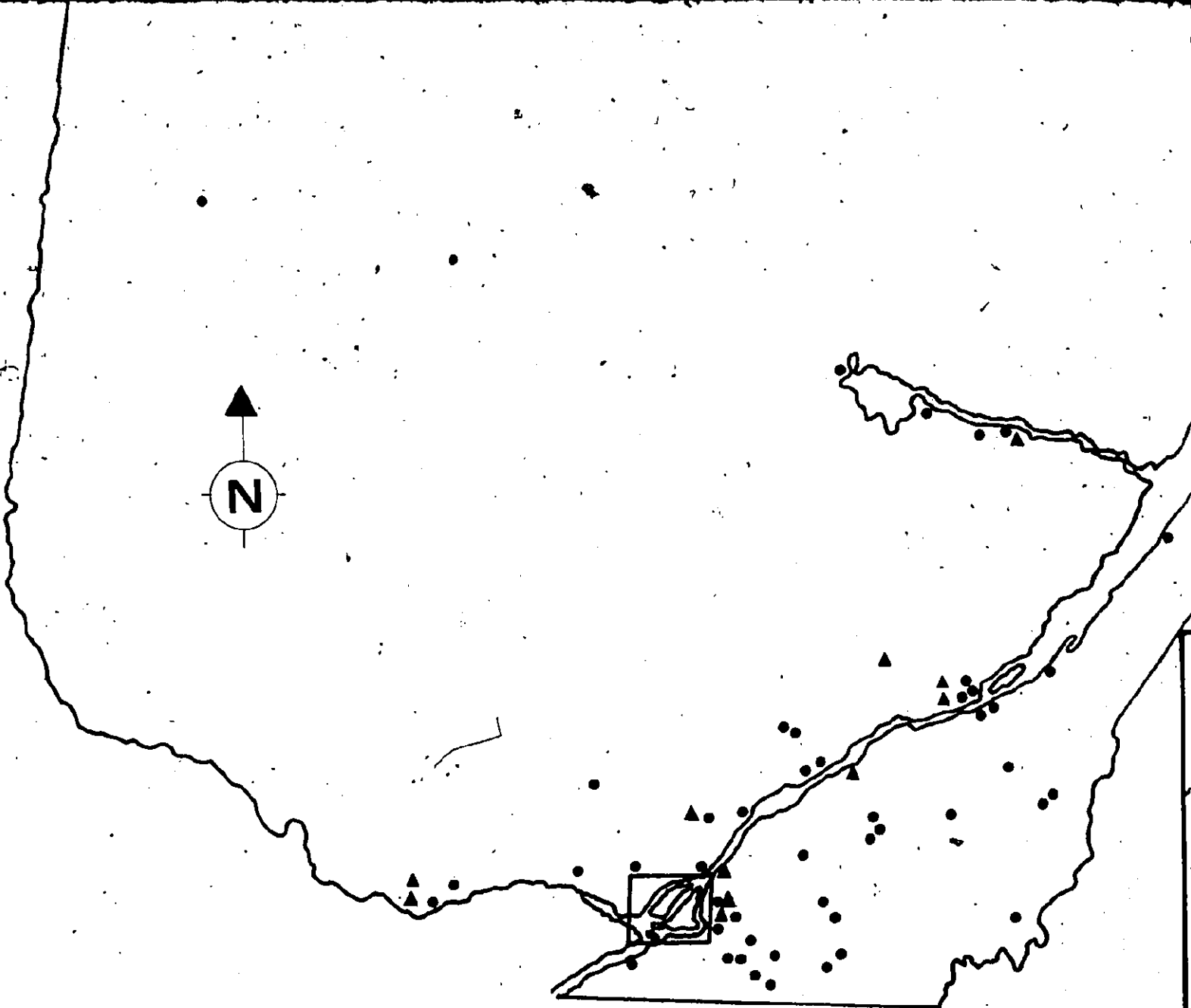
DES PARCS DU QUEBEC: 1975

6



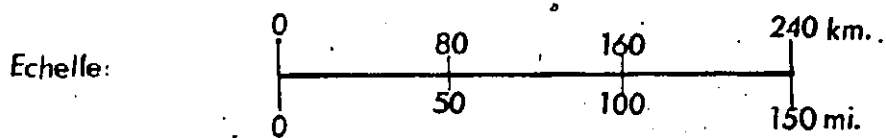
204





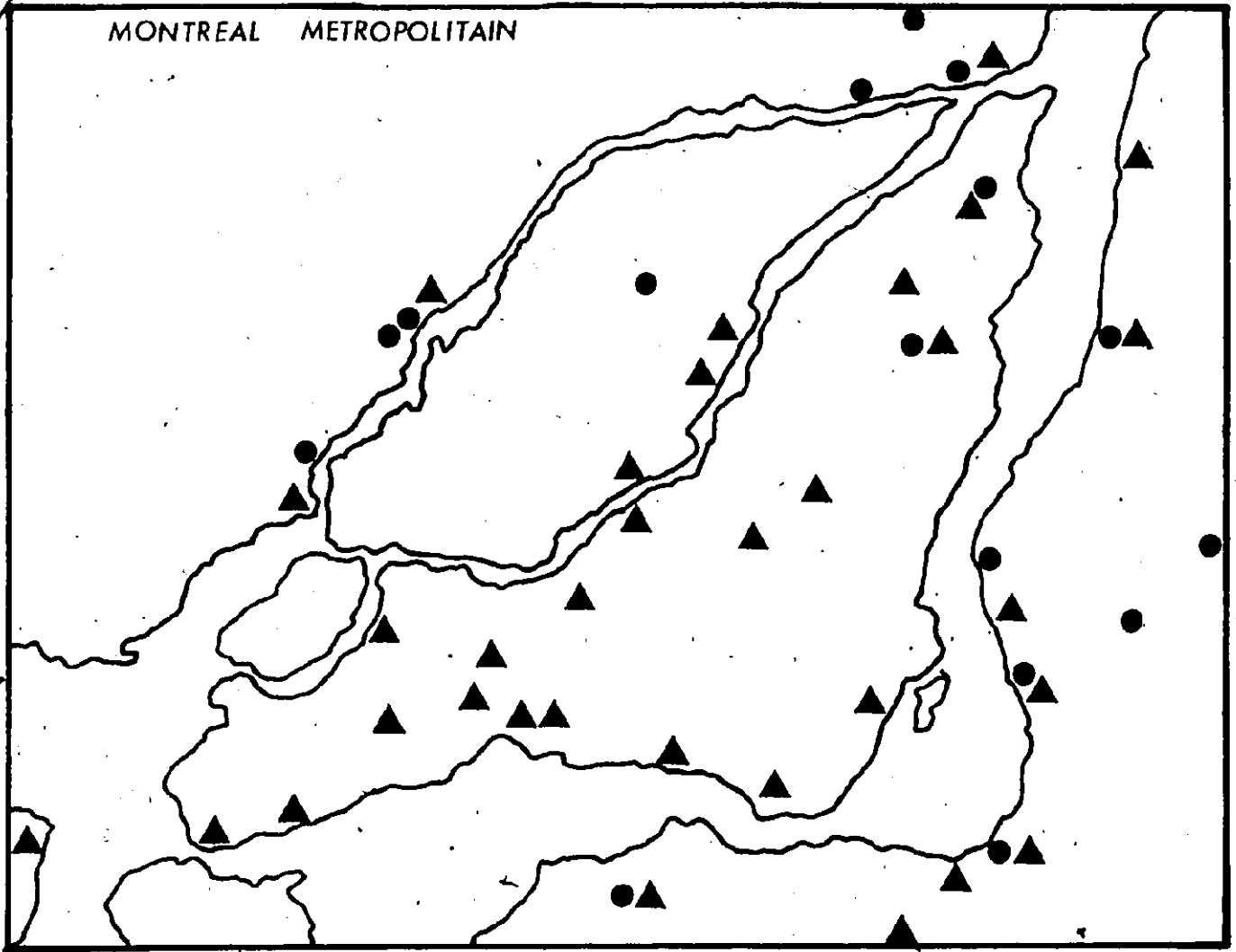
LEGENDE

▲	PRIVE et PARAGOUV.
●	MUNICIPAL



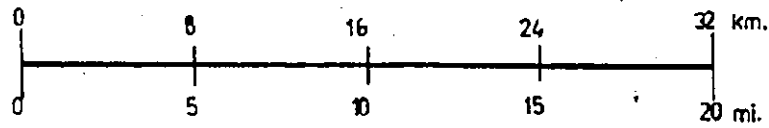
307

MONTREAL METROPOLITAIN



4 of 4

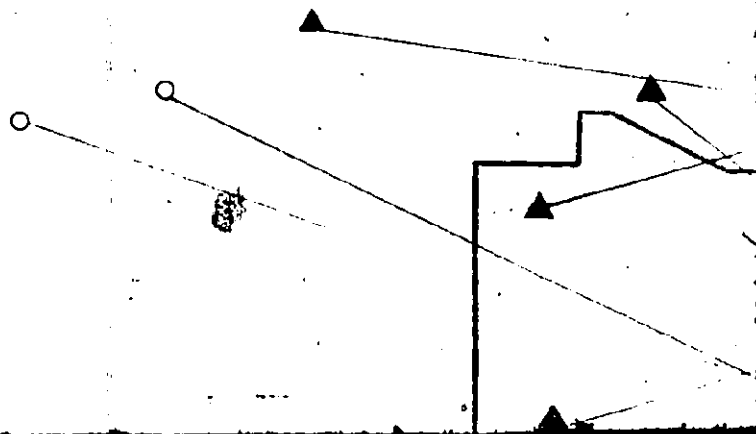
échelle:



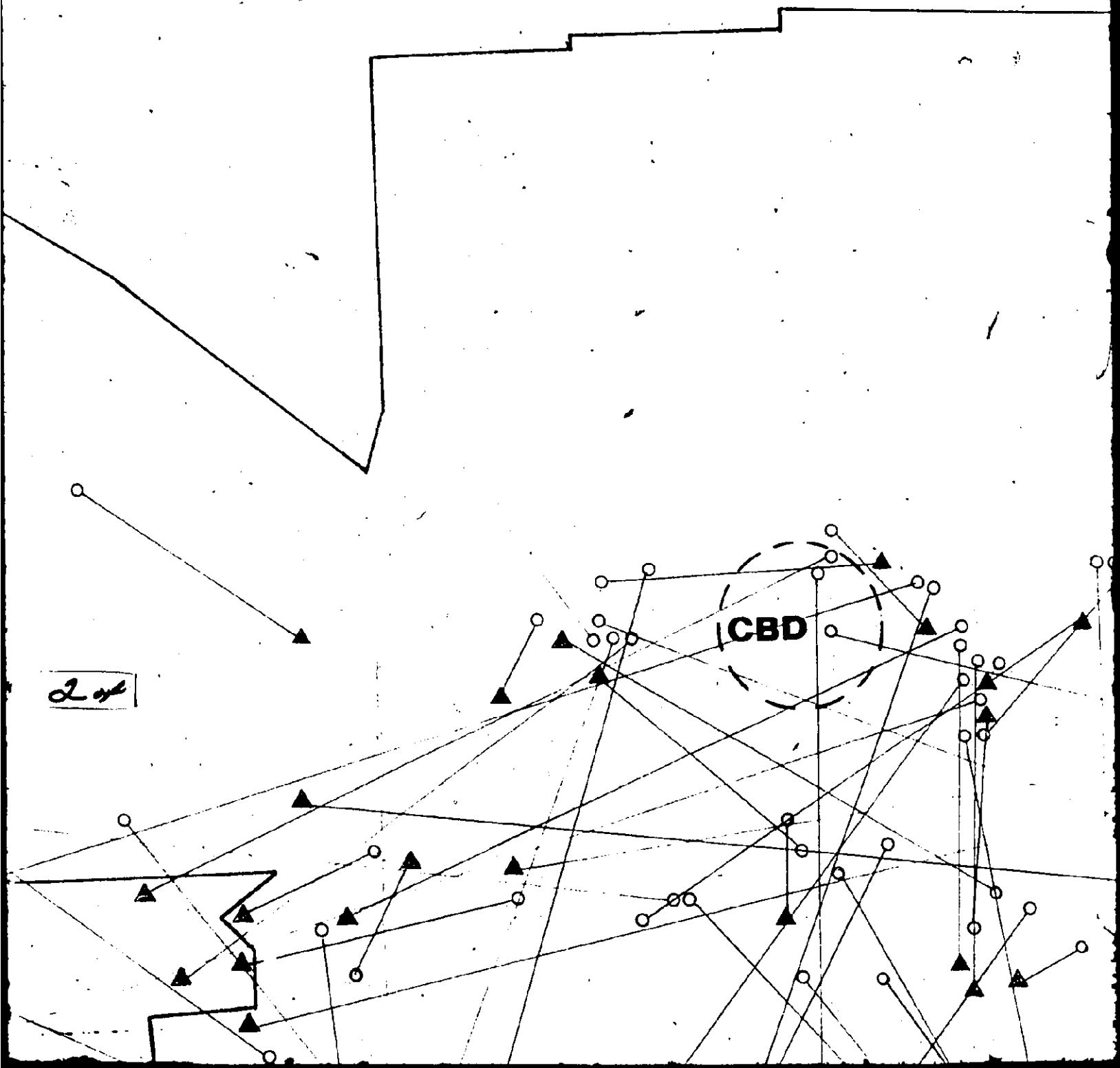
PATTERN DES RELOCALISATION

LEGENDE

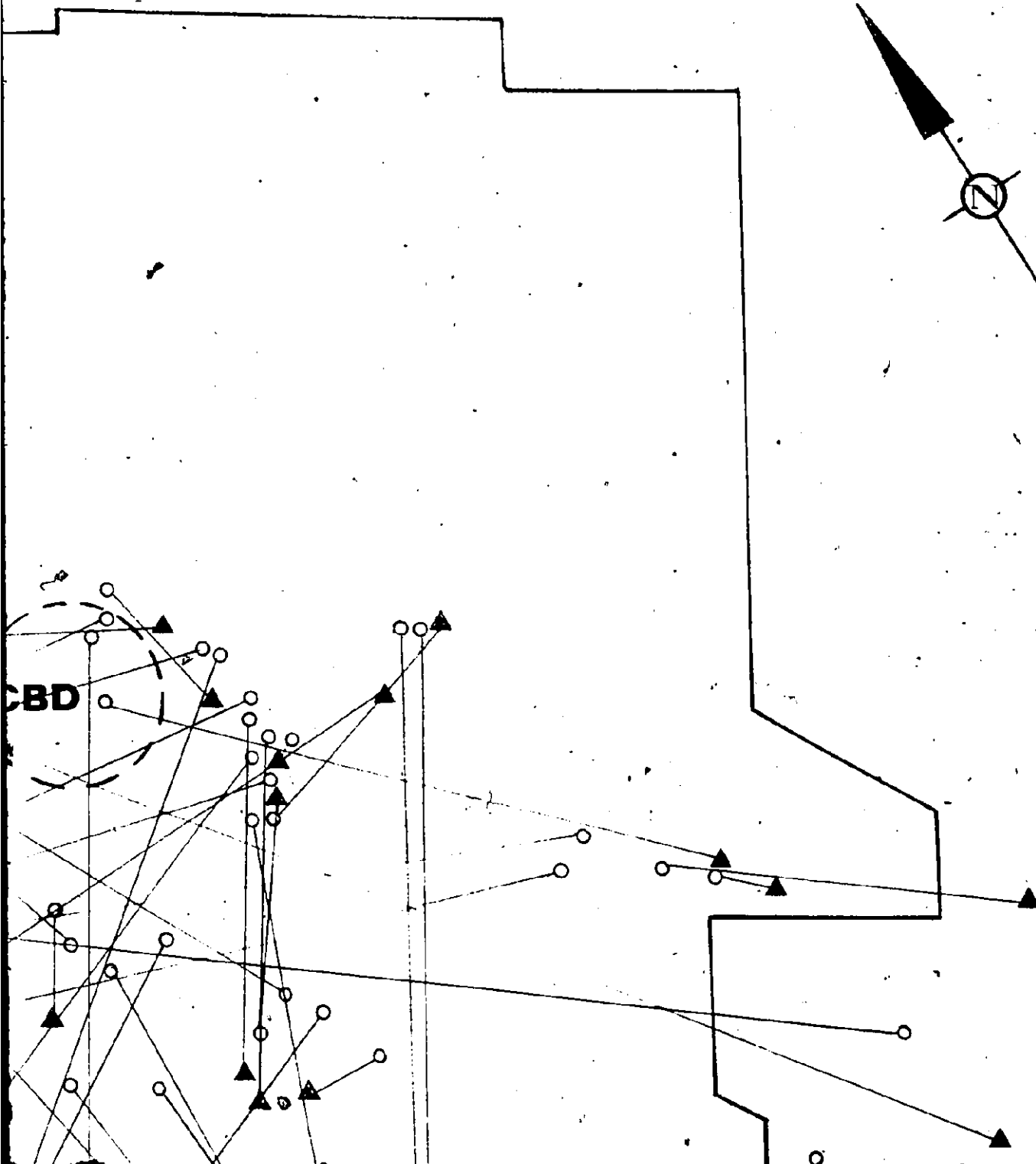
point d'émission	
point d'arrivée	



IS INDUSTRIELLES A DRUMMONDVILLE



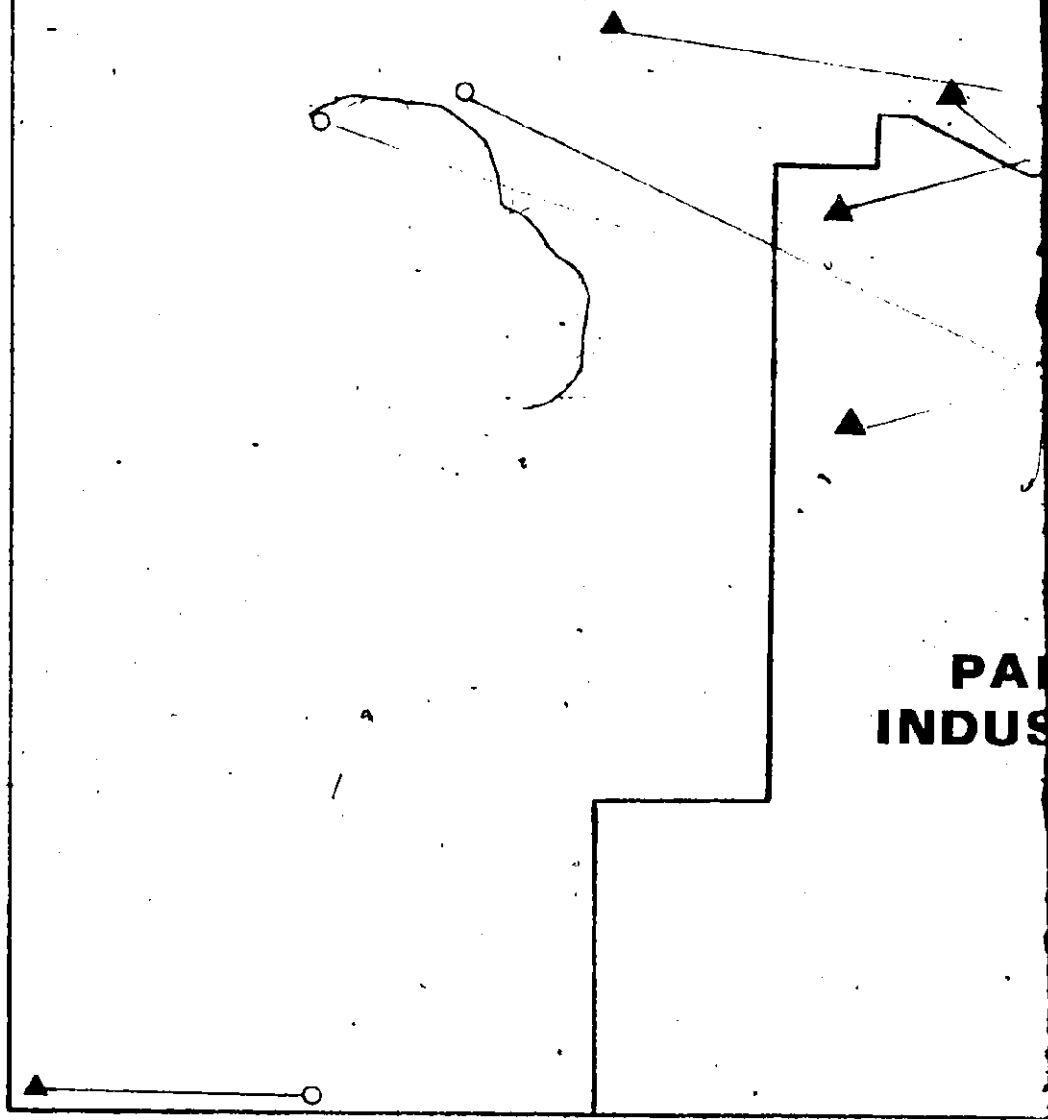
JIMMONDVILLE 1950-1976



point d'émission



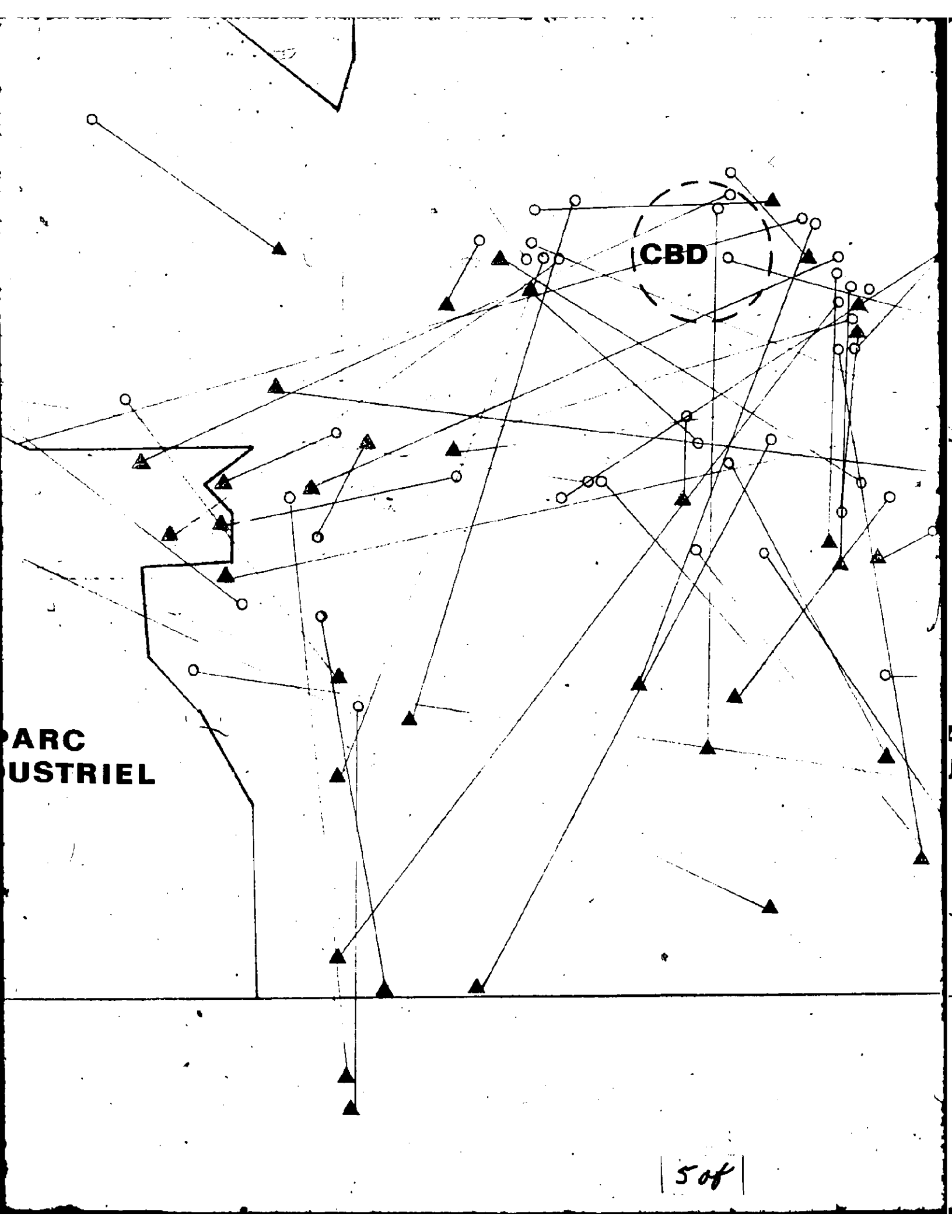
point d'arrivée



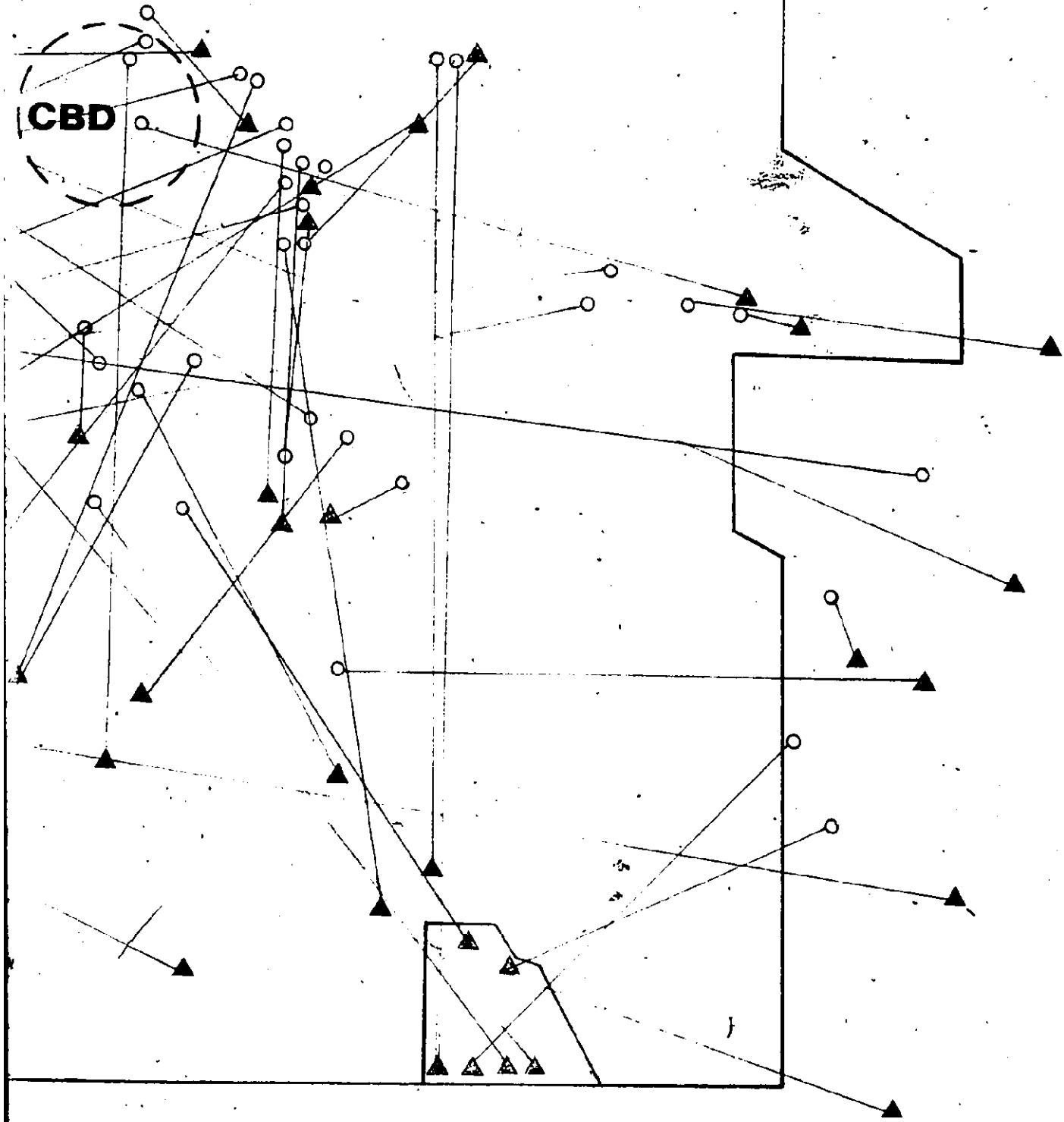
échelle: 1,000'=1"

**PARC
INDUSTRIEL**

CBD

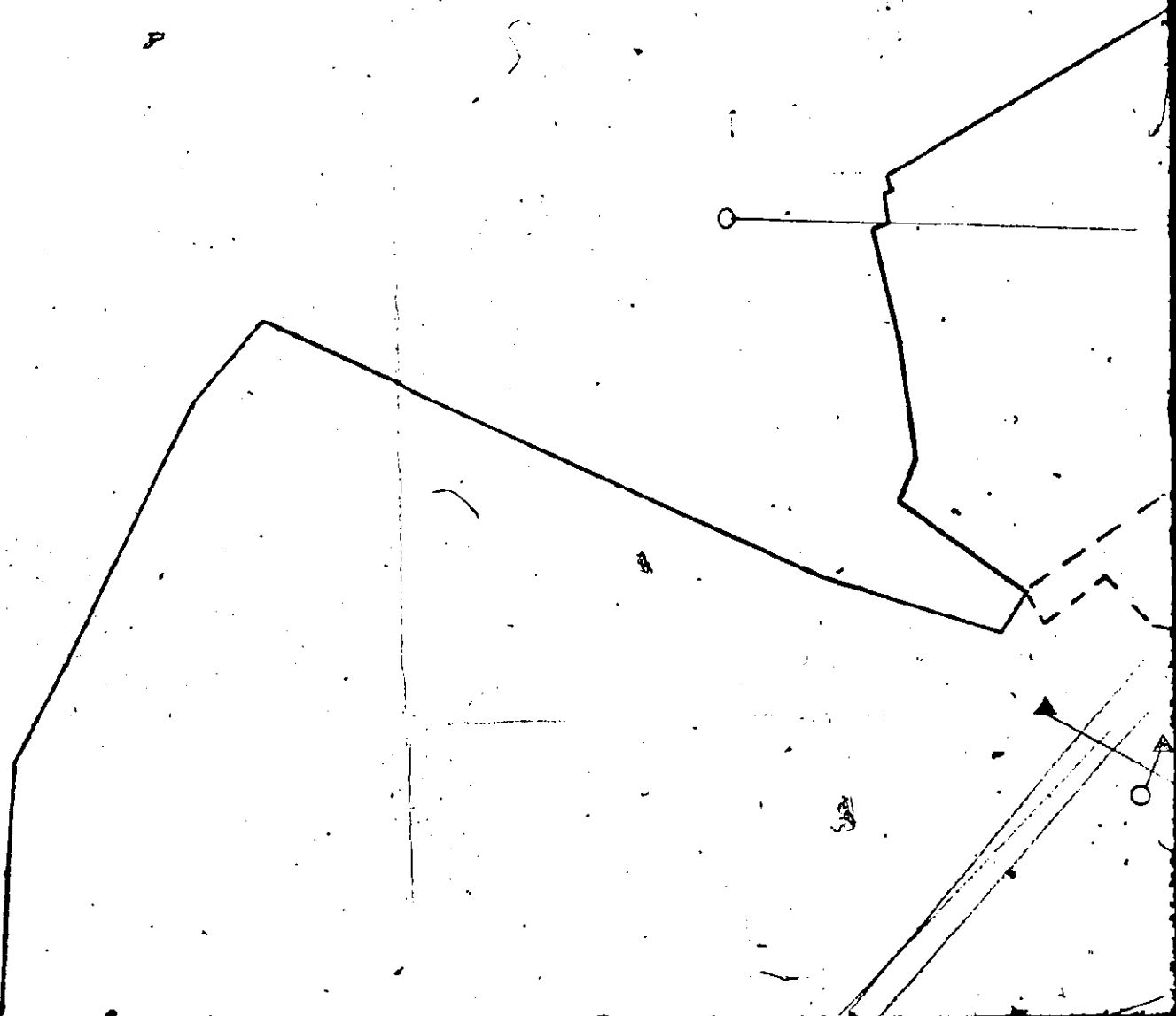


CBD



PATTERN DES RELOCALISATIO INDUSTRIELLES A VICTORIAVILLE

1950-1976



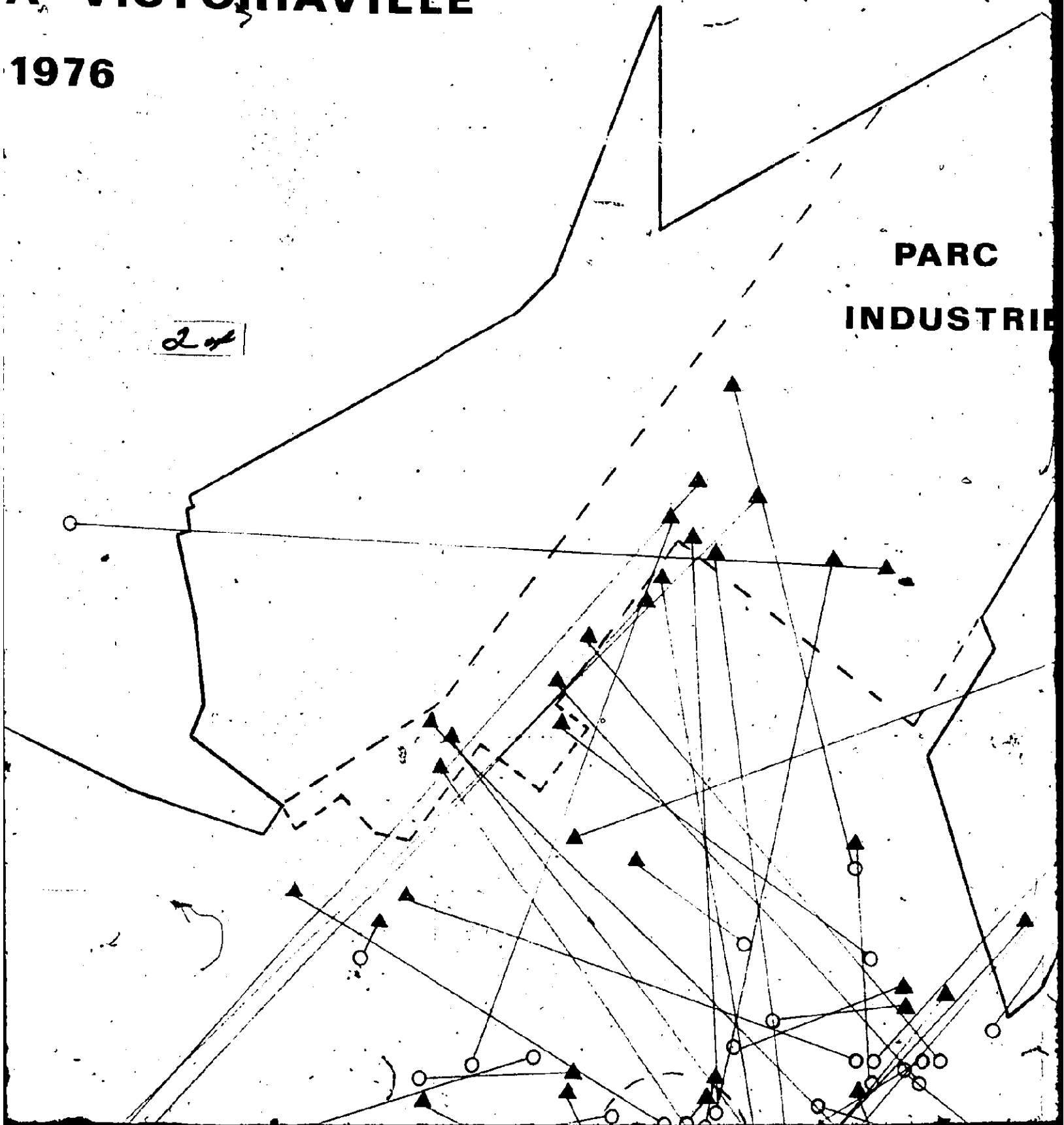
ELOCALISATIONS

A VICTORIAVILLE

1976

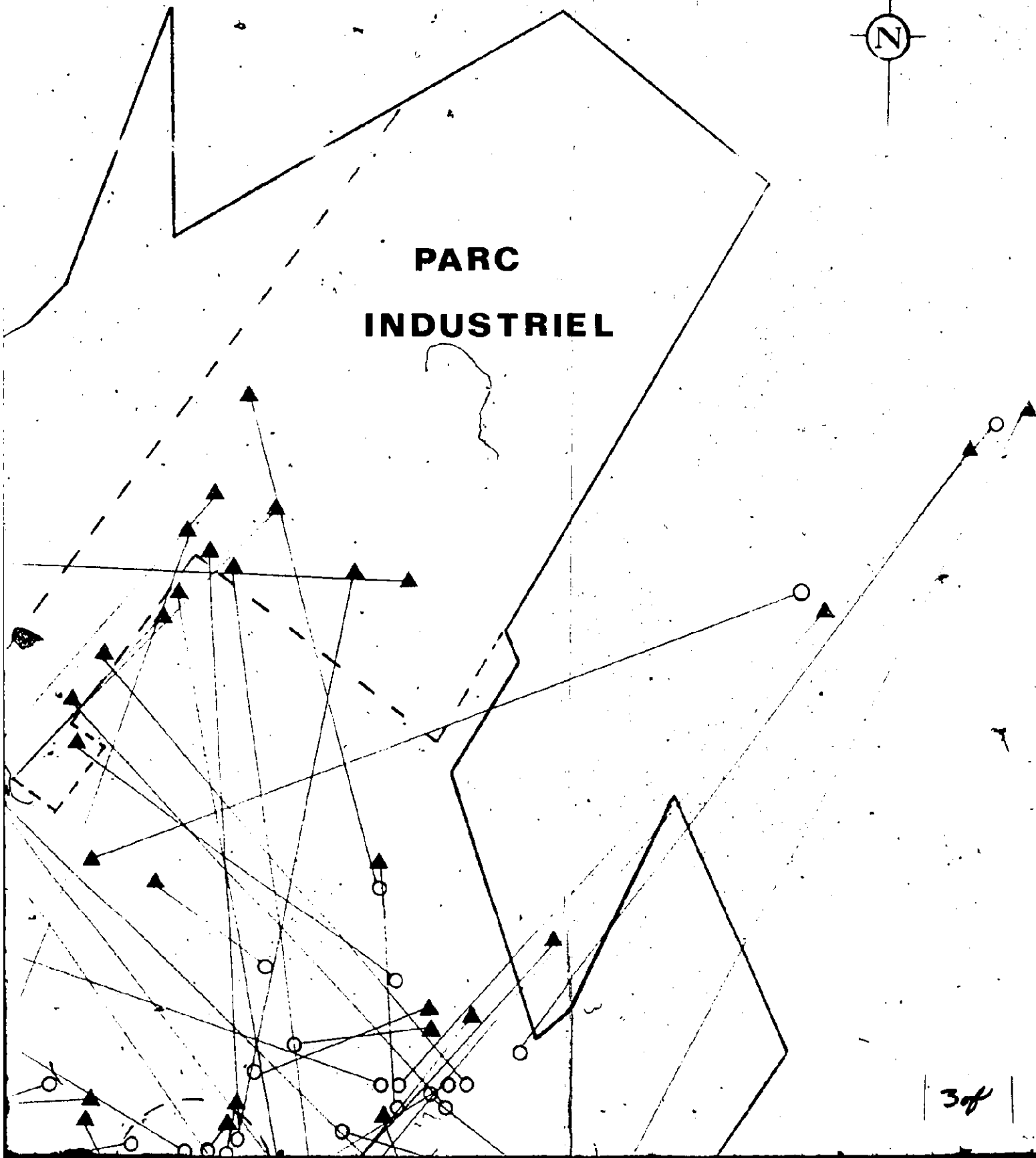
2 of 2

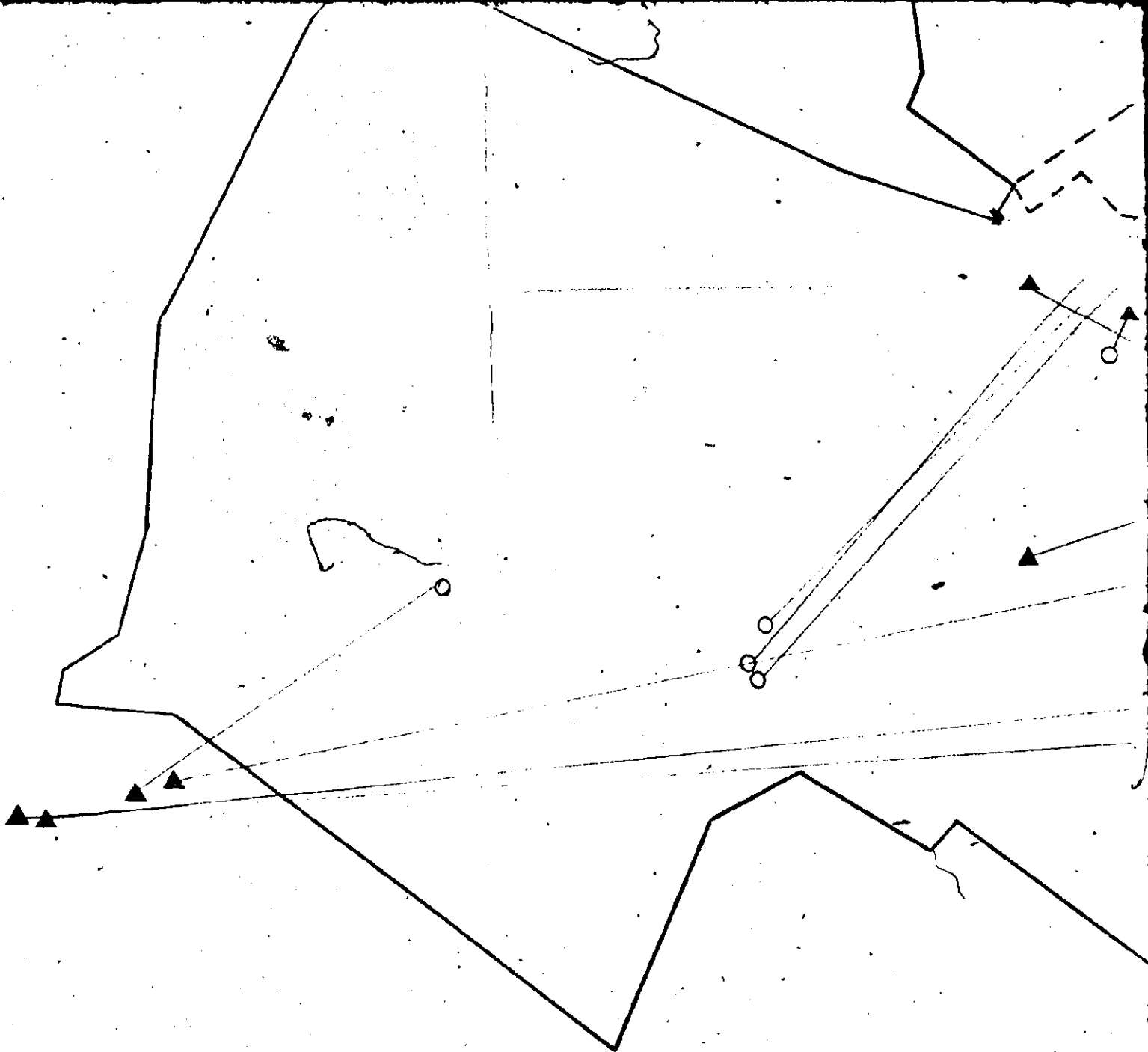
PARC
INDUSTRIE





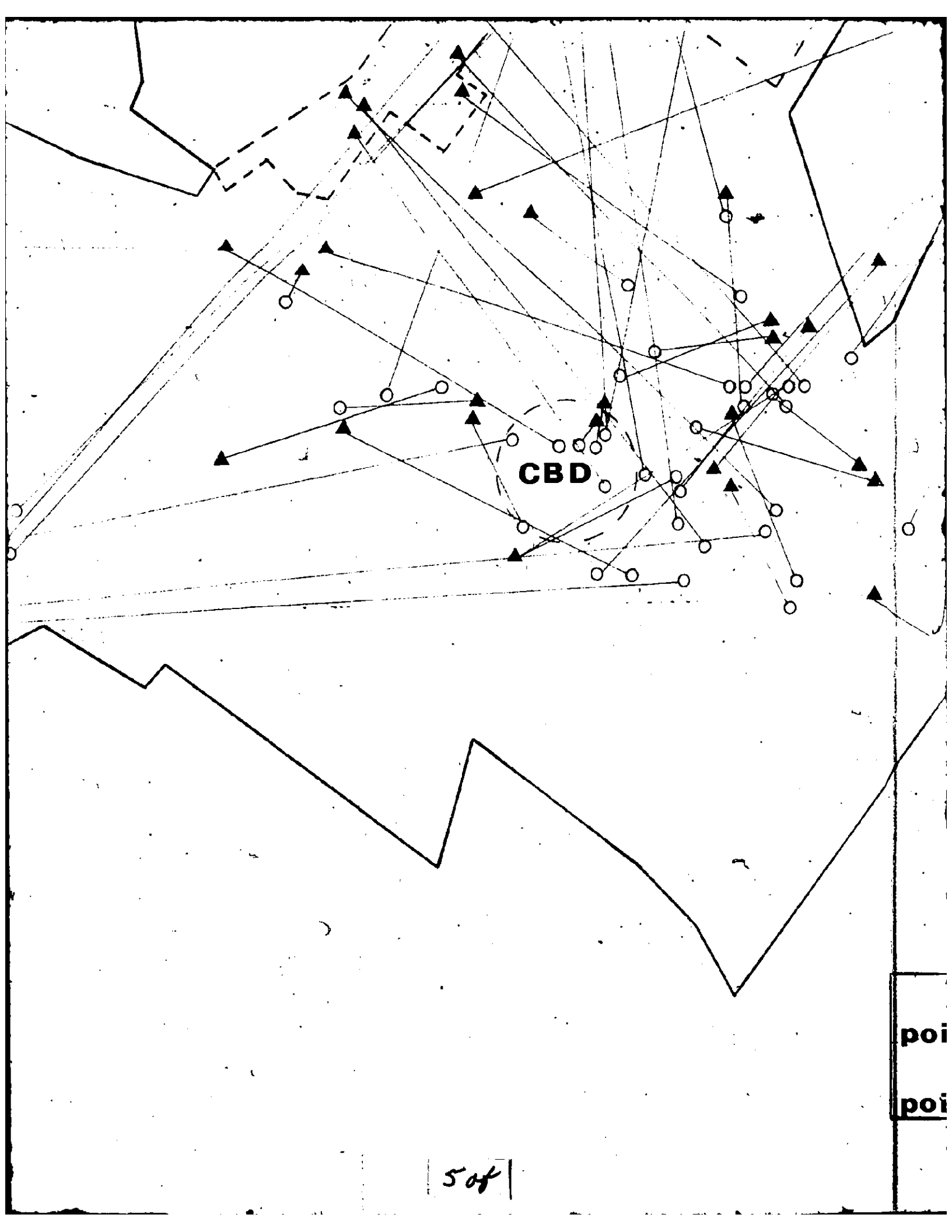
**PARC
INDUSTRIEL**





échelle: 1,000' = 1"

408



CBD

poi
poi

CBD

LEGENDE

point d'émission

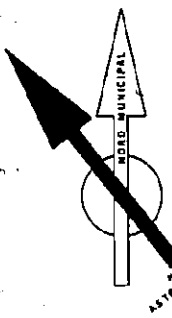


point d'arrivée

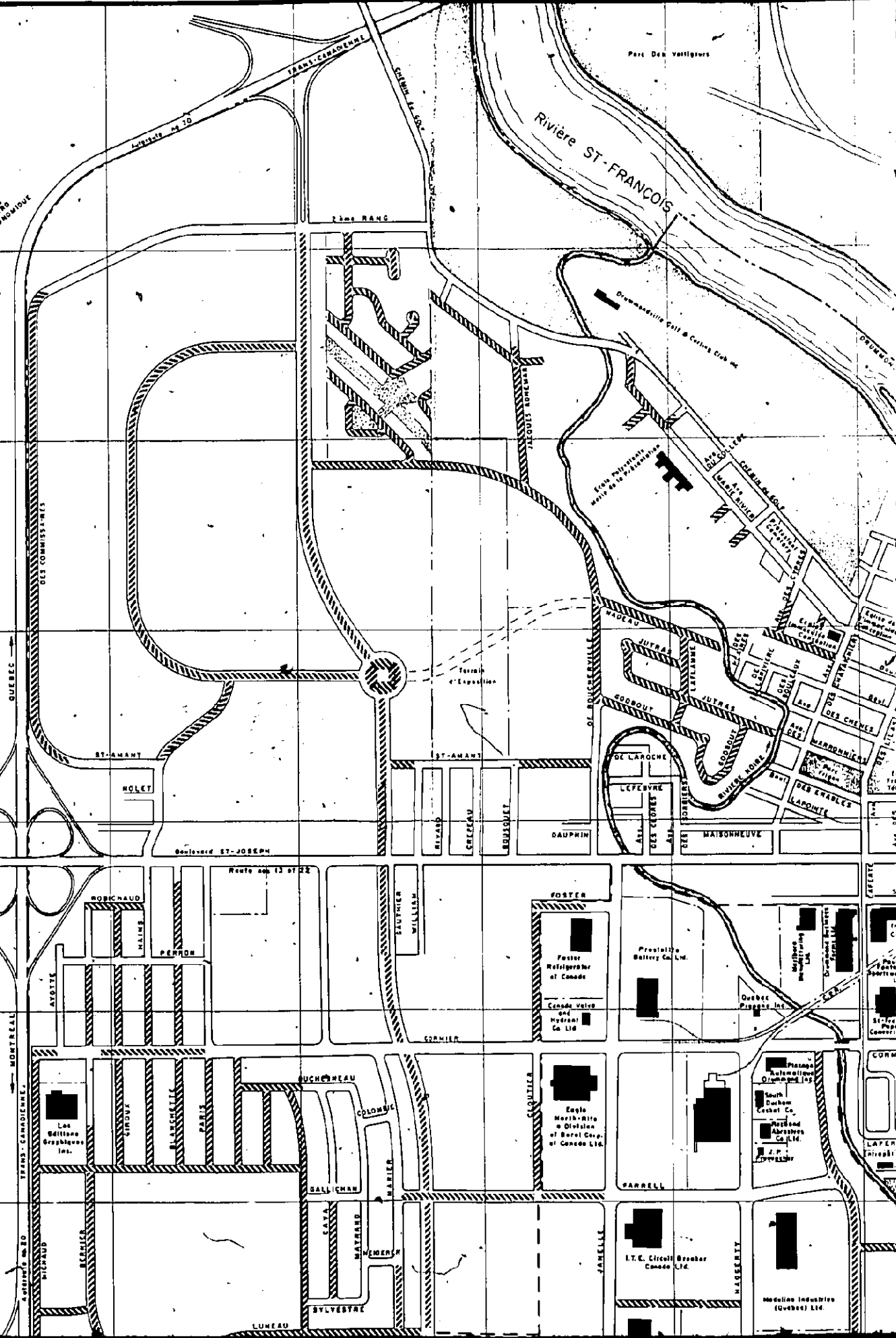


A B C D E

1
2
3
4
5
6
7

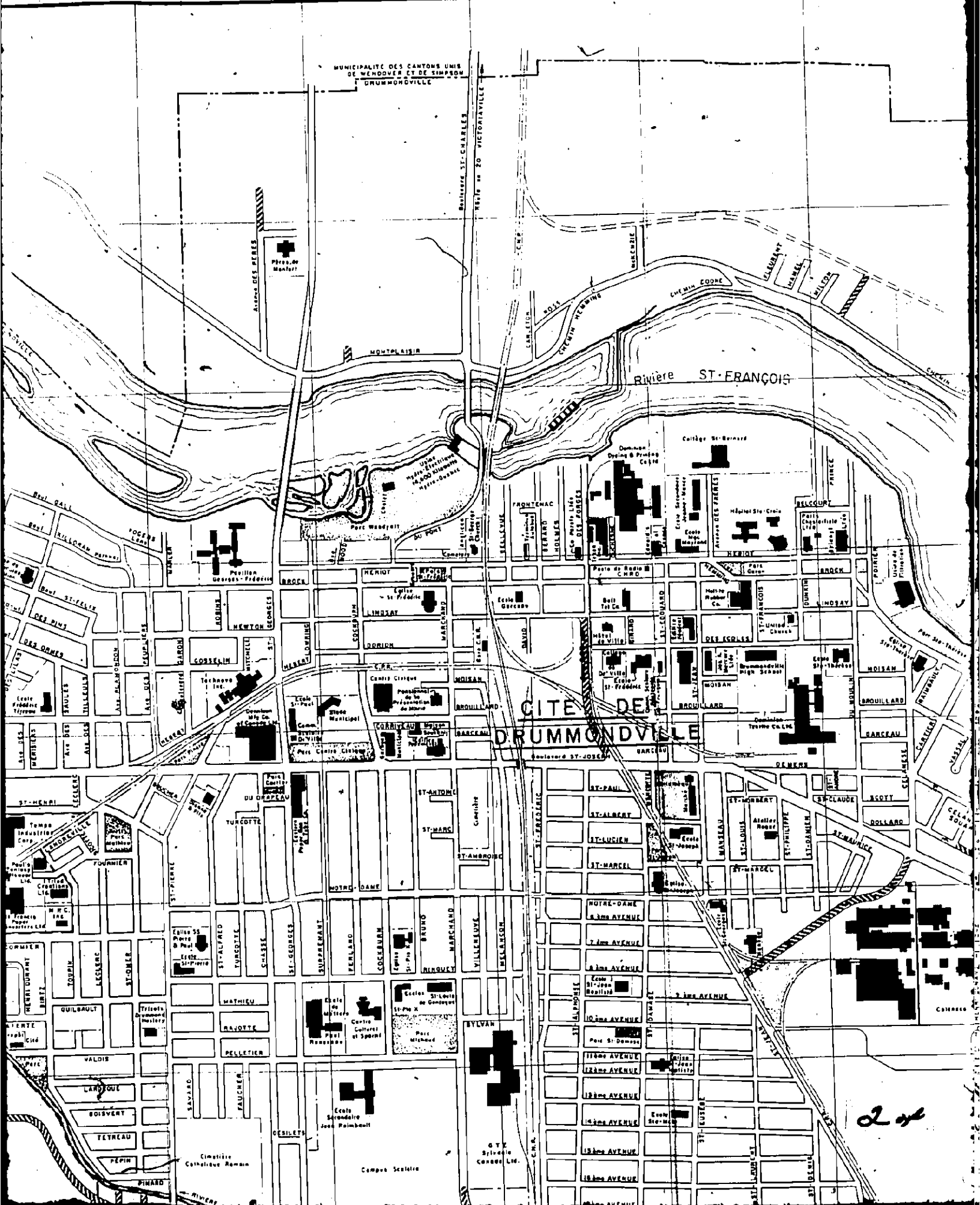


MUNICIPALITE DE GRANTHAM-OUEST
DES COMMISSAIRES



1 of 1

MUNICIPALITE DES CANTONS UNIS DE WENDOVER ET DE SIMPSON DRUMMONDVILLE



2x

2
3
4
5
6
7
8

MUNICIPALITE DE GRANTHAM-OUEST

DES COMMISSAIRES

QUEBEC

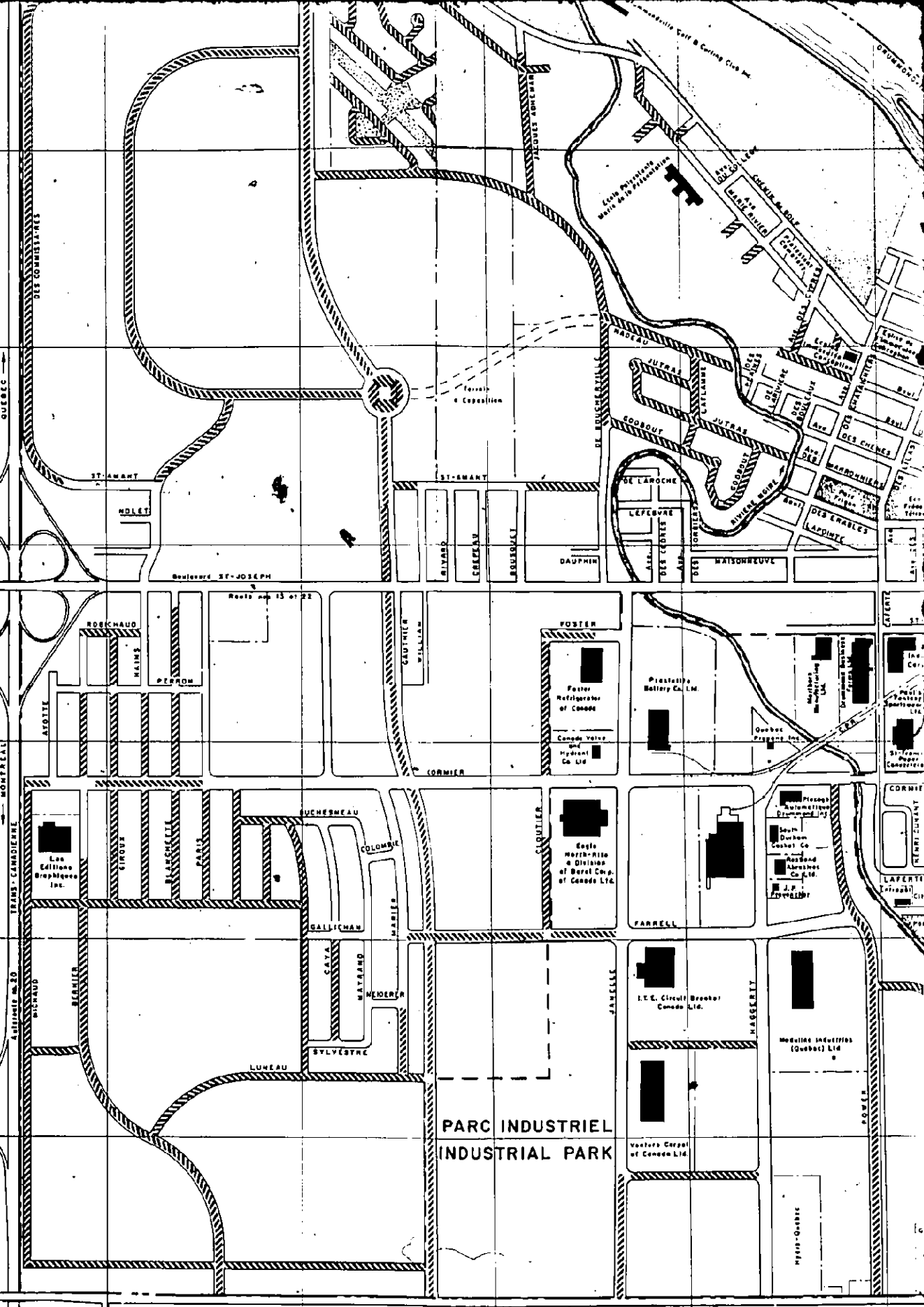
ST-AMANT

BOULEVARD ST-JOSEPH

ROCHEREAU

CLERMONT

BOULEVARD LEMIRE



TRANS-CANADIEN - MONTREAL

AVOITE

BLANCHET

BLANCHET

BOULEVARD LEMIRE

ROCHEREAU

MAINE

PEPROM

AVOITE

ROCHEREAU

MAINE

PEPROM

AVOITE

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

MAINE

PEPROM

AVOITE

ROCHEREAU

MAINE

PEPROM

AVOITE

ROCHEREAU

ROCHEREAU

PEPROM

AVOITE

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

AVOITE

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

ROCHEREAU

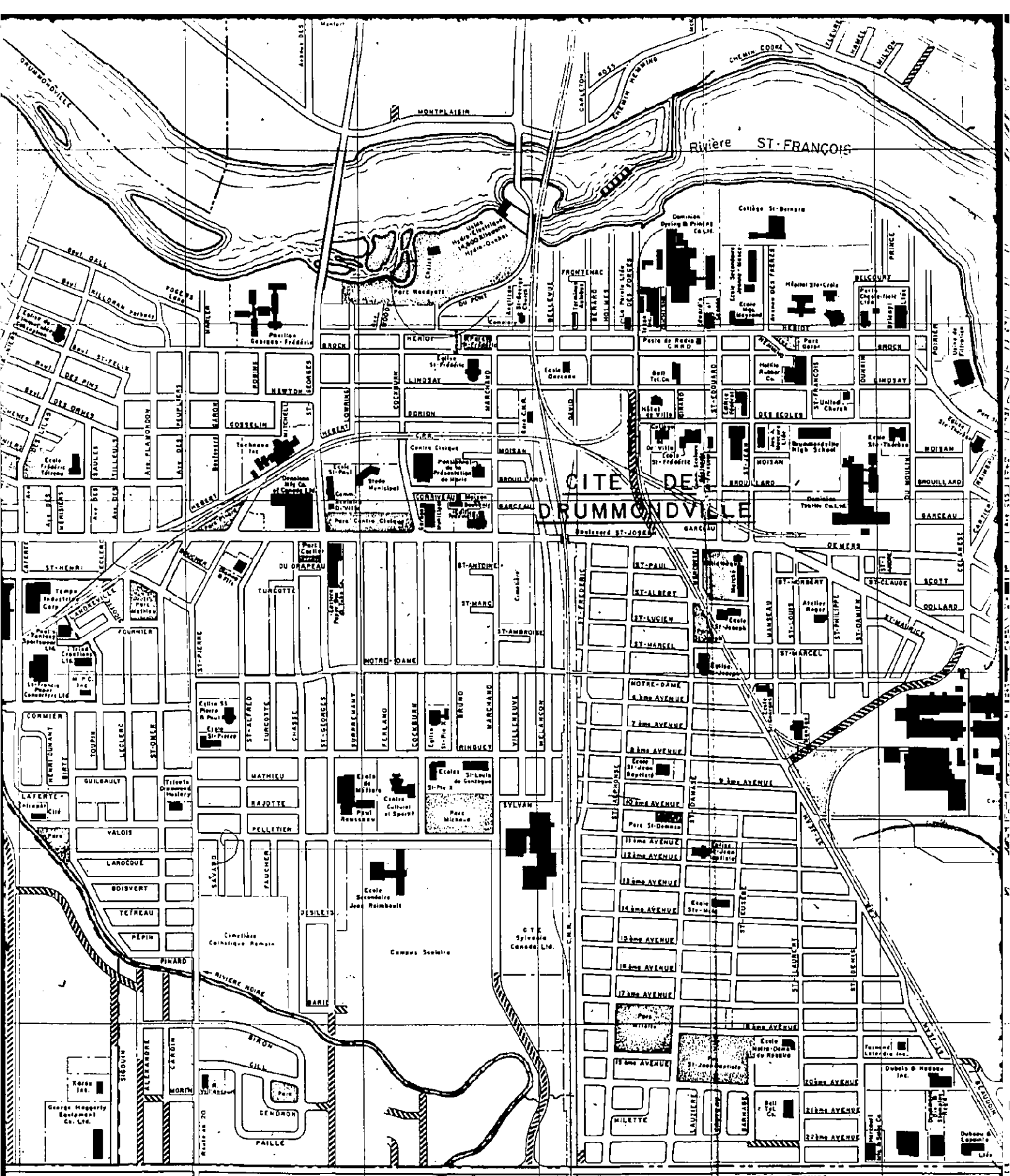
PARC INDUSTRIEL
INDUSTRIAL PARK

MUNICIPALITE DE GRANTHAM-OUEST

BOULEVARD LEMIRE

5041

A B C D E I



6081

L-5	Deville	C-1	Government	M-5	Levier	M-3	Nesher	D-5	St-Onge	F-6
L-5	Dierkes	M-6	Guilbault	F-8	Lauzelle	J-10	Nesher	D-4	St-Paul	J-5
M-6	Dillard	L-5	Guilbault	C-8	Lauzon	3-7	Nesher	F-3	St-Philippe	K-5
M-6	O'Brien	J-4	H		Lecteur	F-6	Nesher	M-4	St-Pierre	C-5
M-5	Ouchessou	M-4			Lefebvre	D-4	Nesher	M-4	St-Rodolphe	M-7
M-5	Ouchessou	C-4			Lévesque	M-8	Nesher	M-4	St-Thomas	M-7
G-6	Ou Collège, s.m.	E-3			Lévesque	M-8	Nesher	M-4	Savard	G-7
M-5	Ou Grapport	D-5			Leves	M-8	Nesher	M-4	Scott	F-5
D-6	Ou Collège, s.m.	C-3			Lindsay	M-4	Nesher	M-4	Sirois	F-8
M-4	Oumelin	L-8			Louise	M-4	Nesher	M-4	Sirois	M-8
C-6	Ou Meville	F-8	Hagerly	C-7	Lundau	8-7	Nesher	M-5	St-Jacques	D-5
M-2	Dumont, Henri	K-4	Hamel	B-5						
F-6	Du Parc	M-4	Hamel	C-4						
C-5	Du Parc	M-4	Hamel	J-2						
K-8	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	Du Parc	M-4	Hamel	M-4						
	Du Parc	M-4	Hamel	F-8						
	D									

DIVERS

- 1 BIBLIOTHEQUE DU C. E. G. E. P. DE VICTORIAVILLE
- 2 COMMISSION SCOLAIRE DE VICTORIAVILLE
- 3 COMPAGNIE DE TELEPHONE BELL DU CANADA
- 4 ERMITAGE DES BOIS - FRANCS
- 5 GARE CANADIEN NATIONAL
- 6 HYDRO - QUEBEC
- 7 TERMINUS D'AUTOBUS ENR.

DIVERTISSEMENTS

- 8 CENTRE CULTUREL
- 9 CENTRE SPORTIF DE VICTORIAVILLE
- 10 CLUBS DE BOLF
- 11 TERRAIN DE L'EXPOSITION
- 12 PAVILLON JEAN BELIVEAU

ECOLES

- 13 C. E. G. E. P. DE VICTORIAVILLE
- 14 ECOLE ALBERT MORISSETTE
- 15 ECOLE DU MEUBLE A BOIS OUVRE
- 16 ECOLE LE MANEGE
- 17 ECOLE J. P. H. MASSICOTTE
- 18 ECOLE MARGUERITE BOURGEOIS
- 19 ECOLE MGR. GRENIER
- 20 ECOLE MGR. MILOT
- 21 ECOLE NOTRE - DAME DE L'ASSOMPTION
- 22 ECOLE PIE X
- 23 ECOLE ST - ALPHONSE
- 24 ECOLE ST - DAVID
- 25 ECOLE STE - FAMILLE
- 26 ECOLE ST - GABRIEL
- 27 ECOLE ST - WILFRID
- 28 ECOLE SECONDAIRE POLYVALENTE DE VICTORIAVILLE

EGLISES

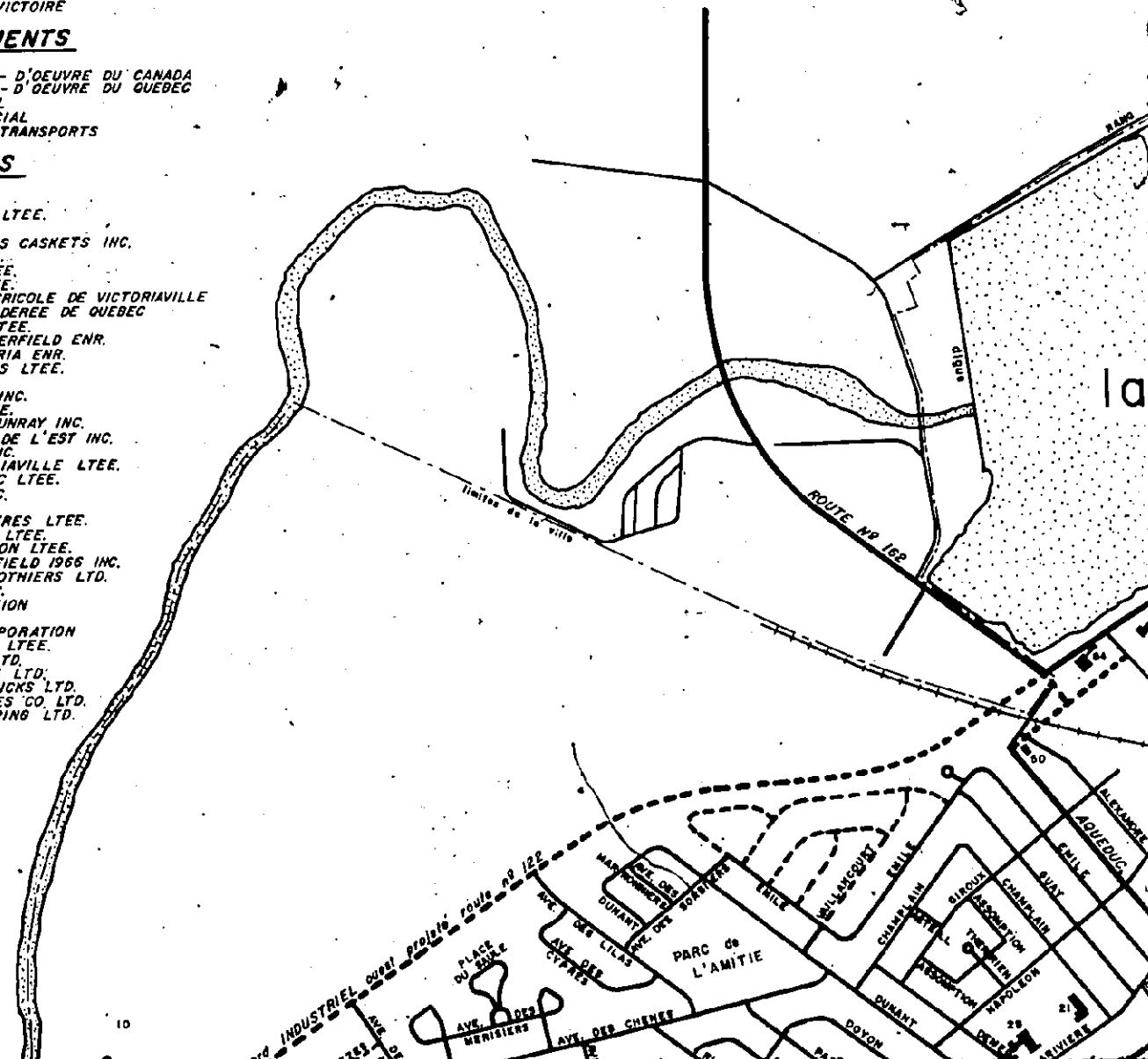
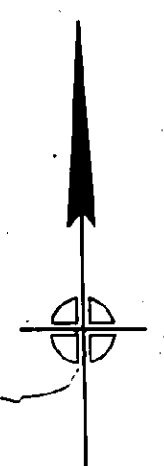
- 29 PAROISSE NOTRE - DAME DE L'ASSOMPTION
- 30 PAROISSE STE - FAMILLE
- 31 PAROISSE ST - GABRIEL LALENANT
- 32 PAROISSE STS - MARTYRS CANADIENS
- 33 PAROISSE STE - VICTOIRE

GOVERNEMENTS

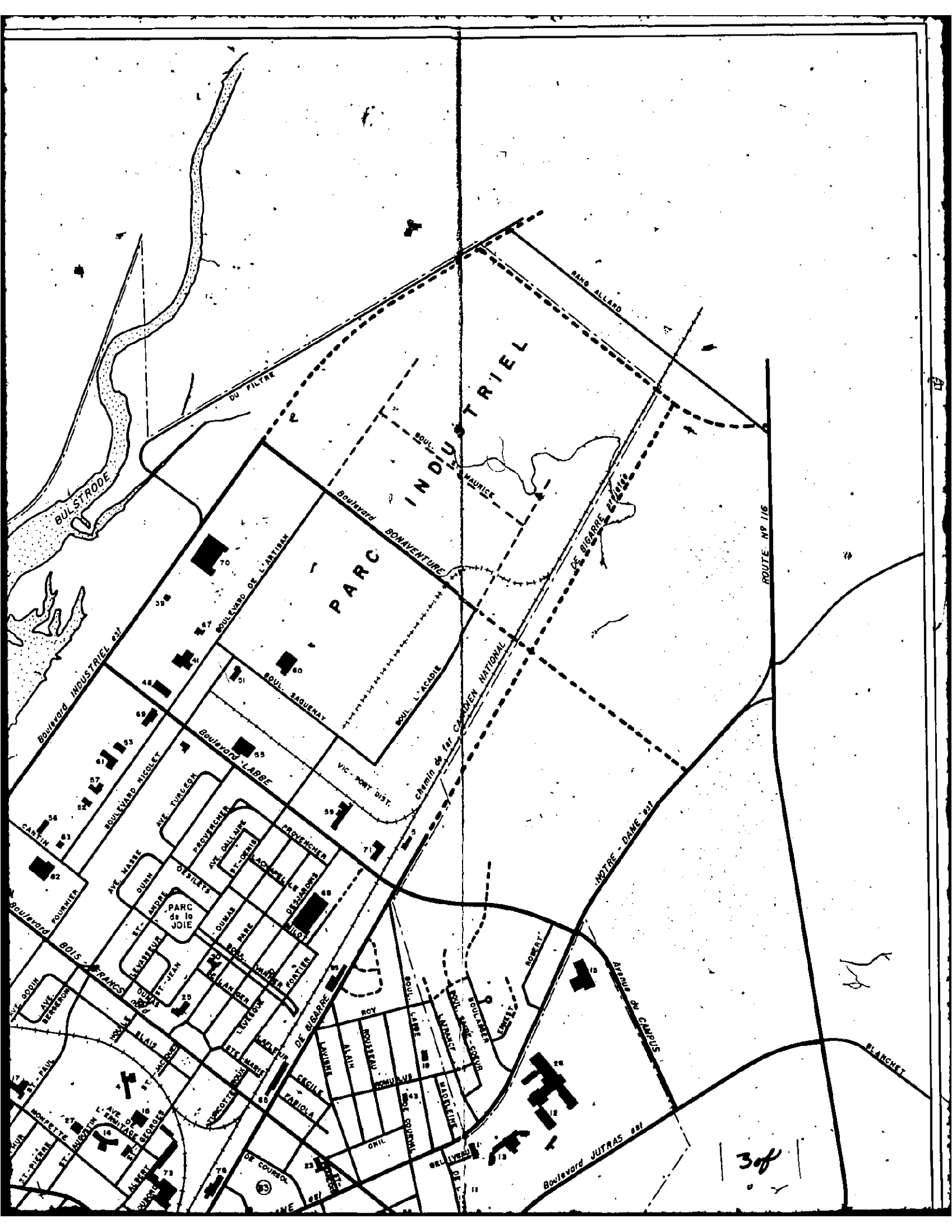
- 34 CENTRE DE MAIN - D'OEUVRE DU CANADA
- 35 CENTRE DE MAIN - D'OEUVRE DU QUEBEC
- 36 EDIFICE FEDERAL
- 37 EDIFICE PROVINCIAL
- 38 MINISTERE DES TRANSPORTS

INDUSTRIES

- 39 AIRONOMIC INC.
- 40 BRUNELLE PAUL LTEE.
- 41 CAYA J. M. LTEE.
- 42 CERCUEILS ATLAS CASKETS INC.
- 43 C. B. G. LINGERIE.
- 44 CIE JUTRAS LTEE.
- 45 COCA COLA LTEE.
- 46 COOPERATIVE AGRICOLE DE VICTORIAVILLE
- 47 COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC
- 48 CYRENNE H. P. LTEE.
- 49 DOMINION CHESTERFIELD ENR.
- 50 FROMAGE VICTORIA ENR.
- 51 HUPPE B FRERES LTEE.
- 52 INDUSTRIAL INC.
- 53 INTERINDUSTRIES INC.
- 54 LACTANTIA LTEE.
- 55 LES BATEAUX SUNRAY INC.
- 56 LES FENETRES DE L'EST INC.
- 57 METAL VIKING INC.
- 58 MIROIRS VICTORIAVILLE LTEE.
- 59 PLACAGE RUSTIC LTEE.
- 60 POLYDESIGN INC.
- 61 POLYFOAM
- 62 POWDRIER B FRERES LTEE.
- 63 PRODUITS SANO LTEE.
- 64 ROUX B BERGERON LTEE.
- 65 ROYAL CHESTERFIELD 1966 INC.
- 66 RUBIN BROS CLOTHIERS LTD.
- 67 SANI MARC INC.
- 68 UTEX CORPORATION
- 69 VIC CRAFT INC.
- 70 VIC METAL CORPORATION
- 71 VICTO VENEERS LTEE.
- 72 VICT. CASKETS LTD.
- 73 VICT. FURNITURE LTD.
- 74 VICT. HOCKEY STICKS LTD.
- 75 VICT. SPECIALTIES CO. LTD.
- 76 VICT. UPHOLSTERING LTD.



10f



BULSTRODE

Boulevard Industriel 227

PARC INDUSTRIEL

INDUSTRIEL

RAND ALLARD

ROUTE. NP 116

CANTIN

Boulevard Nicolet

Boulevard Labre

Boulevard Saguenay

Boulevard Bonaventure

Chemin de Ste. Catherine National

NOTRE - DAME 221

BOULEVARD ST. FRANCOIS

AVE. MAREE

PARC de la JOIE

PROFESSEUR

VIC - PORT DIST.

AVE. BOUIN

ST. ANTOINE

ST. JEAN

ST. MARIE

DE SIGAARD

BOULEVARD

BOULEVARD

ST. PAUL

ST. MARIE

ST. MARIE

ST. MARIE

ST. MARIE

ST. MARIE

ST. MARIE

ST. MARIE

ST. MARIE

ST. MARIE

ST. MARIE

ST. MARIE

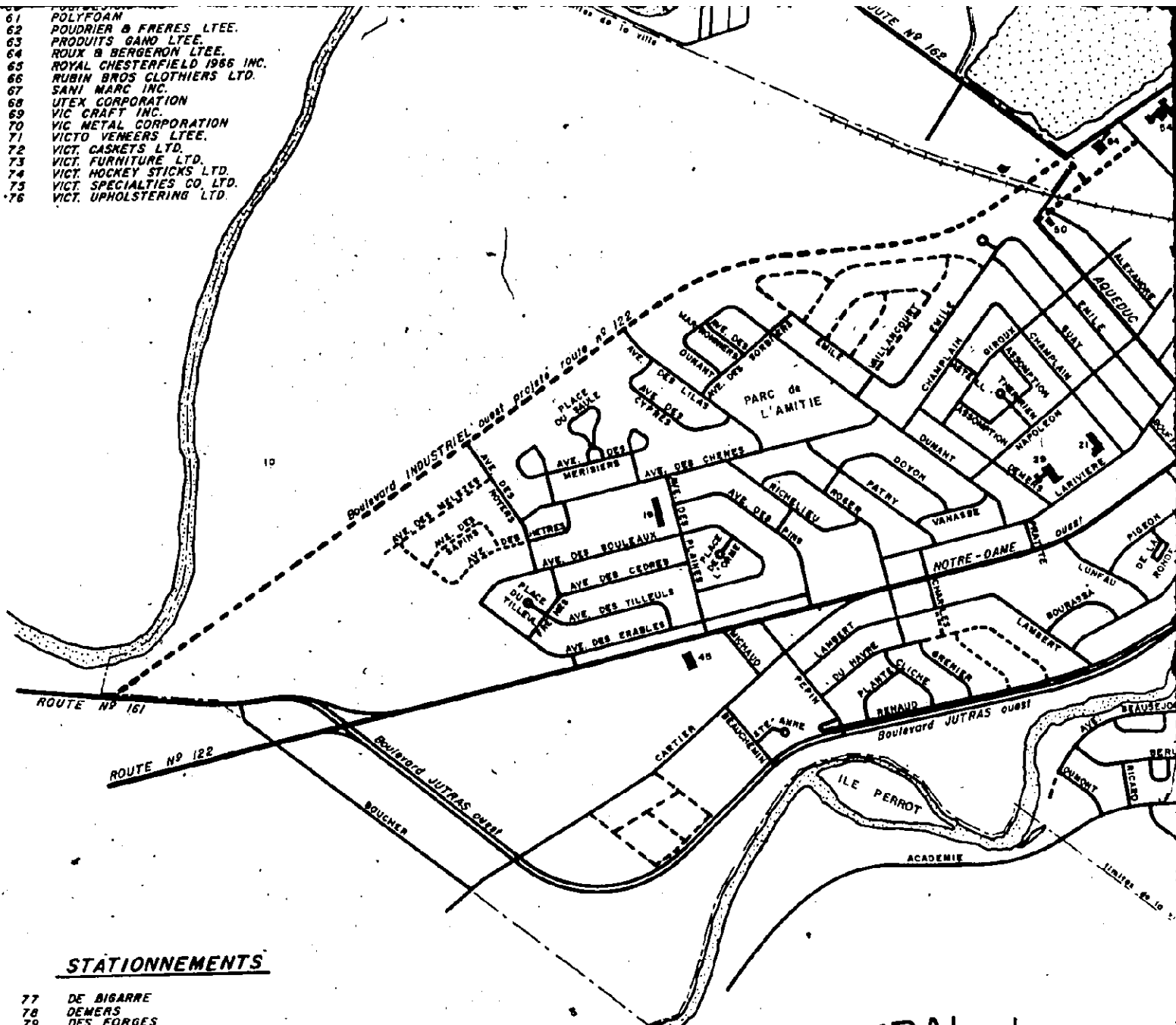
ST. MARIE

ST. MARIE

Boulevard JUTRAS 691

304

- 61 POLYFOAM
- 62 POUDRIER & FRERES LTEE.
- 63 PRODUITS GAND LTEE.
- 64 ROUX & BERGERON LTEE.
- 65 ROYAL CHESTERFIELD 1966 INC.
- 66 RUBIN BROS CLOTHIERS LTD.
- 67 SANI MARC INC.
- 68 UTEX CORPORATION
- 69 VIC CRAFT INC.
- 70 VIC METAL CORPORATION
- 71 VICTO VENEERS LTEE.
- 72 VICT. CASKETS LTD.
- 73 VICT. FURNITURE LTD.
- 74 VICT. HOCKEY STICKS LTD.
- 75 VICT. SPECIALTIES CO. LTD.
- 76 VICT. UPHOLSTERING LTD.



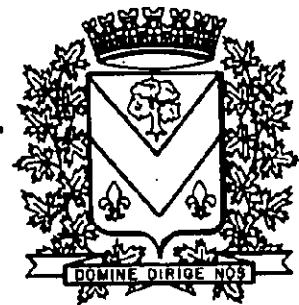
STATIONNEMENTS

- 77 DE BIGARRE
- 78 DEMERS
- 79 DES FORGES
- 80 DESJARDINS
- 81 FOISY
- 82 PERREAULT
- 83 PIERRE LAPORTE

VILLE DE VICTORIAVILLE

- 84 CENTRALE DE TRAITEMENT D'EAU
- 85 GARAGE MUNICIPAL & SERVICES TECHNIQUES
- 86 HOTEL DE VILLE
- 87 MARCHÉ PUBLIC
- 88 POSTE POLICE & POMPIERS

PLAN GENERAL de la VILLE



VICTORIAVILLE

"Reine de la Region des Bois-Francs"



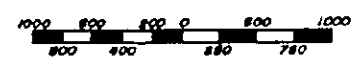
GENERAL de la VILLE de



TORIAVILLE

Municipalité de la Région des Bois-Francs

Echelle en pieds

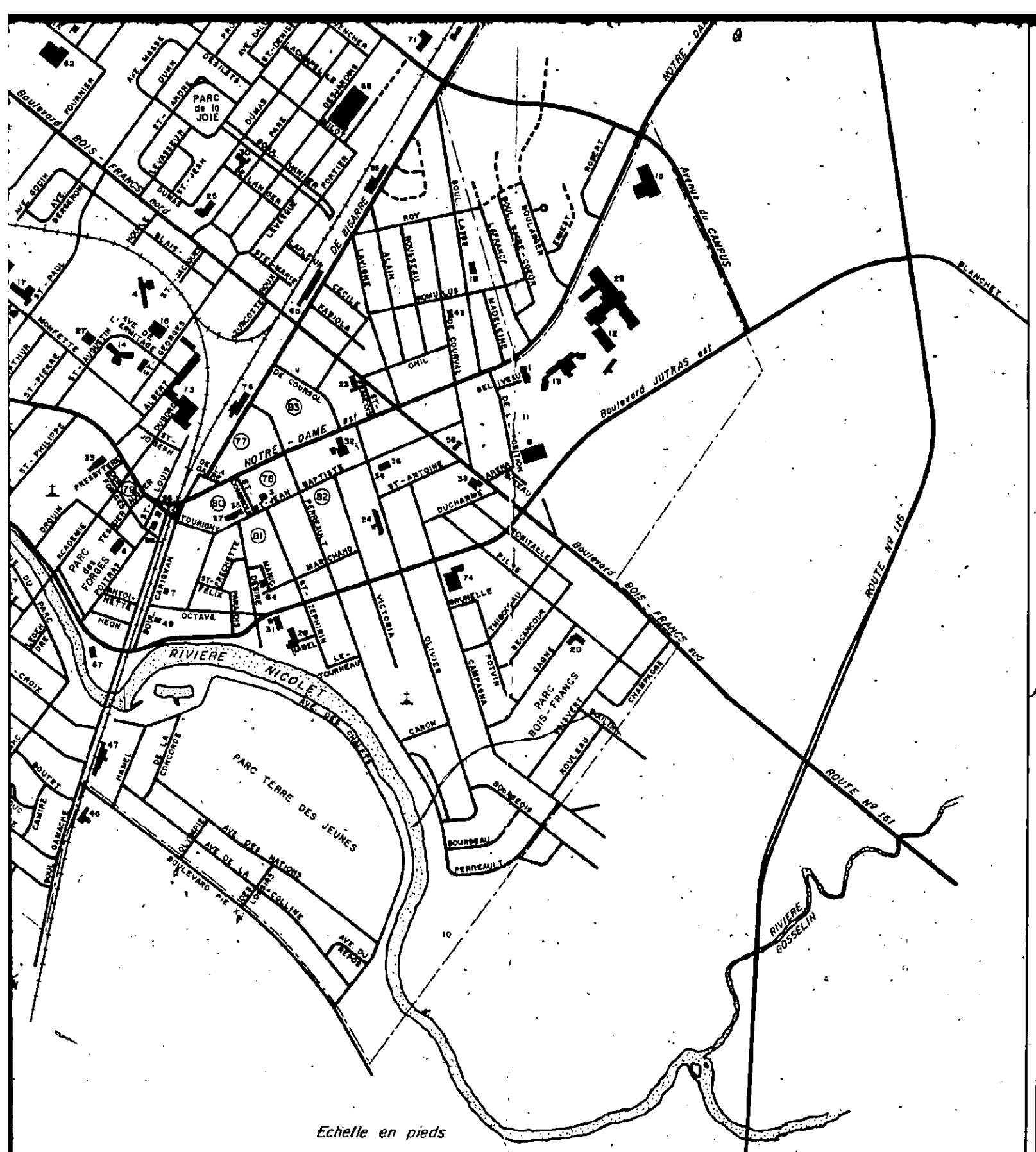


Préparé par Albert R. Audet, Inc.

Dessiné par Jean-Marie
JEAN MAR

504

JANVIER 1976



Echelle en pieds



Préparé par: Albert R. Audet, Inc.
ALBERT R. AUDET, INC.

Dessiné par: Jean-Marc Fortier
JEAN MARC FORTIER

JANVIER 1976

696